


77. a. 13
DOMINUS ILLUMINATIO MEA
Taylor Institution.



ŒUVRES

DU SEIGNEUR

DE BRANTOME.

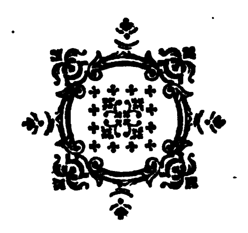
TOME ONZIEME.

Contenant la cinquieme Partie des VIES DES HOMMES ILLUSTRES ET GRANDS CAPITAINES FRANÇOIS.

ŒUVRES
DU SEIGNEUR
DE BRANTOME.

Nouvelle Édition, considérablement augmentée, revue, accompagnée de Remarques historiques & critiques, & distribuée dans un meilleur ordre.

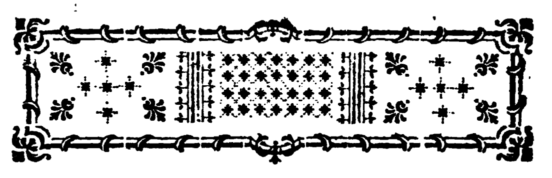
TOME ONZIEME.



A LONDRES,

AUX DÉPENS DU LIBRAIRE.

M. DCC. LXXIX.



VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
ET
GRANDS CAPITAINES FRANÇOIS.



CINQUIESME PARTIE.

DISCOURS QUATRE-VINGT-NEUFVIESME.

Sur les COLONNELS GÉNÉRAUX *de l'Infanterie Françoise.*

INTRODUCTION.

APRÈS avoir parlé des grands Capitaines & Généraux d'armée, il faut parler des Colonnels de l'Infanterie de France. Et pour ce que je fais ce Discours, sur l'occasion & sur le

point duquel j'en fis un jour adviser ce grand & brave Prince Monsieur de Nevers, qui m'advoüa franchement ne s'en estre jamais apperçeu ny advisé: & d'autant, dit il, après le tenir & l'avoir appris de moy, qui estoit qu'avant la création du Colonnel-Général des Bandes Françoises, tant de-çà que de-là les monts, que fit le Roy François premier de Monsieur de Tais, il n'y en avoit eu jamais en France de général, mais de particuliers prou. Et sur ce plusieurs que nous estions à sa table, nous en mismes à discourir & deviser, & c'estoit à l'Abbaye de Bonneval en Beauce, lors que Monsieur, frere du Roy, partit la première fois mal-content de la Cour. Entre autres il y avoit des vieux Capitaines, tant François que des expérimentez Italiens, qui fussent au service de la France, comme le Seigneur Petro Paulo Touzin, qui a tousjours fort fidélement & vaillamment servy nos Roys. Il y avoit aussi le Capitaine Bernardo, bon Capitaine & bon François, & pour ce fut tué d'un coup de pistolet à Paris par l'appostement & pourchas du Duc Cosme de Florence, disoit-on. Il y avoit aussi des vieux Capitaines & Gentils-Hommes François, qui tous ensemble condescendoient à mon opinion, sans pourtant y avoir jamais pris garde qu'à ce coup-là, dont pour ce j'allegue icy des textes & exemples, mais un peu plus que je ne

fis alors, & allongeray davantage mon Discours.

ARTICLE I.

Etymologie du mot Colonnel, *& des divers noms des Soldats.*

Premiérement, quant à l'étymologie de ce mot *Colonnel*, à ce que j'en ay ouy dire à des vieux & anciens Capitaines, tant François, Espagnols qu'Italiens, les uns l'escrivent *Colonnel* par *L*, comme voulant dire que celuy qui est le principal Chef de l'Infanterie, est dit ainsi, parce qu'ainsi qu'une *colomne* est ferme & stable, & sur laquelle on peut asseoir & on asseoit quelque grande pesanteur, & l'appuye-t-on fermement, aussi celuy principal, qui commande à l'Infanterie, doit estre ferme & stable, & le principal appuy de tous les soldats, soit pour les commander, soit pour les soustenir, comme une bonne, belle, & puissante *colomne*, à laquelle tous les soldats doivent tendre & viser & s'y soustenir.

D'autres disent *Couronnel* avec *R*, d'autant que celuy qui est le Chef général, a esté esleu ou *couronné* de son Roy, ou de son Supérieur, ou de toute l'armée, pour

leur commander, comme triomphant & *couronné* par-dessus tous les autres.

Les uns en ont parlé encore d'autre façon diversement, & selon leur opinion. Je m'en rapporte à eux, sans m'amuser d'en chaffourer le papier. Et ce nom est venu, à ce que j'ay ouy dire à Monsieur de Montluc, des Italiens & Espagnols. Les Allemands en ont aussi usé, & en usent, & l'avons emprunté d'eux en nos guerres à l'encontre d'eux & parmy eux, & pratiqué parmy nous autres; car auparavant ce mot n'estoit point en usage.

Je mets à part les Romains; car ce mot leur estoit inconnu, & chacun commandoit à sa légion. Bien est vray qu'avant le combat, les Consuls, Préteurs, Dictateurs & Généraux de leurs armées, leur ordonnoient leur forme, rang & champ de battaille. Et bien souvent mettoient pied à terre pour combatttre avec l'Infanterie; comme nous lisons de ce brave César, qui, bien souvent, à servy de Colonnel, comme de Sergent-Major, s'il nous en faut parler ainsi, à son Infanterie : aussi estoit-il bon homme de pied & de cheval. Comme Monsieur du Bellay, en son *Art Militaire*, dit qu'il est besoin qu'un Général mette quelquefois pied à terre, comme fit l'Empereur Charles à l'expédition de Thunis, & Monsieur de Nemours à la reprise de Bresse, comme j'en parle ailleurs,

& Monsieur le Mareschal du Bié en la Comté d'Oye en un exploit qu'il fit, j'en parle aussi ailleurs; & comme fit le Roy Edouard à la battaille qu'il donna au Comte de Verue, qu'il vainquit & y fut tué, comme dit Philippes de Comines : & aussi que les plus grands Seigneurs d'Angleterre jadis mettoient pied à terre avec les gens de pied, pour les bien animer au combat, comme cela y fait beaucoup, & comme firent ces deux braves Seigneurs Monsieur d'Orléans (1), & le Prince d'Orange, à la battaille de Saint-Aulbin, & force autres que je dirois bien; mais je m'en tais, pour esviter la prolixité.

Il y a aucuns qui ont voulu dire, que les Tribuns des Gens d'armes estoient comme Colonnels; mais ils commandoient à Infanterie & Cavalerie. Toutesfois prenez le cas que depuis ils soient esté despartis, & que l'un, qui estoit, aujourd'huy est le Colonel de l'Infanterie, & l'autre est le Colonnel de la Cavalerie-légere, & sont deux ainsi séparez.

D'autres ont dit que c'estoient Mareschaux-de-Camp. Je m'en rapporte à ce qui en est, & que j'en ouys un jour bravement discourir à feu Monsieur de Carnavalet, brave & vaillant Seigneur, Gouverneur de nostre Roy Henry III, & qui sçavoit tous les Commen-

(1) Depuis Louis XII.

taires de César en Latin par cœur, & qui estoit fort curieux de l'antiquité, & mesme pour le fait de la guerre; dont je m'en rapporte aux plus savants que moy pour en discourir; car j'aurois peur de me déférer, si je m'y enfonçois si avant.

Touchant à nos François, aucuns ont dit que le Grand-Maistre des Arbalestiers estoit ce que nous disons aujourd'huy le Grand-Maistre de l'Artillerie : & mesme encore, parmy les Estats de nos Roys, se trouve le Maistre Artiller, qui est celuy qui se mesle de faire des arbalestes, des traits, & des fleches, que j'ay veu faites & élabourées d'eux, très-gentiment & proprement marquetées; & aussi se mesloient de faire des fusées. J'ay veu le feu Roy Charles qui faisoit bien valoir cet estat, & le faisoit bien mettre en besoigne.

D'autres disent que ce Maistre d'Arbalestiers doit estre plustost converty en nom de Colonnel, ou de celuy qui commande à l'Infanterie : & y a plus d'apparence; d'autant que le temps passé, au-lieu des Harquebusiers d'aujourd'huy, estoient tous Arbalestiers. Je m'en rapporte encore à nos chercheurs de mots & estats antiques de nostre France, encore qu'ils n'y trouvent gueres grand cas, ny de beau, de l'Infanterie de France d'alors; car la pluspart n'estoit composée que de marauts, belistres, mal armez, mal com-

plexionnez, fainéants, pilleurs, & mangeurs de peuple.

Les uns un temps ſe ſont appellez brigands, à cauſe des brigandines & armes dont ils eſtoient armez & endoſſez ; d'autres Francs-Archers, comme le Franc-Archer de Bagnolet, dont eſt la chanſon, qui furent après caſſez par le Roy Louys XI, & en leur place prit des Suiſſes.

Les autres s'appelloient ſeulement Archers, qui s'aydoient de l'arc, dont les Anglois pour lors s'en faiſoient appeller Maiſtres : teſmoin la battaille de Poictiers du Roy Jean, & autres combats ; & depuis les Gaſcons, qui furent leurs ſubjects, tenanciers, & apprentifs ſoubs leurs enſeignes, & les ont ſurpaſſez ; car il n'y a que l'Arbaleſtier Gaſcon de jadis, & d'aujourd'huy encore.

D'autres les ont appellez Ruſtres, ainſi que nous liſons dans le Roman de Monſieur de Bayard, que Monſieur de Bayard dit à ſes Ruſtres, appellant ainſi ceux auſquels il commandoit.

D'autres les ont appellez *Aavanturiers* de guerre, tirez de-là les monts, & auſſi que tels les trouverez-vous, meſme dans les vieux Romans du Roy Louys XII, & du Roy François premier, au commencement, & peints & repréſentez dans les vieilles peintures, tapiſſeries, & vitres des maiſons anciennes : & Dieu ſçait comment repréſentez

& habillez, plus à la pendarde vrayement, comme l'on disoit de ce temps, qu'à la propreté ; portans des chemises à longues & grandes manches, comme Bohemes de jadis & Mores, qui leur duroient vestus plus de deux ou trois mois sans changer, ainsi que j'ay ouy dire à aucuns ; monstrans leurs poictrines veluës & pelues & toutes descouvertes, les chausses plus bigarrées, déchiquetées, & ballaffrées (*a*), usant de ces mots ; & la pluspart monstroient la chair de la cuisse, voire des fesses. D'autres, plus propres, avoient du taffetas, en si grande quantité, qu'ils le doubloient & appelloient chausses bouffantes ; mais il falloit que la pluspart monstrassent la jambe nüe, une ou deux (*b*), & portoient leurs bas deschaussez pendans à la ceinture. Encore aujourd'huy, les Espagnols usent de ce mot *Advantureros* ; mais ce ne sont pas soldats gagez ny soldoyez, mais qui y sont pour leur plaisir, soient soldats ou Gentils-Hommes : tous les appellent ainsi ceux qui ne tirent paye ; mais ils disent, quand ils veulent nombrer leurs gens de guerre en une armée, après avoir compté

(*a*) *Ballaffrée de* Bislabra.

(*b*) L'Infanterie Irlandoise, au siege de Rouen, pour le Roi d'Angleterre en 1418, étoit vêtue & armée de la sorte. Voyez *Monstrelet*, Vol. I, Chap. 196 de l'Edit. de 1572.

les soldats gagez, ils disent, outre cela, *ay Advantureros tanto* (1), selon qu'il y en a aujourd'huy. En nostre France, les appele-t-on Soldats de fortune.

Voilà la différence des advanturiers d'aujourd'huy à ceux-là du temps passé, lesquels, outre ce que j'en ay dit, prenoient plaisir à estre les plus mal en point qu'ils pouvoient, jusques à marcher les jambes nues, & porter leurs chausses à la ceinture, comme j'ay dit: d'autres avoient une jambe nue, & l'autre chaussée à la bizarre.

Sur-quoy il me souvient qu'un combat à la Barriere se faisant un jour à la Cour, en la basse salle du Louvre, après les premiers troubles, entr'autres combattants comparut & entra le Capitaine Bruno, gentil Cavalier certes, mais bien bizarre en tout. Il estoit fort bien en point, & bien habillé: il avoit une jambe chaussée, & l'autre nue. Les vieux Capitaines qui estoient pour lors à la salle, dirent & confirmerent, que les soldats advanturiers du temps passé alloient ainsi chaussez à la bizarre, & ainsi l'entendoit ledit Capitaine Bruno encore de nostre temps. Mesme au voyage d'Allemagne, j'ay ouy dire que force Capitaines & soldats, quand ils vouloient aller à un assaut, coupoient leurs chaus-

(1) C.-à-d. *Il y a tant d'Avanturiers.*

ses à leurs genoux tout à l'instant ; parce qu'elles estoient toutes d'une venuë & attachées en-haut, afin qu'ils pussent mieux monter à l'assaut. Pour lors, les bas d'estame, ny de soye, n'estoient pas en usage.

Or, avant ce nom d'Advanturier pratiqué, aucuns appelloient les soldats, *Laquais*, mesme dans Monstrelet ; & vous trouverez un Capitaine Ramounet, assiégé par Maximilian l'Archiduc dans Maloncy (*a*), tenant pour le Roy Louys XI : la Place fut prise, & luy fut pendu avec aucuns de ses Laquais, dit-il ainsi, dont le Roy Louys après en fit belle vengeance. Voilà comme il appelle les soldats, *Laquais* (*b*) ; ce que j'ay veu confirmer en mes jeunes ans à aucuns vieux routiers : mais ils les appelloient les *Allaquais*, comme voulans dire les gens à pied allans & marchans près leurs Capitaines, comme aujourd'huy nous appellons ceux qui vont en

---

(*a*) *Lisez* Rémonnet & Malaunoy, & *voyez* Monstrelet, *Vol. III*, *f.* 201. *b.*

(*b*) C'étoient proprement les Fantassins François qu'on appelloit *Laquais*, ou plutôt *Lacquets* ; à la différence des Fantassins Allemands, qu'on nommoit *Lansquenets*, de l'Allemand, *Lands-Knecht*, dont *Laquais* n'est aussi qu'une corruption, comme *Allaquais* l'est d'*all-Lands-Knecht*, c'est-à-dire *Piétons de tous Pays*. Voyez l'*Histoire de Louis XII*, publiée en 1615, pag. 189.

devant ou après nous, *Laquais*, comme font aujourd'huy les Eſtaffiers en Italie, en Eſpagne, & en France les Valets à pied, qui ſont bons à pied à faire meſſages, & mettre la main à l'eſpée ; dont par ainſi ne ſe faut esbahir, ſi aujourd'huy nous voyons ſi braves Capitaines & ſoldats ſortir des *Laquais*.

Ledit Monſtrelet appelle auſſi leſdits ſoldats *Piétons*, comme auſſi Monſieur du Bellay en ſon Livre de l'*Art Militaire*. Froiſſard les appelle *Soudoyers*, quelque-fois Archers : meſme quand on parle des Anglois, quelquefois il les appelle *Pillards*, par ce propre nom, ainſi qu'il dit en un paſſage : *Il y avoit quatre cents Lances, & deux mille Pillards* (*a*). Voilà un plaiſant nom pour nos gens de pied, lequel eſt aujourd'huy fort propre à aucuns, voire plus que celuy de ſoldats.

Or, depuis, tous ces noms ſe ſont perdus, & ſe ſont convertis en ce beau nom de *Soldat*, à cauſe de la *ſolde* qu'ils tirent. Les Eſpagnols & Italiens nous les ont mis en uſage, encore que quelquefois les Italiens les appellent *Fantaſſins* ; mais l'Eſpagnol

(*a*) *Paillards* ſans doute, comme dans *Rabelais*. *Loupgarou* le Géant appelle ſes gens de pied, *Paillards de plat-Pays*, en tant qu'ils étoient cenſés avoir été levés dans le *plat-Pays*, où ils couchoient ſur la paille.

use tousjours de ce mot *Soldados*, qui est le plus beau nom qu'on peut imposer aux gens de pied, & n'en desplaise aux Latins, avec leurs mots *Milites* & *Pedites*, qui sont fort sots & laids auprès de celuy de *Soldats*. L'Espagnol usoit aussi de ce mot *Peones* (*a*) jadis, comme nous disons Piétons.

Pour quant aux Chefs qui leur commandoient, ils ne s'appelloient parmy nous que *Capitaines* simplement; car le nom de Colonnel, ny de Mestre-de-Camp, n'estoit point encore né en France. Du temps du Roy Louys XI, le principal qui commandoit à son Infanterie, estoit le Capitaine Flocquet, qui fut tué à la battaille de Montl'héry, dont on faisoit un fort grand cas, & fut fort regretté.

Paul Jove, descrivant l'armée du petit Roy Charles VIII, dans Rome, représentée en son Histoire la plus superbe & la plus furieuse, en ses armes, visages, démarches, contenances & habits, que c'estoit une chose très-espouvantable à voir, tant François, Allemands & Suisses, ny là ny ailleurs nous

(*a*) C'est de l'Espagnol *Peon*, que nous avons fait *Pion*, dans la signification de *Fantassin*, ou de *Piéton*, comme ce mot est employé dans le *Tite-Live* François de 1515, f. 77 a, & 84 b. *Rabelais* s'en est servi dans la même signification. Brantome a ignoré cela.

ne lisons (1), qui des François eut la principale charge de l'Infanterie Françoise, ou qui en fut Général. Il faut croire qu'il n'y avoit donc que leurs Capitaines, commandans chacun à leurs Enseignes & Bandes, soubs lesquelles se rangeoient de bons hommes, mais la plusspart de sac & de corde, meschants garniments eschappez de la Justice, & sur-tout force marquez de la fleur de lys sur l'espaule, esorillez, & qui cachoient les oreilles, à dire vray, pour longs cheveux hérissez (*a*), barbes horribles, tant pour cette raison, que pour se monstrer plus effroyables à leurs ennemis, comme faisoient jadis les Anglois, ainsi que dit César, qui se frottoient le visage de pastel, pour plus grand effroy diabolique, & que font aujourd'huy nos Reystres.

Mais le monde n'est plus enfant, & n'a plus peur de ces faux visages ny loups-ga-

---

(1) Suisses. Ny là, ny ailleurs, nous ne lisons, &c.

(*a*) Le Baron dans Feneste, L. I. C. I, dit *pour nous honoravles*. Les Gascons, qui ne savent pas bien le François, disent souvent *pour* au-lieu de *par*, trompez en ce que le *per* de leur langue signifie tantôt l'un, tantôt l'autre. De la même source vient la méprise de *Frere Jean*, dans Rabel. L. IV, Ch. 49, où il dit, *par les traits passez*, & non pas *pour les traits passez*.

rous, ainsi que nous lisons en un petit Livre Espagnol des guerres de Milan soubs le Roys Louys XII, d'un Capitaine Suisse, qui s'appelloit Tocquenet. Je pense que celuy que nous avons veu en France fort aymé du Roy Charles IX, & Capitaine de sa Garde Suisse, estoit son parent. Celuy donc marchoit tousjours vestu de pied en cappe de peaux d'ours, fort pellu, les cheveux longs & hérissez, avec la barbe pareille; de sorte qu'à le voir, on l'eust pris pour un Diable sauvage, avec sa grande & démésurée taille; si-bien qu'il faisoit peur *à los vilajos que lo mirayen, ma no à los determinados* (1), ce dit le Livre, qui faisoit peur aux peureux qui le regardoient, mais non aux déterminez & asseurez. Voilà les bizarreries de nos Capitaines & soldats de jadis.

Or, le Roy Louys estant venu à la Couronne, & ayant retiré Milan qui luy appartenoit, & le Royaume de Naples de mesme, pour les acquérir & garder, il fit de belles guerres & continuelles, tant contre les Italiens qu'Espagnols. Pour ce, nostre Infanterie Françoise commença à se façonner un peu mieux, fors qu'ils ne se pouvoient accommoder à ces harquebuses, & avoient tousjours

(1) C.-à-d. *aux poltrons qui le voyoient, mais nullement aux braves.*

en singuliere recommandation les arbalestes, & en rendoient de bons combats : si bien que j'ouys dire à Naples, que la Ville alors ayant esté reprise & regagnée par les Espagnols, il y eut une douzaine d'Arbalestiers Gascons, qui estoient pour la garde de la tour de Saint-Vincent, qui s'y opiniastrerent si bien avec leurs arbalestes, qu'ils ne purent estre pris n'y chassez de deux mois après, que la munition de leurs arbalestes leur faillit, & sortirent en bonne disposition. Pourtant, l'Empereur Charles, après la Goulette prise, & qu'il s'achemina vers Tunis, tousjours marchant en battaille, & que les Mores & Arabes le venoient tant agasser & importuner, il souhaita d'avoir une Compagnie d'Arbalestiers à cheval ; cela se dit dans Paul Jove. Quelle humeur, puis qu'il avoit de ces bons Harquebusiers Espagnols ! Pourtant il y avoit là à discourir.

Or, puis après, ledit Roy Louys, lors que les Genois se révolterent de son obéyssance, il dressa une fort grosse armée pour prendre leur Ville : & d'autant qu'il avoit besoin d'Infanterie plus que de Gendarmerie, il bailla sa Charge à plusieurs Capitaines & braves Gentils-Hommes François de bonne Maison, comme aux Seigneurs de Maugiron, de Vandenesse, d'Espic, de la Crotte, de Bayard, de Normanville ; de Montcauray, de Rostillon de Treuil, de Silly le ca-

det, de Duras, le Capitaine Odet (*a*) ; le Capitaine Imbaut (*b*), le Chevalier Blanc (*c*), & plusieurs autres, desquels ny les uns ny les autres n'avoient charge de Colonnel, ny le nom de Mestre-de-Camp.

Nous lisons dans les Romans de Bayard, qu'il luy donna aussi charge de mille hommes de pied; ce que voyant, il l'accepta, encore qu'il eust fait profession plus de cheval que de pied; mais à luy tout estoit de guerre : toutesfois, il dit & remonstra au Roy, qu'il avoit trop de gens soubs sa charge que ces mille, pour s'en acquitter très-dignement. Aujourd'huy nos Mestres-de-Camp ne font pas cela; car ils en prennent trois mille, quatre mille, voire vingt mille, tant qu'on leur en donne, jusques à les entasser & saouller : aussi font-ils de belles glissades & faux pas. Par-quoy, il le pria de ne luy en donner que cinq cents, & qu'il s'asseuroit, avec l'ayde de Dieu & de ses amis, de luy

---

(*a*) *Odet d'Aydie*, de la Maison d'*Aydie*, originaire du Pays de Béarn, Capitaine de mille hommes de pied Gascons.

(*b*) *Imbaut Rivoire*, Seigneur de Ramagnieu, Capitaine de 500 hommes de pied.

(*c*) *Antoine d'Arces*, Dauphinois, Capitaine de 500 hommes de pied. On l'appella le *Chevalier Blanc*, parce qu'il étoit ordinairement armé à *blanc*, c'est-à-dire, *de pied en cap*.

faire mener une si belle trouppe, que, pour petite qu'elle seroit, il battroit bien une plus grande deux fois que la sienne.

Le Capitaine Montmas, qui depuis fut Mestre-de-Camp, dit un jour au feu Roy Henry II : *Sire, vos Commissaires & Controlleurs de guerre, en faisant ma monstre, me sont venus controller ma Compagnie ; & cryent que je ne l'ay pas complette, & ne me veulent passer que ceux de la monstre. Je vous prie de croire, Sire, que je serois bien marry de vous desrober un seul sol ; mais l'argent que je donne à peu, il me le faudroit pour plusieurs soldats, lesquels j'appointe de ce que je donnerois aux autres ; aussi les sçay-je appointer & choisir si bien, qu'avec le petit nombre que j'ay, je battray tousjours & defferay une autre Compagnie, quelque complette qu'elle soit.* Monstrant par-là que la force ne gist pas au nombre, ains à la valeur. Aussi n'avoit-il jamais la moitié de sa Compagnie, au-lieu que les autres l'avoient toute entiere. Mais si peu de nombre de ses soldats estoient bien choisis & très-bien appointez, qui faisoient tousjours rage par-tout où ils se trouvoient.

Avant luy, tout de mesme en avoit fait Monsieur de Bayard, comme j'ay dit : aussi fit-il cette Compagnie de cinq cents hommes tous gens d'eslite : si-bien que plusieurs Gendarmes quitterent la lance pour prendre la

picque avec luy, comme il alla aussi : & ce fut luy, & sa trouppe, qui firent le grand effort à la prise de Genes, & en fut la principale cause. Ce nom de Colonnel n'estoit point encore en usage, si-non que le Livre dit que le Roy luy donna charge de mille hommes de pied.

Monsieur de Mollard, vieux routier, aux guerres d'Italie, ne porta non plus tiltre de Colonnel, ains qu'il avoit charge de deux mille hommes de pied qu'il entretint tousjours braves & vaillants, comme ils le monstrerent à la battaille de Ravenne, où ils firent très-bien, & en mourut beaucoup avec leurs Capitaines. Aussi donna-t-il le premier, avec le Capitaine Jacob, Allemand (*a*), qui avoit charge de quelques Lansquenets, qui servit bien le Roy ce jour. Aussi y mourut-il des premiers avec Monsieur de Mollard, lequel, avant le combat, fit ce trait. Car ainsi que les Allemands passoient les premiers le pont, qui avoit esté fait pour passer le canal, & voyant qu'ils tardoient tant à passer, & faisoient trop longue file, embarrassant le passage, luy semblant qu'il ne feroit jamais à l'ennemy, dit à ces Reystres, (ainsi dit le

(*a*) *Jacob Demps*, Gentil-Homme du Pays de Suabe. *Hist. du Chev. Bayard*, p. 47 des Annotations.

Livre) qu'il appella ſes ſoldats : *Comment, mes compagnons, nous ſeroit-il reproché que les Allemands ſoient paſſez du coſté des ennemis premiers que nous ! J'aymerois, quant à moy, pluſtoſt avoir perdu un œil.* Et ſoudain ſe jetta dans l'eau, & commença le premier à ſonder le gué, tout chauſſé & veſtu, ſans marchander, qui n'eſtoit point ſi petit qu'il n'y fuſt juſques ſoubs les aiſſelles. Et tous ſes gens le ſuivirent auſſi-toſt, & firent ſi bonne diligence, qu'ils eurent paſſé pluſtoſt que les Allemands, & tous trempez & mouillez combattirent auſſi. Quelle belle ambition ! Les anciens Romains n'en ont jamais plus fait.

Le Baron de Grammont, & le Capitaine de Maugiron, firent là auſſi très-bien, qui commandoient chacun à mille hommes de pied. Comme le Capitaine Bonnet, qui auſſi s'y trouva, qui fit très-bien ; mais il n'y mourut pas comme les autres : il en fut quitte pour un coup de picque dans le front, dont le fer y demeura.

Il avoit eu auparavant un très-brave & vaillant Lieutenant, qui eſtoit le Capitaine l'Orge (1), frere aiſné de ce brave, que nous avons veu depuis qui a commandé longuement pluſieurs trouppes de gens de pied, & pour

---

(1) Lorges, *comme ci-deſſous.*

ſes mérites fait Capitaine des Gardes Eſcoſſoiſes du Roy. Cet aiſné l'Orge, Lieutenant dudit Bonnet, mourut à la conqueſte de Friol, où Monſieur de la Palice avoit mené des forces au ſervice de l'Empereur Maximilian, par le commandement du Roy Louys XII.

Or, tous ces Capitaines, encore qu'ils commandaſſent à groſſes trouppes, n'ont jamais eſté appellez que Capitaines ſimplement : des Colonnels, nullement.

Que s'il y a eu quelque Eſcrivain moderne qui les ayt voulu nommer Colonnels, il n'y faut point adjouſter foy, mais bien aux vieux exemplaires du paſſé, qui en ont parlé naïfvement & ſans fard, comme les modernes, qui veulent faire les Pindariſeurs, & des jolis à parler, & autant de mocqueries pour eux.

Ainſi que voulut faire une fois un Prélat de par le monde, qui, voulant faire du beau parleur, comme certes il eſt, il ſe mit à alléguer le Prophete Elie, qui eſtoit (ce diſoit-il) Conſeiller d'Eſtat du Roy. Un autre Prélat, auſſi ſçavant & bien diſant comme luy, reſpondit, qu'il n'avoit jamais leu dans la Bible, ny ouy dire, qu'il fuſt Conſeiller d'Eſtat, ny qu'il euſt aucune ny pareille charge à la Maiſon du Roy, qu'il n'en avoit jamais érigé qu'il ſceuſt : ce qui fut une grande riſée pour luy en une aſſemblée où il eſtoit. Il ſe fuſt mieux paſſé de ce mot ;

mais il voulut faire du bien-parlant, & qu'il avoit esté le mot de la febve.

Je ne doute qu'aucuns de nos Escrivians modernes n'en ayent fait de mesme, ou n'en fassent : mais c'est faire tort à ce qui a esté fait & escrit ; & il vaut mieux se régler & n'user encore de ce mot de Colonnel pour la matiere de ce temps-là, mais simplement Capitaines de tant, ou commandant à tant, ainsi que je tiens de Monsieur de Montluc, & autres vieux Capitaines.

ARTICLE II.

Des Colonnels simples ou particuliers de l'Infanterie Françoise.

Le Roy François vint après ; & si nous devons croire aux *Mémoires de Monsieur du Bellay*, comme certes pour la suffisance du personnage, il le faut, ce mot commença à se pratiquer ; mais possible il est à présumer, que ceux qui l'ont mis en lumiere, & qui ont esté modernes, & qui ont voulu pindariser comme les autres, & pratiquer ce mot de Colonnel, n'ont suivy possible en cela le vieux exemplaire. Tant y a, quelque chose que l'on y peut faire, il le faut croire dans ces *Mémoires*. Vous y trouvez com-

me Monsieur de Guyse, Claude de Lorraine, fut Colonel à la battaille de Marignan de six mille Lansquenets. Certes, il pouvoit porter ce nom ; car ou fust que les Allemands, qui en avoient l'usage, le luy pouvoient avoir donné, on qu'estant grand Prince, il méritoit bien d'avoir du nom plus que le commun.

De mesme, Monsieur de Saint-Paul, lors que le Roy s'arma & se prépara pour aller lever le siege de Mezieres, fut fait Colonnel de cinq mille hommes de pied, qui estoit un grand cas, qu'un tel Prince du Sang, brave & vaillant, ne fust Colonnel Général de toute l'Infanterie Françoise, & pourtant ne l'estoit que de cinq mille seulement : qui est bien pour faire approuver mon dire, qu'il n'y avoit encore de Colonnel-Général, comme verrez dans l'Histoire du Roy François. Toutesfois, aucuns vieux Livres ne le disent Général que de cinq mille hommes de pied. Force particuliers Colonnels légionnaires y avoit-il : chacun pourtant commandoit à sa Légion de sa Province.

Lors que ledit Monsieur de Saint-Paul fut envoyé Lieutenant en Italie contre Antoine de Leve, Monsieur de Montignon (*a*) commandoit à son Infanterie, & mesmes à l'en-

(*a*) *Lisez* Montejan.

treprise de Genes, où ils ne firent rien qui vaille.

Au camp d'Avignon, il fut aussi Colonnel de l'Infanterie Françoise; mais il fut pris au commencement de la guerre, où il ne fit rien qui vaille aussi. Bref, je serois trop prolixe, si je voulois esplucher tous les Colonnels particuliers : je ferois tort à ceux qui en seront curieux de les rechercher, & qui se plairont de lire ces belles Histoires, & & non ce Livre.

Le siege de Perpignan vint, où le nom de Colonnel se mit fort en regne: car Monsieur de Brissac fut Colonnel de toute l'Infanterie Françoise, tant des trouppes qui vindrent du Piedmont pour estre-là, que de celles qui estoient en France : car feu Monsieur d'Orléans, à sa conqueste de Luxembourg en ce mesme temps, avoit la sienne à part, comme je tiens de ceux qui estoient alors & depuis. Mondit Sieur de Brissac quitta cette charge, pour estre Colonnel de la Cavalerie-légere.

Monsieur de Tais eut cet honneur d'estre esleu & fait du Roy François Colonnel-Général de l'Infanterie Françoise, tant de-çà que de-là les monts, duquel, avant que je parle, je diray ce mot, & que les Espagnols n'ont pas esté grandement curieux de faire Colonnels-Généraux en leurs Bandes, ny en basses factions, si-non en leurs armées gran-

des d'une grande conqueste, d'un grand siege, ou faction signalée, ou journée aux guerres d'Italie.

Ce grand Marquis de Pescaire, & le Marquis del Gouast, son cousin, commencerent à leur commander en tiltre de Colonnel-Général. Avant eux, Dom Pedro de Navarre avoit commandé à ses trouppes qu'il avoit en Barbarie, & qu'il en ramena puis après, luy ayant esté fait prisonnier à Ravenne; le Capitaine Solis, duquel j'ay parlé ailleurs; & puis le Marquis de la Palude, qui se deschargea de cette charge à son nepveu le Marquis de Pescaire. Avant eux aussi avoit commandé le vieux Capitaine Allaron (1), qui avoit bien commandé à aucuns, mais non à si grande trouppe comme les précédents. Et avant tous eux, Dom Pedro de Navarre, comme je viens de dire, avoit esté Colonnel de quatre mille Espagnols, qui furent envoyez en Barbarie par ces dévotes & catholiques personnes le Roy Ferdinand & la Reyne Izabel de Castille, contre les Mores & Infideles.

Sur-quoy j'ouys dire un jour fort galamment à feu Monsieur de Montluc, à son logis au siege de la Rochelle, nous donnant à

---

(1) Allarçon.

à souper au Mareschal de Rets, à Monsieur de Strozze, & à moy, & autres Gentils-Hommes, nous apprenant d'où estoit venu premiérement & usité parmy les Espagnols ce mot de *Soldados viejos* (1). Il disoit donc que ce bon Roy & cette Reyne envoyerent en Barbarie quatre mille soldats Espagnols, conduits par Dom Pedro de Navarre, où ils firent de très-beaux exploits & des conquestes très-belles, mesme qu'ils mirent en grand destroit la Ville d'Alger, tant aujourd'huy renommée, par le moyen d'un fort qu'ils firent, par une très-grande & merveilleuse promptitude, en une Isle tout devant la Ville, les tenant par ce moyen de si près assiégez & pressez, qu'en peu de temps ils furent contraints de requerir tresves pour dix ans; ce qui leur fut accordé, moyennant certain tribut, qu'ils payerent tousjours jusques à la mort de Ferdinand: & appellans Cairedins Barberousse à leurs secours au bout de quelque temps qu'ils virent leur bon, rompirent tresves, rompirent le fort, chasserent les Espagnols, & recouvrerent liberté.

Or, durant les tresves, la guerre s'ouvrit entre le Pape Jules & le Roy François (2). Ferdinand secourut le Pape, & tire à soy

(1) C.-à-d. *vieux Soldats.*
(2) Louis XII, & non François I.

Dom Pedro de Navarre avec les Espagnols de la Barbarie, & les envoye en la Romanie avec son armée de Naples, conduite par Dom Raymond de Cordona, & se trouverent à la battaille de Ravenne : & ce fut lors, que Monsieur de Nemours, haranguant ses gens, & parlant de ces Espagnols, dit qu'il ne falloit point appréhender ces soldats Espagnols, qui se vantoient & bravoient tant, d'autant qu'ils n'avoient appris qu'à combattre des Maures tous desarmez & fuyards, & qui n'avoient encore esprouvé les François, si bien armez, & qui combattoient de pied ferme.

Si firent bien pourtant, ne voulant pour ce coup croire leur Général Dom Pedro, qui les retenoit retranchez & resserrez, & ne voulant qu'ils bougeassent de leur retranchement, & davantage voulant là attendre l'assaillement. Mais nos François, bien advisez, firent braquer quelque piece d'artillerie, qui les endommagea tellement, qu'ils se mirent à cryer : *Matados semos del Cielo ; vamos à combater los hombres :* c'est-à-dire : *Nous sommes tuez du Ciel ; allons combattre les hommes.*

Ledit Dom Pedro ne (1) vouloit de mesme faire aux Italiens, & les arrester ; mais

(1) en

tous commencerent à cryer haut, comme il faut : *Et comment, faut qu'à l'appetit & opiniastreté d'un marane, nous périssions ainsi misérablement !* Et par ainsi sortirent de leur retranehement.

Or, quand Dom Pedro emmena sesdits Espagnols, ne faut point douter, venant de ces guerres loingtaines & barbares, s'ils estoient superbes, comme ils sont tousjours coustumiers quand ils viennent de tels lieux & telles belles factions, & piaffant, & s'ils bravoient; de sorte qu'ils ne vouloient appeller (1) autrement que *Soldados viejos* : & ne prirent le nom de Soldats de Barbarie, ou du Terce de Barbarie, ou de la Terre-Sainte, ou autrement, ainsi qu'aujoud'huy se font appeller par les Terces de Lombardie, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, & de la Goulette, quand elle estoit à eux; mais ce nom de *Soldados viejos* seulement leur plaisoit, & leur estoit agréable. Et du depuis (ce disoit Monsieur de Montluc) encore qu'ils fussent des Terces susdits, ils ont voulu porter tousjours ce nom de *Soldados viejos* ; comme les nouveaux venus on les appelloit *bisoignes* : mais en un rien, par la bonne discipline militaire, & par la belle créance & soustien qu'ils ont entr'eux, s'aguérissent & se met-

(2) être appellés.

tent en rang de soldats vieux aussi-tost, ainsi que moy-mesme en ay veu arriver à Naples, tant pietres, chétifs, mal habillez, avec des souliers de corde, descendre ainsi des galeres, que les vieux soldats les entreprenoient, les prenoient en main, les mondanisoient, leur prestoient de leurs habillements; si-bien qu'en peu de temps, on ne les eust reconnus.

J'en vis une fois arriver à Naples, si *bisoignes*, si nouveaux, si fats, que se promenans par la Ville, ils la regardoient de tous costez avec grande admiration, & sottement pourtant. Aussi avoient-ils raison; car ne leur en desplaise, ils n'en avoient veu de pareilles en leurs Pays. Et comme badaux, jettoient leurs yeux dans les boutiques & partout, cryant, *mira à qua, mira à quella* (1)! Et quand les vieux soldats les y prenoient en telles badauderies, à mon advis qu'ils leur faisoient la réprimande, & après ils n'y osoient retourner : tant ils estoient curieux de les rendre bien créez, & ne leur faire boire de honte. Quelle curiosité affectionnée!

Pour retourner à nos Colonnels, & mesme à Dom Pedro de Navarre, que l'Espagnol appelle *el Conde Pedro de Navarre.*

---

(1) C.-à-d. *Ah! voyez donc ceci, voyez donc cela!*

Dans de vieux Livres Eſpagnols, je ne luy ay point veu donner ce tiltre de Colonnel des Eſpagnols, mais oüy bien de Général *de los Soldados Eſpagnolos*; mais dans les Livres modernes Italiens & François, ils portent bien ce nom de Colonnel : comme depuis le voyage de Monſieur de Lautrec, & au ſiege de Naples, le dit très-bien Colonnel des Gaſcons, comme Monſieur de Burie Colonnel des François.

Nous liſons bien auſſi, qu'en la conqueſte de la Goulette & de Tunis, le bon & vaillant vieillard Allaron (1) commandoit à l'Infanterie Eſpagnole, & en avoit fait Colonnel Monſieur le Marquis del Gouaſt, ayant eſté fait Général de l'armée, & eſleu par l'Empereur. Mais pourtant les Colonnels Eſpagnols ne ſont de durée, ny ne gardent longtemps tel nom ny telle charge, ſi-non pour quelque temps, comme j'ay dit, ainſi que fit le Marquis de Muns au Marignan (2), qui fut Colonnel-Général de toute l'Infanterie en l'armée & aux ſieges de Saint-Dizier & de Mets.

Le Duc d'Albe auſſi eſtant en Flandres, fit Capil Vitelly (3) Colonnel-Général de

(1) Allarçon.

(2) Mus ou Marignan. *Voyez ſon Eloge, Tome V, page* 251 *des* Capitaines Etrangers.

(3) Chiappin Vitelly. *Voyez ſon Eloge, Tome VI, page* 212 *des* Capitaines Etrangers.

toute l'Infanterie : mais ce ne fut que pour un temps; car les soldats Espagnols sont si rogues & si bravasches, que mal volontiers, tant eux que leur Mestre-de-Camp & leurs Capitaines, obéyssent-ils, si-non à gens qu'il leur plaist & de grande qualité & expertise. De sorte que j'ay leu en un Livre Espagnol, que jadis, aux guerres d'Italie, jamais personne n'avoit bien sceu disposer d'eux, ny leur commander absolument ny généralement, que le Marquis de Pescaire, pour la grande amitié qu'ils luy portoient, à cause de sa valeur; encore le tenoient-ils beaucoup obligé à eux. Après luy, déférerent de mesme à Monsieur del Gouast, son cousin. Après que Dom Pedro de Navarre fut pris à Ravenne, le Capitaine Solis leur commanda pour quelques jours : mais d'autant qu'il n'estoit de grande Maison, mais vaillant pourtant & bon & vieux soldat, ils ne luy voulurent plus obéyr; & fallut que le Marquis de la Palude en prist la charge. Si est-il le meilleur pourtant d'avoir un Chef universel & principal pour les Espagnols; pourtant il ne leur en chaut (1) ; car ils sont si bien policez, si obéyssants, & si aguerris, que d'eux-mesmes, jusques aux moindres, ils

(1) principal : pour les Espagnols, pourtant, il ne leur en chaut.

sçavent commander, & aux plus grands obéir, & aussi qu'ils ont leurs Mestres-de-Camp de leurs Terces.

ARTICLE III.

Digression touchant les Mestres-de-Camp Catholiques, entremeslée d'une autre sur le Bonheur et Malheur des Guerriers.

QUANT à nous autres François, je m'en suis cent fois estonné, & beaucoup de Capitaines avec moy, comment le temps passé ils ont pu faire tant de belles guerres sans Colonnels & Mestres-de-Camp; car chaque Capitaine estoit Mestre-de-Camp de leurs gens, fussent qu'ils en eussent peu ou beaucoup. Du depuis, nous en avons eu en France à quantité, mais non pas du regne du Roy François. Sur son déclin, Monsieur de Montluc le fut seul devant Boulogne.

Du temps du Roy Henry, Monsieur de Monltuc l'a esté seul en Piedmont, & puis en sa place le Baron d'Espic, lors qu'il fut esleu du Roy son Lieutenant dans Sienne en Toscane.

Le Capitaine Aisnard l'a esté seul. Mon-

sieur de Montmas seul, fors aux Places assiégées, où l'on commettoit un pour l'importance, ainsi que fit Monsieur de Guyse le Capitaine Fayas dedans Mets, & autres Places de conséquence assiégées, ou qu'on alloit assiéger.

Monsieur de Crofes le fut seul en Corsegue. Aussi méritoit-il de n'avoir point de compagnon; car il sçavoit très-bien sa charge: & fut grand dommage de sa mort, ayant esté décapité à Roüen. Je le vis mourir fort constamment.

Je ne parle pas de la Toscane; car j'en parleray à part sur la fin du Roy Henry (1). Monsieur de Boesle, Gentil-Homme de Périgord, brave & vaillant homme, s'est veu le seul Mestre-de-Camp, tant en la campagne que dans les Villes; car la paix estoit faite, & les Compagnies resserrées aux garnisons. Je n'aurois jamais fait, si je les voulois mettre tous en nombre.

Cet estat est très-beau & honorable; & qui s'en sçait bien acquitter, est gentil compagnon. Aussi le susdit Monsieur de Montmas disoit une fois au Roy Henry, que, quand on se vouloit acquitter dignement de tel estat & de Capitaine de gens de pied, on n'y devoit jamais vivre, ny envieillir, plus

---

(1) *Voyez cela ci-dessus à la fin du Disc. LXI.*

de deux ans. Auſſi ne le garda-t-il gueres; car il y mourut auſſi-toſt. *Noſtre eſtat*, diſoit-il, *eſt tel, que qui ne ſe hazarde, ne fait rien qui vaille; & qui bien hazarde, & fait beaucoup & bien hazardant, auſſi il faut qu'il y meure.* Et par ainſi, que c'eſtoit une grande honte de voir un Capitaine de gens de pied vieux, ayant la barbe blanche, & longuement traiſné cet eſtat. Telle eſtoit l'opinion de ce brave & vaillant Capitaine. Mais pourtant s'en ſont veus beaucoup de bons & vaillants ſoldats, Capitaines & Meſtres-de-Camp, en barbe blanche & cheveux griſons, & qui avoient traiſné toute leur vie la picque.

Je n'en allegue que ce vieux routier & brave advanturier Monſieur de l'Orge (1), qui fit tant de preuves de ſa valeur de ſon temps, & il eſtoit en l'aſge de quatre-vingts ans; & ce vaillant & ſignalé Monſieur de Montluc, qui eſt mort en l'aſge de ſoixante & dix-huict ans; & le bon-homme Monſieur de Jour (*a*), Colonnel des Légionnai-

(1) Lorges.

(*a*) Claude d'Anglure, Seigneur de Jours, *Jurtcius* dans Monſieur de Thou. *Hiſtoire de la Milice Françoiſe*, par le P. Daniel. Il s'étoit fait Huguenot, dit Brantome. Voilà, ſelon ce Pere, la raiſon pourquoi le Roi ne voulut pas l'employer aux premieres Guerres civiles. Voyez cette *Hiſtoire*, T. II, p. 243.

res de Champagne, & commandé aux guerres d'Italie & ailleurs en grande réputation, est mort en l'asge près de quatre-vingts ans, aussi gaillard & dispos qu'en l'asge de quarante ans. Je l'ay veu en l'asge de quatre-vingts ans, s'habiller aussi proprement & gentiment qu'on eust veu jeune Gentil-Homme à la Cour, & tousjours son chapeau & bonnet couvert de plumes très-belles & naïfves: & disoit ce bon-homme, que cela sentoit encore sa vieille guerre, & le vieux temps qu'il estoit advanturier de-là les monts. Il devint de la Religion. Pourtant il voulut servir le Roy aux premieres guerres; mais je sçay bien qui empescha que le Roy ne s'en servist. On n'eust sceu imputer à ces trois grands Capitaines, que, pour estre chargés d'ans, ils n'eussent toute leur vie cherché, recherché, & encouru de grands hazards & périls; mais leur heure n'estoit pas encore venue.

Tant de vieux Capitaines Espagnols ay-je veu si vieux & cassez, comme Pedro de Pax, & Mondragon, Julien Romero, & autres, qui ne se sont espargnez aux hazards non plus que les autres. L'on a beau faire, se précipiter, se présenter devant les harquebusades, canonnades, & les coups: ils ne peuvent mourir, si le sort fatal n'est tombé; & plusieurs vivent en despit d'eux-mesmes.

Le jour que les Rochellois firent cette sortie, quand nos Suisses vindrent en nostre

camp, que tout le monde les estoit allé voir arriver, comme si jamais on n'eust veu Suisse, qui fut la plus sotte curiosité que je vis jamais. Aussi ceux de dedans sceurent bien prendre temps: car ils furent maistres de nos tranchées quasi une heure, & en rapporterent dedans quasi six enseignes, & les planterent sur leurs ramparts à nostre veuë ventillantes, pour nous braver; mais le lendemain, parce que nous parlementions sur la composition, moy y estant allé, je leur remonstray & priay de les en oster, de peur de despiter le Prince, & aigrir les choses qui commençoient à s'adoucir: ils me creurent, & les en osterent.

Je vis là donc deux Capitaines que Monsieur de Strozze tança pour n'avoir pas-là bien fait leur devoir, & failly beaucoup à leur honneur, qui paravant pourtant n'avoient point eu de reproche.

Tous deux firent leurs excuses comme ils purent, car j'y estois présent, & promirent qu'à la premiere occasion, ils répareroient le tout, ou ils mourroient au bout de quatre ou cinq jours.

Il se présenta un petit assaut au bastion de l'Evangile, où tous deux y allerent d'une grande asseurance & résolution d'y mourir, montant aussi-tost en haut, & les vit-on se précipiter dans le retranchement: l'un y receut quatre ou cinq harquebuzades, & n'y

put mourir; l'autre, qui fut le Capitaine Pierre Basque, y mourut. Voilà comment la destinée avoit borné la journée de l'un & de l'autre.

Tant y a, l'on a beau estre brave & vaillant, hazardeux par-tout, & résolu à la mort, si nostre destin, ou nostre Dieu, pour en parler plus saintement, ne nous veulent emporter, le plus souvent, en despit de nous, nous demeurons en la place de vie.

Ce grand Empereur Adrian en sçavoit bien que dire, à qui rien ne manqua pour estre parfait en tout, que le Baptesme & le nom de Chrestien; car estant tourmenté ordinairement d'un flux de sang, demandoit tousjours la mort; & par ce, Clérian, son beau-frere, & Fusque, son nepveu, prétendoient à l'Empire: & les fit tous deux mourir. Mais se riant (1) avant que de mourir, leva les yeux au Ciel, & invoqua les Dieux, & protesta qu'il mouroit injustement, & les pria, que quand Adrian voudroit mourir, il ne pust; ce qui luy advint: car estant tousjours tourmenté de son mal, invoqua plusieurs fois la mort, voire se la voulant donner luy mesme, demandant ores de la poison, & ores une espée; mais personne ne luy vouloit rien donner qui le pust offenser,

(1) ce Clérian.

fors un ſeul eſclave, appellé Maſtor, qui, pour luy obéyr, s'eſſaya de le tuer, mais eſtonné perdit ſa force, & ne le fit que bleſſer ſans le parachever : ſur-quoy, déteſtant ſon malheur, dit qu'il avoit ſouveraine puiſſance ſur tout le monde, & ſur ſoy ne pouvoit rien. Enfin, après pluſieurs maux endurez & cent fois deſiré la mort, il mourut hérétique (1) & hydropique.

Monſieur de Montluc dans ſon Livre allegue pluſieurs vaillants Capitaines, qui n'ont jamais eſté bleſſez; entre autres Monſieur de Lanſac le bon homme. Si j'avois entrepris d'en alléguer, je le ferois, comme nous avons veu Monſieur de Nemours, Jacques de Savoye, lequel, ſi jamais Prince fut vaillant & hazardeux, celuy l'a eſté, & pourtant jamais bleſſé, ayant exercé & fait l'eſtat de Gendarmerie, Cavalerie, & auſſi d'Infanterie; car il s'eſt meſlé de tous les trois eſtats.

Feu Monſieur le Vidaſme de Chartres en a eſté de meſme, s'eſtant employé en toutes ces trois charges, ſans jamais s'y eſtre eſpargné, & meſme au ſiege & à l'aſſaut de Conis, aſſiégé par Monſieur de Briſſac : tous deux Colonnels, qui ont veu & ſenty greſler plus d'harquebuſades ſur eux, que le Ciel ne jette de greſle ſur les champs en Mars,

---

(1) hétique.

lorſque l'hyver veut prendre congé de nous; & n'ont jamais eſté bleſſez, ſi-non lors qu'ils ſont morts.

Noſtre Roy Henry dernier, ſans aller plus loing, ny en battailles, ny aux ſieges de Villes, qu'il a fait, n'a non plus eſté bleſſé, & ne s'y eſpargna non plus que les moindres.

Pour venir aux petits, feu Monſieur de Gouas a eſté auſſi un brave & vaillant ſoldat & Capitaine, qui a eſté de ſon temps fort advantureux. Il ne fut jamais bleſſé, & vint mourir à la Rochelle d'une petite harquebuſade dans la jambe, qui n'eſtoit nullement dangereuſe.

Ceux qui ont connu le Capitaine Mons, qu'on appelloit le borgne Mons, nepveu de ce brave Monſieur de Mons qui mourut à la guerre de Toſcane Lieutenant de Monſieur de Sipierre de ſa Compagnie de Chevaux-légers, ne ſauront dire autrement, qu'il n'ayt eſté l'un des plus hazardeux & determinez ſoldats de la France, & autant cherchant la fumée des harquebuſades, & les alloit tousjours halener deſarmé & en pourpoint. Jamais pourtant aucune n'entra en ſon corps, ny en fut bleſſé. Enfin, ſon heure eſtant venue, à la petite eſcarmouche, faite à la Rochelle, lors que nous eſtions encore aux maſures à la foſſe aux Lyons, que les Courtiſans appelloient ainſi, il fut bleſſé, & moy avec luy, & mourut après dans quatre

jours, ayant esté, & estant encore, par sa valeur, Lieutenant d'une des Colonnelles de Monsieur de Strozze.

Sans Monsieur de Guyse, qui s'y trouva à point, il y eust eu du désordre, & je me trouvay alors avec eux, & puis Monsieur de Strozze y survint.

Je n'aurois jamais fait, si je voulois alléguer quantité d'exemples sur ce subjet. En quoy pourtant faut bien noter, que tous ceux qui meurent à la guerre, ou qui sont blessez, ne sont pas plus vaillants que ceux qui ne le sont point : encore que j'en aye veu de très-braves & fort vaillants, qui ont esté extraordinairement blessez ; mais tel estoit leur malheur, leur mauvaise fortune, & leur cruel, meschant, & desastreux destin.

J'ay veu le Capitaine Sainte-Colombe, vaillant & brave soldadin, & déterminé s'il en fut oncques. On disoit qu'il estoit de cette Maison valeureuse de Sainte-Colombe en Béarn, mais non légitime. Toutesfois, je vous asseure, que, se battant, ne faisoit point de deshonneur aux légitimes ; mais ordinairement il estoit blessé. A la Rochelle, il fut blessé trois fois, & n'avoit pas plustost un coup & guéry, qu'il en avoit un autre. A la reconqueste de Normandie la basse, faite par Monseigneur de Matignon, non encore Mareschal, il y fut blessé deux fois ; pour la troisiesme, il mourut à Saint-Lo : de-sorte

que nous l'appellions, & son corps, une garenne d'harquebusades.

Le vaillant Capitaine la Routte, qui depuis fut tué à la reprise de Marcault dernièrement; dont il estoit Gouverneur, a esté tout de mesme subject aux blessures.

Feu Monsieur de Courbouson, puisné de l'Orges (1), vaillant certes s'il en fut oncques, car de cette race ils sont tous braves & vaillants, aussi-tost qu'il estoit en quelque bonne affaire, aussi-tost estoit-il payé de quelque coup : bien contraire à son frere S. Jean l'Orge, qui, ne devant rien en valeur à tous ses freres, & ne s'espargnant aux hazards non plus qu'eux, se sauva de blessures, jusqu'à ce qu'il fut proditoirement & malheureusement massacré, par la menée du Mareschal de Matignon, qui en fut fort blasmé; car c'estoit un brave & vaillant Gentil Homme. Il avoit esté dédié à l'Eglise par son pere, & portoit encore le nom de l'Abbaye de Saint-Jean-lès-Falaise, qu'il tenoit; mais il estoit meilleur guerrier qu'Abbé.

Le brave Monsieur de Grillon (*a*) a esté aussi couvert d'une infinité de playes, sans

(1) Lorges.

(*a*) Louis de Breton, Seigneur de *Crillon*, Provençal. *Guichenon*, *Hist. Générale de la Maison de Savoie*, Tom. I, p. 775.

avoir encore pu mourir par elles, les ayant toutes gagnées de belle façon.

Bref, je n'aurois jamais fait, si je voulois conter les vaillants malheureux à recevoir les coups. Si ne faut-il pas pourtant inférer pour cela, que tous ceux qui sont blessez aux factions de guerre, soient plus vaillants que les autres. Il faut aussi considérer & adviser de quelle façon l'on va s'exposer au hazard, & recevoir les coups, si c'est de la bonne ou de la mauvaise façon; car il y a tant d'hypocrites de guerre, que c'est pitié.

Ouy, il y en a, comme j'ay veu, & à ce que j'ay ouy dire à de grands Capitaines de guerre, plus qu'en tous estats : car tels sont blessez, que vous ne sçauriez dire dequoy, ny pourquoy, si-non que les coups les vont chercher à une lieuë loing, ou derriere les autres, ou cachez en une tranchée, ou derriere une muraille, ou sans y penser, ou tenans les mains liées; &, s'ils ne peuvent rencontrer les harquebusades, les canonnades les vont chercher à une lieüe loing. Bref, ils sont blessez en plusieurs façons poltronnesques, & font au partir de là resonner & publier leurs blessures dans un camp, dans une Ville, dans une Cour, dans une Province, comme si c'estoient ceux qui eussent tout fait; & Dieu sçait, ils n'auront pas mis la main à l'espée, non plus qu'un Pionnier : & pourtant on les estimera, on les loüera, on les

plaindra à part. Pourtant, de ceux qui les auront veus en besoigne, & recevoir leurs blessures, en sont mocquez; & les tient-on en cervelle, & n'osent braver devant eux, craignant qu'on leur die soudain : *Nous sçavons bien comment vous avez esté blessé;* ou parlant à un autre de luy : *Nous avons veu comment il a esté blessé:* aussi en cachette de ceux qui ne les ont veus, font valoir leurs blessures.

Sur-quoy il me souvient de ce que feu ce brave Monsieur de Guyse me dit un jour, estant à la tranchée de la Rochelle, & luy m'ayant fait cet honneur de m'avoir fait asseoir en terre contre luy & auprès de luy; car il me faisoit cet honneur de m'aymer & de causer avec moy & d'ouyr mes paroles : & en contant des nouvelles qu'il venoit de recevoir de la Cour, & comme on y loüoit plusieurs qui ne le méritoient pas, mais parce qu'ils avoient esté blessez; comme un, lequel, en se retirant de la tranchée, vint à estre blessé à la jouë, & l'harquebusade, petite pourtant, l'alla querir jusques-là dans les rangs, là-où il y avoit pour le moins quatre cents pas. Puis, m'alléguant d'autres que nous sçavions n'avoir esté blessez moins à propos que luy, il me disoit en ryant : *Si faut-il que nous nous fassions un peu blesser, au moins quoy qui soit, pour nous faire estimer comme les autres, & parler de nous.*

Ce n'eſt point noſtre faute, ny de Monſieur de Strozze, ny de moy, ny de vous; car il n'y a hazard que nous ne cherchions, il n'y a factions que nous ne recueillions autant ou plus qu'il y en ayt icy: & pourtant le malheur eſt tel pour nous, que nous ne pouvons recevoir aucuns petits coups heureux, qui nous remarquent & ſignalent. Il faut bien dire que l'honneur nous fuyt. Et quant à moy, je feray dire demain une Meſſe, qui eſt le jour de l'aſſaut, afin que je prie Dieu qu'il m'envoye quelque petite harquebuſade, & que j'en retourne plus glorieux, au moins, puiſque la gloire de la Cour & des Dames conſiſte aux coups receus, & non aux coups donnez. „ Monſieur, luy reſpondis-je, ceux „ qui vous connoiſſent, & qui vous ont veu „ en affaires, & icy, & en tant d'autres lieux, „ publieront tousjours vos valeurs ſans vos „ bleſſures. Vous en avez aſſez eu : conten- „ tez-vous. Dieu vous envoyera ce qu'il „ luy plaira. Cependant, voſtre conſcience „ demeure tousjours nette & hardie, pour „ comparoiſtre devant tout le monde, & „ meſmes devant les Dames que dites ". *Vous dites vray*, dit-il; *& c'eſt ce qui me conſole.* Toutesfois il me diſoit : „ C'eſt un „ grands cas, Monſieur de Bourdeille, (car „ il m'appelloit ainſi tousjours) quoy que „ nous puiſſions faire, nous ne pouvons eſ- „ tre bleſſez, & nous en retournons à la

„ Cour voir le Roy & les Dames, sans rester
„ marquez. Si faut-il, quand nous serons-là,
„ que nous nous accordions & soustenions
„ que si nous voyons quelques-uns de ces
„ galands blessez qui veuillent faire du brave
„ & du fringant, porter, ou un bras en es-
„ charpe, ou un baston en potence pour s'ap-
„ puyer sa jambe, que nous le repoussions
„ & renvoyions bien loing, s'ils n'ont esté
„ blessez à propos; car nous sçavons toutes
„ les véritez. „ Voilà la gentille ambition de ce Prince, qui estoit tant généreux & vaillant, s'il en fut au monde, qu'il concevoit en soy; & puis qu'il desiroit ce petit heur à l'hazard de son rang, la fortune estoit bien peu courtoise, & fort contraire, de le luy refuser.

Je vous asseure qu'à son exemple, moy, son inférieur en tout, j'estois bien touché de mesme ambition, & si ay fait en tout ce siege tout ce que Martin fit à danser. Je l'ay continué depuis le commencement jusques à la fin sans en bouger, qui fut sept mois, sans solde ny paye aucune, si-non à mes despens & mon plaisir, n'abandonnant jamais Monsieur de Strozze le Colonnel, ny jour ny nuit, dormant chez luy & à la tranchée, beuvant & mangeant avec luy, le secondant tousjours costé à costé de luy, & en quelque faction qu'il a esté. Je le dis avec vérité, sans me vanter, & ceux qui y estoient le pour-

roient dire auſſi ; au diable le coup & l'harquebuſade qui me ſoit venu voir ! ſi-non le jour que nous fiſmes la premiere ouverture du foſſé, au mois d'Avril, & que nous y entraſmes dedans, je fus fort bleſſé d'un eſclat de pierre, qui me donna dans la main gauche, qui m'y apporta une telle douleur ſourde, que je m'en ſentis quinze jours, ſans en faire pourtant aucun ſemblant, ny porter bras en eſcharpe; car je me mocquois fort de ceux-là qui le faiſoient mal-à-propos. J'ay eu trois grandes harquebuſades dans mes armes. Voilà comme j'en eſchappay à bon marché.

Monſieur de Strozze en eſchappa de meſme. Bien eſt vray que ce meſme jour que nous eſtions dans le foſſé, il y eut une grande harquebuſade dans ſa cuiraſſe, que je vis & l'ouys donner ; & auſſi-toſt je le pris. *Ah! Monſieur, eſtes-vous bleſſé ?* luy dis-je : & le viſitant, je n'y vis rien que la blancheur de la balle dans ſa cuiraſſe, & qu'il n'avoit point de mal. Une autre fois, le jour du grand aſſaut, ainſi que nous eſtions ſur le haut de la breſche, luy fut tiré une grande harquebuſade dans ſa cuiraſſe, qui le fit tomber du coup : & un ſoldat Provençal, ſon domeſtique, qui s'appelloit Baptiſte, & moy, l'aydaſmes à lever, & l'emporter dans le trou par-où nous eſtions ſortis, là-où nous ne trouvaſmes nul mal ſur luy, ſi-non la blancheur de la balle dans la cuiraſſe, qui ne put

estre faussée. Monsieur de Sourdiac, dit le jeune Chasteauneuf, de Bretagne, brave & vaillant jeune homme qu'il estoit, en sçavoit bien que dire.

Une autre fois, estant derriere deux gabions, Monsieur de Strozze, d'O, & moy, fut tiré une canonnade de la Vache, couleuvrine de la Rochelle appellée ainsi, qui nous tua un Capitaine & trois soldats tout auprès de nous, qui nous couvrirent tous de sang & de chair; & moy estant plus près de tous, j'eus le visage tout couvert de cervelle d'un, & un Reystre (*a*) de velours verd fouré tout gasté, & eux estans assez long de moy. Je me remis soudain dans la chaire, qui estoit de natte de Flandres, où estoit assis Monsieur de Strozze, & pour ce qu'il faisoit froid & qu'il faisoit beau-là s'assoleiller, je m'y plaisois bien, & n'en voulus partir, ny de deux ny de trois prieres que me fit Monsieur de Strozze de m'en oster, & de m'estaller auprès de luy, jusques-là qu'il m'envoya querir par un soldat, y connoissant du danger. Je ne fus plustost hors de-là, qu'un soldat, qui avoit esté Laquais de Monsieur de Guyse, prit ma place, & se mit dans la chaire. Il n'y fut pas plustost assis,

---

(*a*) *Cappa alla Tedesca*, dit Ant. Oudin. Voyez *Beze*, *Hist. Eccles.* T, II, page 248.

que voicy la mesme piece qui tire si justement, qu'elle perce la chaire & tue le pauvre soldat. Cela fust esté pour moy, si ne m'en fusse osté : mais ma fin n'estoit encore si proche.

Au camp de Saint-Disier, le Marquis de Muns (1), commandant à l'Infanterie, & estant un jour dans la tranchée assis dans une chaire, y arrive le Prince d'Orange, à qui soudain il présenta sa chaire pour s'y asseoir, voire l'en priant. Il n'y fut pas plustost assis, que voicy une mousquetade qui le perça, & le tua aussi-tost. Je voudrois fort sçavoir à un grand Philosophe, si ledit Marquis n'eust bougé de là, si le coup l'eust tué ? Possible que non, & n'y fust venu à luy : car ce n'estoit sa destinée.

L'autre jour que la mine joüa, qui se renversa contre nous autres, & nous tua plus de trois cents hommes, j'avois conseillé à Monsieur de Strozze de nous tenir en ce lieu où il fut fait ce grand carnage, afin qu'aussitost la mine joüée, nous fussions plus prests & lestes pour aller à l'assaut : & de fait, Monsieur de Strozze m'avoit cru, & y demeurions, sans Monsieur de Cossains, vail-

---

(1) de Mus ou de Marignan. *Voyez ci-dessus, Tome V, page 251, Discours XXI des* Capitaines Etrangers.

lant ; sage, & brave Capitaine, qui, prévoyant le danger, si la mine tournast encontre nous, comme elle fit, nous en osta ; & m'en leva (1) moy-mesme par le bras, disant que j'estois un fol, & que j'en avois (2) encore tasté de ces fricassées : & nous mena dans le trou du fossé, pour en estre à couvert ; & n'y fusmes pas plustost, que la mine joüa son violent mystere contre les nostres, qui fut la plus grande pitié que je vis jamais, pour voir nos pauvres soldats desmembrez, mutillez, & entrepiez (3), qu'il n'y eut cœur si dur qui n'en pleura, & n'en eut compassion. Bien nous servit l'advis ce coup de Monsieur de Cossains ; car nous fussions esté fricassez de mesme. Toutesfois, c'est à sçavoir qui nous servit plus en cela, ou l'advis de Monsieur de Cossains, ou le destin qui nous osta de là, ne voulant avoir affaire avec nous pour ce coup ?

J'ay veu en ce mesme siege Monsieur de Guyse éviter de pareils hazards, ce fut (4) ou qu'il menast les mains, ou qu'il fust dans la tranchée immobile. J'en ay veu une infinité de tuez ou blessez auprès de luy, d'harquebusades

(1) m'enleva.
(2) je n'avois.
(3) estropiés.
(4) fust-ce.

busades & canonnades, qui venoient essuyer ses costez, ou luy passer auprès du bec sans l'atteindre.

Ensemble ce brave Monsieur de Longueville: encore qu'il eust cette opinion d'estre blessé sans mener les mains, ou que la canonnade ou harquebusade vint à toucher son homme, il ne tenoit cette blessure pour glorieuse, si-non celle qui s'acquéroit en bien combattant.

En quoy le Prince de Condé derniérement mort, le voulant imiter à son opinion, le jour de la mi-Caresme, que cette grande escarmouche fust dressée de ceux de la Rochelle, d'où sortirent près de douze cents hommes, sans ceux qui bordoient la muraille, qui firent pour le moins autant de dommage que les autres. Monsieur de Grillon, brave & vaillant Gentil-Homme s'il en fut oncques, se trouva-là, & y alla pour plaisir; car il n'y avoit nulle charge, & y combattit & y fit si bien que nous le tinsmes long-temps mort. Mondit Sieur le Prince, entre autres loüanges qu'il luy donna, c'est qu'il dit qu'il voudroit avoir donné beaucoup, de pouvoir estre blessé, s'il le pouvoit estre de cette si favorable & heureuse façon; d'autant qu'il estoit allé à l'harquebusade menant les mains, & non l'harquebusade à luy, comme il estoit vray.

Si faut-il pourtant loüer, & les uns, &

les autres, blessez en quelque façon que ce soit, mais l'un est plus à loüer que l'autre. Car enfin, quand nous allons à la guerre, nous y allons comme au marché, ainsi que disoit un bon Capitaine que j'ay connu, là-où nous nous contentons d'avoir & achepter ce que nous trouvons: de mesme, à la guerre, nous y amassons ce que l'on donne & seme; & si nous n'y allons jamais, nous n'aurons rien.

La fortune est bonne en cela pour ceux qui sont grands & de grande qualité. La moindre blessure ou rafflade qu'ils reçoivent, les voilà haut eslevez en gloire pour jamais. Nous autre petits compagnons, nous nous contentons de peu, & tout ce que nous faisons, ce ne sont que petits eschantillons aux prix des grandes pieces des Grands, qui sçavent mieux faire sonner la trompette de leur renommée que nous, qui ne pouvons passer par-tout comme eux à publier nos playes & nostre valeur.

Or, je pense bien que plusieurs personnes qui me liront, diront bien que je suis un grand extravagant en mes discours, & que je suis fort confus. Mais qu'on prenne le cas, que j'en fais comme les cuisiniers, qui font un pot pourry de plusieurs viandes, qui ne laissent pourtant à estre très-bonnes, & bien friandes. De mesme on fera de la confusion de mes propos: & si elle ne plaist aux uns,

possible plaira-t-elle aux autres, en tel ordre qu'ils puissent estre.

Retournons encore un peu à nos Mestres-de-Camp, & puis nous retomberons bien sur les Colonnels. Comme donc j'ay dit cy-devant (1), sur le déclin du Roy François II, & du commencement de Charles IX, ne se trouva en la France qu'un seul Mestre-de-Camp, à cause de la paix, qui resserra les Compagnies dans les Places & garnisons. La guerre civile vint, à laquelle fallut pourvoir, & pour ce fallut dresser une armée soubs la charge du Roy de Navarre, Lieutenant-Général du Roy, Messieurs de Guyse, le Connestable, & le Mareschal de Saint-André, qu'on appelloit les trois derniers par ce nom de Triumvirat. Pour l'Infanterie furent esleus & constituez, de l'invention de Monsieur de Guyse, qui s'entendoit à l'Infanterie aussi-bien qu'homme de France, encore qu'il n'y ayt esté nourry, & l'aymoit fort, ces trois Mestres-de-Camp, à mode des Espagnols : & iceux estoient le Capitaine Sarlabous l'aisné, que j'avois veu Gouverneur de Dambarre (2) en Escosse, n'avoit pas long-temps ; le Capitaine Richelieu l'aisné, qui avoit esté autresfois Lieutenant d'une des Colonnelles

(1) Page 32.
(2) Dumbar.

de Monsieur de Bonnivet en Piedmont, & Gouverneur d'Albe, là-mesme: & le Capitaine Remello; tous trois certes dignes de cette Charge, & tous trois eurent leurs Régiments à part, & soubs eux trois, & leurs Régiments, toute l'Infanterie Françoise fut rangée, à mode de Terces Espagnols.

Il y en avoit qui trouvoient cette pluralité de Mestres-de-Camp un peu estrange. Mais Monsieur de Guyse, qui sçavoit bien mieux que tous eux comme il se falloit gouverner, l'ordonna ainsi. Aussi tous trois susdits firent si bien durant la guerre, qu'ils n'y eurent aucun reproche.

Le Capitaine Charry vint après en nostre camp, mandé de Gascogne par Monsieur de Montluc, avec les Bandes Gasconnes & Espagnoles, & emmena un beau & grand Régiment de Gascons, venant à trois mille hommes, qui fut un bon secours, & propre pour faire lever le siege de Paris, encore qu'il ne nous nuisit trop. Monsieur de Guyse fit de grandes caresses & faveur audit Charry, tant pour sa valeur, que pour ce qu'il l'avoit ainsi suivy à la Cour un peu avant; car je l'y ay veu suivre avec le petit Capitaine Calverat, tous deux ensemble n'ayant chacun que deux chevaux, un valet, & un laquais. Il commença à l'advancer, & luy donner la premiere charge d'attaquer le Fauxbourg d'Orléans, où il s'en acquitta certes très-digne-

ment; car en moins d'un rien, l'emporta. Auſſi eſtoit-il très-digne homme pour l'Infanterie. Monſieur de Monluc le loüe aſſez en ſes Commentaires, ſans que je le loüe davantage.

La paix ſe fit après, & mit-on les Compagnies & garniſons ainſi que l'on adviſa, qui n'y demeurerent gueres; car il fallut aller aſſiéger le Havre, lequel fut emporté certes avec un très-grand heur, &, Dieu mercy, la peſte grande qui s'eſtoit dedans miſe auparavant. On avoit renvoyé Raymolle (1) en Provence, pour y eſtablir la paix, que l'on donna à Monſieur de Biron, qui avoit ce Régiment, pour luy faire eſcorte avec quelque Cavalerie; & ce fut là ſon premier advancement dudit Monſieur de Biron. Il y emmena auſſi en Languedoc ce Régiment du jeune Sarlabous, qu'on luy donna après la paix; car avant il n'avoit qu'une Compagnie, mais parce qu'il avoit eſté eſtroppié devant le Fort de Sainte-Catherine à Roüen, à un bras, d'une harquebuſade, que pourtant un des ſiens luy donna, ce diſoit-on. Je le vis bleſſer eſtant à l'eſcarmouche, & menant ſes gens vaillamment : auſſi c'eſtoit un vaillant & gentil Capitaine, & le fit Meſtre-de-Camp, & ſon Régiment ordonné pour Languedoc.

---

(1) ou Remello, *comme ci-deſſus.*

Ces deux freres Sarlabous ont eu l'estime d'avoir esté deux fort bons Capitaines de gens de pied; mais l'on estimoit plus le jeune. L'aisné fut pourtant Gouverneur du Havre, pour y avoir très-bien hazardé sa vie à la reprise. Il avoit eu une très-grosse querelle auparavant avec le Capitaine Lagot, qui fut tué à la prise de Poictiers, faite par Monsieur de Saint-André.

Ce Lagot estoit un homme fort haut à la main, scabreux, fort brave & vaillant, qui, sçachant que Monsieur de Guyse le vouloit accommoder avec Sarlabous, & estant devant luy, il alla inventer & dire, qu'il avoit receu dudit Sarlabous en Escosse un coup de baston, & pour ce il ne se sçauroit accorder qu'il ne se fust battu contre luy, & luy eust tiré du sang. Monsieur de Sarlabous disoit, juroit, & affirmoit, qu'il ne l'avoit jamais frappé, & autres Capitaines disoient de mesme, qui avoient veu le différend; si-bien que Monsieur de Guyse dit là-dessus: *Il paroist bien que cet homme est brave & vaillant, & a grande envie de se battre, puis qu'il a veu que Sarlabous luy a voulu faire toutes les honnestes satisfactions du monde, & nyoit l'avoir frappé, & que je les voulois accorder & avec son total honneur, il est allé inventer & me persuader qu'il avoit receu ce coup de baston, pour faire du tort à l'accord que beaucoup*

d'autres de ses compagnons n'eussent pas refusé.

On disoit que ledit Lagot le fit autant pour ce subjet, que parce qu'il voyoit ledit Sarlabous pourveu de ce grade, dont il en portoit un despit & une jalousie extresme, le pensant bien mériter aussi-bien que luy : & pour ce, de gayeté de cœur, se vouloit battre contre luy, & en faire vaquer l'estat, comme il le pensoit, & comme aussi il le desdaignoit, & comme aussi il présumoit beaucoup de soy : ainsi qu'il avoit certes raison ; car pour lors, il estoit en réputation d'estre un très-vaillant Capitaine : sa façon & ses effects l'ont monstré. Son jeune frere succéda à luy, lequel eut depuis le Gouvernement de Caen en Normandie, par la faveur de Monsieur de Sipierre, qui aymoit Lagot, son frere. Du depuis, en cette guerre de la Ligue, il fut Gouverneur à Alençon, & fut assiégé & pris par le Roy fort aysément.

Or, le Havre pris, les Anglois chassez encore un coup hors de la France, le Roy & la Reyne sa mere, qui pouvoit tout alors, à cause de la minorité du fils, constituerent un Régiment de gens de pied François, pour la garde de Sa Majesté : & ce fut lors la premiere institution, composée de dix Enseignes de la garde du Roy, desquelles Monsieur de Charry en fut lors le Mestre-de-Camp, duquel estat il estoit très-digne ; mais il s'y

perdit tellement de gloire, qu'il se mit à desdaigner Monsieur d'Andelot, qui estoit lors Colonnel, & par la paix avoit esté remis en ses estats, les uns disent de luy mesme. Si est-ce, que, quant à moy, jamais je ne vis un plus honneste & gracieux homme de guerre, que celuy-là. Toutesfois, pour très-sage qu'il estoit, & advancé sur l'asge, & un peu mal-adroit d'un bras à demy estroppié, il bravoit & parloit un peu trop haut, jusques à mespriser beaucoup d'obéyssances qu'il devoit à son Colonnel: dont mal luy en prit; car Monsieur d'Andelot, qui estoit brave & vaillant, & haut à la main, autant ou plus que l'autre l'eust sceu estre, le bravoit aussi, jusques à un trait qu'il luy fit un jour. Car ainsi qu'il descendoit de l'escalier du Louvre, & Charry le montoit, Monsieur d'Andelot le tasta soubs son manteau, en luy disant : *Vous estes armé*; mais il ne le trouva tel, ce dit-on. Charry, le prenant à injure, s'en plaignit au Roy, & en fit dans la salle un grand esclandre & rumeur, comme je vis; & disoit que ce n'estoit à luy à le visiter, & mesme qu'il pouvoit entrer au logis du Roy, & y estre armé & desarmé comme il luy plairoit, puis qu'il estoit le Chef de ses Gardes : & de fait, il le fit trouver fort mauvais au Roy & à la Reyne, qui en firent petite réprimande à Monsieur d'Andelot, & luy eussent fait plus

grande & sentir, n'eust esté le grand rang qu'il tenoit, & que lors on craignoit fort mescontenter les Huguenots.

Toutesfois, Charry bravoit tousjours, & s'y perdoit ; & moy-mesme luy dis ; mais pour le seur, on luy laissoit faire. Ce qui fut cause de sa mort. Car Monsieur d'Andelot n'en pouvant plus supporter, Chastelier, pourtant Gentil-Homme de Poictou fort honneste & brave, qui suivoit Monsieur l'Admiral & estoit fort aymé de luy & de Monsieur d'Andelot, prit l'occasion de tuer ledit Charry, sur le subjet que quelques années auparavant ledit Charry avoit tué au siege de la Mirande en appel son frere aisné ; luy disoit mal-à-propos, & pour avoir donné le coup au lieu assigné avant, sans attendre à se rendre là, il avoit gagné le devant : toutesfois, Monsieur de Sansac, qui estoit lors Lieutenant du Roy en cette Place, asseuroit qu'il avoit esté tué fort bien, & sans supercherie. Tant y a que ledit Chastelier la luy garda tousjours, jusqu'alors qu'un matin ainsi que ledit Charry partoit de son logis des trois Chandeliers, en la rue de la Huchette, accompagné du Capitaine la Tourette & d'un autre, & passant sur le pont Saint-Michel, Chastelier, sortant de chez un armurier, accompagné de ce brave Mouvant & d'un gentil soldat, qu'on appelloit Constantin, & autres, assaillit furieusement ledit Char-

ry, & luy donna un grand coup d'espée dans le corps, & la luy tortilla par deux fois dedans, afin de faire la playe plus grande; & par ainsi, tomba mort par terre avec la Tourette, que Mouvant & Constantin tuerent, ce dit-on : & puis tous se retirant froidement & résolument par le Quay des Augustins, & de-là au Fauxbourg Saint-Germain, où trouverent de bons chevaux, se sauverent, & oncques depuis ne furent veus dans Paris.

Il ne faut point demander si la Cour fut esmeue de ce meurtre, & principalement la Reyne, laquelle se promenoit pour lors dans la salle haute du Louvre, avec Monsieur l'Admiral, & autres du Conseil : & l'advertissement luy ayant esté donné, la Reyne se tourna soudain vers Monsieur d'Andelot, qui estoit là près, qui luy dit qu'il l'avoit fait faire, à ce qu'on disoit, & qu'un soldat, qui estoit à luy & à ses gages, qui s'appelloit Constantin, avoit aydé à faire le coup. Soudain Monsieur l'Admiral, & Monsieur d'Andelot, firent bonne mine : car de leur naturel, ils estoient si posez, que mal-aysément se mouvoient-ils : & à leurs visages, jamais une subite ou changeante contenance les eust accusez. Monsieur d'Andelot, ayant le tout, fit pourtant un peu la mine d'estre esmeu, & dit : *Madame, Constantin estoit à cette heure icy, & est entré dans la salle avec moy.* Et fit semblant de le chercher & l'appeller

luy-mesme, & quelques Archers avec luy, par le commandement de la Reyne; mais on ne le trouva point. Je vis tout cela.

Ce Constantin avoit la réputation d'estre un des plus gentils soldats des Bandes: & lors que Monsieur de Guyse mena la Reyne niepce à son embarquement de Calais, le soir premier qu'elle vid entrer la garde dans la Place, il le reconnut, & en fit cas; & ainsi que les soldats tiroient pour salve à la tour de l'Horloge, il dressoit tousjours sa parole à Constantin par sus les autres, en luy disant: *Tire encore, Constantin, tire encore, pour l'amour de moy*; ce que l'autre n'avoit garde de faillir, se voyant ainsi caressé d'un si grand: & tiroit d'une si bonne façon, & estoit très-juste Harquebusier. J'y estois, & vis tout cela. Et aux guerres civiles, ledit Constantin se mit à suivre Monsieur d'Andelot.

Le Roy & la Reyne, & la pluspart de la Cour, ne doutoient nullement que Monsieur d'Andelot n'eust suscité & persuadé le coup, dont plusieurs l'en excusoient, & pour ne pouvoir estre patient des bravades & insolences dudit Charry; car il disoit haut, qu'il n'obéyroit jamais à Monsieur d'Andelot: & de fait, il y en avoit eu de grandes disputes au Conseil devant la Reyne, qui disoit que c'estoit une garde extraordinaire de sa charge & de son estat, que le Roy avoit dressée pour sa personne; & que par conséquent,

elle ne luy estoit juste (1), & nul n'y pouvoit commander, si-non le Roy, qui l'entendoit ainsi.

Toutesfois cette cause demeura indécise, qui estoit débattable d'un costé & d'autre. J'estois alors à la Cour, & vis toutes ces choses. J'en puis parler comme sçavant, & dire que la Reyne, aussi-tost qu'elle sceut les nouvelles du meurtre, envoya querir Monsieur de Strozze, qui estoit en la chambre du Roy, & sur le champ luy bailla la Charge dudit Charry vacante, & luy commanda sur l'heure d'aller trouver ses trouppes, qui estoient à trois lieuës de Paris, pour y commander; ce qu'il ne faillit. Et ne fut autre chose de ce meurtre, si-non force cryeries, mutineries & paroles, des Capitaines de cette garde, qui ne firent jamais peur à Monsieur d'Andelot, en ayant bien veu d'autres; & aussi que rien ne se put vérifier ny trouver (2), tant la partie avoit esté bien conduite, & avoit bien réussi: car tous les conjurateurs se sauverent à grande erre très-bien, & nul ne put estre attrappé, & n'en sentit-on rien que le vent.

Dieu & la fortune voulurent, qu'au bout de quatre ou cinq ans, ledit Chastelier fust

---

(1) sujette, *peut-être*.
(2) prouver.

pris à la battaille de Jarnac, & tué de sang froid, luy faisant payer sa vieille debte.

Aucuns blasmoient Chastelier dequoy il avoit tant demeuré à venger cette mort, veu qu'ils s'estoient trouvez en Toscane assez souvent, & mangeant à la table de Monsieur de Soubize, lors Général; mais en table de Général, amis & ennemis se peuvent asseoir en seureté; & aussi que les vengeances s'allongent & s'accourcissent à mode d'estrivieres comme l'ont veut, & s'en prend l'humeur aux vengeurs. Aucuns pourtant en soupçonnoient Monsieur d'Andelot, puis que le Chastelier s'estoit-là lors advisé de se venger; car possible n'y songeoit-il pas sans luy.

Plusieurs disoient que Monsieur de Charry ne se fust jamais fait tort de reconnoistre Monsieur d'Andelot; car de plus grands que luy l'avoient bien reconnu, tesmoings Monsieur de Grammont, Monsieur de Pardaillan, aux prises de Calais, Guynes, & ailleurs, fort grands Seigneurs & Gentils-Hommes de bonne Maison, qui avoient eu charge soubs luy.

Toutesfois, Monsieur de Strozze, encore qu'il fust fort affectionné à Monsieur l'Admiral & d'Andelot, ne le reconnut jamais pour estre commandé de luy, si-non du Roy, qui le vouloit ainsi. Bien est vray, que jamais il ne portoit tiltre de Colonnel; & luy-mesme, quand il parloit aux Espagnols, il se disoit Mestre-de-Camp de la Garde du Roy,

& n'en voulut jamais porter autre : & si j'ay veu au voyage de Bayonne, qu'aucuns (1) Espagnols, qui le vouloient applaudir & gratifier, il leur disoit, qu'il n'estoit que *Maistro di Campo de la Gardia del Rey* (2); en quoy il s'est monstré très-sage.

Lors qu'il eut cette Charge vacante dudit Charry, il en estoit un des Capitaines avec Cossains; Sarrion, Gouas, le jeune & vieux Cabannes, Yromberry, Neuillan, & Forcez. Et ne fallut rien changer, si-non que sa Compagnie fut au premier rang, & celle de Charry, qui estoit premiere, fut la derniere qui fut donnée au Capitaine la Motte, qui estoit Lieutenant dudit Charry, qui la méritoit bien; car c'estoit un très-brave & vaillant Capitaine : mais il ne la garda gueres; car il mourut de peste à Lyon au grand voyage du Roy, & Cadillan, qui estoit son Lieutenant, eut la Compagnie.

Je croy que, dans le Droit Canon, il ne se trouvera pas tant d'extravagances, comme il s'en trouvera icy; mais c'est tout un : tout est de mise pour moy.

Monsieur de Strozze donc, fait Mestre-de-Camp Général de la Garde du Roy, servit très-bien son maistre tout le long du voya-

(1) qu'à aucuns.
(2) C.-à-d. *Mestre-de-Camp de la Garde du Roi.*

ge que fit Sa Majesté, & en tournant en son Royaume, qui dura deux ans : & après, pour l'amour des troubles survenus en Flandres, & qu'on voyoit quelques apparences d'une paix assez perdurable en France, le Roy ne voulut plus de Garde, & les renvoya aux garnisons anciennes de Picardie ; à quoy poussoient fort les Huguenots, disant, qu'il n'estoit bien-séant au Roy d'avoir tant de Gardes, & que c'estoit une despense superflue, & mesme au corps (1) de son Royaume ; & que la principale garde du Roy estoit le cœur de ses subjects, comme je leur ay veu dire souvent. Tant y a qu'ils cryerent tant, qu'ils furent crus ce coup par leur importunité. Et disoit-on à la Cour, que l'encloüeure n'estoit pas là, mais parce qu'ils vouloient joüer leur jeu plus seurement qu'ils ne joüerent après à Meaux pour la Saint-Michel ; que, sans les Suisses, qui auparavant estoient envoyez querir pour faire teste au Duc d'Albe, passant vers Flandres, la bécasse estoit bridée. Le Roy, pourtant, ne fut tout ce jour sans repentir d'avoir laissé lesdites Gardes, & non sans les souhaiter cent fois, pour lesquelles querir aussi-tost Monsieur de Strozze fut despesché, qui les emmena fort heureusement, ainsi que j'ay dit ailleurs.

---

(1) ou cœur.

Voilà doncques la guerre reprise plus que jamais; & pour ce que Monsieur d'Andelot estoit de l'autre costé, Monsieur de Strozze tint sa place, & fut fait par le Roy Colonnel, & changé de nom de Mestre-de-Camp de ses Capitaines. L'un fut Cossains, du Régiment de la Garet, Sarrion, & l'aisné Gouas. Monsieur de la Nouë en son Livre les nomme Colonnels; dont je m'esbahis: car ils ne furent honorez jamais de ce tiltre, non sans mescontentement d'autres Capitaines plus vieux, comme Porcez & autres: mais ainsi pleut au Roy, & fallut passer par-là, qui pourtant se mirent à obéyr tous à Cossains. Les autres Mestres-de-Camp eurent des Compagnies nouvelles, dont pour ma part j'eus commission du Roy d'en lever deux; mais je n'en levay qu'une, m'en sentant assez chargé, à l'imitation de Monsieur de Bayard, que j'ay dit cy-devant, & dont nous fusmes cinq ou six qui eusmes mesme commission de deux. Mais aucuns en mirent deux aux champs, comme le Comte de Maulevrier, le Marquis de Canillac, & Saint-Géran, frere de Monsieur de la Guyche. D'autres n'en firent qu'une, comme Besigny, dit le jeune Mausay, le jeune Montluc, dit Fabian, & moy: & ainsi fusmes despartis par le Régiment selon la volonté du Colonnel, lequel voulut que je fusse avec Monsieur de Sarrion, parce qu'il commandoit à une de ses Colonnelles, & me

vouloit faire cette honneur que je fusse auprès de cette Colonnelle.

Monsieur de Brissac, autre Colonnel, mais du Piedmont, eut aussi, comme Monsieur de Strozze, les trois Mestres-de-Camp, qui furent Monsieur de Muns, vieux Mestre-de-Camp du Piedmont, le gros la Berthe, & Aunous; tous trois certes braves hommes, dignes de leurs Charges: & l'ont tousjours bien monstré en leurs factions; & mesme Aunous, qui, ayant succédé à Monsieur de Montmot, fit très-bien quand il s'alla jetter dans Poictiers assiégé.

Ce Monsieur de Muns fut celuy qui fut donné pour garde en Provence à Monsieur le Chancelier de l'Hospital, qui craignoit de la populace & autres, qui cryoient fort contre luy, & l'accusoient de plusieurs Edicts en faveur des Huguenots, dont ils le menaçoient; & ne s'en sentant asseuré, demanda une garde au Roy, qui luy donna trois bons Capitaines de la Cour, qui ne bougeoient d'auprès de luy la pluspart du temps, tous trois de diverses Religions, dont la Cour en ryoit quelquefois. L'un estoit Huguenot, qui estoit Monsieur de Grillé, depuis Séneschal de Beaucaire, brave & vaillant Capitaine, & des vieux du Piedmont & de la France, qui fut pris dedans Teroüanne, & depuis fit tant la guerre en Provence contre les Huguenots aux premiers Troubles, & deffit les trouppes de

Monsieur de Suze en la plaine de Saint-Gilles, & estoit fort mon amy. Le second estoit Monsieur de Muns, qui estoit fort bon Papiste, & fort honneste homme, & très-bon & sage Capitaine. Et le tiers estoit Monsieur de Bellegarde, qui tenoit le *medium*, & disoit-on encore qu'il passoit plus avant, depuis Mareschal de France. Par ainsi, la garde de mondit Sieur de l'Hospital estoit composée & devoit estre bien gardé, sans avoir peur de toutes les sortes de Religions.

Or, cette seconde guerre se passa par le siege de Paris de plusieurs escarmouches là-devant, & puis la battaille de Saint-Denis, après le voyage de Lorraine, & autres exploits de guerre, sur laquelle on fit la paix de Chartres. L'on envoya les trouppes aux garnisons : mais d'autant que les Régiments estoient accreus, & les Compagnies, on renvoya le tout en Picardie, en Champagne, Bourgogne, Normandie, & ailleurs.

Cette paix ne dura pas six mois, qu'on appelloit la petite Paix, d'autres la courte, que la tierce guerre s'accommença qui apporta & engendra force beaux combats & grandes factions, comme les deux signalées battailles de Jarnac & Montcontour, le siege de Saint-Jean, de Poictiers, Mucidant, Nyort, & d'autres.

Au bout de deux ans, la paix se renouvella & se refit à Angers, qu'on appelloit la

Paix boiſteuſe & mal aſſiſe : parce qu'elle avoit eſté commencée par Monſieur de Malaſſiſe, dit Monſieur de Roiſſy, Maiſtre des Requeſtes, grand perſonnage & digne de ſa Charge ; & par Monſieur de Biron, qui eſtoit boiſteux. Toutes les Compagnies encore ſe reſſerrent aux garniſons.

Mais voicy le maſſacre venu de la Saint-Barthelemy. Il fallut aſſiéger la Rochelle, où tous les Régiments furent mandez pour venir, tous obéyſſants à Monſieur de Strozze, Colonnel-Général ; car Monſieur de Briſſac eſtoit mort, & ne parloit-on plus de ſes trouppes, ſi-non de celles qui eſtoient en Piedmont, deſquelles la Riviere-Puytaillé l'aiſné eſtoit Meſtre-de-Camp, & puis Antefort, ſoubs Monſieur de Briſſac fort jeune enfant, mais pourtant ſucceſſeur de ſon frere en l'eſtat de Colonnel de Piedmont.

A ce ſiege de la Rochelle ſe trouverent trois vieux Régiments, qui eſtoient celuy de Coſſains des Gardes, de Gouas & de Monſieur du Gua, qui avoit eu la place de Guarrieres, qui avoit eu celuy-là de la Berthe, mort. Il y en eut d'autres nouveaux, comme celuy de Fouillou, nepveu du Lieutenant de Poictou, qui mourut des premiers, de Landreau, de Pavillac, de Boisjourdan, & autres. Ce ſiege malheureux emporta Coſſains, Gouas, & Pavillac. Monſieur du Gua fut bleſſé à la mort en allant vaillamment

à l'assaut du bastion de l'Evangile, & n'y mourut.

La composition de la Ville faite, & la paix arrestée, chacun se retira à la coustume aux garnisons, mais non en si grandes troupes : car il y eut de très-grandes casseries : mesme le Roy cassa ses Gardes, & n'en voulut plus avoir auprès de soy. Mais la guerre du Mardy gras estant venue, qu'on appelloit ainsi, & beaucoup d'entreprises secrettes & mauvaises contre sa personne descouvertes, il bailla commission nouvelle au Capitaine Lussan, aujourd'huy Gouverneur de Blaye, très brave, vaillant, & fort sage, & au Capitaine Forian, que j'avois veu autrefois Lieutenant de Monsieur de la Tour, un fort homme-de-bien, & brave Seigneur, frere du Mareschal de Rets, pour dresser chacun une Compagnie nouvelle, & les prit pour sa garde, les tenant pour très-fideles, & s'en servit jusques à la mort très-fidélement.

Le Roy mort, Monsieur du Gua (*a*), qui estoit fort aymé du Roy nouveau son maistre, & qui avoit sur tout estat aspiré à celuy de Mestre-de-Camp de la Garde du Roy, ou, pour mieux dire à la mode des Espa-

(*a*) Louis Berenger, Sieur du Guast. Son épitaphe en Vers se voit pag. 653 des *Œuvres de Des-Portes*. Il fut tué le premier de Novembre 1575.

gnols, Capitaine-Général de la Garde du Roy, ainsi que je l'appellois en Espagnol fort souvent, & tel parler & tel nom luy plaisoit venant de moy, car il m'aymoit fort, remit sus ce Régiment, & le fit aussi beau que jamais. Il avoit esté composé de bons & braves Capitaines, comme du Massez, Lieutenant de la Colonnelle, aujourd'huy Gouverneur d'Angoulmois & Xainctonge, de Poncenat, Lieutenant dudit Sieur du Gua, brave soldat & Capitaine & Mestre-de-Camp, qui fut tué au siege de Broüage, & eut sa Compagnie de Lussan, aujourd'huy Gouverneur de Blaye; de la Hilliere, Gouverneur de Saint-Denis aujourd'huy, & depuis de Calais; de Sarillac, Gouverneur de Paris pour la Ligue, aujourd'huy Gouverneur du Prince de Condé; de Bussec, qui mourut Mestre-de-Camp au combat de Monsieur de Strozze, de regret, craignant d'avoir quelque reproche d'avoir mal fait; de Laval, qui avoit esté Mestre-de-Camp de douze Enseignes en Languedoc, & qui l'estoit encore; & autres Capitaines, tous certes bons, & capables pour leurs Charges.

En quoy je diray en passant, que telle Charge de Capitaine en ces Gardes estoit si honorable à celuy qui l'avoit, que, venant à commander à une autre plus grande, ne vouloit pourtant jamais s'en demettre; comme ledit Capitaine Laval, que je viens de

dire, lequel estoit bien content de se dire Capitaine de cette Garde, & d'ailleurs estre Mestre-de-Camp d'autres Compagnies en Languedoc. Le Buse (*a*) eut un Régiment au voyage de Monsieur de Strozze vers Portugal, & ne quitta jamais pourtant sa premiere place de Capitaine de la Garde. Monsieur Bonnouvrier, brave, vaillant, & déterminé Capitaine, s'est veu commander à toute l'Infanterie Françoise de Monsieur d'Espernon en Provence; & pourtant n'avoit quitté sa Compagnie des Gardes du Roy. Sarret en fit de mesme, quand il accompagna Monsieur du Mayne en Guyenne, estant Mestre-de-Camp avant eux. Le jeune Gouas, qui fut massacré en Béarn, estant Mestre-de-Camp là, mourut aussi Capitaine de la Garde du Roy. Voyez donc, s'il vous plaist, comme beaucoup de petites charges, que l'on pense, parangonnent aux grandes; car l'honneur n'est pas petit que de garder le corps de son Roy. Nos François, & autres Nations, en ont fait grand cas, ainsi que le firent jadis les Romains de leurs Bandes Prétoriennes, qui prirent tel pied & authorité, qu'ils vindrent à eslire les Empereurs; & les Janis-

(*a*) *Le Buse*, & ci-dessus de *Bussec*. Lisez *de Bus*, *Bussius*, & voyez M. de Thou, Tom. V, p. 545.

faires, qui font pour la garde du Grand-Seigneur, qui fe font craindre par tout ce Pays.

Or, ce Monfieur du Gua ne garda pas plus haut d'un an & quelques mois cette Charge; car il vint à eftre tué dans fon lict, eftant malade. Hélas! fi je le puis dire fans larmes aux yeux, un mien grand amy tua un mien autre grand amy. L'on en accufa le Baron de Vitaux, qui eftoit mon grand amy & frere d'alliance, à qui je difois fouvent: *Ah! mon frere & grand amy, vous avez tué un autre mien grand amy. Pleuft à Dieu que vous ne l'euffiez jamais fait! Je vous aymerois davantage.* Il me le nyoit tousjours; mais il y avoit grande apparence qu'il l'euft fait; car il eftoit eftimé en France tel qu'il n'y avoit homme fi réfolu pour faire le coup que celuy-là.

Je ne fçay comment je dois appeller ce coup, ou réfolution, ou miracle de Mars, ou fortune; d'autant qu'ordinairement Monfieur du Gua eftoit très-bien accompagné: mefme que la pluspart du temps, il faifoit faire garde à fon logis de dix ou douze foldats; & après avoir pofé garde au logis du Roy, en falloit aller faire de mefme & autant au fien. Mais le malheur fut que ce foir il n'y en avoit point; car il avoit changé de logis: ne quittant pas le fien pourtant, où eftoit fon train; mais, pour mieux faire la diete, il s'eftoit

séquestré & passé : & aussi que luy, se doutant tousjours dudit Baron, il se fioit à un homme, qui guettoit & espioit le dit Baron où il estoit : car deux mois avant, il estoit party de la Cour. Cet homme le trahit. Aussi le sçeut-il bien dire aux abois de la mort : *Ah! Barbe-grise, tu m'as trahy!*

Le Baron donc entra le soir avec trois de ses lyons, (ainsi appelloit on ses confidents, qui luy assistoient en ses résolutions & entreprises meurtrieres,) mettant l'espée au poing dès la porte, courut au lict. Monsieur du Gua, l'appercevant, saute en la ruelle, prit un espieu, mais ne le pouvant retourner ny s'en ayder aysément, comme en belle place, le Baron, avec une courte espée, qu'il portoit tousjours telle quelle, le blessa tellement avec ses lyons, qu'il ne put gueres plus parler, & mourut. Ayant fait son coup, il sortit résolu, sans trouver empeschement, & se sauva de la Ville si diligemment, qu'on s'en douta s'il l'avoit fait, & encore aucuns s'en doutent. J'en parle ailleurs.

Voilà la mort du brave Gua, qui n'avoit gueres de pareils en toutes sortes de vertus, de valeurs & perfections, ayant les Armes & les Lettres si communes ensemble avec luy, que toutes deux à l'envy le rendoient admirable. Au reste, c'estoit le plus splendide, le plus magnifique, & le plus libéral qu'on eust sceu voir. La faveur qu'il avoit

du

du Roy, luy estoit bien deue ; car c'estoit par ses vertus, & n'en abusoit point, & estant compagnon avec les compagnons. Je l'ay veu faire des remonstrances au Roy, lors qu'il luy voyoit faire quelque chose de travers, ou qu'il l'oyoit dire de luy : mais c'estoit secrettement ; car ainsi faut parler en telles choses aux Roys. Aussi le Roy le trouvoit bon, & s'en corrigeoit ; si-bien que l'on disoit, que, tant que du Gua a vescu, le Roy, sa Cour & son Royaume s'en trouvoient bien.

On dit que le Roy le regretta fort ; mais pourtant, après l'avoir loüé, il dit qu'il estoit insatiable de biens, & qu'il ne le pouvoit saouler. Je vous laisse à penser ce qu'il a pu dire des autres Favoris, qui sont survenus après, puisque, lorsqu'il est mort, n'avoit que douze mille livres de rente en l'Eglise, encore dissipées & telles quelles. D'argent, il ne s'en trouva dans ses coffres, ny un sol à l'intérest : si-bien que Monsieur du Gua, son frere aisné, qui estoit un très-honneste & brave Gentil-Homme, & qui avoit commandé autrefois aux vieilles guerres du Piedmont, ne s'en enrichit gueres, ainsi que j'en puis tesmoigner pour l'avoir veu à l'œil, & qu'il me dit ; car ce généreux homme despensoit tout pour la gloire & service de son maistre. S'il ne fust mort, il fust esté Mareschal de France par le premier va-

quant, & ne fust pas esté des pires du troupeau.

Hélas! s'il m'eust voulu croire, il ne fust point esté tué, ny mort ainsi : car je le voulois mettre d'accord avec le Baron; non qu'ils eussent autre différend ensemble, si-non que lors qu'il eut tué Millaud d'Allegere (1), Monsieur du Gua, qui l'aymoit fort, s'en formalisa, comme si ce fust esté son frere & comme quasi partie. Et moy, plusieurs fois luy remonstrant & priant de laisser couler cela, & accepter l'amitié dudit Baron, dont je l'en priois & l'asseurois de la recherche, il me respondoit : *Je n'ayme pas mes amys vivants seulement, mais morts encore.*

Trois mois avant qu'il fut tué, estant dedans la Cour du Louvre, un jour il me monstra son espée, & me la donnant : *Advise, Branthome*, ce me dit-il, *si cette espée est bonne. Je l'ay prise aujourd'huy exprès, pour chastier ces braves qui me font la mine. Par-Dieu, s'ils m'appellent à l'Isle du Palais, je la leur feray sentir, & les estrilleray bien, tout estroppié que je suis.* Moy ayant manié cette espée à gardes dorées, je la trouvois fort belle & bonne, mais pourtant fort foible, & par trop légere : mais il la luy falloit telle, à cause de la foiblesse de son bras.

(1) Alegre.

Le Baron entendit ces mots, qui dit à quelqu'un qui me le redit : *Je ne ſuis pas ſi fol de le faire appeller; car je ſçay bien ce que vaut l'aulne d'appeller un tel, qui a telles charges de la Garde du Roy, & Favory de ſon maiſtre. Je m'en garderay bien : il me combattroit bien à belles harquebuſades, qu'il me feroit tirer par ſes ſoldats. Cependant, je la luy garde bonne.* Puis il s'en alla; & au bout de quatre jours, on ne le vit plus dans Paris, ſi non lors qu'il vint faire le coup, qui attriſta pluſieurs perſonnes de la Cour; car il eſtoit aymé de la plus grand part.

Il en resjouyt bien aucuns, & meſmes quelques Dames, & principalement une Grande (1). Mais qu'elle mette la main ſur la conſcience, elle n'advoüera jamais qu'elle l'ayt trouvé ſi arrogant, & ſi inſolent, & ſi mal officieux à l'endroit de Sa Majeſté, comme elle en a trouvé d'autres depuis : & luy m'a dit, qu'il l'honoroit comme elle méritoit, & comme il luy eſtoit tenu de ſon devoir, & qu'il ne mourroit jamais qu'il ne luy euſt oſté la mauvaiſe opinion de luy, & ne luy euſt fait ſervice ſignalé. Je croy

---

(1) La Reine de Navarre, ſans doute, comme le mot de *Sa Majeſté*, employé ci-deſſous le prouve.

qu'il l'eust fait; car son ambition estoit telle ce m'a-t il juré souvent; & me prioit de luy dire, & estre médiateur de son accord : mais la playe de l'injure estoit trop fraische, & falloit encore attendre que le temps, médecin des offenses, l'eust consolidée.

Messieurs de Montmorency le hayssoient fort, dont il estoit poussé par son maistre & autres subjets, que je ne diray point : & mesme le jour que les Députez d'Angleterre, estant venus à Paris pour le mariage de Monsieur en l'hostel du Perron, Monsieur de Meru & luy se prirent de propos, tellement qu'ils furent près de se bien battre. Et pourtant Monsieur du Gua ne s'estonna, encore qu'il ne fust pas le plus fort : car tous ceux de la Maison de Monsieur estoient pour Monsieur de Meru bandez contre luy; fors le vaillant Monsieur de Souvray, aujourd'huy Gouverneur de Monsieur le Dauphin & de Touraine, qui fit là un trait de galant homme, qui, aymant Monsieur du Gua, & se tournant vers luy, prit son party : en quoy Monsieur luy voulut tel mal, que Monsieur de Souvray le quittant ne le suivit jamais plus : puis, après luy avoir dit & prié, ne trouverent mauvais s'il avoit fait pour son amy, & perdroit tout respect & tous devoirs. Là se trouva aussi la Corniere, qui estoit Lieutenant de Monsieur de Bouillon, avec Gardes & Suisses du Roy,

qui estoit fort son amy, & qui sçavoit Monsieur de Bouillon l'aymer uniquement, qui luy servit bien. Aussi la rumeur y fut haute; & l'esclandre grand. Monsieur du Gua se retira vaillamment & en Rondelier, comme on dit; car on ne luy eust sceu desrober qu'il ne fust vaillant.

La premiere fois que je le connus, ce fut à nostre voyage de Malthe, qu'il se mit à suivre Monsieur de Brissac, & eut une querelle contre un des mauvais garçons qui fust à nos trouppes, qui estoit le Roux Anguervuagues, qui fut tué aux tierces guerres à Consoulen (1) en une rencontre contre le Puividaux. Monsieur du Gua l'envoya appeller à la poste de Castille; que, sans le vent que sentit Monsieur de Brissac, se fussent bien estrillez. Ce n'estoit pas signe de coüardise de s'attaquer à un tel vaillant, & mesme pour chose de peu qu'ils avoient différend, si bien qu'il y avoit plus de la bravade & générosité que de grands subjets.

On me pourra dire que je m'affectionne aux loüanges de ce personnage. Ouy, je ne me peux despetrer de ce subjet; car il estoit fort mon amy, duquel j'asseure bien n'avoir dit chose qui ne soit vray, & que je n'aye tout veu. Si faut-il se taire enfin : c'est assez dit.

(1) Consoulens.

Monsieur du Gua mort, il y eut force brigueurs & contendants à cette charge honorable; entre autres Lavardin, qui la pensoit mériter pour avoir esté Mestre-de-Camp de quatre Compagnies nouvelles, à la conqueste de la basse-Normandie, & y avoit esté blessé à la mort. Mais le Roy, qui estoit sage, prévoyant combien cela luy importoit de commettre cet estat de la seureté de son corps à un qui despendoit plus de la dévotion d'autruy que de la sienne, ainsi comme il ne le céloit pas, car il estoit de la nourriture & faction du Roy de Navarre, ne la luy voulut point donner; dont il s'en despita, & depuis oncques ne servit le Roy. L'estat doncques à luy desnyé, & à autres concurrents, fut donné à Beauvais-Nangy, que le Roy aymoit fort, & se fioit en luy, & lequel servit très-bien & fidélement, & mesme au siege de la Fere & autres. Mais Monsieur d'Espernon venant à estre Colonnel, & Beauvais cryant tout haut qu'il ne luy obéyroit jamais, & qu'il s'estimoit autant que luy, fut défavorisé de son Roy; car il faut faire ce que le maistre veut, ou du tout quitter, & fut demis de sa Charge; & transférée & donnée à Monsieur de Grillon, brave & vaillant s'il en fut oncques; & le Roy ne l'eust sceu donner à homme qui l'eust pu mieux débattre, garder, & opiniastrer contre le possesseur demis, voire contre tout autre, qu'à

celuy-là. Auſſi luy a-t-il demeuré paiſible jouyſſant & très-digne de cette Charge. Par la voye de tout le monde, ſi je voulois (1) monſtrer tous les Meſtres-de-Camp que j'ay veus, & raconter les vaillances, je n'aurois jamais fait.

Pour cette conqueſte de la baſſe-Normandie, furent faits Meſtres-de Camp trois enſemble d'une volée, Meſſieurs de Buſſy, de Luſſé, & Lavardin, chacun de quatre Compagnies ſeulement, braves certes, comme leurs effects l'ont monſtré; & le Roy Charles n'euſt ſceu fait meilleure eſlection : auſſi qu'il en avoit nourry deux, Buſſy & Luſſé, Gentils-Hommes de haute Maiſon, riches & bien accomplis en tout. Luſſé fut tué devant Luſignan, à l'aſſaut de la Vacherie, où il fit très-bien ; car luy & Monſieur de Buſſy, s'eſtant tous deux à l'envy précipité dans le retranchement, luy fut tué, dont ce fut grand dommage, & Buſſy bleſſé à la mort, dont depuis il alla plus de ſix mois à potence.

Il y a eu auſſi ce brave & déterminé Comte de Martinangue, qui a eſté Meſtre-de-Camp, & s'eſt bien touſjours dignement & vaillamment acquitté de ſa Charge en toutes les factions où il s'eſt trouvé, & pour ſa cou-

(1) très-digne de cette Charge, par la voix de tout le monde. Si je voulois.

ronne au siege de la Charité, où il mourut & fut tué.

Quelques années auparavant, il avoit mené un très-beau Régiment François au service des Vénitiens, après qu'ils eurent perdu la Chypre, ayant pour lors grand besoing de secours, d'autant que le Grand-Seigneur menaçoit encore la Candie & Dalmatie. Et parce que ledit Comte estoit hay des Vénitiens, & estoit très-mal avec eux, à cause qu'en plein jour, quelques longues années avant, estant entré dedans Bresse, il alla tuer un sien ennemy dedans sa maison, si résolument & excortement, qu'il eut moyen de sortir hors la Ville & se sauva: j'en parle ailleurs. Et pour ce, les Vénitiens luy eussent fait un mauvais party s'ils l'eussent tenu; & quelque priere que le Roy leur fist pour obtenir sa grace, ils ne la voulurent accorder, d'autant que le mort estoit d'estoffe qui demandoit justice par les siens. Mais après, mettant tout soubs les pieds, en ce qu'il les vint secourir de quelque beau & bon Régiment, ils luy pardonnerent & le révoquerent aussi, ayant assemblé une fort belle trouppe de deux mille François, qu'il recueillit & amassa bien aysément & à propos, & sans remuer à cause de la paix, alla trouver la Seigneurie, qui le recueillit de fort bonne façon, & avec fort bonne paye & appointement pour luy & ses gens, portant tiltre de Colonnel, & Ensei-

gne blanche. J'en parle encore ailleurs de luy.

Quels en conteray-je davantage? Et pour abréger, sans toucher à leurs actes preux & généreux, vous avez eu tant en France de ces Mestres-de-Camp, que j'en ferois perdre la mémoire à ceux qui les voudroient apprendre par cœur. Outre ceux-là que j'ay nommez, vous avez eu le Chevalier de Montluc, mon frere d'Ardelay, qui fut tué dans Chartres en le deffendant très-vaillamment, assiégé des Huguenots; & pour telle obligation, la Ville & le Clergé luy ordonnerent sa sépulture dans le chœur de l'Eglise, & près du grand autel, où n'avoient octroyé cette faveur & grace à corps quelconque, & ainsi ne leur estoit permis par leurs statuts; mais pour un tel bienfaicteur & libérateur de la Ville, ils les violerent.

Vous avez eu Livarot, qui fit si bien à la Mure; Messieurs d'Antefort, de Saint-Luc, brave & vaillant; d'Espernon, auparavant dit la Valette; Tajan, le Houlet, freres; le Comte de Grand-Pré; mon cousin de la Chastaigneraye, Capitaine sans peur, qui fut si vilainement massacré à la bataille d'Yvry; Jarsay, Rubenpré, Praslin, Canisy, Sacremore; Ballagny, qui, par sa valeur, s'estoit à soy attribué Cambray, & depuis mal perdu; Chamois, Thevale, Genisac; la garde qui a si long-temps & si bien guerroyé

en Flandres : la Maurie, le très-vaillant, qu'on pensoit faire perdre, & luy & son Régiment, estant allé en Flandres, pour les maux prétendus faits en France, & envoyé en Frise; mais au-lieu d'y recevoir mal, il en donna à bon escient aux autres; si-bien qu'en retournant victorieux, on l'admira, & fut nommé l'espouvante de la Frise. Si Dieu luy eust prolongé ses jours, il eust bien fait d'autres œuvres de guerre, tant il estoit brave & vaillant, & avec cela très-advisé Capitaine.

Je suis esté le premier qui l'ay eslevé & mis les armes à la main, & ne fut jamais, tout jeune que je l'avois avec moy, qu'il ne promist beaucoup de soy : ainsi que Monsieur de Preau, aujourd'huy Gouverneur de Chastelleraud, par sa conqueste & expertise de ses armes & de son gentil esprit, lequel j'ay nourry Page aussi, eslevé, & premier mis aux armes, & a bien appris de Monsieur de la Nouë en Flandres. Quand je pense à la valeur & suffisance de ces deux jeunes hommes, que je viens de dire ainsi accomplis, je penserois & présumerois estre quelque chose, n'estoit le proverbe, que le disciple passe bien souvent le maistre.

Il y a eu aussi Monsieur de Cluzeau, dit autrement Blanchard, lequel on peut dire estre un des braves & sages Capitaines qui soient en France; car il a la vaillance & l'ef-

prit, & le ſçavoir : par-tout où il s'eſt trouvé, il s'eſt fait ſignaler, en Flandres, au ſiege de Chaſtillon, & aux guerres de la Ligue : auſſi de bonne heure commença à ſe monſtrer ; car eſtant jeune de quinze ans, il portoit une enſeigne de Capitaine de la Garde au ſiege de la Rochelle, qui eſtoit à Monſieur de Lanſac.

Je ſuis bien marry que je ne puis faire icy le rolle de tant de braves Meſtres-de-Camp & Capitaines François, qui, de mon temps, ont ſi bien triomphé parmy nos guerres. Mais, ma foy, la teſte me fait mal, quand je les veux tous repaſſer par ma mémoire ; car il y en a une milliace : & ſi ſans cela, je penſerois m'en ſouvenir & conter auſſi bien qu'homme de France, au moins des principaux, qui ont eſté pour noſtre Roy & Monſieur en ces guerres de la Ligue ; il y en a tant eu & s'en fait tant tous les jours, que par maniere de dire, il n'y a gueres Contrée en France, que, ſi on en bat les buiſſons, on en verra ſortir un Meſtre-de-Camp, ainſi qu'on diſoit du temps paſſé des Capitaines de la Gaſcogne ; ce qui eſt une extréſme confuſion en la diſcipline militaire.

Il y a aucuns Grands, & meſme Monſieur d'Eſpernon, qui diſent & trouve bon qu'il y ayt cette pluralité de Meſtres-de-Camp, d'autant qu'il y a plus de Capitaines en une armée : & où il y a plus de Capitaines, plus

de gens de bien & de valeur y a-t-il : & par conséquent, l'armée s'en trouve mieux, & les combats s'en débattent mieux, ayant opinion que les Capitaines, qui ont l'honneur devant les yeux plus que simples soldats, ne faillent pas si-tost.

Cela est bon, si tous les Capitaines estoient d'eslite, tirez sur le volet. Mais si les Compagnies estoient composées de pareils soldats, que j'ay veu aux Gardes du Roy, lors que Monsieur de Strozze les alla querir aux garnisons de Picardie, pour venir à Paris aux secondes guerres, ce seroit bien le meilleur ; car il n'y avoit gueres soldat qui ne méritast d'estre Capitaine, jusques au jeunes Cadets, qui eussent combattu jusques au dernier souspir, comme les dix mille Grecs que souhaita un jour Marc-Antoine, & aussi qu'aucuns y entrent, qui ne valent pas simples soldats : & tels soldats avons-nous veu autrefois, qui s'estimoient plus que plusieurs Capitaines.

L'on a veu faire des traits à des soldats, fust aux battailles, fust aux escarmouches, fust à reconnoistre les Places, fust aux assauts, fust aux combats, qu'ils faisoient honte aux Capitaines. J'en ay veu plusieurs refuser des places de Capitaines, pour demeurer en leurs simplesses de soldat, tant ils se plaisoient. Aussi, pour dire vray, je pense qu'il n'y a rien si brave & si superbe à voir qu'un gen-

til ſoldat, bien en point, bien armé, bien leſte, ſoit qu'il marche à la teſte d'une Compagnie, ſoit qu'il ſe perde devant tous à une eſcarmouche, ou à un combat, ou à un aſſaut, tirer ſon harquebuſade tout nud, deſarmé, auſſi réſolument que les mieux armez. Auſſi ſont-ils appellez Fantaſſins, d'autant qu'ils ſont jeunes : & rien n'eſt impoſſible à la jeuneſſe pour le ſang jeune, neuf, & bouillant, qui leur boult dans le corps & dans l'ame : de meſme rien n'eſt mal-ſéant à la jeuneſſe.

Et ce que j'admire autant en ces Fantaſſins, c'eſt que vous verrez des jeunes gens ſortir des Villages, du labeur, des boutiques, des eſcoles, des palais, des Poëtes (1), des forges, des eſcuries, & de pluſieurs autres lieux pareils bas & petits : ils n'ont pas demeuré pluſtoſt parmy cette Infanterie quelque temps, que vous les voyez auſſi-toſt faits, aguerris, façonnez, que de rien qu'ils eſtoient, viennent à eſtre Capitaines & eſgaux aux Gentils-Hommes, ayant leur honneur en recommandation autant que les plus Nobles, à faire des actes auſſi vertueux & nobles, que les plus grands Gentils Hommes. Voyez quelle obligation ils ont aux armes, qui les pouſſent ainſi. Car nous autres Gen-

(1) Poëles.

tils-Hommes, nous sommes poussez par deux subjets à faire de beaux actes : l'un, pour la noblesse que nous avons extraicte de nos ancestres, qui nous esmeut à les ensuivre, & acquérir honneur ; & l'autre par les armes, qui nous sont nées : au-lieu que nos soldats les recherchent eux-mesmes, & les sçavent si bien entretenir, que de petits ils deviennent très-grands.

J'ay ouy raconter dans Naples, que Francisque Sforce, que Messire Philippes de Comines dit avoir esté fils d'un Cordelier, & le loüe fort pourtant, estant un jeune garçon labourant à la terre, voyant passer des soldats bien en point, bien armez, & en bonne façon, telle veuë luy pleut, & entre en tentation, & se fantastiqua soudain de leur ressembler, & se faire soldat comme eux, & quitter son méchanique mestier. Par-quoy, prenant sa pioche ou *la sapa* (comme dit le Napolitain,) dequoy il labouroit, il la jetta sur une arbre, en disant : *Va, si tu y demeures, & que tu accroches, & ne retournes vers moy, je ne te reprendray jamais plus, & en ton lieu je prends les armes.* La fortune, ou son destin, voulut qu'elle y demeurast accrochée. Par-quoy, suivant ce passage, prend les armes, se fait soldat, & se rend le plus grand & renommé Capitaine qui ayt esté en la Chrestienté depuis trois cents ans, ayant fait de si beaux exploits, que de luy & par

luy ses enfants & nepveux ont esté grands, comme on les a veu, & comme nous disons, & venus à estre Ducs de Milan : dont Antoine de Leve a esté de mesme extraction, & mort très-grand, dont on parle en sa Vie (1).

On dit le Marquis de Marignan avoir esté Estaffier du Chastelan du Chasteau de Muns : & ainsi que son maistre l'envoya vers le Duc de Milan Sforce, pour porter quelques lettres, le Duc le despescha aussi-tost après estre veu de le pendre (2), & le faire prendre (3) ; car il le vouloit trahir, & sa Place. Luy, qui sçavoit lire, fust ou que son démon luy poussast, ou quelque curiosité ou remords de conscience, ouvrit les lettres en chemin, où il trouva sa sentence, & la leut très-bien, & la rompit après en cent pieces : puis, estant devant son maistre, luy dit que le Duc le mandoit par luy en grand'haste, qu'il l'allast trouver soudain, comme il ne faillit ; & estant party, & dehors, il fit si bien, que, gagnant auçun soldat (4), & chassant les autres, il se rendit maistre du Chasteau : puis poussant sa fortune, se rendit grand comme

---

(1) *Voyez-la parmi celles des* Capitaines Etrangers, *ci-dessus Tome V*, *pag.* 125-138.

(2) prendre.

(3) pendre.

(4) aucuns soldats.

nous l'avons veu, & comme j'en parle icy, & en sa Vie (1).

Je ne sçay si ces deux contes précédents sont vrays; mais ils m'ont esté asseurez pour très-véritables, l'un dans Naples, & l'autre dans Milan, & l'autre dans Hesdin: & cela est très-vray, & n'est hors de raison qu'il ne puisse avoir esté, puisque nous avons veu tant de grands personnages s'estre eslevez de bas lieu, comme ce grand Tamburlan, qui, de pasteur qu'il fut, se rendit si grand, si puissant, si redoutable, que s'il ne fust mort si soudain, il estoit pour estre le plus grand homme qui fut jamais, selon son beau commencement.

Je ne parle point de plusieurs Empereurs Romains, comme de rien ils sont venus à cette supresme dignité, jusques à un qui estoit Forgeron, qui le fut, ayant esté bon soldat; & ne s'en feignoit de le dire. Mesme un jour, ayant à combattre ses ennemis, haranguant ses soldats & les animant au combat: *Quant à moy, je leur monstreray* (ce dit-il parlant de ses ennemis) *que je n'ay point encore oublié mon premier mestier, qui estoit de bien battre le fer:* voulant dire qu'il les frapperoit & battroit bien.

J'en nommerois plusieurs autres; mais

(1) *Ci-dessus, Tome V, p. 251 & suivantes.*

suffise qu'on les trouvera escrits ailleurs : & quant à ceux de nos temps, qui de petits se sont veus grandement parvenus par les armes, le nombre en est infiny. Que s'il est vray ce que j'ay dit du Marquis de Marignan, l'on a veu de mesme une infinité de bons & braves Capitaines, qui ont esté Laquais. J'en ay connu force, & mesmes les Basques, que le feu Roy Henry II se faisoit fort à les pousser, & après luy Monsieur de Montmorency d'à présent, & Connestable de France.

J'en ay connu deux en nos Bandes, qui sont morts en très-belle réputation de Capitaines, l'un le Capitaine Mignard, qui fut tué à la Roche-la-Belle, & un autre nommé le Capitaine Pedro, qui est mort de maladie. A les voir, on ne les eust jamais pris pour avoir esté Laquais, non plus que le Capitaine Bequin, aussi sage & bon Capitaine, qui fut blessé & mourut à la Rochelle, nourry Laquais de Monsieur de Nemours. Je les ay veu, l'un premiérement de Saint-Géran, & l'autre du jeune Nansay, dit Besigny : & puis leur donnerent leurs Compagnies, venant à avoir plus grandes charges.

Ah! que j'en nommerois d'autres, voire qui sont venus de plus bas lieux, & que les armes ont rendu très-nobles : & encore que plusieurs soldats ne parviennent & ne sont parvenus aux Charges de Capitaines, si sont-ils tousjours pourtant nobles à estimer, j'en-

tens les bons & qui ont tousjours bien fait où ils se sont trouvez; car comme j'ay dit, plusieurs se plaisent fort en leur estat de soldat, portant sa belle harquebuse, & son beau fourniment de Milan, ou son beau corcelet gravé, & sa picque, à obéyr, que non pas à commander. J'en ay veu une infinité parmy nos Bandes de telle humeur; & ne laissoit-on à les honorer & estimer autant: aussi les appelloit-on Payez, Réallez, & Lanspessades; & l'Espagnol, *soldados advantagados* (1).

J'ay ouy raconter à Capitaines & soldats qui l'ont veu, qu'en ces dernieres guerres en Flandres, faites par le Prince de Parme, il y avoit parmy les Bandes Espagnoles un vieux soldat, qui avoit plus de cent ans, & qui avoit traisné par toutes les vieilles guerres de l'Empereur & autres, qui n'avoit jamais voulu charge de commander, encore qu'on le luy eust présenté souvent, mais rien moins, tant la condition de simple soldat luy plaisoit: mais pourtant, il estoit en telle estime de bon & sage Capitaine, ne luy en restant que le nom, qu'ordinairement le Prince de Parme l'appelloit au Conseil, & se conseilloit à luy, & mesme aux sieges des Places; & le plus souvent, & le Prince, & les autres Capitaines,

(1) C.-à-d. *Soldats avantagés.*

ſe croyoient, & s'en trouvoient fort bien. Quel humeur à ce bon & brave vieillard ſoldat, avec ſa ſimple picque & corcelet qu'il portoit tousjours, qu'il conſeilloit aux plus grands Capitaines! Poſſible le faiſoit-il à tel deſſein pour la gloire, de laquelle l'Eſpagnol eſt fort avide.

J'ay ouy dire, comme il ſe trouve auſſi dans l'Hiſtoire de ce temps, à pluſieurs Capitaines & ſoldats qui y eſtoient, que Monſieur l'Admiral, ſe voyant à bon eſçient aſſiégé dans St. Quentin, fit faire un Bandon général parmy la Ville, que tous ſoldats qui ſçauroient quelque choſe à redire, qui fuſt ou bonne pour la deffendre, ou mauvaiſe pour s'engarder, qu'ils le vinſſent dire & révéler à mondit Sieur l'Admiral, & luy en donner advis & conſeil, & y ſeroient très-bien venus & receus (*a*): d'autant, diſoit-il, qu'il n'eſtoit pas poſſible qu'il y (1) euſt léans de bons & expérimentez ſoldats, qui euſſent veu pluſieurs ſieges & guerres; qu'encore qu'ils n'euſſent atteint le nom de Capitaines, que pourtant ils ne donnaſſent de bons advis & conſeils; à quoy il les prioit tous de bon cœur de dire ce qu'il leur en ſem-

---

(*a*) L'Admiral le dit lui même dans la Relation qu'il a faite de ce ſiege.

(1) n'y

bloit : & pour ce, venoient à luy, & luy rapportoient leurs opinions, dont bien souvent il s'en trouvoit bien.

J'ay veu feu Monsieur de Guyse le Grand ordinairement aux sieges, caresser l'un & l'autre, aussi-bien que les Capitaines, & mesmes ceux qu'il avoit connus pour bons, & avoit veu bien faire; ou s'il ne les connoissoit, ceux ausquels il appercevoit une bonne façon & grace belle soldatesque, les caressoit bien fort, & leur demandoit leur advis aussi. *Que te semble de cecy?* disoit-il, *que te semble de cela?* Et estoit fort ayse quand ils luy respondoient beaucoup, & qu'il en recueilloit de bons advis, & tousjours après remarquoit si bien ce soldat, qu'il le reconnoissoit pour jamais: & sur-tout aux sieges vouloit prendre plustost advis des soldats & Capitaines de gens de pied, que des autres Capitaines de Gendarmes, pour les y tenir plus advisez & expérimentez.

Je le vis au dernier assaut de Roüen, quand nous le prismes, un peu avant que l'ordonner, il appella Saint-Colombe de Bearn, lequel des trois braves freres qu'ils estoient, il estoit le second, & si n'avoit pourtant aucune charge, mais d'autrefois il en avoit eu, & luy parla de l'ordre de cet assaut, & en conféra fort avec luy; & selon qu'il le vid, il le connut fort disposé de faire la premiere

pointe, si Monsieur de Guyse luy donnoit tels gens qu'il voudroit. *Sainte-Colombe*, luy dit-il alors, *le Roy & moy vous avons beaucoup d'obligation, puisque si librement vous vous offrez à une si bonne affaire, sans autrement aucune contrainte de charge que vous ayez icy. Par-quoy, prenez tels soldats que verrez, & donnez; car bien-tost je vous suivray.* Sainte-Colombe soudain alla prendre & choisir cinquante des meilleurs soldats Harquebusiers, tous soldats de la Compagnie de son frere le jeune Sainte-Colombe, qu'il ne faisoit que venir mener fraischement de Metz, laquelle estoit l'une des belles que l'on eust veu; & entre les cinquante, voulut qu'il y en eust de meslez une vingtaine de goujats & cadets, que ce n'estoit que feu & bons Harquebusiers. Il donna si furieusement, & Monsieur de Guyse après, que la Place n'eut qu'à tenir, & en rien fut emportée. Aussi demeura-t-il sur la place plus d'une vingtaine de morts & autres blessez de ces cinquante, & luy le pauvre Sainte Colombe blessé à la mort, dont il mourut quatre jours après, & le brave Castelpers, brave & jeune Gentil-Homme, d'une très-grande vaillance & apparence, mort: Monsieur d'Andoucins (1), pere de Madame la Comtesse de Guyche d'aujourd'huy, mort

(1) Andouins.

auſſi près de Monſieur de Guyſe, vaillant Seigneur.

Sur-quoy je feray cette petite digreſſion, que le lendemain de la priſe de la Place, Monſieur de Guyſe alla au-devant de la Reyne, qui y venoit loger. Ainſi qu'il vit de loing qu'on emportoit un bleſſé ſur une chaire nattée dans ladite Ville, il commanda à Boiſſy, ſon Eſcuyer, que feu mon oncle de la Chaſtaigneraye avoit nourry Page, d'aller voir qui eſtoit ce malade & bleſſé, & tourna viſtement luy rapporter que c'eſtoit Monſieur de Sainte-Colombe. Monſieur de Guyſe ſe deſtourne viſte de ſon chemin, &, au grand galop, le vint trouver, & luy demander le plus courtoiſement qu'il put, comment il ſe portoit? *Hélas! Monſieur*, dit-il, *très-mal: je m'en vais mourir; mais Monſieur je ne plains ma mort, & je meurs en la bonne grace de mon Roy & de la voſtre, & que ſoyez bien content que je vous ſervis bien hier. Comment, content!* luy repliqua Monſieur de Guyſe; *& qui ne le ſeroit? Ouy, je le ſuis, Monſieur de Sainte-Colombe: & tellement le Roy & moy vous ſommes obligez, qu'il faut confeſſer que poſſible l'on ſeroit encore à entrer en cette Place ſans vous. En quoy vous devez prendre courage, & vous guérir; & vous tenir pour aſſeuré, qu'après le Roy vous récompenſera de telle honora-*

ble récompense, qu'à jamais vous en serez content. Et quand bien il ne le feroit, dont il n'est pas si desnaturé & ingrat Roy, ne vous souciez ; car à jamais je vous feray part de ma fortune & de mes moyens, comme à mon compagnon & frere d'assaut, que nous fusmes hier. Resjouyssez-vous donc, Monsieur de Sainte-Colombe; car, avec l'ayde de Dieu, vous serez bientost guéry. Monsieur de Sainte Colombe le remercia très humblement avec la larme à l'œil. Monsieur de Guyse l'avoit aussi, & le conduisit plus de cent pas, parlant tousjours à luy. Je le puis dire; car j'y estois, & le vis : mais le pauvre Gentil-Homme ne la fit pas par après gueres longue, dont Monsieur de Guyse eut grand regret, honorant son enterrement de sa personne, & le loüant ordinairement à toute outrance. Ce trait luy obligea les soldats dudit Sainte-Colombe, qu'il voulut connoistre, au moins ceux de l'eslite, & force autres.

Voilà comme il les recherchoit, parloit à eux, & en prenoit langue. Comme de vray, en ce qui touche de mener les mains, ma foy, on ne les doit pas seulement employer, & leur dire : *Donnez-cy, donnez-là*; mais il en faut prendre quelquefois leur advis : la raison le veut. En la plus grande tempeste, les plus grands Mariniers prennent bien advis des plus petits.

Jules César, en la journée de Pharsale, ainsi qu'il visitoit les rangs & l'ordre de la battaille, il vit un Centenier, qu'il avoit veu bien faire autrefois, & daigna luy demander : *Et bien, que te semble-t-il de cette battaille d'aujourd'huy? Je ne sçay* respondit l'autre, *mon Empereur; mais je t'asseure bien que tu me loueras aujourd'huy vif ou mort.* Comme de vray, il fit rage telle qu'il mourut. Aussi son Empereur le loüa après comme il méritoit.

Ah ! qu'il y a bien parmy nos Bandes encore de gentils soldats & Capitaines! Que si on se mettoit à les loüer, dire leurs valeurs, & en faire des oraisons funebres pour leurs beaux faits, comme jadis les Romains, que l'on en verroit de belles & qui serviroient de beaucoup à esmouvoir leurs compagnons, & ceux qui viendroient après, à faire d'aussi vaillants actes qu'eux. Mais aujourd'huy, il y a si peu de réglements de guerre parmy nos soldats, qui s'addonnent si fort au pillage & à la picorée, que, mais qu'ils en ayent, ne s'en soucient d'autres choses : & tout cela vient, qu'ils ne sont pas payez.

J'ay veu pourtant d'autrefois nos soldats parmy nos Bandes dans le camp deux ou trois mois sans faire monstre. Au Diable s'ils eussent osé desrober tant soit peu. Bien est-il vray que la munition ne leur manquoit point; & qui pis est, si on leur devoit quatre

tre ou cinq & ſix mois, on leur en faiſoit perdre le plus ſouvent la plus grande partie. Mais aujourd'huy, noſtre Infanterie eſt ſi fort corrompue, & ſi bien différente à celle qui a eſté. Auſſi dit-on qu'il n'y a plus de ſoldats d'aſſaut : non que je veuille dire qu'il n'y en ayt encore de bons, & y en avoit (1) d'auſſi bons que jamais ; mais ils regardent plus à piller, deſrober, laronner, & à faire leur profit, qu'à gagner de l'honneur : la cauſe en eſt, qu'ils n'ont plus de diſcipline militaire, n'ont plus de regle, n'ont plus d'obéyſſance; & ſur ce, ils alleguent, qu'ils ne ſont plus payez, & ne reçoivent aucune ſolde du Roy. En quoy il faut eſtimer la fortune du Roy (2), qui, ſans argent, a ſceu ſi bien entretenir ſes ſoldats, qu'avec eux il a fait de ſi beaux exploits, & incroyables conqueſtes. Je vous laiſſe à penſer, s'ils eſtoient payez, quelle regle ſeroit parmy eux, & ce qu'ils feroient.

La ſeule diſcipline des Romains a plus fait que toutes leurs armées, à ſurmonter toute la multitude des Gaulois, la grandeur des Allemands, la force des Eſpagnols, & les richeſſes & fineſſes des Affriquains, & la

---

(1) avoir.
(2) Henri IV.

prudence & ruse des Grecs. Aussi Jules César permettoit toutes desbauches, vices, pilleries, & insolences à ses soldats, mais qu'ils ne fussent point mutins, désobéyssants, & déréglez à leur devoir : & faisoit cela, afin qu'ils fussent braves, bien en point, & superbement armez, & tous couverts d'or & d'azur; estimant, que d'estre bien en point, cela servoit & animoit mieux à combattre.

Feu Monsieur de Guyse hayssoit l'un & l'autre, qui estoit la pillerie & désobéyssance. A la prise de Calais, il avoit commandé au Capitaine Saint-Estefe le Borgne, Basque, de demeurer en un certain lieu près d'une advenue, s'il arrivoit inconvénient, pour y pourvoir, la Ville prise. Ledit Estefe, voyant que tout le monde y pilloit, & luy point, se perd ce coup, pour un bon Capitaine qu'il estoit, & quitte son lieu à luy ordonné par mondit Sieur, entre en la Ville faire comme les autres. Qui fut esbahy, ce fut Monsieur de Guyse. Quand il le vid-là: *Capitaine Saint-Estefe*, luy dit-il, *avez-vous esté si hardy & si peu soigneux de mon commandement & de vostre devoir, que de quitter le lieu où je vous avois mis?* Saint-Estefe respondit, *Je pensois, Monsieur, que je n'y servois plus de rien, la Ville prise; & aussi qu'il me faschoit fort de voir aucuns de mes compagnons gagner quelque chose, & moy point. Comment!* luy repliqua

Monsieur de Guyse : *& me tenez-vous si mal advisé & déraisonnable, que je ne vous fisse pas récompenser, & n'eusse esgard à vostre perte que vous faisiez par vostre absence? Hà! ouy, Monsieur*, respondit Saint-Estefe, qui estoit haut à la main; *mais cependant... Quoy!* dit Monsieur de Guyse: *baisez la terre.* Et ne s'en fallut gueres, qu'il ne luy baillast de l'espée à travers le corps. Mais voyant que l'autre reconnoissoit sa faute, & baisoit la terre, aussi-tost luy pardonna, & n'y retournant plus à telle faute : & puis généreux & magnanime qu'estoit ce Prince, le récompensa, & luy donna plus possible qu'il n'eust gagné au sac; & luy fit remonstrances, devant d'autres Capitaines, de la faute qu'il avoit faite, tant d'avoir abandonné la charge & le lieu que son Général luy avoit ordonné, à quoy cela pouvoit venir à une très-grande conséquence, si l'ennemy fust survenu de quelque autre part, que pour la désobéyssance qu'il avoit commise.

Il desiroit sur toute chose l'obéyssance des siens. A son voyage d'Italie, il fit pendre deux soldats, l'un pour avoir laronné une seule piece de lard, & l'autre pour quelque autre chose légere; dont le bon Prince s'en confessa à sa mort, & le dit tout haut, & l'ouys, & plusieurs autres avec moy : dont je m'estonne que Monsieur l'Evesque

de Rets (*a*), qui recueilloit ses dernieres & très-belles, bonnes, & saintes paroles, & depuis les fit imprimer, n'y a mis ce trait; car il s'en confessa tout haut, & s'en repentit: mais il dit qu'il n'avoit fait exercer cette justice, si-non pour la police, & pour servir d'exemple à ceux qui en voudroient faire de mesme.

Voilà comment ce Prince desiroit de ses soldats deux choses sur-tout, qu'estoit l'obéyssance, & la bonne vie.

Que diroit-il aujourd'huy, s'il retournoit voir nos soldats de maintenant, qui sont si déréglez, & qui font plus profession de brigandage, que de guerre? Car dès-lors qu'ils s'enrollent, ou marchent soubs une enseigne, c'est à prendre qui pourra sur l'un sur l'autre, autant ou plus sur l'amy de son party, que sur l'ennemy, tenir les champs: faut que l'Enseigne se promene, & non pas pour peu de temps, mais pour cinq ou six mois, comme j'ay veu; usant de ce mot inventé de nouveau, *il faut paroisser*, qui est aller de Paroisse en Paroisse, & voisiner à bon escient, mais non à la bonne mode. Et si quelque Régiment est licencié du Général pour sortir de l'armée, où il avoit long-temps demeuré, & s'y sera fatigué, pour se

(*a*) *Lisez* Rios.

remettre, il vous arpentera deux ou trois Provinces, les pillant, volant, & laronnant tout ce qu'il pourra ; & appelle cela : *Nous allons nous rafraiſchir.*

Les autres ne vont en aucunes armées ny belles factions, ſi-non qu'après qu'ils ont bien pillé, & ſont pleins comme un œuf, ſe retirent en leurs maiſons, ou boutiques, ou villages, ou ailleurs, & reprennent leur premier meſtier ; diſant qu'ils veulent pourvoir à eux, afin que ſi la paix venoit, ils ne demeuraſſent ſans meſtier, & mouruſſent de faim. Au moins s'ils attendoient la paix, & que cependant ils ſuiviſſent la guerre, & la ſerviſſent bien, ils ſeroient pardonnables & recevables.

Ce que j'en dis, ce n'eſt pas pour réprimer, ny le butin, ny la mangeaille, aux ſoldats; car il faut qu'ils vivent & gagnent. Et en cela, je ne me puis engarder que je ne blaſme la punition, que l'on fit au voyage d'Allemagne du Roy Henry II, de quelques dix ou douze ſoldats, leſquels après n'avoir mangé l'eſpace de ſix jours, ny chair, ny pain, ny preſque toute l'Infanterie, arrivant à la Ville des Deux-Ponts, & aux Terres du Duc, furent pendus, pour quelque beſtail pour vivre eux & leurs compagnons : & qui pis eſt, ils voyoient dans le bois le beſtail à quantité. Il fut fait un bandon général de n'y toucher : & tous mouroient de faim;

ce que je trouve la plus grande & sotte simplicité, & cruauté très-laide, de laisser ainsi mourir les gens de faim parmy les vivres.

Monsieur de la Nouë, en l'un de ses *Discours*, il approuve & veut que le soldat, après la guerre, & venant la paix, se retire en son premier art & mestier : ce que plusieurs galants hommes ay veu desaprouver, & s'estonner de Monsieur de la Nouë, qui a esté si bon manieur d'armes, qu'il ayt eu cette opinion ; les voulant en cela abaisser par trop, qu'il faille que les mains qui les ont maniées si noblement, & si nettement, s'aillent souiller & vilainer par un labourage, & vil & sale mestier méchanique. Et croys fermement, qu'il fasche beaucoup à un brave soldat, ainsi que j'en ay veu l'expérience de plusieurs, quant il est là réduit, & luy est un grand creve-cœur : & luy sçay un très-bon gré, quant il ne fait point telle eschange, & ayme mieux quitter sa patrie, & aller chercher son advanture en terre loingtaine & estrangere ; ainsi que font ordinairement la plusspart de nos braves soldats François, lesquels, quand la guerre, leur mere nourice de lait, vient à leur faillir, s'espandent si bien par toutes les contrées de la Chrestienté, voire du monde, qu'il n'y en a gueres que vous n'y en voyez, comme j'y en ay veu en celles que j'ay esté, jusques en Turquie, en la Barbarie.

Moy estant lors en Italie que la paix fut faite entre le Roy Henry & Philippes, la plus-part des soldats François, qui estoient en la Toscane, ne se voulurent jamais embarquer dans les galeres de France, lesquelles Monsieur de Saint-Sulpice, (qui fit la premiere charge honorablement qu'il eut jamais, car avant il avoit leu les Instituts à Poictiers, depuis Ambassadeur en Espagne, & puis Gouverneur de Monsieur d'Alençon,) avoit emmenées exprès pour les enlever; & pensant charger, les trouva quasi toutes vuides: & ceux qui restoient, disoient entre eux compagnons: *Mais aussi-bien de çà comme de-là. Que faisons-nous en France? nous y mourrons de faim. De reprendre nos premiers mestiers & arts méchaniques, nous les avons oublié. Ne vaut-il pas mieux que, comme soldats que nous avons esté si long-temps, nous vivons & mourions comme soldats?* Et sur ce, prirent résolution de ne trajecter point vers la France: & aussi qu'ils avoient fait une grosse sédition dans Grossette, dont le Capitaine la Solle, Gascon, avoit esté chef, qu'ils craignoient qu'en France ils en pastissent.

Par-quoy, sçachant que le Roy d'Espagne faisoit battre le tambour par toute l'Italie, ils se vindrent enroller en si grande quantité, tant de la Toscane que du Piedmont, qu'il s'en trouva plus de douze cents; & j'en

vis une grande partie à Naples, embarquez sur les galeres, pour aller en Sicile. Entre autres, je vis le Capitaine la Solle, qui avoit très-bonne façon. Pensans tous que l'armée fist quelque journée cette année-là; mais ils hyvernerent en tous ces quartiers du Regne de Naples & Sicile (*a*), & l'année après, se donna le furieux combat aux Gerbes, auquel les François emporterent vogue d'avoir très-bien & vaillamment combattu, & tellement qu'il n'en resta pas en vie la tierce partie.

N'estoient-ils pas braves, galants & heureux, ces gens de bien de soldats, de vivre & mourir en soldats, & pour la deffense de la foy; non pas faire la vie méchanique, que Monsieur de la Nouë ordonne? Car & comment est-il possible qu'un noble cœur veuille venir vilain?

Qu'on m'aille dire que ces braves soldats Espagnols, quand ils ont une fois manié les armes, qu'ils les quittent pour retourner à leur art méchanique qu'ils ont laissé, mais ils envieillissent avec elles, & meurent avec elles. Aussi ont-ils un bon pere nouricier, leur Roy, qui, en paix & en guerre, les nou-

(*a*) *Regne*, Royaume. De l'Italien *il Regno*, qui désigne particuliérement le Royaume de Naples. Plus bas, *chevaux de Regne*, ce sont des chevaux de Naples.

rit & entretient tousjours, tant qu'ils peuvent manier les mains; & venans vieux, il les envoye morte-payes aux Chasteaux, ou leur donne pensions ou héritages des malfaicteurs & rebelles : ainsi qu'on faisoit jadis à ces braves soldats vieux Romains; & quand ils n'en pouvoient plus, s'alloient tenir en leurs Terres & héritages qu'on leur donnoit, & là vivoient sans retourner à leur premier mestier méchanique.

Et vous, braves soldats François, qui ne quittez point l'honneur de vos armes, vous ne mourrez jamais. Vous avez fait craindre vos valeurs par toutes les parts de l'Orient, & par tout le monde ! Encore s'en trouve-t-il aujourd'huy, qui en feroient de mesme, s'ils trouvoient des chefs qui les y voulussent mener; car encore tous déréglez & mal disciplinez, & mal obéyssants qu'ils sont, il s'en trouve tousjours qui font des actes signalez, & de très-beaux combats, dans leurs propres Terres, les uns contre les autres, contre freres, parents & amis. Je vous laisse à penser ce qu'ils feroient contre leurs ennemis, encore que la guerre intestine & civile ayt l'estime d'estre la plus cruelle de toutes selon aucuns; mais selon d'autres, il s'y fait plusieurs courtoisies, & plus qu'aux guerres estrangeres, dont il s'en feroit de très-beaux discours.

Voilà donc comme ces nobles soldats Fran-

çois du Piedmont & de la Toscane ne voulurent jamais quitter la noblesse des armes, qu'ils avoient conquise par effusion de leur sang. Je n'ay pas veu seulement ceux-là, mais une infinité d'autres, lesquels aussi tost nos paix faites en France depuis trente ans, sont allé rechercher la guerre en plusieurs Pays estrangers. Les voyages qu'ils ont faits en Italie, en Flandres, en Espagne, en Portugal, & leurs Isles, en Hongrie & autres lieux, nous en ont fait foy.

J'ay ouy asseurer que la Guerre de Chypre derniere, il y avoit un Bascha ou Sangiac, (aucuns disent qu'il n'estoit que Sangiac,) qui estoit Gascon, de la Comté d'Armagnac, & avoit esté brave soldat en France, y voyant la guerre finie, il s'en alla en Turquie, où il se fit bien (1) paroistre pour un bon soldat & Capitaine, que, parvenant peu à peu aux grades, il vint à estre Bascha ou Sangiac, & se faisoit appeller le Bascha Armagnac. Je ne sçay s'il est vray; mais aucuns venans du Levant, me l'asseurerent pour chose vraye. Et fit tout plein de courtoisies aux Chrestiens & aucuns soldats François, qui se fourrerent dans Famagouste; encore que le Livre, fait & escrit de la guerre de Chypre, n'en fait aucune mention. J'en laisse

(1) si bien.

à croire au monde ce qui en eſt; mais je le vis une fois qu'on le diſoit au Roy Charles IX. Je ne veux pas advoüer qu'il fit bien, pour eſtre venu-là, & s'eſtre renyé; mais je ne ſçache gueres ſoldat, qui n'en fiſt de meſmes pour telle grandeur & ambition, pluſtoſt que de mourir de faim en ſa maiſon & en ſa patrie.

Froiſſard, en ſon quatrieſme Livre ou Volume, parlant de la battaille de Nicopoly en Hongrie, que les François perdirent contre les Turcs, deſquels eſtoit le Chef Amorabaquin, dit autrement par ledit Froiſſard fils du Roy Bajazet, dit par les modernes Bajazet: il dit donc, que là, parmy les Chevaliers François, ſe trouva un Chevalier de Picardie, qui s'appelloit Meſſire Jacques de Helly, (Madame d'Eſtampes eſt ſortie de cette Maiſon,) lequel avoit demeuré en ſon temps en Turquie, & avoit ſervy en armes (ainſi parle-t-il) à Amorabaquin, pere du Roy Bajazet dont il parle; & pour ce, il ſçavoit parler bon Turc. Quand il vid que la deſconfiture tournoit ſur les Chreſtiens, il s'advisa à ſe ſauver, & à ſe mettre entre les mains des Sarraſins, & s'ayda de leur langage qu'il ſçavoit, & par ainſi ſe ſauva.

De meſme en fit un Eſcuyer de Tourneſis, qui ſe nommoit Jacques du Fay, & avoit ſervy le Roy de Tartarie, lequel & quand ce Jacques ſceut que les François venoient

en Turquie, il prit congé du Roy de Tartarie, qui le luy bailla assez légérement, dit Froissard, si fut à la battaille, & là pris & sauvé promptement des gens de Tartarie qui estoient-là, car ledit Roy y avoit envoyé de ses forces.

Par ainsi, ces deux braves François furent sauvez, pour avoir esté advanturiers : & s'ils ne le fussent esté, ils estoient perdus & morts comme leurs compagnons, que ledit Amorabaquin fit tuer devant luy.

Notez l'humeur de ces deux braves François : l'un alla servir le Turc, & faire preuve de ses armes ; & l'autre, encore plus advantureux, alla servir le grand Cam de Tartarie, qui estoit bien plus lòing.

Qui sçauroit doncques assez loüer ces deux braves hommes de tel courage advantureux, qui après leur servit de beaucoup ? Car ils se garantirent de mort, & s'y (1) firent, au moins l'un Jacques de Helly, grand service aux pauvres François qui resterent en la battaille, ainsi que récite ledit Froissard en nos Histoires Françoises.

Certes quant à moy, je loüe fort ces braves hommes ; car leur voyage n'estoit point commun nullement, & si estoit bisarre : car plusieurs alloient Outre-Mer, & au Saint-Sépulchre de Jérusalem ; & tels s'appelloient

(1) si

Chevaliers d'Outre-Mer, ainſi que le meſme Froiſſard dit de celuy qui rencontra le Comte de Nevers auprès de Veniſe, tournant de ſa priſon, qu'il interrogea fort de toutes nouvelles de de-là.

Froiſſard parle ainſi que je dis : outre dit, que ce Jacques de Helly fut reconnu, après avoir eſté pris de force gens de la maiſon d'Amorabaquin, qui luy firent très-bonne chere, & le préſenterent audit Amorabaquin, qui luy en fit de meſme, & l'envoya vers le Duc de Milan, & en France, pour porter des nouvelles de la deffaite; & après composé de la rançon dès François, il luy donna, & au Sieur de Chaſteaumorand, ſur les deux cents mille florins de la rançon, vingt mille pour ſes peines.

J'ay ouy conter, qu'en Piedmont, du temps du Mareſchal de Briſſac, y eut un Capitaine, qui ſe nommoit le Capitaine Valleſergues, qui ſervoit le Grand-Seigneur Sultan Solyman, & eſtoit à ſes gages & ſoldats de guerre. Il vint par deux fois en Piedmont, & faiſoit ce qu'il pouvoit pour gagner des gens pour mener par de-là. La premiere fois, il y emmena ſix braves ſoldats & un Capitaine, & desbaucha mon frere le Capitaine Bourdeille, qui eſtoit fort jeune, & tout luy eſtoit de guerre. Mais la guerre de Parme ſurvint, où il ayma mieux aller. La ſeconde fois, il retourna, & emmena autres dix bons

soldats, ayant du Grand-Seigneur force argent pour les gagner, & faisoit son cas secret. Mais Monsieur le Mareschal en eut le vent, qui luy deffendit de n'y retourner plus: car il luy faschoit de perdre ainsi ses bons soldats; car là volontiers gens de bas cœur n'entreprennent tels voyages: & sans que ledit Mareschal aymoit ledit Capitaine Vallesergues, & le tenoit pour son bon Capitaine, & aussi qu'il sçavoit que c'estoit que du monde, & qu'il falloit que le François ne perdist point la coustume d'estre advantureux, il luy eust fait mauvais party, ainsi que plusieurs resveurs luy conseilloient.

Encore ces Messieurs firent mieux qu'un Baron de la Faye, François, depuis dix ans, lequel estant son compagnon, & ayant despendu tout son bien en France, il s'en alla en Turquie & à Constantinople, où ayant connu que les Turcs faisoient grand cas d'un homme de valeur, d'esprit, & d'entendement, s'il se renyoit & mettoit avec eux; luy, en présumant quelque bien pour luy, car de fait il estoit un accomply Gentil-Homme, il se renya gentiment, sans aucune cérémonie, ny forme de contrainte. Du depuis, j'ay ouy dire à gens, qui l'ont veu très-bienvenu des Turcs & en estime, & qu'il faisoit plaisir aux François, quand il les rencontroit; encore qu'un Renegat soit grand ennemy de sa nation & Religion.

De mesme, un de ses (1) ans, a fait ce brave Monsieur de Potrincourt, lequel, ayant commandé à un Régiment aux guerres de la Ligue, & elles finies en ayant refait un autre & mené en Hongrie, & y mené bien la guerre pour les Chrestiens, il s'alla renyer & révolter, fust ou pour mescontentement, ou despit, ou pour caprice, emmenant avec luy force braves des siens, & si bien receu & appointé luy & les siens, qu'en un rien il fut fait & créé solemnellement à Constantinople Bascha, & envoyé pour tel en Chypre. J'ay veu des soldats & d'autres luy (2) ont veu, tenant encore plus du Gascon & François, que du Suede, comme je peux entendre. Il desiroit qu'il pust obtenir du Roy d'emmener là-bas un Régiment de quelques deux mille hommes de pied François. Il ne luy fut pas du tout refusé, mais donné quelque espérance; car nostre voyage & embarquement de mer en Broüage, que nous allions faire, l'empescha. Songez donc là-dessus quelle joye & contentement pouvoit avoir ce Gentil-Homme de parler ainsi à son Roy, tenant la place d'un autre Roy son compagnon. S'il n'eust bougé de son Pays, il n'eust fait cela.

A la guerre de Parme y alla un Gentil-

---

(1) ces.
(2) l'y.

Homme du Pays de Brie, qu'on appelloit Monsieur de Vaux. J'ay veu un sien frere, brave & galant homme, qui suivoit feu Monsieur le Prince de Condé le premier, & estoit son Escuyer. Ce Gentil-Homme s'opiniastra de quitter son Pays, & de faire service au Duc Octavio, qui le prit en telle amitié, qu'il le gouverna depuis fort paisiblement, & avoit bonne part en luy & en son estat. Je ne sçay s'il est mort; mais n'y a pas long-temps qu'il vivoit : & voilà comme le François se pousse bravement.

A nostre retour du siege de Malthe, estant à Rome, le Conte (1) de Beljoyouze, Milanois, qui estoit avec nous dans les galeres, nous fit connoistre, à mon frere d'Ardelay & à moy, un Conte du Royaume de Naples, qui s'appelloit *el Conde di Bourdella*, & se pleut fort de se dire & se trouver nostre par tout (2) : lequel après avoir raisonné, nous alla dire que les siens ayeuls & bisayeuls estoient venus des confins de la Gascogne, & estoient venus jadis aux guerres de Naples, du temps que les François les y faisoient : & de fait, portoit le mesme nom & mesmes armes que nous, & estoit riche de douze mille escus de rente, & avoit sa maison en la

---

(1) Comte, *& de même ci-dessous.*
(2) Parent.

Pouille, & nous y voulut mener & faire bonne chere ; car dès-là, nous nous eſtions rendus fort privez & accouſtumez : ſi nous n'y vouluſmes point aller ; car nous tournions en France.

Il nous feſtina ſouvent très-bien à Rome : car il y avoit une maiſon, & nous y monſtra ſa femme, qui eſtoit-là une grande faveur, & ſa ſœur, & comme couſins, nous nous y viſmes très-privez. Sa femme eſtoit très belle, mais ſa ſœur, point mariée, l'eſtoit encore plus, & ſur-tout fort à mon gré. Nous nous en tournaſmes, en proteſtation qu'il nous fit faire, que l'yrions voir exprès dans quelque temps, & qu'il nous meneroit faire très-bonne chere en ſa maiſon, qui eſtoit en la Pouille, & ne plaindrions noſtre voyage, nous promettant de beaux chevaux du Regne. Mais la Guerre civile ſurvint & ſe renouvella, qui empeſcha noſtre deſſein, & auſſi qu'entendiſmes depuis ſa mort ; mais ſans cela, j'avois bien réſolu de le tourner voir.

Quand nous fuſmes en France, j'en fis le conte à mon frere de Bourdeille, & comme nous avions des parents au Royaume de Naples, & le priay de faire adviſer dans les vieux tiltres & pancartes du Thréſor de noſtre maiſon ce qu'en pouvoit eſtre. Après les avoir bien viſitez & feuilletez, il ſe trouva comme un cadet de Bourdeille, de quatre qu'ils eſtoient, l'un s'en alla à la guerre de

Naples avec le Roy Louys, dont l'on n'en sceut nouvelles autres, si-non qu'il ne tira jamais légitime de nostre Maison, & demeura à ses autres freres: dont par-là nous tirasmes, que ce-dit Comte de Bourdeille estoit venu de celuy-là de succession en succession, puis qu'il portoit mesme nom & mesmes armes; & aussi qu'il nous dit, qu'estant en sa maison, il nous monstreroit à plein son origine, dont pour lors il ne s'en souvenoit point autrement, si-non que les siens estoient extraicts des confins de Gascogne, dont il en faisoit grande gloire, & se tenoit fort honoré que fussions parents, & nous l'appellions cousin.

Cet ayeul estoit frere de ce brave Arnaud de Bourdeille, dont les Histoires parlent de luy, qui fut fait Chevalier devant Fronsac, avec plusieurs autres Seigneurs, & fut Lieutenant du Roy & Séneschal de Perigord, & fut frere de Hélie de Bourdeille, qui fut Cardinal, Archevesque de Tours, & Evesque de Périgueux: & celuy dont je parle s'appelloit Jean. Il nous escrivit deux fois en France, nous sommant de nostre promesse de l'aller voir, & puis mourir après.

Avant luy, il y en avoit bien un autre, qui mourut en la guerre de la Terre-Sainte, & testa avant mourir: & ne touche rien à son testament, si-non les légats qu'il faisoit de ses chevaux, armes, joyaux, & quelque argent qu'il donnoit à son Escuyer, qu'il

nommoit Santifer (*a*); car le teſtament eſt en Latin, & fort groſſier, qu'on ne peut lire, à cauſe de la vieilleſſe de l'eſcriture & parchemins : bref, à tous ſes gens & ſerviteurs, & aucunes Egliſes, il légua.

Avant tous ceux-là, nous trouvons dans le Roman de Morgan, fait en Stances Italiennes (*b*), comme un Angelin de Bourdeille fut envoyé reconnoiſtre l'ennemy la vigile de la battaille de Roncevaux, où il fut tué; & dit ces Vers :

Angelin de Bourdella ſolo fut morto
De Paladin, ma gli fu fatto torto.

Je me fuſſe paſſé, ce dit quelqu'un, de faire ces contes. Auſſi ne les ay-je faits, ſinon pour donner exemples à mes nepveux, & ceux qui viendront après moy en ma race, d'imiter en tels voyages & advantures & advanturiers prédéceſſeurs : leſquels s'y ſont tellement addonnez, qu'en ces voyages d'Outre-Mer ils ont eſté ſi fréquentez & ſi advantureux, que les bonnes gens & bonnes vieilles femmes de noſtre Pays ſont encore en cette badine opinion, que, pourquoy les

---

(*a*) *Liſez* Soutifer, *ou* Contifer.
(*b*) Poëme de 28 Chants, composé par Luigi Pulei ; mais attribué mal-à-propos par quelques-uns, à Politieu.

gens d'aujourd'huy ne sont si gens-de-bien que le temps passé, disent-ils, parce qu'ils ne sont baptisez d'un si bon & si saint Cresme que du temps que les Bourdeilles l'alloient querir par de-là Jérusalem, & l'alloient prendre par l'oreille d'un dragon, qu'il falloit qu'ils tuassent de leurs mains, & puis en tiroient de ladite oreille de la substance dont on faisoit le Cresme, & le sanctifioit-on dans Jérusalem par les saints Prélats qui y estoient, & puis le rapportoient à leur Pays, & en fournissoient les Eglises. Voilà la plaisante opinion & fable qu'avoient & racontent encore ces bonnes & simples gens & femmelettes de nostre Pays.

Si ne me veux-je point vanter; mais je peux bien asseurer avec vérité, que ceux de ma race n'ont jamais esté Casanniers, & qu'ils n'ayent aussi-bien employé leurs jours aux voyages & guerres, qu'aucuns que ce soit en France. Les vieux tiltres de nostre maison en font assez foy. Mes ayeuls, bisayeuls, grands-peres, peres & freres, ne s'y ont nullement espargnez: & quant à moy, dès-lors que je commençay à sortir de subjection de pere & mere, & de l'escole, sans les voyages que je fis aux guerres & aux Cours dans la France, lorsque la paix y estoit, pour chercher advanture, fust pour guerre, fust pour voir le monde, fust en Italie, en Escosse, Angleterre, Espagne,

Portugal, dont j'en rapportay *l'habito de Christo* (1), duquel le Roy de Portugal m'honnora, qui est l'Ordre de là, estant tourné du voyage du Pignon de Belys en Barbarie, puis en Italie, encore à Malthe, pour le siege à la Goulette d'Afrique, en Grece, & autres lieux estrangers, que j'ay cent fois plus aymé pour séjour, que celuy de ma patrie; estant du naturel des tabourineurs, qui ayment mieux la maison d'autruy que la leur.

Tellement, qu'estant à Malthe, j'avois résolu d'y prendre la Croix, sans Monsieur de Strozze, qui estoit mon amy parfait, qui m'en destourna & empescha, & me prescha tant & tant que je le creus; me donnant à entendre, que, pour une Croix, ne devois quitter ma bonne fortune qui m'attendoit en France, fust de la part de mon Roy, ou d'une belle & honneste Dame & riche, de laquelle j'estois alors fort serviteur & bienvenu, que j'eusse pu espouser, veu toutes considérations (2). Je m'y laissai aller ainsi aux persuasions de mon amy, & m'en retourne en France, où pippé d'espérance, je n'ay receu d'autre fortune, si-non que je

(1) C.-à-d. *l'habillement de l'Ordre de Christ.*

(2) que j'eusse pu espouser. Veu toutes ces considérations, je.

suis esté, Dieu mercy, assez tousjours aymé, connu, & bien venu, des Roys mes maistres, des grands Seigneurs & Princes, de mes Reynes, de mes Princesses, bref, d'un chacun & chacune, qui m'ont eu en telle estime, que, sans me vanter, le nom de Brantome y a esté très-bien renommé.

Mais toutes telles faveurs, telles grandeurs, telles vanitez, & telles vanteries, telles gentillesses, tels bons temps, s'en sont allez dans le vent, & ne m'est rien resté que d'avoir esté tout cela, & un souvenir encore, qui quelquefois me plaist, quelquefois me desplaist; m'advançant sur la maudite chenue vieillesse, la pire de tous les maux du monde, & sur la pauvreté, qui ne se peut réparer comme par un bel asge florissant, à qui rien ne m'est (1) impossible; me repentant cent mille fois des braves & extraordinaires despenses que j'ay faites autrefois, de n'avoir réservé quelque bien, qui me serviroit maintenant à mon asge foible, dont j'ay faute de ce que d'autrefois j'ay eu trop; ayant un creve-cœur extresme dedans moy de voir une infinité de petits compagnons en ce regne élevez grands, soit en biens, en richesses, grades & grandeurs, que d'autresfois j'ay veu qu'ils se fussent sentis très-heureux qu'ils

(1) n'est.

eussent eu quelques paroles de moy, en corps, à la traverse, ou sur l'espaule. Ce n'est point que je ne l'aye autant ou bien mérité qu'aucuns d'eux ; car je connois & sçay par cœur toute leur vie : mais c'est la fortune, traistresse & aveugle qu'elle est, qui après m'avoir repeu assez devant (1), m'a quitté, & s'est mocquée de moy.

Or, comme dit l'Espagnol : *Assi vantas las mudanças de la suerte* (2). Aussi dit-on que la fortune est une Putain & une vraye Vesse, qui s'abandonne à tout le monde, quelquefois aux valets mieux qu'aux Gentils-Hommes, & quelquefois à ceux de peu de mérite comme à ceux qui méritent, ainsi que font nos Putains.

Pour le moins, si elle me mettoit bien-tost entre les mains de la mort, encore luy pardonnerois-je le tort qu'elle m'a fait. Mais voilà le pis, nous ne vivons & ne mourons comme nous voulons. Nous avons beau de rechercher les occasions, soit en guerres, querelles, voyages, ou ailleurs, comme j'ay fait & dit, je croy que si le destin n'en donne la sentence, nous avons beau nous peiner à la rechercher.

---

(1) de vent.

(2) C.-à-d. *Ainsi se font les changemens du sort.*

Or, fasse donc le malheureux destin ce qu'il voudra; jamais il ne sera que je ne le maudisse & maugrée pour-jamais, soit de la bouche, soit du cœur : mais encore maugrée-je & déteste plus la vieillesse, chargée de pauvreté. Car comme me disoit un jour la Reyne-Mere du Roy, ayant tel honneur de parler à elle, sur un subjet d'une personne de sa Cour, la vieillesse nous apporte assez d'incommoditez, sans nous surcharger de la pauvreté, qui sert au comble du malheur des personnes; contre lesquelles le plus beau & souverain remede qui soit, c'est le trespas. Et bien heureux est celuy qui le peut gagner, quand on a passé cinquante venant à cinquante-cinq ans : car après, il n'y a que douleurs & labeurs; & ne peut-on manger que du pain de cendres, fait de toutes douleurs, ainsi qu'a dit le Prophete.

Le Lecteur me pardonnera, si je me suis perdu en ce petit discours de ma misere, laquelle réciter m'est autant de soulagement.

Si faut-il que je fasse un conte, avant que d'achever ceux de ces braves François, qui sont plus à percer le monde pour chercher les advantures. Le croira qui voudra; mais nous le tenons pour très-certain en nostre Pays de Perigord & Xainctonge, tant pour avoir esté rémémoré & passé par les bouches & oreilles de pere en fils, que par aucuns

tiltres

tiltres & apparences. Le conte est donc tel. Tous ceux qui ont escrit l'origine des deux freres de Barberousse, Cairadin & Fridan, disent qu'ils furent natifs de la belle Isle de Lesbos, tant renommée de jadis, & depuis dit Methelin, lesquels estant allé, comme les plus pauvres de l'Isle, chercher advanture sur la mer, tant furent par le menu favorisez de la fortune, que tous deux sont heureusement décédez Roys d'Alger. Voilà ce qu'en disent les Histoires qui en sont escrites; & mesme Paul Jove.

Or, les anciennes bonnes gens & vieilles de nostre Pays ne disent pas ainsi. Vous sçaurez donc comme en Xainctonge il y a une Maison noble & bonne, qu'on nomme la Maison d'Authon (*a*). En cette Maison fut mariée une fille, nommée Marguerite de Marcueil (1), de cette très-illustre & très-grande Maison de Marcueil en Périgord, d'où est issue la très-vertueuse, sage, & très-

---

(*a*) J. d'Auton, dans son *Histoire du Roi Louis XII*, Paris, 1615, Chap. 44 & suiv. sur l'an 1507, parle de Messire *Jean Chapperon*, & du nommé *Antoine d'Auton*, Seigneur dudit lieu, qui, de l'aveu dn Duc de Gueldres, équipperent chacun un vaisseau, & se mirent à pirater. C'est d'eux apparemment que veut parler Brantome, qui, sur ce pied-là, aura été très-mal informé.

(1) *ou* Mareuil.

honneste Madame la Princesse mere de Monsieur de Montpensier d'aujourd'huy ; cette Marguerite de Marcueil portant en ladite Maison d'Authon pour mariage, les Terres des Bernardieres & des Combes. De ce mariages sortirent deux enfants : à l'aisné escheut la maison du pere, qui estoit Authon ; & au second, les Terres des Bernardieres & des Combes : auquel, comme est la coustume ordinaire des jeunes cadets, prit envie de ne s'amuser aux cendres casannieres, mais d'aller voir le monde, & afferma ses Terres, & en prit de l'argent ce qu'il put ; & associant avec soy & prenant pour frere d'alliance & de fortune un autre jeune cadet d'Angoulmois, de la Maison de Berneuil, dit de Montsoreau, tous deux mettent la plume au vent, comme bons freres jurez, de ne s'abandonner jamais, & vivre & mourir ensemble, vont busquer fortune.

Pour lors, les Chrestiens estoient vers Methelin, soubs Monsieur de Rabastain ; car c'estoit du temps du Roy Louys XII, où les François allerent par le commandement du Roy, parmy lesquels se trouverent ces deux cadets & freres, où estant, hazarderent si bien sur mer avec quelque petit vaisseau qu'ils avoient pu recouvrer, qu'ils firent quelque léger & petit butin, & assez bien pourtant, pour l'advénement & la portée de leur fortune nouvelle : puis s'en retournerent en

France, comme eſt la couſtume du François; car quoy qu'il ſoit, il faut qu'il tourne voir fumer ſa cheminée, ou bien pour faite monſtre de ſa fortune, ou de ſa vaillance & voyage.

Y eſtant venu, ne faut point demander s'ils ſe firent valoir; & s'ils firent oſtentation & parade de leur butin & valeur, dont entre autres ce cadet d'Authon fit préſent à l'Egliſe de la Paroiſſe des Bernardieres, qu'on nommoit Champeou, de la Coiffe de Noſtre-Dame, qu'il diſoit, & faiſoit-il ainſi entendre au menu peuple de cette Ville, eſtre belle & recouverte par une très-grande curioſité vers Jéruſalem.

Tous deux n'eurent pas ſi peu demeuré en leurs maiſons, qu'ils ſe faſcherent & firent deſſein de reprendre leur route; & pour ce, ce cadet d'Authon vendit Bernardieres à feu mon grand-pere, qui eſtoit un Chaſteau beau & fort, devant lequel demeura quelques jours en Périgord Bertrand du Gueſquelin, comme vous trouverez dans ſon vieux Roman imprimé en lettres antiques : & ce cadet vendit cette Place, pour, de cet argent, eſtant vers Methelin, achepter un plus grand vaiſſeau qu'ils n'avoient eu auparavant, & aller en courſe, luy & ſon frere de Montſoreau, qui n'eſtoit ſi riche que l'autre, qui fourniroit à tout; car rien n'eſt ſi doux & ſi attirant qu'un butin, quel qu'il ſoit, de mer, ſoit de terre.

Estant donc ces deux freres ainsi bien garnis d'argent, s'entournent vers Methelin ; où estant, ne faillirent d'achepter un bon vaisseau, & battant la mer si heureusement, qu'ils firent un butin bien plus grand que l'autre : si-bien que, pour la seconde fois, ils retournent encore revoir la douce France, & la bonne patrie, où le cadet d'Authon, se voyant sans maison & habitation, (car il avoit desjà vendu son Bernardieres, qui estoit assez joliment basty,) se mit à faire bastir les Combes, qui estoient une jolie Terre près dudit Bernardieres, mais pourtant point basties ; & y fit un si beau bastiment, qu'aujourd'huy on n'y en feroit un tel pour trente mille francs. Il y fit aussi quelques acquisitions & autres despenses, ainsi qu'est la coustume, que l'argent du jeu ou du butin on en fait tousjours bon marché, & ne se soucie-t-on gueres de l'embourser. Je parle d'aucuns. D'autres sont plus sages.

Mais ce cadet, voyant, ou qu'il avoit brouillé tout son argent, & qu'il n'en avoit plus ; ou bien qu'il voyoit que cette maison des Combes n'estoit bastante pour son ambition, ny pour nourrir & rassasier son généreux & avide cœur ; ou qu'il connut en soy ce qu'il estoit & fit ; après se résolut pour la derniere fois de quitter France, & patrie & parantele, & foyer, & cheminée, & maison, & village, & Paroisse, & Curé, Diocesse, &

la Coiffe, & tout, vend ſon Chaſteau à un Greffier de la Cour du Parlement de Bourdeaux, qui depuis fut premier ou ſecond Préſident de Roüen, dont long-temps, & plus de ſoixante ans, luy & les ſiens en ont eſté poſſeſſeurs ; mais depuis, il y a trente ans, ſes héritiers le vendirent à un Gentil-Homme du Pays.

Ce fait, luy & ſon compagnon & frere Montſoreau reprennent encore leur route de Methelin; mais avant que partir, il révoqua la coiffe de Noſtre-Dame, qu'il avoit donnée à ſa Paroiſſe de Champeou, & la donna à l'Egliſe de Saint-Front de Périgueux, pour y avoir droit & privilege d'y baſtir un ſépulchre eſlevé pour luy & les ſiens, comme de fait il le fit conſtruire fort ſuperbe, fait en pierre, haut eſlevé, armé, tenant une eſpée en la main; lequel ſépulchre a duré juſques à ce que les Huguenots prirent la Ville de Périgueux, qu'ils abattirent à leur mode les images, démolirent les ſépulchres, & ruynerent les Egliſes.

Il ſe trouve encore, parmy les tiltres du Clergé & de la Maiſon des Combes, une tranſaction faite entre le Clergé de Périgueux & de la Paroiſſe de Champeou, pour avoir plaidé longuement cette-dite Coiffe de Noſtre-Dame, ſur le débat quelle donation devoit eſtre la meilleure, ou la premiere, ou la derniere. Enfin, par accord & tranſaction faite,

ladite Coiffe demeura à l'Eglise de Périgueux, laquelle a esté vénérée parmy les autres saintes reliques qui y estoient, jusques à ce que lesdits Huguenots pillerent tout.

Voilà donc ce cadet d'Authon, Seigneur des Combes, & son frere Montsoreau, qui s'en vont à Methelin, où estant employent leur argent à recouvrer un bon vaisseau, avec lequel ils font si bien, qu'ils se rendent grands & fameux corsaires.

Sur cette entrefaite, les Chrestiens quittent Methelin. Eux voyant qu'ils n'avoient quoy faire en France, que la fortune leur produisit meilleur qu'en France, & qu'ils y avoient tout mangé & vendu, eurent honte d'y retourner si souvent. Par-quoy, attirez au doux plaisir du butin, continuerent leur brigandage, escument si bien la mer, qu'ils se rendent très-renommez corsaires, & cachent leurs noms & leurs nations, se disent enfants de Methelin, prenant le party de la foy des Turcs; & par ainsi, de deux François qu'ils estoient, de Methelin, & de cadets d'Authon & de Montsoreau, se font nommer Cairadin & Friadan Barberousse.

Leurs parents & proches ne faillirent de s'enquerir, aux François qui retournerent de Methelin, qu'estoient dévenus leurs parents d'Authon & Montsoreau? Les uns disoient qu'ils estoient demeurez encore sur mer continuant leur mestier de corsaire, & qu'ils les

verroient bien-toſt. Les autres diſoient, qu'ils eſtoient morts, noyez en la mer, & qu'il y avoit long-temps qu'ils ne les avoient veus. D'autres, de la plus ſaine voye (1), affermoient qu'ils s'eſtoient renyez, & avoient adoré Mahomet.

Voilà mon conte achevé. Je ne ſçay s'il eſt vray ; mais je l'ay ainſi ouy conter à des jeunes perſonnes, qui le tenoient de plus vieux qu'eux. Poſſible que cela eſt faux, poſſible que non, & que les deux freres, pour avoir eſté longuement à Methelin, ayent donné occaſion à ceux qui en ont eſcrit, de dire qu'ils eſtoient natifs de ladite Iſle, ou bien qu'eux-meſmes l'ayent ainſi publié. Je m'en rapporte à ce qui en eſt. Il ne ſera pas damné, qui le croira, ou décroira.

Tant y a que l'un de ſes petits-nepveux, qui vit encore, qui eſt le Baron d'Authon, fut ſi curieux, du temps du Roy François I & Henry II, de voyager le monde, & de s'enquerir de telles nouvelles. Et de fait, il a veu & pratiqué autant le Levant qu'il eſt poſſible, & en ſçavoit très bien raconter, & y vouloit encore retourner, ſans les guerres civiles, ce diſoit-il. Je ne l'ay jamais veu, encore que j'en euſſe eu très-grande curioſité ; mais l'occaſion ne s'y eſt jamais préſentée. La race eſt bonne & brave.

(1) *ou* voix.

J'oublois à dire que le cadet de Montsoreau mourut le premier, estant le plus vieux, & Authon survescut, qui fut depuis Barberousse, & Roy d'Alger; m'estonnant cent fois, si le conte est vray, que luy ayant pratiqué tant de François, & mesme venu en France, lorsque la Ville de Nice fut prise, dequoy il ne se descouvrit aux François, ou ne s'enquit de sa maison sourdement en d'autres maisons de France. Je croy qu'il avoit honte dequoy il avoir quitté sa foy & sa Religion; ou que luy estant passé tant de choses en son entendement, qu'il ne s'en souvenoit plus; ou qu'il les desdaignoit, se voyant si grand; ou que telle est la coustume des Chrestiens se renyans, & mesmes venans aux grandes charges de Sangiacs & Basschas, de renyer tout, jusqu'à la connoissance de leurs parents, pour n'en faire jamais plus de cas, ny de leur mémoire. Là-dessus en discourra qui voudra. Ce que j'en ay escrit, c'est pour une curiosité, qui plaira possible à aucuns, & non possible aux autres.

Voilà comment en toutes façons, soit pour bien, soit pour mal, les François ont esté hazardeux à rechercher les advantures, & faire rencontre, & entreprendre voyages; que quand ils leur falloient (1) en leur Pays, ils les alloient de loing esventer hors de leur patrie,

(1) failloient.

Il me souvient que, lorsque nous allasmes au siege de Malthe, dont le Grand-Seigneur s'en plaignit au Roy, qui, pour le contenter, nous bannit tous & desadvoua. Mais vous eussiez dit que cette année-là estoit venue & destinée pour faire voyager les François.

Les uns allerent en Hongrie, avec ce vaillant Prince feu Monsieur de Guyse, qui ne pouvoit lors atteindre dix-huict ans; lequel suivant l'exemple de ses ayeuls en la guerre sainte, se voulut trouver pour faire teste à l'armée Infidelle de ce grand Sultan Soliman, qui y estoit luy-mesme en personne, ainsi que sa mort tesmoigne. Ce valeureux Prince y alla donc très-bien accompagné d'une très-belle Noblesse, comme de Monsieur des Fossez, son Gouverneur d'Antefort, de l'Archant, de Clermont, d'Antragues, du Baron de Sencey, du May, de Neutry, de Chilles, bref plusieurs autres, qui pouvoient monter bien à cent, tous valeureux, qui me seroient très-long à escrire.

Les autres allerent en l'armée du Grand-Seigneur, avec l'Ambassadeur du Roy Monsieur de Grand-Champ, comme Monsieur de la Fin, la Nocle, & plusieurs autres.

Les autres allerent à Constantinople, comme les Seigneurs de Ville-Couin, qui mourut; de Teligny, de Longua, de Genissac, tous Huguenots, & le Baron de Vantemat.

Celuy estoit Catholique, & alloit reconnoistre Arragousse, pour un dessein qu'il y vouloit bastir, suivant un que le brave Salvoisson avoit projetté en son vivant, qu'un Capitaine Saint-Martin, Lieutenant dudit Salvoison, luy avoit descouvert.

Les autres allerent à Madere, avec ce courageux & vaillant Capitaine Montluc, qui y mourut, qui fut un grand dommage inestimable. Avec luy estoit le Viscomte d'Azez, grand personnage certes, les deux Pompadours, & autres; lesquels, après la mort de leur Général, & bien vengée par sang & feu, tournerent l'armée saine & sauve, & bien chargée de butin.

Nous autres allasmes à Malthe, dont le nombre montoit près de trois cents Gentils-Hommes, & plus de huict cents soldats. Il y avoit Messieurs de Strozze & de Brissac, ausquels déférions pour notre bonne Voglio, & non autrement, comme gens volontaires, & à nos despens chacun que nous estions, & tant qu'il nous plaisoit, & ne les reconnoissions pour nos Généraux. Il y avoit Monsieur de Bellegarde, depuis Mareschal de France, Messieurs de Lansac,
De Clermont,
Tallard (1),

(1) *ou de* Clermont-Tallard.

Les deux freres de Clermont,
D'Amboise (1),
De Guermant,
Breton,
Sainte-Soline,
Mon frere d'Ardelay, & moy,
De Taillade,
De Janssac,
Le Baron de Montesquiou,
Les trois freres d'Augures,
Le jeune la Mole,
De Saint-Gouard,
Le brave Comte Martinengo,
D'Espaux,
La Guyche, aujourd'huy Grand-Maistre de l'Artillerie,
De Lussan,
D'Aymart,
Du Bourdet le jeune, dit Romagou,
De Noufiay le jeune,
Le Capitaine Brignolle,
Le Capitaine Soleil,
Le Capitaine la Riviere, qui mena une Compagnie à ses despens de 50 Harquebusiers, dont Lambertie de Limosin estoit Enseigne;
De Blosset d'Aubres, de Provence, deux freres,
De Villemagne,

---

(1) *ou* de Clermont-d'Amboise.

Le jeune Rhingrave ;
Bref, une infinité d'autres, dont le récit seroit plus importun, que le taire.

Et notez qu'il n'y avoit gueres Gentils-Hommes, principal de nous autres, qui n'eust emmené avec soy, à sa suite, & à ses despens, quatre ou cinq Gentils-Hommes ou Capitaines.

Enfin, ce fut une trouppe, pour estre petite, aussi belle, aussi bonne, aussi leste, & si bien armée, que jamais sortit de France pour aller contre les Infideles. Aussi par tous les lieux d'Italie où nous passions, ils nous tenoient en cette estime, & nous admiroient estrangement ; car nous avions passé à Milan, où nous nous estions accommodez d'habillements & d'armes si superbement, qu'on ne savoit pour quels nous prendre, ou pour Gentils-Hommes, soldats, ou pour Princes, tant il nous faisoit beau voir.

Ainsi arrivez à Malthe, dans les galeres que le Grand-Maistre nous avoit envoyées à Saragosse (1) en Sicile pour nous recueillir & querir, nous fismes une heure durant, devant qu'entrer dans le port, une salve & escopetterie si belle, que tous les regardants, qui estoient sur le port, qui en estoit bordé de toutes parts, se perdoient d'admiration &

(1) *ou* Sarragousse, *autrefois* Siracuse.

d'ayse de nous voir & faire bonne chere, les asseurant de nostre venuë qu'ils n'eurent plus peur, disoient-ils, de cette armée Turquesque : comme de vray ils s'en craignoient fort; car desjà ils commençoient à envoyer en Sicile force femmes & force Courtisannes, & force bouches inutiles. Mais tous furent asseurez de nostre veuë, comme du feu de Saint-Elme, quand il paroist dans & sur les vaisseaux, après une grande tourmente.

Il ne faut point demander si le Grand-Maistre de Malthe nous receut fort honorablement, tant pour l'honneur que nous autres François luy faisions, & luy François (1), de luy venir porter nos personnes pour secours. Aussi s'en sçavoit-il bien prévaloir de cette gloire parmy les estrangers, & principalement parmy les Espagnols, qui estoient jaloux de nous.

Outre-plus, ce vénérable & généreux Grand-Maistre fit escrire & enroller dans un Livre les noms & surnoms de tant de Gentils-Hommes, soldats & Capitaines qui estoient-là, & les fit enregistrer, mettre, & enserrer dans les archives de leur Religion très-précieusement à perpétuïté & mémoire ; & nous

---

(1) Mr. Parisot. *Voyez son Eloge, ci-dessus Tome X, Discours LXXXVII, Art. III, page 248 & suiv.*

défraya tous l'espace de trois mois & demy, à ses propres cousts & despens. Quelle libéralité de Prince !

Il faut noter que la pluspart de nous autres passasmes à Rome, où estoit pour Ambassadeur Monsieur d'Aisel, dit Villeparisis (1), un fort honneste Gentil-Homme, & digne de sa charge. Il le monstra bien en tout. Il nous fit à tous faire la révérence à ce bon Saint-Pere le Pape Pie V, qui nous receut certes de très-bon cœur & d'un fort aymable visage, & la larme à l'œil : nous disant, & à Monsieur l'Ambassadeur, qu'encore en France il y avoit de bons Chrestiens & Catholiques, & que l'hérésie ne les avoit du tout gagnez & exterminez ; & que c'estoit bien ce que Saint Hierosme avoit dit, que la France, jusques à son temps, n'avoit jamais nourry de monstres, entendant des Hérétiques ; & que, s'il y en avoit à cette heure, les bons Chrestiens les surmontoient ; & qu'il luy sembloit de voir à l'œil les braves François croisez d'aller encore à la guerre sainte : & ce bon Pere nous donna à tous des *Agnus Dei*, pour nous préserver des dangers.

A nostre retour, il nous receut de mesme, & nous remercia tous amiablement. Sur-quoy je feray ce petit incident, qu'il y eut quel-

(4) Clutin d'Oisel, Seigneur de Villeparisis.

ques-uns des nostres (je ne les nommeray point) ausquels escheut par mesgarde de manger de la chair la vigile de Nostre Dame d'Aoust. L'Inquisition en fut aussi-tost informée & scandalisée, qui en advertit Sa Sainteté, pour en faire la punition. Elle, sans s'esmouvoir, respondit qu'ils l'avoient peut-estre fait par mesgarde & inadvertance, & qu'ils n'en sçavoient rien; car enfin, c'estoient gens de guerre, qui ne pouvoient sçavoir vigiles ny festes, comme Prestres. Par-quoy, il s'en fallut enquérir pour cela: & qu'il n'estoit vray-semblable, & qu'il ne peut croire qu'ils l'eussent fait par mespris de l'Eglise, veu leur bon zele & affection qu'ils avoient monstré en ce voyage, à Dieu, pour le venir servir, & partir de si loing, laisser leurs peres, meres, femmes, enfants & freres, leurs Pays, leurs ayses, leurs fortunes, & leur Roy; & que telles indices & d'un voyage de huict cents lieuës, faisoit assez paroistre leur sainte dévotion à Dieu. Par-quoy commanda que, sans procéder plus avant, qu'on s'en enquist: & trouva-t-on qu'ils estoient innocens & insciens de la feste, comme il est vray. Si est-ce que pourtant il sçavoit bien, que, parmy nous, il y en avoit une cinquantaine de Huguenots, comme le jeune Clermont, Tallard (1), le jeune Bourdet, Romagou,

(1) Clermont-Tallard.

Espaux, & force autres, tant de leur suite, qu'autres. Mais il n'en sonna mot ; couvrant & palliant leur erreur, par l'ardent zele qu'ils avoient porté-là pour servir Dieu.

Monsieur de Villeparisis nous dit la bonne volonté du Pape, qu'il nous portoit à tous, avec admonestation pourtant d'estre tous sages, & de ne sonner mot de la Religion, comme Monsieur le Grand-Maistre en fit de mesme.

Ainsi ce bon Pere traitta les François, & se contenta d'eux, tant il les estimoit, & tellement, que nouvelles estant venues subitement, que l'on avoit descouvert, vers la Plage Romaine & Hostie, quelques galeres, galiottes & fusques Turquesques, le Pape & toute la Ville en furent en très-grande rumeur & allarme : si-bien que la plus grand-part des François estant partis de Rome avec Messieurs de Brissac & Strozze ; & y estant encore resté une centaine, dont nous estions, mon frere d'Ardelay & moy, Neufvic, Jansac, Messieurs de Clermont, Tallard (1), Lansac, & force autres de nostre suite. Sa Sainteté nous manda à minuit par le Seigneur Troile Ursin, nourry en France, que depuis le Duc de Florence fit tuer, qui nous vint prier de ne partir encore pour l'amour de

(1) Clermont-Tallard.

cette allarme, & de luy assister. Ce que volontairement nous luy accordasmes : car nous ne demandions pas mieux ; dont Sa Sainteté s'en esjouyt tellement, qu'il dit : *Non havemo che temer, poi che questi buoni Francesi son nostri* (1). Enfin, ce ne fut rien de cette allarme ; car les Corsaires ne firent qu'escumer & passer : & après nous entournasmes fort joyeux avec la bénédiction & bonne grace de Sa Sainteté. '

Telles quasi semblables paroles dit le Pape Paul IV Caraffe, lors qu'il se vid quasi assiégé dans Rome par le Duc d'Albe, que Monsieur de Montluc luy mena des trouppes Françoises de Toscane si bien à point. Il dit : *Che tourna adosso el Ducque d'Alba, poiche son arrivati gli Francesi* (2).

Voilà, nobles François, comme vous estes estimez par tout le monde, parmy lequel la renommée vous a promenez dans son chariot depuis que vous estes en estre.

Ces vaillants Romains, jadis dompteurs de tout le monde, en sçauroient bien que dire, s'ils pouvoient sortir de leurs tombes poudreuses : car vous les estes allé chercher & battre jusques dans leur Ville, & leur faire

---

(1) C.-à-d. *Nous n'avons rien à craindre, puisque ces braves François sont pour nous.*

(2) C.-à-d. *Que le Duc d'Albe paroisse à présent, que les François sont arrivés.*

telle peur & terreur, que, quand on parloit de la guerre des Gaulois, il falloit que tout le monde y allast, sans espargner ny Prestres, ny personnes aucunes. Et si César vous a subjuguez & surmontez, ce n'a esté tant pour sa vaillance n'y des siens, comme par vos divisions & par vostre séparation les uns des autres, & d'aucunes de vos assistances à luy, dont aujourd'huy vous en devez donner garde. Et encore tout subjuguez que vous fussiez, César (tant vous tenoit-il en estime) se voulut servir de vous, tant à cheval qu'à pied, ayant tousjours une légion qu'il appelloit l'Aloüette.

Que firent-ils encore contre les Parthes, lorsque le jeune Crassus, & vaillant plus que son pere, se desbaucha des trouppes de César en la Gaule, & y mena une trouppe de braves Gaulois, qu'on ne parloit que d'eux? Aussi le firent-ils bien paroistre à la mort de celuy qui les avoit menez si vaillamment.

Il faut donc, François, que vous entreteniez cette belle réputation, & l'alliez employer ailleurs que dans vostre Patrie les uns contre les autres.

C'est assez promené ce Discours : encore trop.

ARTICLE IV.

Des MESTRES-DE-CAMP HUGUENOTS *de l'Infanterie Françoise.*

IL faut retourner à nos Meſtres-de-Camp, leſquels j'euſſe volontiers achevé, n'euſt eſté que je faiſois tort à ceux-là des Huguenots, dont il y en a eu certes de très-bons & braves aux premieres guerres.

Monſieur de Grammont, qui en eſtoit Colonnel, emmena à Orléans ſix mille hommes de Gaſcogne, tous vieux ſoldats, bons s'il en fut oncques, & de ceux qui s'eſtoient retirez en leurs maiſons depuis la paix Eſpagnole faite.

A ces trouppes, pour Meſtre-de-Camp, commandoit Monſieur de Montamart, de la Maiſon brave & noble de Fontrailles, qui fut tué au maſſacre de Paris, dont ce fut un grand dommage; car c'eſtoit un fort honneſte, doux, gracieux & brave Gentil-Homme. Il y avoit auſſi le Capitaine la Lanne, brave & bon Capitaine auſſi, qui avoit eſté l'un des Lieutenants de Monſieur de Grammont, en l'une des Compagnies qu'il avoit aux guerres eſtrangeres. Il y avoit auſſi le Capitaine Bahu, bon & vieux ſoldat, qui

commandoit à la porte Champenoise, au Siege de Metz.

Du Dauphiné descendirent aussi quatre à cinq mille bons soldats, dont Monsieur de Frontenay, dit le jeune Roan, fut Colonnel, & à aucuns desquels commandoit le brave Saint-Aubin (1). Brave l'appelle-je, parce qu'il avoit une fort bonne & allegre façon, & aussi qu'il estoit fort estimé parmy eux en tout : & c'est luy duquel Monsieur de Montluc parle en *ses Commentaires* du siege de Sienne. Aussi apprit-il là si bien soubs ce bon maistre, que depuis il s'en est ressenty & a fait leçon aux autres : & Monsieur l'Admiral, après la battaille de Dreux, qu'il s'en alla en Normandie, le laissa avec Monsieur d'Andelot dans Orléans, pour luy assister dans ce siege.

Il y eut aussi Pontdorzé, brave & vaillant Gentil-Homme, (Monsieur de Montluc en parle,) & portoit l'enseigne lors de Saint-Auban, qui avoit esté dédié à la Robbe longue, & avoit esté grand ribleur de pavé à Toulouze estant escolier, ainsi que j'ay ouy dire à aucuns de nos compagnons : & puis se desbaucha jeune, & s'en alla en Toscane & en Corsegue, où il se fit fort connoistre & remarquer ; & puis vint mourir honorable-

(1) ou Saint-Auban, *comme ci-dessous.*

ment à la battaille de Dreux, où il menoit les enfants perdus: & s'advancerent très-bien; mais luy mort, ils s'estonnerent par la brave & furieuse charge que Monsieur de Guyse leur fit, & sur leur Infanterie, qu'il mit en un rien en déroute & deffaite.

Les vieilles Bandes de Monsieur d'Andelot s'espandirent qui çà qui là, comme ces deux Colonnels: voyant que l'une ne pouvoit s'emparer à Calais, où elles estoient en garnison, par la prévoyance & valeur de ce sage & vaillant Gouverneur Monsieur de Gourdan; ny dans Peronne non plus, à cause de Monsieur de Humieres, lors Gouverneur, fort sage & advisé Capitaine aussi, & des vaillants habitants, qui estoient plus forts qu'eux; ils se jetterent dans Roüen, avec Monsieur de Gordes, qui estoit l'un des Lieutenants, (nous l'appellions Gourdillon, parce qu'ils estoient plusieurs freres, & aussi qu'il estoit maigrelin,) de brave & vaillante race de Provence & Dauphiné, desquels j'en ay connu quatre freres, tous bons Capitaines, & mesme Monsieur de Gordes l'aisné, qui fut Lieutenant de cent Hommes d'armes de Monsieur le Mareschal de Montmorency l'aisné, & depuis Lieutenant de Roy en Dauphiné.

Ce Gourdillon, fort jeune d'asge, mais beaucoup asgé d'expertise de guerre, fut fort disgracié au siege de Roüen; car estant

dans le Fort de Sainte-Catherine, il eut les deux jambes emportées d'une canonnade, c'est-à-dire, l'une toute emportée, & l'autre à moitié, ou la plus grand part du pied; dont ce fut un grand dommage : non pas qu'il en mourust, car il a survescu long-temps, & croy qu'il vit encore; mais il demeura si estroppié, qu'il ne put faire le mestier de la guerre : ce qui luy fut un grand creve-cœur; car il y estoit bien né, & très-propre, & porta fort patiemment sa misere. Toutesfois, quand il voyoit aucuns de ses compagnons de guerre galants & dispos, ou qu'il oyoit parler de quelques beaux faits d'eux ou d'autres, il pleuroit, & disoit souvent : *Hélas! j'ay bien veu le temps, que je n'en eusse pas perdu ma part. Patience.* Et pour ce, il se retiroit le plus qu'il pouvoit du monde.

Le Capitaine Monins, de Périgord, brave & vaillant Gentil-Homme, avoit l'enseigne Colonnelle, qui se fit fort signaler à toutes les escarmouches qui s'y firent. Il me souvient que la Vigile & le soir que nous allasmes reconnoistre & assiéger le fort de Sainte-Catherine, Monsieur d'Aumale, qui l'avoit assiégé devant, & la Ville & tout, par deux fois, dit à Monsieur son frere : *Monsieur, vous verrez demain de bons & braves soldats sortir sur les vostres, & venir à l'escarmouche bravement, & faire bien. Ce*

que j'estime, c'est qu'ils sont bien menez: & croy que le Capitaine Monins les menera; car c'est sa coustume. On le connoistra à sa grande taille & bonne façon, & à une grande rondelle couverte toute de verd, & un Morion de mesme. Il m'a fait plusieurs sorties d'autres fois que j'y estois devant. Par-quoy, Monsieur, il faut que vous fassiez choisir une trouppe des meilleurs de vos gens de pied, pour leur mettre en teste; car ce sont tous vieux soldats des Colonnelles.

Comme Monsieur d'Aumale le dit, tout ainsi arriva: & aussi Monsieur de Guyse ordonna ses hommes, conduits par le jeune Sarlabous, autant digne de commander aux gens de pied, & sur-tout de mener les Harquebusiers, qu'on en ayt veu de son temps. Il le monstra bien alors à cette escarmouche, qui s'attaqua-là, qui fut très belle & furieuse, attaquée & soustenue très-bien par le Capitaine Monins, où fallut emmener de la Cavalerie, où le Comte Rhingrave fit une fort belle charge avec cent chevaux Reystres, qu'il avoit avec luy, qui combattirent jusques dans leurs fossez, & leur Infanterie, & quelque peu de Cavalerie qu'ils avoient jetté hors.

Ce fut lors que Monsieur de Jersay, brave & vaillant Gentil-Homme, fut tué en combattant très-vaillamment: & par ainsi, ceux

de dedans se retirerent, & les nostres camperent, & prirent leur Place.

Au premier siege, y estoient morts les Lansquenets freres, braves & vaillants Capitaines, desquels l'aisné fut celuy qui entra dans Saint-Quentin avec Monsieur l'Admiral, & qui fit très-bien là.

Dedans Roüen, fut aussi tué le Capitaine d'Ernelle.

Bref, là dedans y avoit d'aussi bons soldats, qu'en tout le monde; car c'estoit la fleur des Bandes de Monsieur d'Andelot.

Aussi Monsieur d'Aumale fut contraint de leur quitter la Place, & en lever le siege; car il n'avoit l'armée complette, ny gens pour forcer telle Place, pleine & regorgée de si bons hommes. Mais pourtant, après que Monsieur de Guyse l'eut assiégée & prise, ils furent fort esclarcis: car de Soldats & Capitaines, il en fut tué un grand nombre, & mesme au premier assaut, lorsque le Roy de Navarre fut blessé, & puis mort; car n'ayant pas encore bien fait leurs traverses, pour se couvrir de l'artillerie du Fort de Sainte-Catherine, qui leur donnoit par le costé, & à plomb, & à veuë, ce jour-là en fut tué une grande quantité, ayant autant d'appréhension de canonnades comme de coups de pierre, les vivants prenant les places de ceux qui venoient d'estre tuez & emportez, à l'envy les uns des autres, que c'es-

toit

toit une chose estrange à voir, ainsi qu'à plein nous le voyions près de nous emporter: dont Monsieur de Guyse s'estonna fort, & admira tels gens de bien & les regretta; car la pluspart d'eux luy avoient assisté fort fidélement aux prises de Calais & de Thionville; car c'estoit l'homme qui aymoit autant les bons soldats; & la pluspart, qui estoient en Roüen, estoient autant Huguenots que moy. Aussi mondit Sieur de Guyse en sauva tant qu'il put, je dis ceux qui resterent vifs après la furie de l'assaut & du combat, dont le Capitaine Monins en fut un, qui avoit esté blessé d'une grande vilaine harquebusade dans la cuisse, qui n'en fut pas guéry, qu'après il fut tué à la Saint-Barthélemy; & Monsieur de Guyse luy fit recueil, & à plusieurs autres: & en voulut faire de mesme (tant il estoit bon & généreux Prince, & pere des soldats) à Monsieur de Cossé (a); sans que tout le Conseil opina qu'il devoit mourir, parce qu'il avoit vendu & livré le Havre aux Anglois; sans cela, il fust esté sauvé.

Un peu avant ce siege, celuy de Bourges s'en estoit ensuivy. Au-dedans s'y trouva de bons & vaillants Capitaines & soldats, aussi commandez par Monsieur de Janlis le jeu-

(a) *Lisez* des Croses.

ne, dit Yvon (1), qui avoit esté autrefois Prothonotaire, estant Colonnel, fait par Monsieur le Prince, des Bandes Françoises, desquelles il emmena environ douze cents dans Bourges, qui firent moitié mal & moitié bien, pour le nombre des gens qui y estoient, & pour la bonté de la Place, & pour la faute des poudres & munitions que nous avions. J'en parle ailleurs.

Entre autres il y avoit les deux Saint-Remy, Capitaines & freres, enfants de ce brave & vieux Gendarme, grand Ingénieur & bon Capitaine, le bon-homme de Saint-Remy, qui s'estoit en son temps trouvé en sept ou huict sieges renfermé, dont les deux derniers furent dans Metz & dans St. Quentin, par l'advis duquel là-dedans les Lieutenants du Roy se gouvernoient fort.

Il y eut aussi léans dans ce Bourges le Capitaine Saint-Martin, Huguenot, qu'on appelloit ainsi, vieux Soldat, & qui fit si bien en cette belle & grande sortie qui fut faite un jour là-devant; où venant aborder & affronter teste à teste Monsieur de Richelieu, Mestre-de-Camp, luy dit: *A moy, Capitaine Richelieu. D'autresfois nous sommes-nous connus. Il faut encore icy renouveller la connoissance, non comme amis, mais comme ennemis.* Et luy donna là-dessus un grand coup d'es-

(1) Genlis le jeune, dit Yvoy.

pieu dans la cuiſſe. Cette ſaillie pour un peu mit les noſtres en deſordre; mais après qu'on ſe fut reconnu, tout ſe rallia.

Là-dedans auſſi s'y trouva le Capitaine Brion, brave & vaillant Gentil-Homme : & ce fut celuy qui entra dans Saint-Quentin à l'improviſte, avec trente à quarante ſoldats, les autres ne l'ayant pu ou voulu ſuivre. Lors qu'il fut deſpeſché pour y aller, il dit réſolument : *J'y entreray, ou je mourray, & tiendray la foy de Gentil-Homme vif ou mort.* Il avoit bien l'ame de le dire, & faire le coup; car je vous aſſeure qu'il avoit une très-belle façon ſoldateſque.

Quand il ſortit de ce ſiege, Monſieur de Guyſe luy fit bonne chere, & luy dit, s'il ne vouloit pas redevenir ſon ſerviteur & de ſon Roy. *Si je le veux, Monſieur*, reſpondit-il. *Ouy, Monſieur, vous jurant que je ne me ſuis tant mis icy pour la Religion, que pour un meſcontentement que j'eus après la guerre, m'en voyant ſi mal récompenſé : & Meſſieurs le Prince & Admiral m'ayant les premiers recherché, je les ay ſervy fort fidelement, comme je feray le Roy, ainſi que j'ay fait le Roy ſon pere; vous priant le ſupplier qu'il me faſſe auſſi du bien, n'eſtant point à Monſieur le Prince, ny à Monſieur l'Admiral, qu'en tant qu'il me plaira, ny Huguenot que par humeur & meſcontentement. Pour fin, je ſuis ſubject*

de mon Roy, veux vivre & mourir en telle qualité, & vostre serviteur; sçachant bien, Monsieur, combien vous faites cas & estime des gens de bien.

Du depuis, Monsieur de Guyse le prit en amitié; & en fit grand cas; mais il ne dura gueres: car voulant monstrer comme il desiroit bien servir son Roy, il mourut devant Roüen, où il fut tué, ceux de dedans n'en estant pas trop marris; car incessamment ils luy reprochoient de dessus la muraille: *Hà! Brion, tu as quitté ton Dieu, ta Religion, & ton party.* Mais luy leur rendoit la response que je viens de dire, qu'il fit à Monsieur de Guyse. Ce fut grand dommage de sa mort: car il fust esté grand. Sa façon, sa grace, sa valeur, le conduisoient fort: aussi qu'il estoit Gentil-Homme.

Il y eut aussi l'autre Compagnie Colonnelle d'Andelot, commandée par Monsieur de Payet, Lieutenant brave, fort & advisé Capitaine, qui se rendit dans Orléans avec aucuns de sa Compagnie. Tant qu'il a vescu, il a tousjours fait de belles preuves de sa vertu & valeur. Ce fut luy qui, avec Rouvray, prit la Ville de Valenciennes, à la barbe du Duc d'Albe; mais par le moyen de la Citadelle, il les en jetta bientost. Il vint aussi avec le Comte de Montmorency (a) au se-

(1) *Lisez* Montgomery.

cours de la Rochelle, & commandoit dans un navire, où il y avoit ſon enſeigne bleue.

Cette Compagnie Colonnelle eſtoit d'ordinaire en garniſon en temps de paix dans Peronne. Monſieur de la Hunaudaye, grand Seigneur, depuis Lieutenant de Roy en Bretagne, en portoit l'enſeigne. Après la paix faite à Chartres, elle y voulut retourner & rentrer par permiſſion & commandement du Roy; mais ceux de la Ville ne l'y voulurent recevoir; jurant qu'ils n'y admettroient jamais Huguenot, quelques ſecondes & tierces juſſions que le Roy leur fiſt, & y receurent très-bien moy & la mienne, par le commandement du Roy & de Monſieur de Strozze, ſoubs qui j'eſtois: mais pourtant ladite Colonnelle de Monſieur d'Andelot & moy eſtions commandez d'entrer & eſtre enſemble dans cette Ville. Ce fut à ladite Colonnelle de ſe tenir aux environs de ladite Ville, quelquefois aux Fauxbourgs, & quelquefois au Mont Saint-Quentin, & quelquefois ailleurs: mais cela ne dura gueres; car cette petite paix, qu'on appelloit ainſi, finit, & la guerre recommença.

Il y avoit auſſi d'Arambure, qui fut un fort bon Capitaine, vieux, ſage, & bien adviſé.

Monſieur de Montbrun, de Dauphiné, Gentil-Homme de bonne part, a eſté Cornette de Cavalerie, lorſque Monſieur d'A-

cier mena cette belle & grande trouppe en Guyenne à Monsieur le Prince, Il pouvoit avoir certainement ce beau Régiment & cette belle cornette : car il se peut dire que depuis la sédition d'Amboise, jusques à sa mort, il n'a jamais posé les armes, encore qu'il ne fust point en ladite sédition, laquelle estoit une très-vilaine & détestable entreprise, bien que les conspirateurs la pallient : mais je sçay bien ce que j'en dirois, si je voulois; car j'estois alors à la Cour, qui fut la premiere fois que venant d'Italie, je commençay à la suivre.

Je me souviens que, du temps du petit Roy François, ce Monsieur de Montbrun fut commandé plusieurs fois de Sa Majesté, de porter (1) les armes pour un peu, il les laissoit, & aussi-tost les reprenoit : & sans Monsieur le Cardinal de Tournon, à qui il appartenoit, il en fust esté en peine; mais pourtant, il se sçavoit bien garantir dans les montagnes Dauphinoises. Il y fit de belles guerres & prises.

Luy, & Monsieur de Mouvans & autres, prirent prisonnier le Baron des Adrets, bon & grand Capitaine, & plus grand Capitaine encore, s'il eust poursuivy sa premiere partie, qui leur commandoit à tous auparavant

---

(1) poser les armes. Pour un peu il les laissoit.

ſans le ſoupçon qu'ils eurent, qu'il vouloit les quitter & embraſſer le party du Roy, comme il y avoit apparence; & fit après.

Ce brave Montbrun, quelque peu de temps avant qu'il mourut, deffit quelques quinze cents à deux mille Suiſſes en ces montagnes du Dauphiné, avec quelque peu de Cavalerie & Infanterie qu'il avoit, qui fut une fort belle & ſignalée victoire, & qui fut fort priſée à la Cour, où j'eſtois lors que les nouvelles y vindrent, & lors que le Roy tourna de Pologne. Eſtant en Avignon, il eſcrivit une lettre audit Monſieur de Montbrun, un peu brave, haute & digne d'un Roy, ſur quelques priſonniers qu'il avoit pris, & ſur l'inſolence faite. Il reſpondit (1) outrecuydemment, que cela luy couſta la vie. *Comment*, dit-il : *le Roy m'eſcrit comme Roy, & comme ſi je le devois reconnoiſtre! Je veux qu'il ſçache que cela ſeroit bon en temps de paix, & qu'alors je le reconnoiſtray pour tel; mais en temps de guerre, qu'on a le bras armé, & le cul ſur la ſelle, tout le monde eſt compagnon.* Telles paroles irriterent tellement le Roy, qu'il jura un bon coup, qu'il s'en repentiroit.

Au bout d'un an après & quelques mois, il vint faire une charge en Dauphiné, ou,

(1) ſi.

estant porté par terre, il fut pris & mené dans Grenoble, par Monsieur de Gordes, qui là estoit Lieutenant de Roy. J'estois alors à la Cour, que Monsieur de Beire, bon & vaillant Capitaine Provençal, qui estoit présent en cette charge, en porta des nouvelles au Roy, qui l'en gratifia & en fut très-ayse, & dit : *Je sçavois bien qu'il s'en repentiroit, & en mourra; & verra bien à cette heurre s'il est mon compagnon.* Et soudain manda à la Cour de Grenoble, de luy faire son procès, & de luy faire trancher la teste ; quoy qu'on luy remonstrast que cela tireroit à conséquence, & que les ennemis en pourroient autant faire à ses serviteurs. Nonobstant tout, il mourut.

Si ce Monsieur de Montbrun a esté un bon homme de guerre, Monsieur de Montluc (1), de mesme Patrie, ou des confins, l'a esté aussi, & qui, de mesme que l'autre, a fort peu mis les armes bas depuis les guerres. Quand le Duc d'Albe passa vers Flandres, tout le bruit commun estoit, qu'en faisant semblant d'escumer (2) Geneve, que tout à plat il l'alloit assiéger. Monsieur de Mouvans s'y alla jetter dedans, avec un Régiment de sept ou huict cents bons hommes

(1) Mouvans, *comme ci-dessous, sans doute.*
(2) d'esviter, *peut-être.*

choisis, (Dieu sçait comment!) si-bien que l'on pense, que telle trouppe rafroidit ledit Duc, & rompit son entreprise & dessein.

Aux troisiesmes Troubles, lors qu'il fallut aux Dauphinois, Provençaux, & autres de la Religion de-là le Rhosne, venir trouver Monsieur le Prince, qui les avoit tous mandez pour la Guyenne, tous les passages du Rhosne estant pris & gardez soigneusement par ceux du Roy & de Monsieur de Gordes; & estant en tous les esmois du monde pour passer cette grande, large, & furieuse riviere, Monsieur de Mouvans s'addonna de faire un vray trait de ces Capitaines Romains. Il vint aborder sur le bord du Rhósne, & y bastit un fort: & ayant porté par terre un petit batteau, portant seulement quatre hommes, fait passer fil à fil (1), & en peu de temps, & en si grande diligence, trois ou quatre cents hommes de par-de-là, & y bastit un autre fort vis-à-vis de l'autre, où il logea ses gens peu-à-peu; & en moins de rien, rend ces deux forts bons & tenables, que c'estoit une chose esmerveillable, & si soudainement faite, qu'on n'en sceut rien jamais, jusques à ce que les forts furent faits & en deffense; par le moyen desquels, & de ce petit batteau, passerent plus de dix mille

(1) file-à-file.

ames, & se rendirent avec les autres troup-pes. Cas estrange, certes! & dont il en fut fait une chanson ou vendeville (1) soldatesque & jolie, & s'acçommençoit : *Mouvans a esté commandé*, que ses soldats, par admiration & gloire d'un tel Capitaine, chantoient, en cheminant, & soulageant le travail de leur chemin par ce moyen, à la mode des anciens advanturiers.

Après ce bel acte, qui ne se peut assez loüer, il vint mourir en Périgord, en un petit Village qu'on appelle Chante-Geline, je croy le plus chétif du Pays; & ce fut par sa faute, comme j'ay ouy dire à aucuns des siens. Car Monsieur d'Acier estant arrivé avec toute son armée à Saint-Astier, Monsieur de Mouvans, ne se voulant contenter du logis assez bon, qu'on luy avoit donné, se fascha fort, & maugréa fort; & trop présumant de soy, desdaigna un peu Monsieur d'Acier, encore qu'il eust fait une fort grande traite de cinq bonnes lieuës aux courts jours de l'hyver.

Il alla loger (2) à deux grandes lieuës par de-là à Monsignat (*a*), séparé de la grande trouppe de ces deux lieuës; croyant tant en

(1) Vaudeville.
(2) l'Hyver, il alla loger.
(*a*) Messignac.

ſoy, qu'il battroit tout le monde qui ſe préſenteroit devant luy, ainſi qu'il ſe vantoit, avec ces trouppes, la fleur de toutes les autres, & ſon compagnon Pierre Gourdet (1), qui eſtoit un jeune Gentil-Homme, brave & fort hazardeux, duquel j'ay parlé, parlant de Monſieur le Mareſchal de Saint-André.

On leur remonſtra bien, qu'ils courroient fortune. S'approchant près de Périgueux, on leur faiſoit courir le bruit, que Meſſieurs de Montpenſier, Martigues, Strozze, & Briſſac, devoient venir; mais ils deſdaignoient tout, diſant tous: *Et qui nous pourront battre, les Strozziens?* (Ainſi appelloient-ils les ſoldats & Capitaines de Monſieur de Strozze.) *Ces braves, qu'ils y viennent:* encore qu'ils les eſtimaſſent pour les plus braves & bons ſoldats vieux des Bandes; ne parlant point de ceux de Briſſac, comme certes ils n'avoient la vogue comme nous autres Strozziens; & diſoient: *Nous autres Diantres Provençaux, nous les mangerons tous en un grain des ſaux (a).* Mais il advint bien autrement; car les trouppes du Roy, dont Monſieur de Montpenſier eſtoit Général, s'eſtant approché de Périgueux, avec une extreſme diligence, les ſurprirent, & deffirent.

(1) *ou* Gourde, *comme ci-deſſous.*
(a) *Liſez* grain de ſau, *c'eſt-à-dire*, de ſel.

Le brave Comte de Briſſac, pourtant, ayant gagné le devant, & fait les premieres charges, voire quaſi toutes, s'il ſaut dire ainſi, y acquit-là le plus grand honneur, encore que Monſieur de Strozze y ſurvint à propos, & Monſieur de Martigues.

Cette victoire fut fort heureuſe pour nous; car il y fut tué fort peu de gens des noſtres, & nul de marque, que le jeune de la Chaſtre, dit Sillac, qui avoit une Compagnie de gens de pied ſoubs Briſſac : & diſoit-on que Dieu l'avoit puny; car en cette deffaite, il ſe monſtra grand meurtrier & carnaſſier : dont fut dommage; car ce fuſt eſté un jour quelque choſe de grand. Il y eut auſſi de tué le Seigneur d'Es (1), fils de ce grand Capitaine Monſieur d'Es. On ne put jamais trouver le corps de Monſieur de Mouvans, & ſi fut fort cherché.

Il y eut quelques-uns de ſes ſoldats qui affirmerent, qu'eſtant au combat, où il ſe monſtra fort aſſeuré & réſolu, & ſe battoit bien, comme il avoit fait touſjours en tous lieux, il eut une grande harquebuſade dans le corps : & le vid-on ſouvent tout plein de colere & de rage, & de deſpit, s'appuyer la teſte avec ſes deux mains contre un arbre, (car c'eſtoit dans une foreſt, qu'on appelle

(1) d'Eſſe, *apparemment.*

la foreſt de Fayolles, où fut la furie du combat;) voire qu'il ſe donna la teſte par deux fois contre l'arbre, penſez plus de deſpit, d'ennuy, & de regret d'avoir perdu ſes gens, que de ſa bleſſure. Ainſi qu'en cas pareil arriva au généreux Céſar-Auguſte, lors que Varrus luy perdit ſes Légions en Allemagne, qu'on vid ſouvent donner de la teſte contre les murailles, & de rage cryer : *Rendez-moy mes Légions, Varrus.* Et oncques plus ne le virent, diſoient les braves ſoldats. Son compagnon, Pierre Gourde, ſe trouva bien mort avec une chemiſe bien blanche desjà deſpouillée, & ſur-tout une fort belle fraiſe, bien & mignonnement froncée & gaudronnée, comme on portoit alors; car il s'aymoit & ſe plaignoit fort : auſſi eſtoit-il un fort bon Gentil-Homme, & de fort bonne grace, & fort vaillant.

Ces deux renommez Capitaines eſtoient deſtinez pour les meilleures trouppes & les plus hazardeuſes, & accompagnez des meilleurs hommes ; & s'ils euſſent veſcu, ils euſſent bien porté nuiſance à noſtre party. Auſſi Monſieur le Prince les ſceut bien regretter, & ſur-tout Monſieur l'Admiral, qui ſçavoit ce qu'ils valoient.

Ils s'advancerent le plus qu'ils purent pour les recueillir, & vindrent juſques à Aubeterre, où ils ſceurent la nouvelle de la deffaite; parce que Monſieur d'Acier, ſage, adviſée & vail-

lant Capitaine, & le chef général de tous, suivoit son chemin projetté & pourpensé, se retira luy & ses trouppes sans mal ny combat, & tout l'eschec tomba sur le pauvre Mouvans & Pierre Gourde, & leurs gens : & ont (1) nommé depuis la deffaite des Provençaux, encore qu'il en restast force autres, qui se sauverent ; car la trouppe, tant d'eux que de Dauphiné, de Languedoc, de Vivarez, de Forests, & de Bourgogne, estoit très-grande & très-belle, & telle que j'ay ouy dire & affirmer à Monsieur d'Acier, qu'il avoit avec luy vingt-deux mille hommes de pied, dont il y en avoit vingt mille Harquebusiers de nombre fait & bien compté : si-bien que Monsieur le Prince, & Monsieur l'Admiral, les ayant joints, & s'advançant pour avoir leur revanche de leur deffaite des Provençaux, & pour combattre Monsieur de Montpensier, qui, de son costé, estant trop foible, s'advançoit pour se joindre à Monsieur, frere du Roy, nostre Général, & se mettre entr'eux deux, & les garder de se joindre.

Ainsi qu'ils marchoient un jour en battaille, & pensoient combattre Monsieur l'Admiral & Monsieur d'Andelot, demanderent à Monsieur d'Acier quelques enfants perdus, pour les jetter au-devant loing des battailles,

(1) l'ont.

ainſi qu'eſt la couſtume. Meſſieurs l'Admiral & d'Andelot ſe donnerent la garde, qu'ils virent quatre mille Harquebuſiers ſortir des rangs, tous Morions gravez & dorez en teſte, tant de beaux fourniments & harquebuſes de Milan, & tous hommes de bonne façon, de gentille taille & diſpos, qu'il n'y avoit rien à redire en eux, pour faire leur charge, & avec cela conduits par de très-bons Capitaines. Qui furent esbahis, ce furent Monſieur l'Admiral & Monſieur d'Andelot; car ils penſoient au plus ne voir que quelque mille à douze cents Harquebuſiers, comme d'autrefois qu'ils s'eſtoient veus, & louerent fort cette belle bande, & ſe pleurent fort à la voir, croyant qu'elle feroit un grand effet.

Le Capitaine Mouvans m'en fit le conte quelque temps après. Pour ce coup, ils ne le mirent point en beſoigne; mais ils monſtrerent à l'eſcarmouche de Jazeneuil ce qu'ils ſçavoient faire, laquelle fut une des plus belles qu'on euſt veu de noſtre temps, après celle de la Belle-Croix à Metz, qui fut le jour que le Duc d'Albe vint reconnoiſtre la Place. L'une & l'autre durerent quaſi tout un jour, & l'une & l'autre furent faites en un meſme temps d'hyver, & quaſi en un meſme mois : je croy qu'il ne s'en falloit pas quinze jours; car celle de Metz fut faite le Vendredy, vigile de la Touſſaints ; & l'au-

tre quelque quinze ou vingt jours dans le mois de Novembre, si bien m'en souviens. Il y eut différence entre l'une & l'autre; car celle de Metz fut soustenue & attaquée par les Espagnols, qui ne pouvoient monter à plus haut qu'à six ou sept mille, & un Régiment de Lansquenets; & celle de Jazeneuil le fut de plus de vingt mille Harquebusiers: non pas que tout-à-coup ils s'escarmouchassent & combattissent, mais par bandes & grosses cadrilles, dont la moindre estoit de cinq mille, & ainsi que les uns venoient, les autres se retiroient; & ce fut-là où les nostres firent très-bien, qui n'estoient en si grand nombre, il s'en falloit beaucoup, qui les soustinrent beaucoup. Messieurs de Brissac & de Strozze y acquirent un très-grand honneur, & Monsieur de la Valette avec sa trouppe de Gendarmes, & autres. J'ouys faire alors aux anciens Capitaines cette comparaison de ces deux escarmouches, qui avoient veu & l'une & l'autre.

Or, parmy les Bandes de Monsieur d'Acier, il y avoit encore force Mestres-de-Camp, & de très-bons & Gentil-Hommes de bonne part, comme estoit Monsieur de Beaudiné, frere dudit Monsieur d'Acier, jeune Gentil-Homme de cette grande Maison d'Acier & Cursol; mais pourtant vieux Capitaine, & soldat, & qui estoit fort estimé parmy les soldats. Il fut tué au massacre de Paris.

Il y avoit aussi Monsieur d'Ancomne, lequel avoit un très-beau & bon Régiment. Il en estoit bien digne, & le conduisoit bien vaillamment tousjours où il falloit aller. Il avoit en jeunesse pris pour devise en ses enseignes, ces mots : *Par-tout vit Ancone.* Ces mots ont deux significations. Je m'en rapporte aux personnes bien curieuses de les expliquer.

Il y eut aussi Monsieur de Blayon, un vieux & très-bon Capitaine du temps passé, & qui avoit veu les Croix rouges aussi-bien que les blanches : encore mieux ; car il avoit beaucoup fréquenté les guerres Espagnoles en Toscane & ailleurs, & estoit fort homme-de-bien. Il a laissé un fils, qui est aujourd'huy Monsieur de Blayon, Gouverneur d'Orange, qui ne luy en doit rien, très-bon & vaillant Capitaine. Il y avoit aussi aux trouppes dudit Acier force autres bons Capitaines.

Je n'aurois jamais fait, si je les voulois spécifier, comme d'ailleurs il en avoit d'autres, comme le Viscomte de Pannas, Gentil-homme de bonne part, jeune & vaillant homme ; & celuy-là avoit le plus grand Régiment de tous, s'il le faut prendre selon le nom de Gascon, qui le porte ainsi.

Il y eut aussi un Monsieur de Pilles, lequel a esté un très-bon Capitaine, vaillant & heureux, & qui avoit ordinairement un beau Régiment ; car il avoit une si grande créance

parmy les soldats, & mesmes avec ceux du long de la Dourdoigne, où il y en a d'aussi bons qu'en Contrée de Guyenne, qu'en un rien il fournissoit trois ou quatre mille hommes.

Aux premieres guerres civiles, il en mena une assez belle trouppe à Orléans. Mais il n'y fit gueres grand séjour, & s'en retourna au grand mescontentement de Monsieur l'Admiral, qui l'en rabroüa à son partement: disant que c'estoit de ces Capitaines de Plat-Pays, qui ne vouloient demeurer hors de la maison en une armée plus d'un mois, sans tourner voir fumer leurs cheminées; & luy en eust fait un mauvais party, à luy & à ses gens: & les vouloit faire mettre en pieces sur les chemins, sans Monsieur le Prince. Ils eussent trouvé à dire du depuis: car il les a bien servis, & mesme au siege de Saint-Jean, qu'il tint assez opiniastrement fort long-temps; arrestant le cours de la grande victoire que Monsieur venoit d'acquérir par la bataille de Montcontour: & certes, qui voudra considérer ce siege, & la forteresse de la Place, qui estoit alors très bonne, & du depuis des meilleures de la France, dira pourtant qu'il devoit estre plus opiniastre, & veu ainsi (1) le nombre des gens qui estoient dedans,

(1) aussi.

tant d'Estrangers que d'habitants, & le beau secours qui y entra, ainsi que j'en ay ouy discourir à de grands Capitaines, & comme à l'œil se pouvoit voir; & si l'on en donnoit la gloire à Monsieur de Pilles.

Le Capitaine la Mothe en avoit bien sa plus grande part : car il avoit veu le siege du Petit-Lict (1) en Escosse, soubs le bonhomme Monsieur de la Brosse, Lieutenant de Roy, & soubs Monsieur de Martigues, son Colonnel, lequel a esté un des beaux & des longs, furieux, & des mieux assaillis & deffendus, qu'on avoit veu icy il y a longtemps, & sceut si bien pratiquer à Saint-Jean ce qu'il avoit veu audit petit Lict, qu'il nous donna bien de la peine.

Aussi Monsieur de Martigues luy sceut bien dire, quand il demanda à parler à luy sur la muraille; *Ah ! Capitaine la Mothe, vous pratiquez là-dedans ce qu'avez veu & appris avec nous dans le petit Lict. Ouy, Monsieur,* respondit-il, *& n'en doutez pas : mais je voudrois fort que ce fust contre eux* (2) *à qui nous avions affaire, estant avec vous, non pas contre vous, ny contre ceux de ma nation : car je suis fort vostre serviteur.* Comme de vray il l'estoit, & le regretta fort

(1) Petit-Leith.
(2) contre ceux.

après sa mort. Aussi Monsieur de Martigues le vouloit fort attirer à soy ; ce qu'il eust fait avec le temps.

Ce fut luy qui fit cette muraille seche sur le haut de la bresche toute là nuit, que le matin estonna nos gens, & leur nuisit beaucoup.

Ledit Pilles avoit aussi un Sergent-Major, comme le Capitaine la Ramiere, brave & vieux Capitaine, qui luy servit bien, & là, & ailleurs.

Voilà que sert en tels endroits un homme qui a veu. Celuy-là, & la Mothe, pour ce coup, ayderent bien à la gloire de Monsieur de Pilles, lequel dit Sieur fut par après tué au massacre de la Saint-Barthelemy à Paris, qui ne s'en fust pas douté jamais, d'autant que deux jours avant le Roy luy avoit fait cet honneur de luy commander de nager avec luy vers l'Isle de Louviers, & de luy apprendre & de luy tenir le menton. Il eust esté à craindre que, si quelque Devin luy eust annoncé telle fin, qu'il eust fait au Roy un mauvais party. Ainsi les Roys font & deffont les personnes comme il leur plaist.

Or je n'aurois jamais fait, si je voulois nombrer tous les Mestres-de-Camp de la Religion, comme ont esté les Sieurs de Mouy, très-vaillants & braves Gentils-Hommes : de Boury, qui depuis, quittant l'Espée, ont pris la Robbe longue, contre le naturel de

tous quasi ordinairement; d'Aubigny, qui est bon celuy-là pour la plume & pour le poil; car il est bon Capitaine & soldat, très-sçavant, & très éloquent, & bien disant, s'il en fut oncques : de Charbonnieres, très-vaillant : de Preau, Gouverneur de Chastelleraud, très-vaillant & très-habille celuy-là : de Sollut, de Couronneau, de Parabel, qui commande à cette heure dans Nyort : de Valliraud, & le Capitaine des Champs, son compagnon : bref, une infinité d'autres, que jamais on n'auroit fait, & aussi que l'Histoire de nostre temps ne faudra, si croy-je, de les nommer, & conter leurs valeurs & mérites.

Et nonobstant, si je n'avois autre œuvre à faire qu'à parler, tant d'eux que des nostres Catholiques, ma foy, j'en penserois bien autant dire que toutes nos Histoires, pour en avoir connu la plus grand-part, & veu aux affaires : mais non pas tous; car il faudroit que j'eusse eu cent corps & deux cents yeux, & aussi qu'il me plairoit fort parler d'eux, estant un très-grand plaisir, ce me semble, de parler des gens vertueux & valeureux.

Je m'en tais donc, & reprends mon prémier chemin des Colonnels.



ARTICLE V.

Mr. DE TAIS, *premier Colonnel-Général de l'Infanterie Françoise : avec une digression sur les* SERGENTS-MAJORS.

COMME j'ay dit donc cy-devant que Monsieur DE TAIS a esté le premier Colonnel-Général des Bandes Françoises, tant de-çà que de-là les monts. Il le faut croire ainsi; car il y a encore à cette heure force vieux Capitaines & soldats qui le testifient. Qui fut un grand heur & honneur à luy, que luy, qui n'estoit que simple Gentil-Homme, mais pourtant de bonne part & de bon lieu, non pas riche, fust honoré d'une si honorable charge; car pour un coup, il s'est veu commander à plus de six vingts enseignes Françoises, tant de-çà que de-là les monts : qui estoit beaucoup certes, mais non tant que les six vingts Légions qu'Auguste entretenoit d'ordinaire, fust aux champs, fust aux garnisons, bien qu'il fust Monarque paisible du monde ; mais c'estoit sa gloire, sa grandeur, sa terreur, aussi-bien pour la guerre, que pour la paix.

Ce fut un grand heur & honneur pour ledit Seigneur de Tais, pour n'avoir fait l'office de gens de pied par trop, comme un

Monſieur de Montluc & autres de ſon temps; ny pour avoir eu auſſi ailleurs de grandes charges au ſervice du Roy, ſi-non vers la Mirande., où il fit aſſez heureuſement la guerre, & ſervit noſtre Roy François premier, comme nos Hiſtoires Françoiſes le teſtifient.

J'ay ouy dire à aucuns à la Cour, & ſurtout à une Dame de la Cour pour lors, qui ſçavoit tout ce qui s'eſtoit paſſé de ſon temps, que ce fut une Dame de la Cour qui le pouſſa & l'advança, (je ne la nommeray point,) qui l'aymoit fort, & portoit une deviſe pour ce, ou pluſtoſt un rebus de Picardie, qui eſtoient des Tais d'un pot ou d'une buye caſſée; car telles pieces en bon François s'appellent Tais.

Sa premiere & plus belle monſtre de ſa charge fut en la battaille de Cériſoles, où il fit ſi bien, que l'aſſiſtance de Monſieur de Montluc, qui menoit les Enfants perdus, le Capitaine Ville-Franche, très-brave & vaillant Capitaine, & d'autres Capitaines du Piedmont & des vieux Routiers, par leſquels il ſe mit dès-lors à une très-grande gloire.

J'ay ouy dire & aſſeurer à une infinité, que ledit jour de la battaille, ainſi que ſon Page ſe préſenta devant les Bataillons, où il eſtoit monté ſur un très-bon & beau cheval d'Eſpagne, il le fit deſcendre de deſſus, & le fit attacher à un arbre, & commanda à deux

ou trois soldats de luy tirer des harquebusades, & le tuer (1) : ce qu'ils firent aussi-tost ; ce qui fut un grand dommage : il le fit, d'autant que le jour de la battaille, il faut que le Colonnel soit devant le Bataillon loing d'une picque, armé de toutes pieces, sa Bourguignotte en teste, & sa picque en sa main, & tous ses Capitaines en chef armez de mesme à la teste du Bataillon, les enseignes au mican, les Lieutenants à la queuë, les Sergents aux costez, le Sergent-Major, ou pour parler à l'ancienne mode, le Sergent de battaille, à cheval, pour aller par les rangs, par le devant, par le derriere, & par le costez ou aisles, afin de mettre ordre promptement à ce qui est nécessaire.

Sur-quoy j'ay ouy faire un conte pour très-certain, que, ce jour de battaille de Cérisoles, le Sergent de battaille, qui estoit pour lors la Burthe, enfant de Bourdeaux, fort digne de sa charge, visitant les rangs, & jettant sa veuë sur tout son fait, vid un Gentil-Homme, qui ne faisoit qu'arriver de la Cour en poste. Je l'ay bien ouy nommer ; mais je ne m'en souviens pas : car les chemins

(1) Non le Page, comme le fait d'abord croire l'expression embarrassée de Brantome ; mais le cheval, comme il s'en exprime plus clairement ci-dessous.

mins des postes estoient tous rompus de Gentils-Hommes, qui alloient à cette battaille à l'envy les uns des autres. Et parce que ce Gentil-Homme, n'ayant eu la commodité de recouvrer des armes tout-à-coup, avec une jaque & manches de maille, dont on usoit fort de ce temps, & une hallebarde, se mit au premier rang parmy les Capitaines, ainsi accommodé. La Burthe luy dit aussi-tost, qu'il sortist de-là, & qu'il deffaisoit & desembellissoit le rang; d'autant qu'il devoit bien sçavoir, qu'il falloit bien estre armé de toutes pieces: & s'il ne le sçavoit, qu'il le luy apprenoit; parquoy, qu'il sortist viste, & ne luy en dist rien plus. La Burthe, n'ayant pas loysir de se tenir-là long-temps & de contester, s'en part pour adviser à ses battailles & à ses charges. Puis il retourne; & le voyant encore là, luy remonstra fort audacieusement (car un tel jour est le jour de solemnité & grande feste de leur authorité,) une autre fois ce qu'il luy avoit dit. Le Gentil-Homm luy respondit, que, tout tel qu'il estoit, & ainsi armé, qu'il ne céderoit pas à un des mieux armez qui fussent-là, pour bien combattre & bien servir ce jour son Roy; & qu'en matiere de son service, & en telle journée, & en tel endroit & occasion, tout estoit de guerre, tout estoit de rang & d'ordonnance, & tout esgal, & qu'il n'en bou-

geroit point. La Burthe, perdant patience, luy donna aussi-tost de l'hallebarde au travers du corps, & le tue tout roide mort: & n'en fut autre chose, pour ce coup; car l'on marchoit droit à l'ennemy pour se battre.

Mais après la battaille, comme j'ay ouy dire à ceux qui y estoient, & mesme à plusieurs Gentils-Hommes, qui déploroient le trespassé, qui estoit brave & vaillant, trouverent le coup trop prompt, & par trop légérement fait, & avec la teste trop à la Gasconne: & qu'il n'y avoit nulle raison d'avoir tué ainsi ce Gentil-Homme, qui, tout plein de courage & de valeur, estoit party de la Cour de si bonne volonté, pour se trouver à une si bonne affaire; & pour ce qu'il n'avoit pu recouvrer armes propres, ny ainsi qu'il eust bien voulu, mais comme il avoit pu, il n'y avoit point de raison ny aucun droit de guerre de tuer ainsi un Gentil-Homme d'honneur & de valeur.

Le Roy François ne le trouva pas bon, quand on luy en fit le conte; car il regretta le Gentil-Homme & sa bonne volonté. La Burthe respondit, & ceux qui tenoient son party, que, puis que les Statuts & Ordonnances de la guerre estoient telles, il n'avoit rien fait que de les ensuivre, & qu'il falloit qu'il le fist ainsi; & qu'il avoit ordonné au Gentil-Homme une place très-propre pour luy, mais qu'il n'y avoit voulu aller, & luy avoit

respondu qu'il n'avoit rien à luy commander : & la place qu'il luy avoit ordonnée, estoit qu'il allast trouver le Capitaine Montluc & les Enfants perdus, parmy lesquels est permis à un chacun de se trouver & combattre le plus légérement qu'on peut, avec une rondelle, ou manche de maille, ou hallebarde, ou armé, ou desarmé, comme l'on veut ; mais le Gentil-Homme ne l'avoit voulu faire, & avoit donc tort : & fut jugé ainsi par tous les Capitaines, qui se soustenoient les uns les autres, & qui affirmoient, comme ils avoient ouy, comme la Burthe l'avoit voulu envoyer avec les Enfants perdus ; mais les Courtisans, & ceux qui tenoient le party du trespassé, disoient qu'ils n'en avoient jamais ouy parler. Pour fin, il n'en fut jamais autre chose. Si est ce que les galants discoureurs peuvent beaucoup discourir là-dessus ; car aussi, ce la Burthe fit très bien là ce jour son estat.

J'ai fait cet incident, m'estant venu à propos pour le subjet, & pour le trouver très-beau : & feray encore celuy-cy sur l'estat de Sergent-Major, & combien il est beau & honorable, dont j'en ay veu faire grande estime à plusieurs grands Capitaines & Généraux d'armées.

Sur-quoy j'ameneray le mot de ce grand Empereur Charles, qu'il dit au Capitaine Villandrado, en la guerre des Protestants à la

journée de Dina. Car ainsi que ledit Villandrado, qui estoit Sergent-Major, luy eut demandé une Compagnie de gens de pied, qui venoit à vaquer, Sa Césarée Majesté luy respondit, qu'elle s'estonnoit comment il la demandoit, & ne se contentoit de sa charge de Sergent-Major, qu'il estimoit en plus grande prééminence beaucoup que celle d'un Capitaine : puis que tous les Capitaines luy obéyssoient, & prenoient le mot & ordre de luy, qu'il recevoit des Généraux, voire des Roys & des Empereurs mesmes ; & qu'au Sergent-Major en guerre, en tout temps, & en tout lieu, la porte ne luy est fermée jamais, si qu'il y entreroit sans aucun refus.

Voilà les paroles & raisons de ce grand Empereur, que j'eusse récitées en mesme langage Espagnol qu'il les récita ; mais ce seroit une superfluité vaine. Villandrado luy respondit, qu'il le sçavoit bien : mais pour estre la solde de Sergent-Major & les pratiques très-petites, & les corvées grandes, il le supplioit de le récompenser de cette Compagnie ; aussi que l'usage desjà s'accommençoit à se tenir, parmy l'Infanterie Espagnole, de pourvoir un Sergent-Major, après qu'il avoit long-temps & duement fait sa charge, d'une Compagnie. Voilà à quoi advisoit (1) Villandrado.

(1) visoit.

Le plus beau & le meilleur en cela, disent les Espagnols; est de suivre la coustume des Italiens & des Allemands, lesquels eslisent un de leurs Capitaines en leurs Régiments, le plus pratic & le plus suffisant, pour Sergent-Major : & par ainsi, estant Capitaines & Sergents-Majors, sans aucun contredit en l'absence des Colonnels & Mestres-de-Camp, commandent aux Régiments, pour avoir deux grades ensemble; ce que les Espagnols ne faisoient pas de nos temps. Je ne sçay ce qu'ils font aujourd'huy.

Aussi bien souvent arrive-t-il des altercations parmy eux, & entre aucuns Capitaines bizarres & mutins, qui se faschent quelquefois d'obéyr à des Sergents-Majors, n'estant point Capitaines comme eux, mais y aspirant; de-sorte que c'est la plus grande récompense que l'on leur puisse donner, après qu'ils ont longuement servy, que les faire Capitaines avec eux.

J'en ay veu un différend en ma vie parmy eux, & parmy nostre Infanterie Françoise, qui est tel. Lors que nous allasmes au secours de Malthe, le Roy & la Cour estoient à Moulins. Monsieur de Strozze & moy, & une vingtaine de Gentils-Hommes que nous estions, nous partismes de-là. Monsieur de Strozze ne dit, ny au Roy, ny à la Reyne, ny à aucun qui fust, qu'il y allast, sçachant bien que Leurs Majestez l'empescheroient; mais

ſimplement leur demanda congé pour aller à Lyon mettre ordre à quelques affaires qu'il y avoit d'importance, & de-là en Provence voir ſon oncle le Cardinal, & pour deux ou trois mois ; ce que leurs Majeſtez luy octroyerent librement.

Luy, ſachant bien que ſi long voyage qu'il entreprenoit pour eſtre de durée de plus de huict ou neuf mois, adviſa de mettre ordre avant que partir de ſon Régiment qu'il avoit des Gardes du Roy : & pour ce, de peur qu'en ſon abſence n'arrivaſt quelque grabrouil, ſédition, mutinerie, parmy ſes Capitaines, touchant la prééminence & le commandement, après avoir aſſemblé tous ſes Capitaines, & leur avoir dit l'intention de ſon voyage & ſa volonté pour commander en ſon abſence, il adviſa, tant par ſa nomination que par l'eſlection & par le conſentement de tous ſes Capitaines, que le Capitaine Sarrion, le plus vieux & pratic de tous les Capitaines, commanderoit en ſon abſence, & non ſans raiſon, car il eſtoit tel ; & un fort homme de bien & d'honneur, appartenant à Monſieur le Mareſchal de Termes.

Ainſi prit congé Monſieur de Strozze de tous ſes Capitaines, & leur dit adieu, après leur avoir commandé leur devoir : mais il ne fut pas pluſtoſt party, que le Capitaine Hortan, ſon Sergent-Major, ſe voulut ingérer & advancer de leur commander à tous ;

& leur donner le mot, ſelon le devoir de ſa charge. Tous les Capitaines s'y oppoſerent, & dirent qu'ils ne luy obéyroient point, ſinon à celuy que Monſieur de Strozze avoit nommé. Le Capitaine Hortan avoit gagné Monſieur le Conneſtable, & luy avoit desjà remonſtré l'autorité qu'il avoit. Monſieur le Conneſtable, qui n'ignoroit rien du fait de la guerre, ordonna que le Sergent-Major, ſelon ſon authorité & couſtume, prendroit le mot du Roy, & le donneroit aux Capitaines, & leur commanderoit leurs ordres, leurs gardes, leurs guets, & leurs charges, ſans pourtant s'extravaguer nullement du droit de ſa charge. Qui furent eſtonnez, ce furent les Capitaines, de cette ſentence de Monſieur le Conneſtable, & pour ce eurent recours d'envoyer ledit Sarrion luy-meſme en poſte vers Monſieur de Strozze, pour l'attraper en chemin, & luy dire tout le ſuccès.

Nous n'eſtions qu'à la Palice, que ſur la minuit nous ouyſmes le huchet du poſtillon, qui nous eſveilla ſoudain Monſieur de Strozze & moy, qui eſtions couchez enſemble. Ce fut le Capitaine Sarrion, que nous viſmes à la chambre arriver, qui fit le diſcours de tout ce qui s'eſtoit paſſé. Qui fut deſpité, ce fut Monſieur de Strozze, & meſme que Monſieur le Conneſtable luy eſtoit allé deffaire tout ce qu'il avoit fait. Par-quoy, tout en colere, eſcrit au Roy & à la Reyne, & à

Monsieur le Connestable, toutes ses raisons, & sur-tout qu'il quittoit sa charge, si on ne tenoit pas fait ce qu'il avoit si bien ordonné avant que partir. Et son dire & ses raisons ouyes de Leurs Majestez & de Monsieur le Connestable, Monsieur de Strozze fut cru & obéy pour ce coup, & le Capitaine Sarrion arresté en sa charge qu'il avoit, commis par Monsieur de Strozze; encore que Monsieur le Connestable alléguast beaucoup de telles choses, causes & raisons contre Monsieur de Strozze : lesquelles je laisse à discourir à Messieurs les Capitaines, Sergents-Majors, & Mestre-de-Camp, mieux entr'eux que je ne sçaurois faire; si ce n'est celle-cy qu'allégua Monsieur le Connestable, que c'estoit un grand cas qu'un Sergent Major, qui commandoit à tant d'hommes le jour d'une battaille, tant Capitaines qu'autres, qu'il ne pust commander à une si petite trouppe qu'estoit un Régiment.

Pour fin, Monsieur le Connestable dit, que, pour complaire à Monsieur de Strozze, il luy falloit laisser passer celle-là, & qu'il méritoit bien d'estre gratifié en de plus grandes choses.

Pour conclure, l'estat d'un Sergent-Major est un honorable estat : & les Espagnols, ce me semble, en font encore plus grand cas que nous. Il peut aller à cheval tousjours, non-seulement par les ordres & battailles,

mais par tout le camp : voire, s'il trouve le Roy & le Général d'armée, il doit parler à luy à cheval, sans mettre pied à terre ; & qui l'y met, n'entend pas bien sa charge, & y est tenu fort nouveau, & s'en mocque-t-on. Le jour d'une battaille, il ne se doit jamais mettre à pied parmy les Capitaines, mais tousjours aller & venir parmy les files : car se mettant à pied, & combattant comme les autres, il ne sert que d'un ; & estant à cheval, se promenant, il en peut valoir plusieurs, pour pourvoir à une infinité de choses, qui, en tels cas & occasions, se présentent.

De plus, il faut qu'ils ayent tousjours un gros baston en la main, tant pour empescher & destourner les bagages, qui embarassent & ferment le chemin des soldats marchans, que pour monstrer ce qu'il faut faire, au-lieu que les autres le monstrent avec le bout du doigt ; aussi pour chastier quelquefois l'insolence des soldats *infragenti*. Les Espagnols usent de ce mot latin ; & tiennent plus, que le soldat, tant signalé soit-il, venant quelquefois à faillir, n'est deshonnoré d'avoir quelque coup de baston, mais que ce soit *infragenti*, autrement non ; & qui sera le soldat qui après s'en veuille ressentir, il n'est estimé parmy eux, comme ne sçachant pas encore l'usage de la guerre.

Il y en a aucuns qui ont eu cette opinion, qu'il falloit qu'aucuns Mestre-de-Camp fus-

sent à cheval le jour de la battaille, comme le Sergent-Major ; & j'ay veu aucuns Capitaines vieux tenir qu'il estoit ainsi nécessaire.

Le Capitaine Saline, le bon-homme, qui estoit marié dans Ast, le jour du secours qu'envoya le Roy d'Espagne à Malthe, pour lever le siege, & qu'on pensoit donner la battaille aux Turcs, fit ce jour-là office de Mestre-de-Camp-Général, & de Sergent-Major, parce qu'il le méritoit, & que le bon-homme estoit vieux & cassé, & ne pouvoit estre bon piéton, à cause de ses vieilles playes passées, & aussi qu'en toute cette armée, il n'y avoit aucun cheval que celuy-là, qu'on avoit fait embarquer pour toutes ces causes, comme la raison le vouloit; autrement, l'office de Sergent-Major, ny de Mestre-de-Camp-Général, ne se pouvoit bien exercer, qui ne se peut jamais bien faire à pied, quelque bien enjambé qu'il soit.

Si tous nos Mestres-de-Camp & Sergents-Majors d'aujourd'huy montoient à cheval en nos battailles, on y verroit plustost des Compagnies de gens de cheval que de pied, tant y a de ces gens-là : & ne verroit-on que confusions parmy eux, & s'entre-choquer les uns les autres, s'embarrasser & tomber par terre, ou allans & venans, ou avec cela une très-plaisante risée.

Or, pour retourner encore à Monsieur de

Tais, la raison, pourquoy il fit harquebuser son cheval, fut, afin qu'il ne donnast soupçon à ses Capitaines, que, se fiant par trop à son bon cheval, & venant à luy mal baster, qu'il les quittast, & montast dessus & se sauvast mal à point, sans s'opiniastrer au combat; & par ainsi, que les Capitaines perdissent cœur. Mais par-là, il leur monstra qu'il ne les vouloit abandonner, ains mourir & s'enterrer avec eux dans le camp de battaille, dont il en fut fort estimé, & fit bien.

Mais sans faire tuer ce brave cheval (ce disoit-on) il le pouvoit bien envoyer au bagage. Mais possible il le fit venir-là exprès, pour faire cette rodomontade, sotte pourtant.

Quoy que ce soit, on le disoit pour le moins; car il y a aujourd'huy tant de vanitez, & le temps passé y en a eu tant!

Comme ce brave Spartacus, Général des Gladiateurs Romains révoltez, lequel, le jour de la battaille, où il fut deffait & tué, fit de mesme tuer devant ses gens un très-beau & bon cheval, qu'il avoit, & qui luy avoit auparavant bien servy. *Si nous gagnons la battaille*, dit-il, *j'en recouvreray un autre meilleur. Si nous la perdons, & que j'y meure, qu'en ay-je affaire?*

Bref, on parla fort de luy après cette battaille : & le Roy François fit grand cas de luy, lors qu'il emmena au camp de Tallon

(1) vingt-cinq enseignes de ces braves & triomphantes, qui venoient de frais de cette belle deffaite de Cérisoles, dont les Capitaines & soldats estoient si glorieux & si bravants, qu'ils menaçoient eux seuls de combattre toute l'armée de l'Empereur, qui estoit l'une des belles & grandes qu'il eust mis jamais sur pied; & n'en desplaise à celle de Provence & Landrecy, laquelle, glorieuse & outrecuydée d'avoir pris Saint-Dizier à la barbe du Roy dans le Royaume, bravoit tant, & menaçoit bien-tost d'aller loger dans Paris.

Que pour le moins, si elle ne le fit, elle rendit les Parisiens si estonnez, que, pliant bagage, la plus grand-part s'enfuyoient qui çà, qui là. Sur lequel subjet le Roy François leur dit, qu'il ne les sçauroit engarder de peur, ouy bien du mal. Mais pourtant l'Empereur, avec toutes ces bravades & menaces, voyant la belle & résolue contenance du Roy & de Monsieur le Dauphin, alors son Lieutenant-Général & de son armée, trouva moyen, par les entremenées & entrefaites d'un Moine, de faire la paix; mais bien-ayse. Si que possible, luy, & ses gens, redoutoient nos enseignes & Bandes victorieuses de Piedmont, qui les avoient si bien battus.

---

(1) Jallon.

Sur-quoy j'ay ouy dire à plusieurs vieux Capitaines d'alors, & mesme à Monsieur de Gerilles, Prôvençal, & Séneschal de Beaucaire, brave & vaillant Capitaine certes, qui alors (1) qu'ils furent en France, & que Monsieur de Tais les eut présentez au Roy pour luy faire la révérence, d'ayse qu'il eut, il en pleura, & les embrassa tous de si bon cœur, que voyant leurs belles & asseurées façons, & d'eux & de leurs soldats, il s'asseura tellement, qu'il dit, qu'avec eux seulement & sa Gendarmerie, il pensoit battre toute l'armée de l'Empereur.

Cette paix donc estant conclue, il fallut au Roy tourner toutes ses forces vers Boulogne contre le Roy d'Angleterre, qui, par trop ingrat contre le Roy, & peu vindicatif contre l'Empereur, prenant son party, ravageoit la Picardie. Monsieur de Tais y mena ses Compagnies, qui firent les effects que nous lisons en nos Histoires & dans les *Commentaires de Monsieur de Montluc* tout fraischement.

Or, le Roy estant mort, tout ainsi qu'une Dame avoit fait & eslevé ledit Monsieur de Tais, fut par une autre Dame aussi deffait & desappointé; Monsieur le Connestable y aydant aussi un peu, (disoit-on:) & son estat,

---

(1) qu'alors.

ayant esté my-party en deux, fut donné pour les Bandes Françoises en la France à Monsieur de Chastillon, & pour les Bandes de Piedmont à Monsieur de Bonnivet, encore qu'il fust brave, vaillant, & de bon lieu. Une Dame que je nommerois bien, luy valut cela.

Hélas! si Monsieur de la Chastaigneraye mon oncle eust vescu, & ne fust mort en son combat, Monsieur de Chastillon, comme j'ay ouy dire, n'eust eu cette charge, encore qu'il la méritast autant que Seigneur de France, & qu'il eust la faveur de son oncle Monsieur le Connestable : mais le Roy Henry l'avoit promise plusieurs fois à mondit oncle, & avant & après son advénement à la Couronne; car il l'aymoit & l'estimoit bien fort: & aussi que la querelle, pour laquelle il combattit, estoit plustost celle de son maistre que la sienne; de sorte qu'il luy servit, lors de champion, estant hors de combat comme Roy. Quand il feroit de besoing, je la conterois bien & la trouveroit-on ainsi (1).

Il connoissoit aussi mondit oncle fort capable de cette charge: car dès-lors qu'il sortit hors d'Enfant d'honneur du Roy François,

---

(1) *Cette querelle & ce combat se verront assez au long dans le Volume suivant, au* Discours sur les Duels.

il s'estoit mis à l'Infanterie, & pour son commencement, se mit à porter l'harquebuse, & avoit fait faire demie douzaine de balles d'or, pour tuer l'Empereur, (disoit-on;) n'estant raisonnable que luy, estant grand & puissant, & plus que le commun, mourust de balles communes de plomb, mais d'or: dont le Roy François, qui l'avoit nourry, l'en ayma tousjours fort depuis.

Avant luy, le Colonnel Fornisberg (1), Allemand, fit faire une corde de fil d'or, pour pendre le Pape Clément, pour les raisons cy-dessus, au sac de Rome: & comme fit la Reyne Jeanne de Naples, premiere, qui fit estrangler son mary d'une corde d'or, faite de sa main, pour plus grand honneur (2).

Le voilà donc mort en son combat, & sur le point que le Roy son maistre luy vouloit & pouvoit monstrer par bons effets, tant en cette charge qu'autres faveurs, combien il l'avoit aymé & l'aymoit.

---

(1) Fransberg. *Voyez son Eloge parmi ceux des* Capitaines Etrangers, *ci-dessus Tome VI, pag.* 8.

(2) *Voyez ce trait raconté tout au long, ci-dessus, Tome II, page* 319.

ARTICLE VI.

Mr. DE CHASTILLON, *second Colonnel-Général de l'Infanterie Françoise.*

VOILA donc Monsieur DE CHASTILLON pourveu en cet honorable estat de Colonnel-Général, auquel toute l'Infanterie, qui a esté de son temps, & venue puis après, doit beaucoup; car c'est luy qui l'a réglée & policée par ces belles ordonnances, que nous avons de luy aujourd'huy imprimées & tant pratiquées, leues & publiées parmy nos Bandes : mesme que j'en ay veu ses ennemis & contraires à son party, Capitaines & autres, quand il venoit quelque difficulté de guerre parmy eux, dire souvent, comme je l'ay veu : *Il faut en cela se gouverner & régler par les ordonnances de Monsieur l'Admiral.*

Ils avoient raison; car elles ont esté les plus belles & les plus politiques qui furent jamais faites en France. Et croy que, depuis qu'elles ont esté faites, les vies d'un million de personnes ont esté conservées, & autant de leurs biens & facultez : car auparavant ce n'estoit que pillerie, volerie, briganderie, rançonnement, meurtres, querelles & paillardises parmy les Bandes; si bien qu'elles

ressembloient plustost Compagnies d'Arabes & de brigands, que de nobles soldats. Voilà donc l'obligation que le monde doit à ce grand personnage, qui n'est pas petite.

Bien est-il vray que Monsieur de Langeay en avoit esté avant luy inventeur d'aucunes, lors qu'il estoit Lieutenant de Roy en Piedmont; mais elles s'observoient très-négligemment. Monsieur le Prince de Melfe y en ajousta aussi, lesquelles il fit estroitement garder, & mesme celle qui touchoit les querelles, & les larcins & détroussements des vivandiers, & plusieurs autres.

Mais Monsieur de Chastillon en rendit & accomplit en cela l'œuvre parfaite, & les fit si estroitement observer, qu'il en acquit le nom de très-cruel. Mais pour cela, il ne s'en soucioit gueres; veu qu'au commencement de l'observation de telles loix nouvelles, & tant importantes, il le faut estre.

L'on en a veu le bien enfin, qui en est revenu, & qui en reviendroit bien encore, si l'on en vouloit pratiquer & continuer la discipline. Mais aussi, avant, il faudroit payer le soldat : car autrement, il ne peut; & c'est une grande injustice de le faire mourir.

Or estant doncques Monsieur de Chastillon Colonnel; pour son principe il fut devant Boulogne, laquelle il brida & resserra de telle façon par blocus & forts, & mesme qu'il y en a encore un sur estre & en natu-

re, qu'on nomme le Fort de Chastillon, qu'il la réduisit bientost à reddition : ce qu'auparavant, du temps du Roy François, beaucoup de bons & braves Capitaines avoient failly. *L'Histoire de France* le peut testifier, & les *Commentaires de Monsieur de Montluc*, sans que j'en parle plus.

Avant cette guerre, il apprit aux Anglois un proverbe : *Ah! cruel & demy, ou bien du tout* (1); car ils estoient si cruels à nos François (*a*), & l'avoient tant esté, qu'ils n'en pouvoient desapprendre, tant ils l'avoient pris en habitude. Qu'aussi-tost qu'un pauvre François estoit tombé entre leurs mains, il ne falloit point parler de mercy; car la vie s'en alloit : & se plaisoient quelques-uns à prendre leurs testes & les ficher au bout de leurs lances & picques, & en faire leurs parades, à la mode des Mores & Arabes. Mais Monsieur l'Admiral leur rendit bientost leur change, & leur en fit de mesme, voire pis : si-bien qu'ils en vindrent aux requestes & à demander la bonne guerre,

---

(1) *Apparemment*, Ah! cruel, cruel & demy, &c.

(*a*) Froissard remarque quelque part que des François aux Anglois, de son temps, la guerre étoit très-courtoise, tout au contraire des Allemands qui étoient fort cruels envers leurs prisonniers.

qui leur fut octroyée à la mode du Piedmont entre les François & Impériaux.

Je tiens ce conte de Monsieur l'Admiral-mesme, qui me le fit en Périgord, sur le subjet qu'il prit de faire le massacre des Paysans, qui avoient si mal traitté les Provençaux à leur deffaite, de la main desquels plus en furent tuez, que des soldats ; & pour ce, me dit-il, qu'il vouloit faire lesdits Paysans sages pour telles tueries & cruautez, comme il avoit fait les Anglois devant Boulogne.

Aussi je vous jure qu'il s'y en fit un estrange carnage ; car par-tout où ils passoient, vous n'eussiez veu que paysans par terre. En un Chasteau de la Chappelle Faucher près de moy, il en fut tué de sang froid dans une salle deux cents soixante, après avoir esté gardez un jour. Mais comme je dis à Monsieur l'Admiral, que telles exécutions se devoient faire aux endroits de ladite deffaite, il me respondit que c'estoit en mesme patrie, & que tous estoient mesmes paysans Périgordins, & que l'exemple en demeuroit à tous, & la crainte de n'y tourner plus.

Tant y a que l'on a tenu mondit Seigneur l'Admiral fort cruel ; mais il falloit qu'il le fust, & mesme luy le confessoit, comme je l'ay veu souvent confesser, que rien ne le faschoit que les cruautez ; mais pour les polices & les conséquences, il y forçoit son natu-

rel & son humeur. Comme lors qu'il falloit monstrer une douceur & miséricorde, il estoit certes bon, doux & gracieux.

Le voyage d'Allemagne se présenta, où il se trouva commander à cent enseignes de gens de pied : l'Infanterie y fut très-belle & grande, qui, toutesfois, n'estoit pas bien policée, & n'avoit encore appris ces ordonnances; je dis la plus grand-part des Compagnies nouvelles : mais bien leur servit de leur apprendre bien-tost, aux despens de leurs compagnons mal réglez & mal faisants, que l'on voyoit pendus aux branches des arbres plus que d'oiseaux. C'estoient la plusspart de ces soldats nouveaux, qui pensoient vivre en toute pléniere liberté de desbordements anciens. Voilà pourquoy ils avoient beaucoup affaire à se remettre soubs la loy rigoureuse. Tant y a qu'il falloit passer par-là.

En ce voyage donc d'Allemagne mondit Sieur de Chastillon y acquit beaucoup de gloire, tant par ses beaux réglements, ordres, polices & loix, que par ses autres vertus, valeurs & vaillances qu'il monstra en toutes les prises de Villes, où il se trouvoit tousjours le premier. Aussi est-ce tousjours affaire au Colonnels, Mestres de-Camp, & Maistres de l'Artillerie, & Mareschaux-des Camp, d'avoir toute la charge & toutes les corvées des sieges des Places. Aussi courent-ils bien des fortunes; car en une heure d'un

siege, vous estes en plus grand danger qu'en tout un jour d'une battaille. Je m'en rapporte à ceux qui ont expérimenté & l'un & l'autre.

J'ay leu dans *l'Histoire de nostre temps*, faite par Baradin (1), comment le Roy Henry, se présentant devant la Ville de Haguenau, en son voyage d'Allemagne, Monsieur le Connestable commanda au Seigneur d'Estanges (2), Colonnel des gens de pied de la battaille soubs Monsieur de Chastillon, de faire mettre les vieilles Bandes en battaille devant la Ville. Ainsi parle cette Histoire, & use de ces mots. Qui est aussi sottement parlé qu'il est possible : & telles gens ne dèvroient point parler de la guerre, ny en mettre leurs livres en lumiere, que premier ils n'eussent passé par les mains de quelque homme de guerre. Car Monsieur l'Admiral (3) estoit le seul Colonnel commandant là. Mais d'autant qu'il estoit tousjours à l'advant-garde avec Monsieur le Connestable son oncle, Monsieur d'Estanges faisoit cette charge, comme par la volonté telle de Monsieur l'Admiral, & quasi comme servant de Mestre-de-Camp, commandant à l'Infanterie de la battaille : ainsi qu'il méritoit bien cette charge ; car il

(1) Paradin.

(2) d'Estauges, *& de même plus bas.*

(3) *Il ne l'étoit point encore, comme on va bientôt voir.*

estoit Gentil-Homme de bon lieu & de bonne part, brave, vaillant, & avoit deux Compagnies de gens de pied à soy. Aussi se fit-il fort signaler en cette guerre d'Allemagne : mais il ne dura gueres ; car il fut tué bientost à Tresban (*a*). Le Capitaine Disnard estoit à l'avant-garde, qui servoit de mesme de Mestre-de-Camp ; car il y avoit bien cent enseignes à ce voyage. Voilà donc comment cet Historiographe parle en ces mots fort impropres ; ce qui importe pourtant. Luy & autres en disent bien d'autres plus saugrenus : car pour dire un Bataillon de gens de pied, ils disent un *Escadron de gens de pied* ; pour dire un Régiment, ils disent *un Régime*, dont il me semble que j'ay parlé (1) d'un Régime ordonné de Monsieur Aquaquia (*b*), ou Monsieur Fernel, grands Médecins. D'autres disent *un coup d'harquebusades & un coup de canonnades* : ce qui est très-improprement parlé ; car le coup de canon s'appelle *canonnade*, & le coup d'harquebuse, *harquebusade*. Les Italiens & les Espagnols, desquels nous avons appris & emprunté les mots, ne font telles incongruïtez. Mesme je

(*a*) *Lisez* Saverne.

(1) *ou* que j'oy parler.

(*b*) Médecin qui changea son nom de *Sans-Malice*, au nom Grec *Akakia*, qui veut dire la même chose. *Marot* a parlé de lui.

les ay veu faire à aucuns de nos gens de guerre, mais non pas bien ou bien pratiquez, si-non à aucuns du plat-Pays : dont il me semble, que toutes choses ayent leurs mots propres; & qui n'en use bien, se monstre fort inexpert en l'art.

Pour retourner à nostre propos, mondit Sieur de Chastillon en ce-dit voyage, tout du long & au retour, s'acquitta dignement & vaillamment de sa charge, ne s'y espargnant non plus que le moindre Capitaine des siens, comme il fit aux sieges & prises de Danvilliers, Montmedy, Yvoy, Chimay, & autres Places.

Un peu après ce voyage, mourut ce bon, loyal & grand Capitaine, Monsieur l'Admiral d'Annebaut; & son estat d'Admiral fut donné à Monsieur de Chastillon : & commença-t-on à l'appeller Monsieur l'Admiral Chastillon, qui pourtant ne se deffit de l'estat de Colonnel, le gardant pour Monsieur d'Andelot son frere, pris à Parme en une folie, luy & Monsieur de Scipion, qui estoit tousjours prisonnier dans Milan, à qui le Roy l'avoit donné.

Mondit Sieur l'Admiral portoit tiltre de deux estats; & les bandons se faisoient, *de par Monsieur l'Admiral, Colonnel de l'Infanterie Françoise :* & exerça cet estat de Colonnel en tous les voyages & armées que fit après le Roy Henry, comme aux voyages

de Valenciennes, de Cambray, & Renty, & tous autres.

Dont à ce Renty j'ay ouy dire à deux Capitaines, dont l'un est mon voisin, qui estoient simples soldats Gentils-Hommes, l'un portant l'harquebuse, & l'autre le corcelet, & qui estoient des choisis de mondit Sieur l'Admiral, que, lors qu'il toucha à Monsieur de Thavannes charger quelques Cornettes de Reystres, que Monsieur de Guyse luy manda de charger, Monsieur de Thavannes luy manda, que, d'autant qu'ils estoient en lieu si resserré & estroit, qu'il ne pouvoit aller à eux qu'à la discrétion de l'harquebuserie Espagnole, qui avoit bordé le bois; & qu'avant estre aux Reystres, & y en allant, il seroit tout deffait & toute sa Compagnie mise par terre d'harquebusades de ces Harquebusiers; qu'il falloit nécessairement les desloger de-là; & qu'après il joüeroit beau jeu.

Monsieur l'Admiral aussi-tost mit pied à terre, & prenant mille à douze cents tant Harquebusiers que Corcelets, & des bons, & luy, une picque au poing, à la teste, donne de telle furie & asseurance avec les (1) gens teste baissée, qu'en un rien il eut deslogé & repoussé du bord du bois cette harquebuserie

(1) ses.

buſerie Eſpagnole, qui montoit à deux fois plus que la trouppe de Monſieur l'Admiral, qui ne fit pas peu de ſervice : car Monſieur de Thavannes, là-deſſus prenant le temps, chargea avec ſa Compagnie, dont les chevaux eſtoient tout bordez (a) d'acier, qu'en un rien il eut deffait ces Reyſtres, j'en parle en ſa Vie (1), qui fut cauſe du gain total de la battaille, mais ſur-tout le bel exploit que Monſieur de Guyſe avoit desjà fait.

Si je voulois raconter tous les beaux faits que mondit Sieur l'Admiral a mis à fin, il faudroit que je m'amuſaſſe à deſcrire ſa vie, qui ſeroit plus longue qu'aucune, voire que deux, de celles que jamais Plutarque a eſcrites, tant Grecs que Latins : auſſi que j'en parle ailleurs plus à plein (2), & cela m'amuſeroit à mon entrepriſe. Tant y a que ç'a eſté un très-bon & adviſé Colonnel, & digne de commander à l'Infanterie ; comme il a eſté encore, ne l'eſtant plus, & s'en eſtant deffait, en ces guerres tant Eſpagnoles que civiles, aux ſieges des Places pour ſon plaiſir, en faiſant l'office, dont toute l'armée s'en trouvoit très-bien.

(a) *Liſez* bardez.

(1) *Ci-deſſus Tome X, Diſcours LXXXII, Art. V, page 66.*

(2) *En ſa* Vie, *ci-deſſus Tome IX, Diſcours LXXIX, p.* 191 *des* Capitaines François.

J'oubliois à dire, qu'il fut le premier qui introduisit les deux enseignes Colonnelles blanches, (auparavant il n'y en avoit qu'une,) desquelles au commencement furent créez de luy ses deux Lieutenants, le Capitaine Boisseron, & Valleron. Bien est vray que Monsieur de Tais en avoit bien deux; mais l'une demeuroit en Piedmont, & l'autre en France, ainsi que j'ay ouy dire.

ARTICLE VII.

Mr. d'Andelot, troisieme Colonel-Général de l'Infanterie Françoise.

Or, Monsieur l'Admiral ayant fait l'estat de Colonnel durant toutes les guerres Espagnoles, la tresve se vint à faire entre l'Empereur & le Roy: & pour ce, tous les prisonniers furent rendus, & par conséquent Monsieur d'Andelot, qui avoit espousé tousjours pour prison le Chasteau de Milan, depuis qu'il fut pris à Parme: & venant en France, Monsieur son frere se deffit de son estat, qui le gardoit à telle intention, & le quitta à son frere par la volonté du Roy.

En cela, le successeur ne céda rien en courage & vaillance à son prédécesseur, fors en l'expérience, qu'il n'avoit si grande; n'ayant

eu le temps, ny la commodité de la ſçavoir, à cauſe de ſa priſon. Mais tant y a, ladite treſve ayant eſté rompue, les uns diſent par le voyage de Monſieur de Guyſe en Italie, d'autres par Monſieur l'Admiral, pour ſon entrepriſe qu'il fit ſur Doüay en Artois, & la priſe & le ſaccagement de Lens, au-dit Artois auſſi. Mais l'ennemy en avoit donné les premieres occaſions, tant à cauſe de l'oppreſſion & de la guerre qu'il faiſoit au Pape Paul IV, qui avoit eu recours au Roy, comme à ſon bon fils aiſné, & auſſi pour une infinité d'autres entrepriſes que l'ennemy avoit en France, & meſme ſur Metz, par la menée de Monſieur de Savoye, & autres actes d'hoſtilité qu'on verra dans l'*Hiſtoire de France*, & force qui vivent encore, qui le pourroient teſmoigner, & que j'en parle ailleurs.

La guerre donc eſtant eſmeue, & fort & ferme, & que le Roy Catholique vint aſſiéger Saint-Quentin, Monſieur l'Admiral, Gouverneur pour lors en Picardie, s'y eſtant jetté dedans avec une extreſme diligence, (belle fortune & grandeur de courage!) & avec fort peu d'hommes pourtant, & principalement d'harquebuſerie, dont il en eut grande faute plus que d'autres hommes, fallut luy envoyer ſecours; ce qu'entreprit Monſieur d'Andelot: ſi bien que, nonobſtant que les ennemis fuſſent advertis de ſa venuë, par quelques Anglois qui avoient eſté avec nous,

& qui, ayant esté pris, pour sauver leurs vies, descouvrirent tout; & qu'ils eussent fossoyé & retranché les advenuës, & mis la fleur de leur harquebuserie pour les attendre au passage; mondit Sieur d'Andelot y entra bravement : mais de deux mille qu'il avoit pris, il n'y entra que fort peu; car les uns furent tuez, les autres pris, les autres sauvez tellement quellement.

Ce secours, pourtant, fut bien à propos, & bien receu du frere; car ils s'entre-aymoient, se secouroient, & s'entre-aydoient très-bien l'un l'autre; & chacun d'eux soustint très-bien & très-vaillamment sa bresche, qui ne fut nullement forcée de leurs costez; & furent pris en gens d'honneur & de valeur: mais dans quatre ou cinq jours, Monsieur d'Andelot s'esvada des gens qui le tenoient prisonnier, par-dessous une tente, & se sauva gentiment en France.

L'entreprise & le siege de Calais vint, ou Monsieur d'Andelot servit si bien de son estat, que Monsieur de Guyse dit alors, que, pour conquérir un monde de Places, il ne voudroit avoir que Monsieur d'Andelot, Monsieur le Mareschal de Strozze, & Monsieur d'Estrées pour l'artillerie.

Peu de temps après, le Roy Henry, qui estoit le meilleur Chrestien & Catholique que jamais fut Roy, ayant entendu que Monsieur d'Andelot avoit tenu quelques propos absur-

des de la Messe, le fit un jour appeller en sa chambre, & le vint interroger (on dit que ce fut par la sollicitation du Cardinal de Lorraine) s'il estoit vray ? Il respondit qu'ouy ; & qu'il aymoit mieux mourir, que de jamais aller à la Messe. Dont le Roy entra en si grande colere, qu'il luy cuyda donner de la dague, (ce dit-on,) & commanda au bonhomme de Lorges, l'un des Capitaines de ses Gardes, de le prendre, ce qu'il fit : & fut mené prisonnier au Chasteau de Melun ; & là estroittement gardé, jusques à ce que Monsieur le Connestable son oncle le sortit de prison, qui le deslivra.

J'ay ouy dire à aucuns soldats Espagnols, vieux morte-payes dans Milan, que, durant sa prison, n'ayant eu autre exercice, se mit à la lecture, & à se faire porter toutes sortes de Livres, sans que les Gardes les visitassent ; car pour lors l'Inquisition n'y estoit pas si estroite comme depuis ; & que là & par-là, il apprit la nouvelle Religion : outre qu'il en avoit senty quelque fumée estant allé en Allemagne, à la guerre des Protestants. Voilà que c'est du loysir & de l'oysiveté ! Tant fait-elle apprendre fort choses mauvaises, dont après on s'en repent. Aussi en apprend elle de bonnes, dont on s'en trouve bien.

Or, pendant que Monsieur d'Andelot estoit en prison, l'entreprise de Theonville se fit, où Monsieur de Monluc fut commandé

d'exercer l'estat de Monsieur d'Andelot. Vous verrez ce qu'il en dit en son Livre, & comment il s'en acquitta très-dignement, comme il n'en faut douter; & aussi au Camp d'Amyens, durant lequel la paix se traitta à Sercan (1), & se conclud.

Il ne faut demander s'il y eut de belles cassèries, & s'il y eut des Capitaines & soldats malcontents. On ne retint que les Compagnies qu'il falloit pour les Places des frontieres; & par cette paix, Monsieur d'Andelot n'eut pas temps ny loysir de faire valoir sa valeur : en quoy c'est dommage de laisser chaumer si braves gens, ny plus ny moins que de laisser rouiller une belle, très-claire & luisante espée.

ARTICLE VIII.

Mr. DE RANDAN, *quatriesme Colonnel-Général de l'Infanterie Françoise.*

OR, la Guerre civile s'estant esmeue, & mondit Sieur d'Andelot démis & desappointé de sa Charge, pour tenir partie contraire, elle fut donnée à Monsieur DE RANDAN, qu'on trouvoit du commencement estrange,

(1) Cercamp.

d'autant qu'il avoit plus pratiqué la Cavalerie que l'Infanterie. Mais en cela, il monstra bien qu'un galant homme est bon à tout, quand il a l'esprit & la valeur, comme avoit mondit Sieur de Randan, puisné de la Maison de Rochefoucaut.

On le tenoit aussi pour fort dameret, & par trop addonné aux délices de la Cour; & pour ce, qu'il luy seroit fort dur à partir les corvées de l'Infanterie. Mais il monstra bien le contraire, comme j'en parle ailleurs.

Car quand tout est dit, je voudrois bien sçavoir que nuyt à un homme de guerre d'aymer la Cour, d'aymer les Dames, & tous autres beaux plaisirs & esbattements qui y sont?

Tant s'en faut, que je croy, & l'ay ainsi veu tenir à de plus galants, qu'il n'y a rien qui doive plus animer un homme de guerre, que la Cour & les Dames. Aussi Platon souhaitoit une armée d'amoureux, pour faire de beaux exploits & conquestes de guerre; d'autant qu'il n'y a chose si impossible, qui ne s'exécute pour l'amour de la Dame maisttresse.

Aussi ay-je connu un galant Cavalier, qui disoit que, si ce n'estoit les Dames, qu'il ne fairoit jamais profession d'honneur & valeur. Et quoy ! tant de beaux combats & duels qui se sont faits depuis vingt ans en nos Cours, par des Bussys, des Quielus, Maugirons, Riverols, Maignelez, Entragues, Grillons, Chanvalons, & une infinité d'autres vaillants

jeunes hommes, pourquoy ce (1) sont-ils faits, si non pour l'amour des Dames ? Ah ! que depuis ce temps-là ils ont bien fait perdre l'opinion aux gens de guerre, que ceux qui demeuroient à la Cour, n'estoient que des petits mignons mols & effeminez, & qu'ils n'eussent sceu, par maniere de dire, faire trencher leurs espées !

Quant à moy, je puis dire que j'ay veu ces gens de guerre, quand ils voyoient un Courtisan, ils le blasmoient à toute outrance. *Ah !* disoient-ils, *ce sont des mignons de Cour, des mignons de couchette, des pimpans, des douillets, des frisez, des fardez, des beaux visages. Que sçauroient-ils faire ? Ce n'est pas leur mestier que d'aller à la guerre : ils sont trop délicats ; ils craignent trop les coups.*

Ils ont veu depuis le contraire. Ce sont ceux qui se sont battus si bravement en combats singuliers, & les ont mis si bravement en usage. Ce sont ceux qui à la guerre ont esté les premiers aux assauts, aux battailles, & aux escarmouches ; & que, s'il y avoit des coups à recevoir ou à donner, ils en vouloient avoir un pour eux, & mettoient la poussiere ou la fange à ces vieux Capitaines qui causoient tant.

(1) se.

Voilà comment aujourd'huy les gens de Cour ſe ſont fait remarquer très braves & vaillants, & certes plus que le temps paſſé.

A propos de Monſieur de Randan, eſtant à Metz, un Cavalier de Dom Louys d'Avila, Colonnel de la Cavalerie de l'Empereur, ſe préſenta & demanda à tirer un coup de lance pour l'amour de ſa Dame. Monſieur de Randan le prit auſſi-toſt au mot, par le congé de ſon Général : & s'eſtant mis ſur les rangs, fuſt ou pour l'amour de ſa maiſtreſſe qu'il eſpouſa depuis, ou pour l'amour de quelque autre bien grande, car il n'en eſtoit point deſpourveu, jouſta ſi furieuſement & dextrement, qu'il en porta ſon ennemy par terre à demy mort, & retourna tout victorieux & glorieux dans la Ville ; ayant fait & apporté beaucoup d'honneur à luy & à ſa patrie, dont chacun le loüa & en eſtima extreſmement, & non ſans cauſe.

J'ay ouy dire qu'à ce ſiege de Metz, le Seigneur de Soubernon, autrement Lyſthene, un jour en une ſortie, ſe remarqua bien fort, pour avoir pris une harquebuſe, & eſtre allé à l'eſcarmouche en ſimple ſoldat & Harquebuſier. Il en fut loüé extrémement, & en fit-on pour lors un cas très-admirable. Et c'eſt ce que je dis, que, le temps paſſé, les jeunes gens de Cour, qui faiſoient de tels coups extraordinaires, eſtoient excellemment loüez, comme gens rares. Mais

qu'eust-on dit de nous autres, une infinité que nous nous sommes veus, qui allans à Malthe, portions la simple harquebuse & le fourniment, & là, & ailleurs, en plusieurs infinis endroits, faisions actes & factions de simples soldats? Nous faisions remarque, & acquérions grande gloire à tirer l'harquebuse, aux escarmouches, & autres combats, à beaux pieds, sans pardonner à nos vies, ny les espargner, non plus que le moindre soldat des Bandes. Et s'il falloit endurer la peine & la fatigue de la guerre, fust du froid, du chaud, de la faim, de la soif, des pluyes, des coups & blessures, & autres peines, nous les endurions fort à l'ayse : tout ainsi que l'on void un noble cheval d'Espagne partir mieux, & faire mieux sa corvée, qu'un gros roussin d'Allemagne; car c'est le cœur qui supporte tout. Ma foy, j'ay veu des Courtisans les endurer aussi-bien, ou mieux supporter, que les plus robustes rurals soldats de l'armée; & tout pour ce beau point d'honneur & d'amour. Aussi, quand il marche devant l'homme, rien ne luy est impossible.

Auquel propos je dis, que Monsieur de Randan, bien qu'on le tinst du naturel que j'ay dit, il monstra par ses actes, qu'il estoit à tout mal très-invincible. Luy estant Colonnel au siege de Bourges, il eut une très-grande harquebusade dans la teste, si-bien qu'il le fallut trespanner, dont il en porta les tour-

ments fort patiemment : & n'en estant pas trop bien guéry, il ne laissa de se faire porter dans une lictiere, accompagnant l'armée & son infanterie, marchant par les champs (tant d'ardeur avoit-il de s'acquitter de sa charge dignement!) sans aucun respect de mal ; car je le vis au siege de Roüen. Surquoy il estoit très-digne de loüange ; car & combien y en a-t-il, que s'ils eussent eu un tel coup, & senty un tel mal, qui se fussent bien-tost retiré de l'armée, & eussent esté bien-ayses de prendre ce bon & petit subjet pour se retirer, ou dans un Paris parmy les Dames, ou en leurs maisons avec leurs femmes, feindre plus grand mal qu'ils n'avoient, & là se donner du bon temps, & allonger la douleur de leur blessure par feinte, plus embéguinez, & coiffez, & couverts d'escharpes, pour s'exempter des corvées tout du reste de la guerre !

Je vis alors plusieurs tenir ce propos sur mondit Sieur de Randan, qui, à demy-guéry, se rendit au siege de Roüen ; & là fut sa fin ; car à l'assaut du Fort de Sainte-Catherine, que nous prisines, y estant allé des premiers, & monté sur le haut du rempart, comme vray & franc Colonnel, il fut porté par terre, & fut jetté sur luy un artifice à feu, qui luy gasta & brusla les jambes jusques aux os ; si-bien qu'au baut de quelques jours, il mourut, pour s'y estre mis la gangrene, qu'on

ne put jamais oster. Que c'est que les accidents humains !

L'une des belles beautez (car il estoit beau & agréable en tout) que ce Seigneur avoit, estoit ses jambes, qu'il avoit des plus belles : & par-là le mal le saisit, & les luy gasta, & le fit mourir, comme luy-mesme le disoit, ainsi qu'on le pansoit; & qu'elles estoient bien dissemblables à celles qu'il avoit, il n'y avoit pas un mois.

Pour fin, il mourut, non-seulement regretté de ces (1) fantassins, mais de tous ceux de l'armée, & sur-tout de feu Monsieur de Guyse, à qui j'ouys dire, qu'il s'en alloit un aussi digne homme de pied, comme il avoit esté bon Gendarme, & bon Cheval-léger.

Ses obseques furent célébrées dans Roüen très-honorablement, Monsieur de Guyse accompagnant le corps les larmes aux yeux, & tous ceux de l'armée. Il en fut fait un tombeau en parole Latine à l'antique, par le Sieur Cortron d'Angoulmois lès Chasteauneuf, très docte & sçavant personnage, que Monsieur de Guyse luy commanda de faire, car je le vis.

Ce Seigneur, avec sa vaillance, avoit toutes les belles parties que peut avoir un Seigneur parfait. Il estoit beau, de bonne gra-

(1) ses.

ce, & bien venu parmy les Dames, avoit la voix très-belles, joüoit bien des instruments, & sur-tout du Luth & de la Guitharre; rencontroit très-bien en tous ses discours, & mieux que Seigneur de la Cour, & ne desplaise à feu Monsieur le Comte de la Roche (1), son frere, qui disoit des mieux.

Entre cent mille bons mots que le Seigneur de Randan a dits, fut un, qu'ainsi qu'il rencontra un jour un Trompette, qui estoit à Monsieur de Guimenay, très-grand Sieur (2) de Bretagne & Anjou, lequel dit Seigneur estoit aveugle dès son berceau, à cause de la petite-vérole, Monsieur de Randan luy demanda : *A qui estes-vous, Trompette? Je suis à Monsieur de Guimenay*, respondit l'autre. A quoy repliqua Monsieur de Randan : *Je n'avois jamais ouy dire qu'un aveugle eust des Trompettes, ouy bien une vielle : voilà doncques le premier du monde.*

Un autre mot qu'il dit, fut encore meilleur. Au camp d'Amyens, du regne du Roy Henry II, feu Monsieur de Bueil, Bastard du Comte de Sancerre, gentil Cavalier, eut une Compagnie de Chevaux-légers : & pour la faire, son pere luy donna une forest des siennes, pour l'abbattre, la vendre, & en faire

(1) la Roche-Foucault.
(2) Seigneur.

de l'argent, & en dresser sa Compagnie ; si-bien qu'il la fit très-belle, & en fit faire toutes ses lances peintes & teintes en noir, & parut ainsi au camp : & d'autant que ledit Bueil avoit représentation (1) d'estre bisarre, plusieurs allerent confirmer par cette façon de lances noires, & dire qu'il estoit bien bisarre, & le publierent ainsi parmy le camp. Monsieur de Randan alla rencontrer tout au contre-rebours. *Je ne sçay pas*, dit-il, *quelle bisarrerie vous trouvez-là entre vous autres? Car si les lances sont ainsi noires, c'est qu'elles portent le deuil des bois & arbres leurs grands-peres, ayeuls & peres, qui ont esté abattus & morts pour elles, & pour les mettre au monde. Il est bien raison qu'en quelque chose elles monstrent la signifiance de leur tristesse par leur teinture noire & bisarrerie.* En quoy, par ce beau mot, cette bisarrerie fut convertie tout autrement qu'on ne pensoit.

---

(1) ou réputation.

ARTICLE IX.

Mr. de Martigues, cinquiesme Colonnel-Général de l'Infanterie Françoise: avec une Digression sur le respect deu à la Justice.

Luy doncques estant mort, Monsieur de Martigues eut sa place, & fut envoyé querir en la Basse-Normandie, où il faisoit la guerre avec Monsieur d'Estampes, son oncle.

On le jugea fort digne de cet estat, d'autant qu'il l'avoit très-dignement exercé au siege du Petit Lict (1) en Escosse, portant le tiltre de Colonnel-Général des Bandes Françoises audit Escosse.

Le siege du Petit-Lict a esté des plus grands qu'il y ayt eu depuis quarante ans aux guerres estrangeres, pour estre la Place fort petite & peu forte, & là aussi y estoient assemblez toutes les forces d'Angleterre & d'Escosse, le tenant si estroitement serré par terre & par mer, qu'un rat n'y eust sceu seulement entrer.

(1) Petit-Leyth, *& de même plus bas.*

Le siege dura si long-temps, qu'on estoit à la faim, mesme que les Capitaines & soldats vesquirent fort long-temps de coquilles & moucles, que la mer, quand elle se retiroit & baissoit, laissoit sur le sable. Mais pourtant pour en amasser si peu qu'ils pouvoient, il falloit attaquer de si fortes escarmouches, qu'ils en acheptoient le manger bien cher, & par des blessures, & beaucoup de peines, comme m'ont dit plusieurs soldats en mesme lieu, que j'y fus deux ans après avec la Reyne d'Escosse.

Mondit Sieur de Martigues y acquit la gloire d'estre un très-brave Colonnel & fort vaillant. Aussi avoit-il de fort bons & braves Capitaines, comme le jeune Sipierre, qui fut tué, frere à ce brave Monsieur de Sipierre, dont la race en est très-bonne, & les greffes en doivent estre soigneusement gardées en France, comme des bons fruits en un jardin.

Il y avoit aussi le Capitaine la Chaussée, qui fut tué; le Capitaine Lagot, dont nous avons parlé cy-devant; le Capitaine Cabannes, que nous avons veu depuis un très-bon & sage Capitaine parmy nos Bandes; le Capitaine Favas; le Capitaine Sainte-Marie, Cossains, n'ayant point de Compagnie, mais des Capitaines entretenus de Monsieur de Martigues; le Capitaine Saint-Jean, de Dauphiné, depuis Escuyer de Monsieur, & puis

de nostre Roy; & une infinité de plusieurs autres bons Capitaines, que je n'aurois jamais fait de les descrire.

Pour fin, ce siege fut levé par l'Ambassade de Monsieur de Randan, dont je viens de parler, qui fut envoyé par le Roy François II en Angleterre, où il monstra, qu'il estoit Seigneur très universel, & pour la paix, & pour la guerre, ayant adjoint avec luy Monsieur l'Evesque de Valence, frere de Monsieur de Montluc, un très-grand & habile Prélat, qui y estoit allé un peu devant.

Eux deux firent une paix, appaiserent le tout, & deslivrerent de ce siege long & fascheux nos gens, qui estoient à l'extresmité de toutes commoditez, fors du bon courage; car il en avoient prou.

Dedans y estoit Général pour le Roy, ce vénérable vieillard & grand Capitaine le bonhomme Monsieur de la Brosse, asgé de soixante & quinze ans, vieil registre de guerre, de qui la valeur, la sage conduite, & asseurée contenance, servit fort en ce siege. J'en parle ailleurs.

Il y avoit aussi Monsieur l'Evesque d'Amyens & Cardinal de Sens, de la Maison de Pellevé, race très-illustre & ancienne, qui avoit esté envoyé Légat par de-là. Mais il y trouva tout révolté contre la Religion Catholique : de sorte qu'il n'eut pas grand moyen d'exercer sa sainte légation; & fallut qu'il

retournast son glaive spirituel en temporel, pour s'en deffendre : à quoy il ne faillit ; car estant sorty de bons & illustres Progéniteurs, il n'y dérogea point, & y servit bien. Aussi estoit-ce un homme fort versé aux affaires, & créature de ce grand Cardinal de Lorraine. Bref, il fut bien de besoing à cette Place d'avoir esté bien pourveue de toutes sortes de gens, & de bon cœur. Aussi, à bien assailly, bien deffendu.

Voilà donc le tout bien appaisé, & nos gens bien retournez en France victorieux & très-glorieux.

Monsieur de Martigues, pourtant, estoit arrivé à Paris avec force Gentils-Hommes & Capitaines des siens, ne fut sans un petit accident de fortune qui luy arriva, dont il n'y avoit aucune raison qu'elle luy fist ce trait sur le coup de sa gloire ; car ainsi qu'il estoit en son logis qu'il disnoit, & n'attendoit que les chevaux de poste pour aller trouver le Roy à Fontainebleau, & luy faire la révérence, on luy vint dire que les Sergents avoient pris un de ses Capitaines, & l'emmenoient prisonnier au petit Chastelet. Luy, aussi prompt du pied que de la main, sort de table, part & court, & ses gens après luy, & attrappent les Sergents, les estrille un petit, & recourt d'entre leur mains son Capitaine, & retourne en son logis : dont la Cour de Parlement, en ayant eu des nouvel-

les, fut fort esmeue, & soudain fait sa forme de justice en cela accoustumée ; si bien qu'il fallut que mondit Sieur de Martigues fust arresté en son logis, lequel il eut par arrest.

Soudain, Monsieur de Martigues envoya un courier au Roy, pour luy porter des nouvelles de tout, dont Sa Majesté & toute sa Cour en fut fort troublée ; car il estoit fort aymé, & n'attendoit-on que sa venuë d'heure en autre.

La Reyne (1) en fut fort faschée, pour voir ainsi traitter un tel Seigneur, qui ne faisoit que venir combattre si heureusement & vaillamment pour elle, & son Royaume, & & son Estat.

Messieurs ses oncles, Monsieur de Guyse, & Monsieur le Cardinal, de mesme en estoient fort despitez, à cause de ce grand service fait à la Reyne leur niepce.

Pour fin, il ne fallut pas grande faveur, ny sollicitation, pour le jetter hors cette peine. Si vis-je Monsieur de Guyse fort en colere : & dit, qu'il voudroit avoir donné beaucoup, & que Monsieur de Martigues ne se fust point brouillé en cela, par le grand tort qu'il avoit fait à la justice ; car il en estoit très-grand observateur, & Monsieur le Cardinal son frere en disoit de mesme.

(1) d'Ecosse, Marie Stuart.

La Reyne, & d'autres grandes Dames, que je sçay, qui en faisoient la contestation en un souper, (car je le vis, & y estois) disoient qu'il n'y avoit droit ny raison, que la Justice fust si impudente & aveuglée, que, sans aucun esgard à un tel service signalé de Monsieur de Martigues & de ses gens fait au Roy, d'aller prendre ainsi inconsidérément, & si-tost, sans leur donner loisir de se remettre à leurs bourses, & respirer de la grande fatigue d'un si long siege, ny sans avoir fait au moins la révérence à son Roy, venir faire prisonniers telles gens, à l'appetit d'un créditeur importun, qui plustost devoit estre mis en prison.

Pour fin, le Roy y envoya soudain, & dépescha l'un de ses Capitaines des Gardes, avec très-ample commission. Je ne sçaurois dire bonnement qui eut cette charge des quatre qu'ils estoient, c'est à sçavoir Monsieur de Chavigny, Brezé, l'Orges (1), & le Séneschal d'Angoulmois. Il me semble que ce fut Monsieur de Brezé. Il est encore vivant: il s'en peut ressouvenir.

Estant donc à Paris, il fait sa charge si habilement & si sagement, qu'il sortit mondit Sieur de Martigues de telle peine. Mais pour interiner de telle grace, si fallut-il pourtant

(1) Lorges, *comme ci-dessus, page* 197.

qu'il passast le guichet; & disoit-on que s'il ne fust esté du calibre de la grande Maison qu'il estoit, & le remarquable service qu'il venoit de faire au Roy son maistre & à la Reyne sa maistresse, il fust esté en peine, & les choses ne s'y fussent passées si doucement comme elles passerent.

Cela fait, il vint à la Cour, aussi-bien venu du Roy, des Reynes, des Dames, & de tout le monde, que j'aye jamais veu Grand venir d'un voyage.

Vous voyez pourtant que c'est que de la Justice, &, comme le temps passé, on luy portoit honneur & révérence : car quiconque l'offensoit, elle n'avoit esgard aux Maisons, ny aux races, ny aux services du Roy, ny à chose quelconque.

Mais le Baron de la Garde, (qui avoit fait à la France tant de remarquables services, & en Levant, & en France, fait trembler toute l'Espagne & l'Italie pour son Roy, soubs les bannieres & galeres du Turc, ausquelles il commandoit aussi absolument comme aux siennes,) pour avoir malversé, & un peu inconsidérément, en Provence, contre ceux de Mérindol, & Cabrieres, encore qu'ils fussent Hérétiques, fut mis en prison, & y demeura trois ans entiers; si-bien que luy-mesme disoit en ryant, qu'il avoit fait son cours en Philosophie, & estoit prest à passer Maistre ès Arts.

Ferdinand de Gonſague eſtant Vice-Roy en Sicile, & ayant appaiſé les ſoldats Eſpagnols amutinez, & qui faiſoient mille maux, & compoſé avec eux ſoubs certaines conditions, les fit préparer tous à mourir, fuſt par l'eſpée, fuſt par la corde, & par eau, & aucuns par banniſſement. Néantmoins, le Conſeil d'Eſpagne luy en fit donner un adjournement perſonnel, & ſe mit à luy faire ſon procès: & ſans l'Empereur, qui avoit grandement affaire d'un ſi grand Capitaine pour ſon ſervice, tous vouloient paſſer plus outre, & luy vouloient donner ſentence de mort, encore que les ſoldats, qui montoient à plus de douze cents, euſſent bien mérité tel chaſtiment par leurs mauvais déportements & inſolences. Toutesfois la Juſtice d'Eſpagne voulut connoiſtre ſur luy de cela. J'en mettrois icy volontiers le plaidoyé qui en fut fait, que j'ay veu, tant d'un coſté que d'autre; mais cela ſeroit trop long. J'en parle ailleurs (1).

Voilà que c'eſt de la Juſtice, laquelle a pouvoir ſur les plus grands; & s'ils l'offenſent, les punit griefvement. J'en alléguerois une infinité d'exemples, tant des noſtres qu'eſtrangers; mais je les remets en autre diſcours que poſſible je feray ſur ce ſubjet exprès (2),

(1) *Ci-deſſous au Diſcours des* Rodomontades Eſpagnoles, *Tome XIII.*

(2) *On n'a point ce* Diſcours.

afin que grands & petits prennent leur modelle à la révérer & craindre, contre l'opinion de ce grand Capitaine Monsieur le Mareschal de Biron. Mais pourtant, il n'y estoit si exact en tout comme il faisoit semblant; car ce que j'en veux dire, ce n'est que pour rire.

Luy donc ayant donné charge un jour à un Capitaine d'aller ruyner & mettre une maison par terre, & tout bas, durant ces guerres dernieres, le Capitaine luy respondit qu'il y yroit volontiers, mais qu'il luy en donnast le commandement, & un adieu (1) & escrit signé de sa main, de peur de n'estre (2) un jour recherché. *Ah! Mort-Dieu*, luy repliqua t-il, *estes-vous de ces gens qui craignez tant la Justice? Je vous casse: jamais vous ne me servirez; car tout homme de guerre qui craint une plume, craint bien une espée* (3). Possible eut-il dit le mot plustost

(1) Adveu.

(2) d'en estre.

(3) C'est à-peu-près ainsi, que, selon Plutarque, Pompée disoit autrefois iniquement aux Députés des Mamertins, qui lui remontroient les infractions de leurs loix : *Ne cesserez-vous donc point d'alléguer les loix à ceux qui ont les armes à la main?* Maximes barbares & inhumaines, plus dignes de chefs de bandits ou de voleurs de grands chemins, que de Généraux d'Etats sagement po-

que pensé. Si ay-je veu pourtant de bonnes espées craindre la Justice.

Il me souvient qu'à la sédition d'Amboise, le Capitaine Maserets (1), l'un des principaux conjurez, & qui avoit esté en Piedmont des plus grands & galants Capitaines, ainsi qu'on le menoit d'une chambre, où estoit Antulaire (2), Maistre des Requestes, & autres Commissaires pour l'ouyr, & que deux Archers le tournoient en la prison, ils ne vouloient qu'il s'amusast à la basse-cour, & le pressoient d'aller, il leur dit: *Tout beau, Messieurs. Pleust à Dieu que je ne craignisse pas plus les Robbes longues que je viens de laisser, & leurs plumes, que vos hallebardes si nous estions ailleurs.* Ils luy respondirent: *Quand nous en serions-là, si vous ferions-nous la moitié de la peur.* Mais il leur repliqua en son Cap-de-Dieu: *Ouy, & je vous en ferois l'autre moitié; mais ces bonnets quarrez me la font toute entiere, & je ne leur en puis faire pour un quart.*

Si

---

licés. Cependant, combien d'imbécilles Orateurs, Poëtes & Historiens, n'élevent-ils pas tous les jours jusqu'aux nues, & Biron & Pompée?

(1) Mazeres.

(2) Hantesclair, & voyez M. *de Thou*, sur l'an 1551.

Si faut-il pourtant y prendre garde; car pour trop peu craindre cette Justice, l'on s'en trouve bien souvent mal. Sur-quoy je feray ce petit conte seulement, & puis plus.

Derniérement à Rome, (que cent personnes l'ont veu & me l'ont dit,) le Pape Sixte, dit Montalto, a exercé & introduit une telle Justice de son temps en toute l'Italie, que jamais aucuns de ses prédécesseurs n'ont sceu faire; ce qui luy a esté un très-grand honneur : car de bandoliers, de massacreurs, assassins, il n'en falloit plus parler; & mesme quiconque tuoit à Rome, & mesme tiroit un peu de sang, il estoit aussi-tost exécuté.

Par cas estoit venu à Rome le grand Théologal d'Espagne, homme de très-grand renom & de grande authorité, & fort révéré, tant en Espagne comme à Rome, & aymé aussi fort de Sa Sainteté. Il avoit avec luy un sien nepveu bravasche Espagnol, & qui n'en devoit rien à d'autres de sa nation.

Un jour, en une presse, ainsi que le Pape passoit, il vint à estre poussé fort rudement d'un Suisse de sa Garde avec son hallebarde, tant du plat que du bois. Cettuy-cy, n'ayant pas accoustumé telles caresses en son Pays, le digéra fort mal dans son cœur; toutesfois passa par le bon gré mal gré, & non sans en couver la vengeance, dont à toute heure en espioit l'occasion, qui fut telle qu'un jour estant à la Messe à Saint-Pierre, il vid son

homme de Suisse à genoux, qui oyoit la Messe fort attentivement. Derriere ce Suisse, par cas fortuit, venoit d'arriver un pélerin, aussi tout frais, qui s'estoit mis aussi à genoux pour faire sa dévotion.

L'Espagnol, considérant le baston du pélerin, & qu'il estoit bon & propre pour faire son coup, (pensez qu'il estoit de bon bois de cormier, comme le baston de la Croix de Frere Jean dans Rabelais,) de sang froid il prend ledit bourdon d'entre les mains dudit péleriu, qui le luy lascha fort aysément, pensant qu'il n'en deust faire mal, & puis le haussant de toute sa force, donna un coup ou deux sur la teste du Suisse, qui estoit tout descouvert, & le porta par terre à demy-mort, & luy fit pisser le sang; & puis, le coup fait, rendit de sang froid le bourdon audit pélerin, avec le petit remerciement, pensez; & cuydant sortir soudain, & fuyr tout scandale, il fut pris.

Le Pape, avant que boire & manger, le fit pendre haut & court devant ses yeux, en la place Saint-Pierre, quelque humble supplication que luy sceut faire le Théologal pour son nepveu, qui luy estoit unique, ny aussi l'Ambassadeur d'Espagne, ny tous les Cardinaux Espagnols. Encore dit on, qu'il dit audit Théologal, que s'il avoit autant fait, il le feroit aussi-bien pendre comme son nepveu.

Ainsi finit le pauvre Espagnol, au grand regret, despit & deshonneur des autres Espagnols qui estoient dans Rome. Certes aussi, la faute estoit très-grande. Je n'en diray plus.

Pour sortir donc hors de ma digression, & rentrer dans mon premier propos, Monsieur de Martigues estant fait Colonnel à Roüen, (car nous avions desjà pris la Place,) le Roy & son armée vindrent à Paris, que Monsieur le Prince, ayant accueilly ses Reystres, vint assiéger : & pour leur bien-venuë, vindrent dresser une très-belle escarmouche, tant de pied que de cheval, sur nos gens, qui les receurent de mesme.

Il est bien vray qu'il y eut quelques Gendarmes des nostres, qui firent très-mal, & prirent la fuite fort vilainement : sur-quoy Monsieur de Guyse y arriva, qui asseura le tout; & sans sa venuë, il y eust eu un grand désordre. Il estoit monté sur son Moret, un genet de Naples des meilleurs du monde, qui, avec quelque cinquante Gentils-Hommes, donna & arresta sur le cul la furie des forces de l'ennemy, conduites par Monsieur de Genlis, très brave & hazardeux, & crya par deux fois fort haut : *Ah ! Gendarmes de France, prenez la quenouille, & laissez la lance.* Tout le monde disoit que, sans la présence de Monsieur de Guyse, (& nous le voyions bien à l'œil,) l'ennemy alloit fon-

dre vers Saint-Victor ou vers Saint-Germain. Et de fait, s'ils y fussent fondus dès le commencement, ils eussent fait un grand eschec, & y fussent entrez fort aysément, & infailliblement y eussent fait du ravage; car lesdits Fauxbourgs n'estoient encore retranchez, & n'y avoit encore que ceux de Saint-Marceau, Saint-Jacques, & Saint-Michel, où il fit très-beau voir en battaille nos Suisses, conduits par le bon homme Colonnel Furly, ensemble nostre Infanterie Francoise, menée par leur Colonnel Monsieur de Martigues, qui ce jour fit très-bien, & ordonna son Infanterie, & la sceut très-bien & sagement despartir où il falloit; & ne faut douter que l'amusement que leur fit nostre Infanterie par leurs escarmouches, & par un moulin-à-vent fait de pierre, qui est à la porte Saint-Jacques, où Monsieur de Martigues avoit mis une centaine de bons Harquebusiers, qui firent rage, & arresterent ceux de Monsieur de Grammont, qui venoient droit à nos tranchées la teste baissée; mais ils trouverent-là à qui parler.

J'ouys Monsieur de Guyse loüer fort le soir Monsieur de Martigues d'avoir très-bien fait ce jour-là, & qu'il pensoit qu'il fust plus vaillant & hazardeux que sage Colonnel & prévoyant; mais qu'il estoit les deux, & qu'un jour il seroit un grand Capitaine.

Le siege de Paris s'osta, & après on donna

la battaille de Dreux, où mondit Sieur de Martigues fit très-bien & dignement sa charge de Colonnel, estant à la teste de ses gens avec une belle & asseurée façon, ainsi que son devoir estoit tel. Toutesfois, en cette battaille, nostre Infanterie de l'avant-garde ne rendit grand combat, pour n'avoir esté trop assaillie, ny avoir assailly : car Monsieur de Guyse, avec sa trouppe de Cavalerie, deffit quasi toute celle de l'ennemy; je dis Françoise.

Quant aux Lansquenets, ils ne rendirent pas aussi grand combat ; mais sur le soir, qu'on pensoit à quatre heures avoir tout fait & achevé, l'on apperceut cinq ou six cents chevaux sortir d'un costé d'un bois, bien serrez & résolus pour retourner encore au combat ; & dit-on que c'estoit Monsieur de la Nouë & Avaret, qui les avoient ralliez.

Monsieur de Guyse les alla aussi-tost bravement recevoir ; mais il estoit besoin d'avoir de l'harquebuserie, là-où certes Monsieur de Martigues usa d'une très-belle diligence, & fit un trait d'un fort bon Capitaine ; car à point il arriva, conduit par Monsieur de Gouas, dont Monsieur de Guyse les en loüa fort.

Quelques mois après cette battaille, on alla assiéger Orléans, où Monsieur de Martigues conduisit & ordonna son Infanterie,

qui fit très-bien à la prise de Portereau, & en une infinité d'autres endroits.

Ce Seigneur a fait amples preuves de ses prouesses : & mesme quand il chargea Monsieur d'Andelot, qui estoit beaucoup plus fort que luy, au passage de la riviere de Loire.

Monsieur de Guyse estant mort à ce maudit siege, & la paix faite, il fallut par les articles, que chacun rentrast en ses estats, charges & dignitez. Par quoy, ce fut à Monsieur de Martigues de se deffaire de celle de Colonnel : ce qui luy estoit grief; car tous les Capitaines l'aymoient fort, & le prioient de ne se demettre & deffaire. Mais il fallut qu'il passast par-là; car le Roy & la Reyne-Mere le voulurent ainsi, que Monsieur d'Andelot, qui n'estoit pas homme endurant, pressoit fort, qui estoit venu à la Cour à Saint-Germain pour cela.

Sur-quoy il me souvient, que ce jour là il s'en démit, & prit une casaque de livrée d'un de ses Gendarmes, & se promena ainsi habillé par la cour, salles & chambres du Roy & de la Reyne : & quand Leurs Majestez luy demanderent pourquoy il s'estoit ainsi habillé de cette casaque, il leur respondit que, puis qu'il n'estoit plus homme de pied ny fantassin, il ne se vouloit plus habiller, ny en homme de pied ny en fantassin, mais en Gendarme, puis qu'il ne luy restoit

autre estat que Capitaine de Gendarmes. Dont le Roy & la Reyne, & toute la Cour, en rirent fort, le voyant ainsi habillé, & qu'il avoit très-bonne grace en toutes ses actions. Car il avoit eu la moitié de la Compagnie de Monsieur le Mareschal de Termes, & Monsieur des Cars, favory du Roy de Navarre, en avoit eu l'autre : & Monsieur de Bellegarde, son nepveu, & qui en estoit Lieutenant, n'avoit rien eu, & quitta tout par despit, s'en sentant digne de quelque part. Monsieur de Massez, qui estoit Enseigne, fut Lieutenant de Descars (1), qu'on tenoit pour estre l'un des plus vieux Gendarmes & homme de bien qui fust en France, ainsi le nommoit-on. Monsieur de Boisjourdan, qui estoit Guydon, fut Lieutenant de Monsieur de Martigues.

Voilà comment il quitta son Office de Colonnel, lequel, à cette fois, audit Saint-Germain, avoit grande envie de se battre contre Monsieur d'Andelot, & en despartir le gasteau à coups d'espée.

Il ne faut point douter que Monsieur d'Andelot ne l'eust bien pris au mot ; car il estoit très-vaillant & haut à la main, encore qu'il battist froid, & ne dist aucun mot de ce qu'il voyoit là faire à Monsieur de Mar-

(1) des Cars, *comme ci-dessous, & ailleurs.*

tigues, qui estoit fougueux & battoit chaud.

Mais le Roy avoit deffendu, sur la vie, qu'il ne passast outre, & qu'il se comportast modestement : car on craignoit fort une seconde révolte des Huguenots, qui fussent esté aysés à la faire ; car ils se tenoient fort fiers, & les mains leur démangeoient. Monsieur de Martigues fut sage, & obéyssant à son Roy.

Au bout de quelque temps, Monsieur d'Estampes, son oncle, mourut : & le Gouvernement qu'il tenoit de Bretagne luy fut donné, qu'il exerça si bien & si sagement, qu'il en acquit très-grande gloire, & se fit fort aymer à la Noblesse de là ; si-bien qu'on luy donna cette réputation, d'avoir eu le crédit de l'avoir fait sortir hors de son Pays, & de l'avoir menée où bon luy sembloit & appaisée ; ce que Gouverneur de long-temps n'avoit fait, ny sceu faire.

Aussi la menoit-il au combat bravement, luy tousjours à la teste, & des premiers : comme il fit au passage de la riviere de Loire, où il chargea Monsieur d'Andelot & ses trouppes, & en deffit aucunes, encore qu'elles fussent bien plus grandes que les siennes ; car toutes les forces de de-là la Loire y estoient assemblées, pour venir joindre le Prince & passer. Les Histoires en parlent assez, sans que j'en parle.

De-là il les mena à la deffaite des Proven-

çaux, à la battaille de Jarnac & Montcontour, & puis vint mourir au siege de Saint-Jean, où il fut tué : qui fut un très grand dommage pour la France ; car il luy estoit très-fidele, & l'eust bien servie depuis à son besoing.

Si je voulois conter par menu toutes ses proüesses, il m'en faudroit faire un Livre entier. Mais je m'en desporte, pour la longueur qu'il m'en donneroit ; & aussi, que ceux qui me connoissent & ma race, en le loüant par trop, ne disant pourtant que la vérité, me pourroient rejetter pour suspect, d'autant que je luy estois fort proche : car son grand-pere le Comte de Ponthievre & mon grand-pere Messire André de Vivonne, Séneschal de Poictou & Seigneur de la Chastaigneraye, estoient cousins germains ; ensemble Claude de Ponthievre, cousine germaine, Duchesse de Savoye, de laquelle sont sortis & issus depuis soixante & quinze ou quatre-vingts ans, les Ducs de Savoye qui ont esté, ausquels j'ay eu cet honneur d'appartenir, comme aussi aux Ducs de Nemours.

Mais pour cela, je n'en ay pas mis plus grand pot au feu, comme on dit en commun proverbe, pour n'avoir eu d'eux aucun appuy, ny de fortune, mais de moy-mesme me suis poussé comme j'ay pu à acquérir les faveurs & graces de mes Roys, & quelque peu d'honneur parmy le monde.

Pour en parler en vray, ces grands Princes & Seigneurs, quand ils se voyent en leur grandeur, ils deviennent si glorieux, qu'ils mesprisent, & leurs amis, & leurs serviteurs: ausquels je leur disois (1) volontiers ce que dit feu mon grand pere, le Séneschal de Poictou, à feue Madame la Régente, laquelle, estant simple Comtesse d'Angoulesme, ne l'appelloit jamais que son cousin & son bon cousin. Ce n'estoit autre chose que mon cousin, mon voisin: & que si elle estoit Reyne de France, qu'elle se ressentiroit grandement de ses faveurs & revanches de plaisirs qu'elle recevoit ordinairement de luy à la Cour; car alors elle n'estoit point si grande qu'elle ne fust fort ayse d'employer mon-dit grand-pere, & d'en tirer quelque plaisir à la Cour, ayant cet heur d'estre surtout aymé du Roy Charles VIII, du Roy Louys XII, & de la Reyne Anne, qui luy faisoit cet honneur de l'appeller ordinairement son cousin, & estoit très-bien en sa grace, mais je dis des mieux.

Cette Madame la Régente donc, estant venue en sa grande hauteur, & son fils Roy, ce fut elle qui changea du tout, & fit de la froide bien fort, & de la refusante, un jour audit Sieur Séneschal de quelque chose dont

(1) dirois.

il l'employa, à laquelle mon grand-pere respondit : *Et bien donc, Madame, c'estoit ce que vous me promettiez estant en vostre petit Comté. Vous ne m'avez pas trompé. Car le naturel de vous autres Princes & Princesses, est, quand vous venez à une grandeur plus grande que n'avez jamais espéré, vous ne faites jamais plus de cas de ceux qui vous ont jamais aymé & fait service : mais j'auray raison de vous à la vallée de Josaphat, où se doit tenir le jugement ; & là, n'estant alors assise plus haute que moy, & que nous serons esgaux, je vous en sçauray que dire.*

Tel est le naturel des Grands, ausquels, pour les braver, il faut dire comme l'Espagnol : *Soy Hidalgo come el Rey, dineros menos* ; c.-à-d. *Je suis Gentil-Homme comme le Roy ; il est vray que je n'ay pas tant d'escus. Y que se vagan à todos los Diabolos* ; c.-à-d. *& qu'ils aillent à tous les Diables* avec leurs escus.

Je les envoye tous aux Enfers de nostre Maistre Rabelais, où il les fait si pauvres & malotrus Heres, que l'on en aura la raison là-bas : ainsi qu'un de par le monde disoit, que, s'il y descendoit jamais, il leur donneroit tous les jours cent nazardes pour une miette de pain.

Quant tout est dit, si nous autres nous nous entendions bien, tous ces Grands nous

rechercheroient, plus que nous ne les recherchions; car ils ne se sçauroient passer de nous : ce sont nous autres qui faisons les Cours des Grands, & emplissons leurs armées, leurs salles & chambres, de nos compagnies & présences, sans lesquelles, que seroient-ils ? Mais nous ne nous pouvons garder de les suivre, tant nous sommes fats & ambitieux, dont aucuns se trouvent très-bien, & les autres très mal.

J'en ferois un très-beau & long Discours, si je voulois, sans emprunter d'autres exemples que des nostres.

ARTICLE X.

Monsieur D'ANDELOT encore, sixiesme Colonnel-Général de l'Infanterie Françoise.

POUR retourner à cette heure d'où je suis sorty, Monsieur de Martigues deffait de cet estat de Colonnel, Monsieur D'ANDELOT le reprit à Saint-Germain-en-Laye, comme j'ay dit, qu'il luy fut commandé par le Roy s'apprester & de tenir ses Compagnies prestes pour aller au siege du Havre, que les Anglois tenoient, & ne le vouloient rendre, pour l'avoir très-bien achepté, di-

soient-ils, de Messieurs de (1) Vidasme, de Maligny, & de Beauvais la Node (2).

A ce siege, chacun y alla, suivant le Roy & la Reyne-Mere, qui y allerent en personne, & monstrerent le chemin à Messieurs les Princes & Monsieur le Connestable : & Monsieur le Prince de Condé amena beaucoup de la Noblesse Huguenotte, qui ne s'y espargna non plus que les autres.

Monsieur l'Admiral n'y alla point, & s'excusa sur quelques raisons ; mais la principale, qu'il ne dit pas, estoit qu'il ne vouloit desplaire à la Reyne d'Angleterre, de laquelle il avoit tiré plaisir & faveur, & quelque argent pour la guerre, mais non tant qu'on diroit bien.

Monsieur d'Andelot n'y alla non plus, & s'excusa sur quelques reliques de la fievre-quarte, qu'il avoit apportée d'Allemagne quelque temps avant, lors qu'il amena le Mareschal d'Aix avec ses Reystres, & l'avoit tousjours gardée ou peu ou prou : & mesme, le jour de la battaille de Dreux estoit le jour de son accès, & le passa ainsi, son cheval luy servant de lict, & ne laissant pour cela de faire tout devoir & acte ce jour-là de bon

(1) le.
(2) la Nocle.

Colonnel : fors qu'il ne tint point le rang, & ne se mit à pied ; car il estoit si foible, qu'il ne se pouvoit soustenir : mais il commandoit à cheval, & alloit de Bataillon en Bataillon, de rand en rang, disant & monstrant ce qu'il falloit faire ; mais ils ne le crurent pas, & firent très-mal.

Il demeura aussi assiégé dans Orléans, là-où il ne pardonnoit à aucune faction qu'il ne s'y trouvast, tout fébricitant qu'il estoit : si-bien qu'un jour, luy estant tiré une grande harquebusade, ainsi qu'il estoit sur le pont pour ordonner quelque chose, elle luy donna dans la rondelle, qui ne perça pas, pour estre à l'épreuve ; mais luy pour estre fort foible, tomba par terre : mais aussi-tost, on le vid relever par plusieurs ; dont Monsieur de Guyse, & autres comme luy, présumerent que c'estoit Monsieur d'Andelot qui estoit mort. Et parce qu'on disoit que Monsieur de Strozze avoit fait le coup, je vis Monsieur de Guyse luy dire : *Strozze, envoyez-moy à cette heure demander vostre grace : car vous venez de tuer Monsieur d'Andelot ; & de plus, s'il est mort, il est mort le meilleur homme des leurs.*

Or donc, Monsieur d'Andelot, se fondant sur son-dit reliqua de fievre, ou plustost du peu de volonté qu'il avoit de ne faire la guerre à l'Anglois, comme son frere, n'alla point à ce siege.

Tant y a pourtant, que le Roy, & la Reyne, & tout le monde, le trouverent très-mauvais, & s'en scandaliserent fort. Il envoya ses deux Colonnelles, que certes il fit beau voir : & le Capitaine Monins en avoit une, & quelques autres, montant au nombre de quatre ou cinq, & estoient toutes belles : car c'estoit l'eslite des bons soldats Huguenots ; aussi firent-ils bien ; car ils faisoient à l'envy des Catholiques.

Si-bien que les uns & les autres menerent & fatiguerent de telle sorte les Anglois, que nous les eusmes enfin par composition. Bien est-il vray que, sans la grande peste qui s'estoit mise dedans, & qui en tua plus que nos harquebusades, nous n'en eussions eu si bon marché.

Le printemps venu après, le Roy entreprit son voyage projetté de faire tout le tour de son Royaume, & se faire voir à son peuple, & partit de Fontainebleau, & alla faire la feste de Pasques en Champagne à Troyes, où Monsieur d'Andelot vint de sa belle maison de Tanlé, qui est là-près, faire la révérence au Roy ; & aussi pour se plaindre à luy, de quoy un de ses Capitaines, ayant une Compagnie vieille en garnison à Metz, estant mort, il avoit pourveu à la Compagnie, & l'avoit donnée à un autre des siens, & le Roy en avoit pourveu un autre à sa volonté & dévotion. Monsieur d'Andelot monstrant que

c'estoit luy faire tost (1) à son authorité & privilege de Colonnel, qu'il avoit de long-temps, à pourvoir des Places vacantes de Compagnies vieilles; & que Monsieur l'Admiral avant luy, & luy après, avoit tousjours ainsi fait & pratiqué.

Mais à cela luy respondit très-bien & aussi-tost la Reyne en plein Conseil; car un Grand, qui y estoit, me le dit aussi-tost, qu'elle avoit bien parlé à luy.

„ Monsieur d'Andelot, luy dit-elle, ce
„ que vous alléguez, c'estoit du temps du
„ Roy mon Seigneur & mary, qui, par la
„ faveur grande & amitié qu'il portoit à
„ Monsieur le Connestable vostre oncle, luy
„ accordoit beaucoup de choses qu'il ne
„ devoit, & mesme celle-là. Car quelle rai-
„ son y avoit-il, que Monsieur l'Admiral &
„ vous, Colonnels, eussiez cette prérogative
„ & disposition ainsi absolument de telle char-
„ ge, puis que cela appartenoit au Roy,
„ afin que d'autant plus il s'obligeast de bons
„ Capitaines & Serviteurs: au lieu qu'à vous
„ autres redondoit cette obligation, & les
„ Capitaines, pourveus de vous autres, se
„ disoient vos créatures & serviteurs, & non
„ du Roy, comme j'ay veu dès ce temps-là:
„ dont en cela vous en devez bien remercier
„ la faveur de vostre oncle, & la volonté

(1) tort.

„ qu'il avoit de vous eslever & faire grands.
„ Mais à cette heure, comme les Roys font
„ les loix, & les deffont, comme il leur
„ plaist, le Roy mon fils ne vous veut point
„ concéder plus tel pouvoir, & se le veut
„ réserver pour luy, & faire des serviteurs,
„ & les remplacer, au-lieu de plusieurs au-
„ tres que vous autres luy avez fait perdre.
„ Par-quoy, ne vous y attendez plus à cela;
„ car le Roy mon fils y veut pourvoir de-
„ sormais : & le Capitaine, qu'il a mis à la
„ place du mort, faut qu'il y demeure ".
Ce fut à Monsieur d'Andelot à en passer par-là. Quelle Reyne brave, & de quelle audace elle s'en faisoit accroire !

Et Monsieur le Connestable, qui n'estoit pour lors au Conseil, mais en sa chambre, se trouvant un petit mal, ayant sceu ces propos par Monsieur d'Andelot, n'en dit autre chose, si-non qu'il n'en falloit plus parler.

Voilà donc la puissance qu'avoient les Colonnels d'obliger des Capitaines.

Le Roy faisoit bien les Capitaines nouveaux, & donnoit les commissions nouvelles; mais Messieurs l'Admiral & d'Andelot pourvoyoient aux Compagnies vieilles ; ce qui estoit un très-beau privilege : si-non que depuis que Monsieur d'Espernon a esté fait Colonnel, & par sa faveur, fait ériger son estat en Officier de la Couronne, & disposoit des Capitaines.

ARTICLE XI.

Mr. de Strozze, septiesme Colonnel-Général de l'Infanterie Françoise.

Or, Monsieur d'Andelot estant mort à Xainctes, Monsieur de Strozze fut fait & créé absolu Colonnel-Général des Bandes Françoises, sans avoir compagnon ny corrival : c'est-à-dire que, durant la guerre, il estoit bien absolu ; mais venant la paix, Monsieur d'Andelot, par les compositions, qui permettoient à un chacun de rentrer dans leurs charges, reprenoit tousjours la sienne ; & un peu auparavant qu'il mourut, (je croy qu'il ne s'en fallut pas un mois,) estoit mort Monsieur de Brissac, duquel toutes les Compagnies vindrent à se joindre & se mettre dans celles de Monsieur de Strozze, fors celles des vieilles Bandes du Piedmont, qui pouvoient monter à dix ou douze seulement, lesquelles furent réservées & données au jeune Comte de Brissac, lequel, pour sa jeunesse, ne put avoir toute la despouille de son frere, ains fallut qu'il se contentast de celles du Piedmont, portant le tiltre de Colonnel-Général des vieilles Bandes du Piedmont, comme il le porte encore ;

& fut Mestre-de-Camp la Riviere Puytaillier l'aisné, & puis Monsieur d'Aunous, qui mourut au siege de Poictiers, digne homme certes de sa charge. Il le monstra bien lors qu'il partit de Saint-Mexan, & s'alla jetter dans Poictiers avec son Régiment, qui vint bien à propos, & y entra en despit de l'ennemy, qui le tenoit tout environné, puis Antefort, & autres.

Il y en a aucuns si ignorants, & mesme je l'ay veu escrit dans une Histoire de nostre temps, qui disent & affirment que Monsieur de Strozze eut l'estat de Colonnel-Général, après la mort du Comte de Brissac, qui l'estoit alors. Voilà bien dit.

Quels abuseurs & menteurs Escrivains! tels gens pour lors ne hantoient gueres les armées ny les Compagnies, parmy lesquelles on a bien ouy les bandons faits & se faire par Monsieur de Strozze, Colonnel-Général de l'Infanterie de France; & Monsieur de Brissac, Colonnel-Général des vieilles Bandes du Piedmont; & cela est très-vray, ce que je dis. Plusieurs Capitaines & soldats de ce temps, qui vivent encore, en diront de mesme que moy.

Voilà donc Monsieur de Strozze ce coup bien Colonnel-Général, lequel, dans peu de temps, fit bien paroistre, à la Roche la Bélie en Limousin, ce qu'il estoit; car l'ennemy s'advançant-là un matin pour forcer, s'il eust

pu, le logis de Monsieur, frere du Roy, sans qu'on s'en donnast de garde aucunement, ce fut au Colonnel à faire-là tout l'effort: & ainsi qu'il alloit à eux d'un visage & courage asseuré, il ouyt quelques voix d'aucuns soldats de Monsieur de Brissac, & Capitaines & tout, qui murmuroient bas & disoient: *Ah! où est Monsieur de Brissac?* Monsieur de Strozze, qui avoit l'ouye bonne, leur respondit: *Là où il est? Mort-Dieu! suivez-moy seulement, & je vous meneray en un lieu si chaud, & si avant, que jamais le Comte de Brissac ne vous y mena: suivez, suivez.* Ce qu'il fit: car il les mena dans une grosse trouppe de l'ennemy, & y soustint une si furieuse escarmouche, qu'il y mourut sur la place vingt-deux de ses Capitaines, Lieutenants, ou Enseignes; comme fut le Capitaine Saint-Loup, brave Gentil-Homme, son Lieutenant, du Pays d'Anjou, qui, en cryant: *Sauvez-moy, de Strozze*, & se mettant devant luy, receut le coup qu'on alloit donner à son Colonnel, certes très-loüable!

Moururent aussi le Capitaine Roquelaure, Gascon, Lieutenant d'une des Colonnelles de Brissac; le Capitaine Vallon, Provençal, fort aymé de Monsieur, frere du Roy, son Maistre; le Capitaine Mignard, Basque; & une infinité d'autres bons & vaillants Capitaines, tant Lieutenants, Enseignes, que soldats, desquels pourtant on n'eust eu si bon

marché; sans qu'ainsi qu'ils estoient au plus fort de l'escarmouche & combat, survint du ciel une si grande ravine d'eau, si espaisse, si esmeue, si impétueuse, que sur ce Monsieur de Mouy, bon Capitaine certes, prenant l'occasion, chargea avec sa Cavalerie si à propos cette pauvre Infanterie, qui ne se pouvoient plus ayder de leurs harquebuses, pour avoir les mesches esteintes, & pour estre toutes trempées de cette eau, comme d'un coup du ciel, qu'on en eut bon marché, & les mit-on ainsi en pieces: dont on en blasma beaucoup nostre Cavalerie, qui les secourut très-mal; pour le moins l'Infanterie s'en plaignit fort.

Le carnage y fut grand & cruel, & sans peu de remission. Aussi, cinq mois après, à la battaille de Montcontour, qui fut gagnée pour nous. on cryoit pour revanché parmy les Bandes: *La Roche la Bélie*, comme d'un mot & signal, pour tout tuer, & n'en espargner aucun.

Ainsi la cruauté se récompense par la cruauté: & ne faut point douter que là mondit Sieur de Strozze n'eust passé par les pas des morts comme les autres, sans qu'il y eut un honneste Cavalier, qui le sauva, & fut fait prisonnier, & gardé fort honnestement, & rendu après pour Monsieur de la Nouë.

Sur ce Discours, il ne falloit point que les soldats de Brissac l'appellassent tant pour

les mener au combat : car il ne les y eust sceu mieux mener, ny là, ny ailleurs ; car on ne sçauroit desrober cela audit de Strozze, qu'il ne fust fort courageux & vaillant, & l'homme du monde craignant le moins les harquebusades, & le plus asseuré, comme je l'ay veu souvent.

Bien est-il vray qu'il ne sçavoit pas faire la monstre ny la parade de ses vaillances qu'il a monstré aux battailles, aux rencontres, aux sieges, aux assauts où il s'est trouvé, que je dirois ; mais je ne ferois qu'en parler un jour entier, tant il m'en donneroit le subjet, & de plusieurs de telles factions.

J'ay eu cet heur de m'estre trouvé avec luy souvent ; car il m'aymoit uniquement, & croy plus qu'homme de France. Je n'eus jamais charge soubs luy, que deux ans en Capitaine de gens de pied ; mais pour certain caprice, je quittay tout : & pour ce, je ne l'abandonnay jamais pourtant, fust à la guerre, fust à la Cour, tant il m'aymoit, & je l'aymois, & me disoit-on son compagnon & fidele confident. Dès le commencement du siege de la Rochelle, jusques à la fin, je ne bougeay jamais d'avec luy, mangeant, beuvant, & couchant tousjours chez luy, & en sa chambre.

Je puis tesmoigner, que là, ny ailleurs, je ne luy vis jamais faire aucun acte de lascheté, mais tout de proüesse, encore qu'il

y fist-là aussi chaud qu'en siege que j'aye veu; & si je m'asseure que j'y en ay veu des plus fendants & eschauffez s'attiédir & baisser bas. Le jour du grand assaut, il y alla le premier sans marchander, & peu suivy de ses gens, combien que Monsieur de Montluc, qui ordonnoit l'ordre de l'assaut, luy avoit dit & prié de toucher ses gens devant luy, & qu'autrement tout n'yroit pas bien, & qu'il en avoit veu arriver de grandes fautes, & luy yroit après.

Monsieur de Strozze le luy promit; mais il ne le luy tint pas: car après que la mine eut joüé, Monsieur de Montluc, qui estoit dans le trou du fossé, commanda aussi-tost à Monsieur de Gouas, de faire la premiere pointe avec ses gens, ainsi qu'il y estoit ordonné & destiné, & Monsieur de Strozze devoit aller après avec son gros.

Monsieur de Gouas fut aussi-tost blessé à la jambe, dont il en mourut par après, par la gangrene qui s'y estoit mise, & encore que le coup fust fort petit & ne touchast à l'os. Et en s'en retournant, rencontra Monsieur de Strozze, qui s'en alloit viste à l'assaut, il luy dit: *Monsieur, ils sont à nous. Donnez seulement: & la bresche est très-raisonnable.* Mais il ne l'avoit pas recongnue; car il avoit esté blessé en allant, & ne put monter en-haut. En quoy Monsieur de Strozze l'en blasma après (je le sçay) sur son dire, encore

qu'il fust un très-bon Capitaine, & digne de foy en telles choses.

Monsieur de Strozze s'advança : & sans dire gare, ny adviser à ce que Monsieur de Montluc luy avoit dit, ny qu'il avoit promis, ny qui le suivoit, marcha, & monta-t-il. Et n'avoit avec luy Gentil-Homme volontaire que moy, car il avoit esté deffendu par Monsieur, que nul Gentil-Homme y allast, craignant perdre la noblesse; mais à moy, comme son amy privé, la loy ne s'y addressoit.

Monsieur d'O y estoit aussi, qui s'estoit desrobé, & estoit amy de mesme dudit Monsieur de Strozze, & le petit Chasteauneuf, de la Maison de Rieux, dit Monsieur de Sourdiac aujourd'huy; aussi que Monsieur de Strozze l'aymoit, & luy donna après l'une de ses Enseignes-Colonnelles, que Monsieur de Lanconne le jeune en ce jour-là portoit, qui estoit un autre brave Gentil-Homme.

Monsieur de Strozze donc, ayant pris langue de Monsieur de Gouas, sans marchander donna. Je luy dis : *Monsieur, vous ne faites pas ce que Monsieur de Montluc a dit. C'est tout un, Branthome*, me respondit-il. *Allons : nos gens auront meilleur courage de venir, quand ils me verront à la teste marcher le premier, pour leur monstrer le chemin.* Ce qu'il fit. Mais il ne fut pas plustost à demy-haut, qu'il eut une harquebusade

quebusade dans la cuirasse, qu'il en tomba de son haut sur les pierres que la mine avoit enlevées, dont nous le tinsmes pour mort, & que l'harquebusade l'avoit percé; mais il ne se froissa que les jambes & la teste : & là il fut trompé; car pensant estre suivy de ses gens, il le fut très-mal. En quoy il eust mieux fait, s'il eust cru Monsieur de Montluc, de les toucher & voir aller avant, ainsi qu'il en parloit, plus par pratique que par art.

Et puisque nous sommes sur cet assaut, si en parleray-je ce mot, que Monsieur, frere du Roy, qui avoit tout veu ce que nous avions fait, qui estoit nostre Général, il envoya querir Monsieur de Strozze, qui le vint trouver dans la tente du Comte de Coconas, qui estoit-là auprès, où il s'estoit retiré avec son Conseil, & y estant, & moy avec luy, tous armez, Monsieur luy dit; *Strozze, si vostre Infanterie vous eust suivy, comme il avoit esté ordonné, & qu'elle eust fait aussi-bien que vous, & ceux qui estoient avec vous, la Place estoit prise, ainsi que j'ay pu voir; mais il faut encore recommencer l'assaut, & faire aller vos gens devant, ainsi que Monsieur de Montluc vous avoit dit, & vous après; & m'asseure que nous les emporterons.*

Monsieur de Montluc estoit-là, qui dit aussi-tost : *Oui, Sire*, (car il estoit alors desjà Roy de Pologne,) *nous l'emporterons:*

il est fort aysé; car la bresche est bonne, & très-raisonnable.

Alors, je ne puis (1) m'engarder de parler, voyant que Monsieur de Strozze ne parloit; car il estoit en ces choses quelquefois craintif devant Monsieur. *Il vous le semble, Monsieur*, luy dis-je. *Elle est si raisonnable, que par Dieu je ne sçai homme icy qui ayt si bonnes jambes qui en montant ne tombe quatre ou cinq fois, & sur le haut il se puisse tenir, s'il est tant soit peu repoussé, ou s'y veuille tenir de pied ferme; car le tout est si raboteux, à cause des pierres que la mine a souslevées, qu'il est impossible s'y arrester bien pour combattre. Je le puis dire; car j'y ay esté, & l'ay très-bien essayé. Toutesfois, puisque le Roy veut faire redoubler encore l'assaut, faire le peut.*

Et ainsi qu'on l'arrestoit, survint le plus estrange accident qui arriva il y a long-temps en armée, & sans aucun subjet. Car tout-à-coup, voicy venir une allarme par toutes les tranchées, que l'ennemy estoit sorty, & que l'on estoit desjà aux mains, & que le tout estoit faussé; si-bien qu'il prit une une si grande espouvante & effroy parmy nos gens de pied, & parmy plusieurs de la Noblesse, que quasi la plus grand-part branslerent & ne

(1) pus.

sceurent que faire: & fut bien encore pis, que plusieurs eurent telle frayeur, qu'ils adviserent à se sauver par les marais, & aucuns s'y ensuyrent, qui furent après reconnus par la bouë qui en estoit empreinte en leurs chalesses; & tels qu'on tenoit bons compagnons, furent touchez de mesme. Il y en eut pourtant plusieurs, qui tindrent asseurée contenance. Néantmoins tout le monde ne sçavoit que c'estoit, si-non que tout estoit en allarme & en rumeur si grande, qu'il ne se vid jamais un tel desordre.

Nous estions en la tente du Roy de Pologne pour lors, comme j'ay dit, qui sortismes de là avec la plus grande presse & foule que je vis jamais, dont je m'en puis bien souvenir; car un honneste & brave Gentil-Homme, qui estoit avec moy, que j'avois nourry, nommé Monsieur de Breuil, en voulant sortir, il tomba derriere un coffre pour la pesanteur de ses armes, & la foule qui y estoit. Je croy qu'il seroit encore-là sans moy, qui luy prestay la main & l'en sortis, dont nous en rismes bien après; car il estoit de bonne Compagnie; & (1) si effrayé de sa cheute, (2) cuyda tuer dans la tente un Gentil-Homme des nostres, d'une courte dague qu'il

(1) il estoit.
(2) qu'il.

avoit, penſant que ce fuſt l'ennemy, & que tout fuſt gagné.

Enfin, nous ſortiſmes, & couruſmes au trou du foſſé, Monſieur de Strozze & moy touſjours avec luy, trouvaſmes que ce n'eſtoit rien, & que l'ennemy ſeulement n'avoit pas comparu la teſte du deſſus du rempart, ny ſorty par aucune porte; car il avoit aſſez affaire ailleurs, & à entendre à ſes aſſauts, eſcalades, & ſurpriſes.

L'on voulut ſçavoir après d'où eſtoit ſorty cette allarme & telle rumeur. Les uns diſoient que c'eſtoit quelque bruit, que quelques traiſtres parmy nous avoient eſlevé, & fait courir à poſte. D'autres diſoient, que de nous-meſmes nous nous eſtions ainſi eſpouvantez & effrayez ſans propos. D'autres, que cela eſtoit venu du Ciel par quelque chaſtiment divin, ou que le tout avoit eſté arrivé *divinitùs aut fato* (1). Bref, on parloit en fort diverſes façons, & ſur ce dernier point. Puis après, en diſcourant avec d'autres, je m'allay ſouvenir qu'à la priſe de Rome par Monſieur de Bourbon, un Alfier ou Port-Enſeigne Romain, ſur l'allarme de l'aſſaut, il luy prit une telle eſmotion & action de corps & d'eſprit, (on l'appellera comme on voudra),

(1) C.-à-d. *Par permiſſion divine, ou fortuitement.*

qu'avec ſon Enſeigne il deſcendit du rempart, s'en alla vers l'ennemy, & s'en retourna en meſme appareil dans la Ville ſain & ſauf, ſans autre mal. Il falloit dire, que ce fuſt quelque terreur panique, ou quelque Ange bon ou mauvais, qui opéraſt, ou le conduiſiſt par la main. J'en laiſſe à diſcourir, aux divins Philoſophes. Tant y a que cet accident que je viens de dire, a eſté trouvé très-eſtrange & biſarre.

Si faut-il que je die ce mot, que jamais je ne vis noſtre Roy de Pologne eſtonné, & ne vouloit que ſortir : mais la foule eſtoit ſi extreſme, qu'on s'y eſtouffoit du chaud qu'il faiſoit ; car les uns vouloient ſortir, les autres entrer, ſi-bien que nous commencions à rompre les cordes de la tente pour paſſer deſſous. J'auray eſté poſſible par trop long dans cette digreſſion.

Pour retourner donc à Monſieur de Strozze, je puis dire avec une très-grande vérité, que c'eſtoit un très-vaillant homme de guerre, & que pourtant n'y a jamais eſté bleſſé. En ce ſiege de la Rochelle, il receut quatre bonnes harquebuſades dans ſes armes, ſans qu'elles portaſſent jamais : en quoy il fut très-heureux ; car ordinairement il eſtoit aux hazards.

La premiere charge qu'il eut jamais, ce fut aux premieres guerres, qu'il eut une Compagnie de gens de pied, laquelle ſeule

fut destinée pour la garde du Roy. Il avoit choisi un très-brave Lieutenant, qui estoit le Capitaine Gourdas de Dax; Monsieur de Corbeson (1), de la Maison de l'Orges (2) pour son Enseigne, qui pourtant le quitta, & s'en alla à Orléans Huguenot; & Martin Ozart, pour son Sergent, qui depuis fut Lieutenant d'une des Colonnelles. Mais luy se faschant de demeurer ainsi arresté, & subject à une Garde de Corps, & oyant dire que tous ses compagnons menoient les mains de tous costez, il ne cessa jamais de prier le Roy, & l'importuner de luy bailler congé d'aller avec les autres; ce qu'il eut: & arriva devant Roüen, où il se monstra digne de sa charge; & puis, comme j'ay dit, il eut la charge de Charry, & de là fut Colonnel aux seconds Troubles, commandant à trois Régiments, menez par trois Mestres-de-Camp; Cossains, Charrou, & Gouas, très-bons hommes, qui méritoient bien cette charge.

Monsieur de Cossains estoit vieux soldat & Capitaine, Gentil-Homme nourry en Piedmont de Monsieur de la Mothe-Gondrain, à ce que je luy ay ouy dire. Il commanda à une Compagnie de gens de pied en la

(1) Corboson du Corbouson.
(2) Lorges.

guerre de Toscane ; mais Monsieur de Montluc la luy fit oster ignominieusement, & luy vouloit faire pis, (je me passeray bien de dire le subjet,) & luy vouloit un mal extresme. J'ay bien veu depuis le contraire ; car il l'a fort aymé, & luy ayda à espouser sa belle-sœur, Madame de Lyon. Il suivit Monsieur de Martigues au Petit-Liꝺ (1), & y fit très-bien, sans aucune charge pourtant, si non en Capitaine entretenu du Colonnel. Aux premieres guerres civiles, il eut une Compagnie de gens de pied, laquelle il conduisit & employa très-bien à la prise de Blois, où il eut une grande harquebusade à travers le corps, qui le perça de part en part, & en fut guéry aussi-tost.

Je l'ay veu fort subject aux blessures, aussi les recherchoit-il volontiers. Il commandoit de bonne façon ; car il avoit le geste bon, & la parole de mesme. Aussi disoit-on *Piaffe de Cossains* : il l'avoit de vray ; mais c'estoit en tout, qu'il estoit piaffeur, & en faits, & en paroles.

Il fut fort blasmé d'avoir esté un grand meurtrier à la Saint-Barthelemy à Paris, aussi d'y avoir gagné beaucoup ; car il avoit-là toutes les enseignes des Gardes du Roy, dont il estoit Mestre-de-Camp, & les y fit-là bien mener les mains.

---

(1) Petit-Leith.

Du commencement, quand le Roy luy en descouvrit l'entreprise & sa volonté, il y fit grande difficulté & impossibilité, pour avoir si peu de gens, forcer une si grand nombre d'Huguenots qui estoient dans la Ville. Mais le Roy, & son Conseil en cela, après luy en avoir ouvert les moyens & intelligences, qu'il avoit toute la Ville à soy, il y prit goust, & n'y espargna par après le sang, dont on l'appelloit le principal boucher : & bien-tost après on (1) sentit son ame chargée, & mesme quand il fut devant la Rochelle, où, quasi y présageant sa mort, il monstroit ordinairement une tristesse & un ennuy, & comme un remords de conscience; si-bien que souvent (d'autant que j'estois son bon amy, & que nous estions comperes à cause de sa femme,) en jouant je luy disois quelquefois qu'il y mourroit : *Ah! ne me le dites point, mon compere*, disoit-il; *car je le sçay bien :* & maudissoit la journée de Saint-Barthelemy, lorsqu'il fut blessé, dont il mourut après.

Je croy que toute cette nuit il ne fut pas tiré deux harquebusades ; & encore celle qui luy porta, fut tirée en un lieu si escarté, que gueres souvent on y tiroit. C'estoit un coin de marais, qu'il avoit dit à Monsieur

(1) en.

de Strozze aller reconnoistre, pour y faire quelque petit retranchement. Soudain on nous vint dire qu'il estoit blessé, & nous y courusmes, qui dit soudain que ce n'estoit rien ; & addressant sa parole à moy, il me dit que pour ce coup, ma prophétie seroit vaine, & qu'il ne mourroit de ce coup. Le lendemain nous le fusmes voir, qui en son semblant monstroit se porter bien ; mais le voyant un peu commencer à balbutier & béguayer, je dis à Monsieur de Strozze soudain : *Il est mort, Monsieur : n'en faites plus d'estat ; allons-nous-en :* & au bout de deux jours mourut, regretté certes d'aucuns, mais non pas tant de son Roy comme s'il fust mort un an avant ; car lors qu'il en sceut la mort, il dit publiquement à son disner : *Cossains est mort ; mais que diriez vous de luy, qui avoit si bien fait en beaucoup de lieux où il s'estoit trouvé ? Estant au siege de la Rochelle, il n'y a jamais rien fait qui vaille. Il s'y est trouvé tout-à-coup si fort saisy de défaillance de cœur, qu'à toutes entreprises pour prendre la Place, que mon frere luy a proposées, il y a tousjours repugné de toutes les opiniastretez qu'il a pu, & n'y a monstré plus de cœur qu'une Putain* ; usant de ces mots.

J'ay ouy dire, qu'il y eut un galant homme, qui, oyant tels propos, & les retenant, dit à un sien compagnon : *Marquez cette*

chasse. Voilà que c'est de faire service aux Roys. Il ne faut qu'un verre cassé, pour tout perdre.

Et certes, les difficultez, que ledit Cossains faisoit, estoient fondées sur des grandes fautes qu'on proposoit pour prendre cette Place; & mal-aysément pouvoit-il souffrir telles incongruïtez : car jamais on ne vid en Place si grande confusion d'opinions frivoles, qu'on vid-là. Aussi les ennemis, lorsque nous combattismes du commencement le fort de Saint-Martin, nous reprochoient que nous bastissions la Tour de Babel. Plusieurs des nostres prirent argument là-dessus de pronostiquer la confusion d'opinions qui s'engendra parmy nos Princes, Grands, & Capitaines, à ne s'accorder plus à bien assiéger & prendre cette Place. Aussi, pour dire vray, il y avoit trop de gens de conseil là assemblez. Feu Monsieur de Guyse, & Monsieur de Lautrec, n'eussent pas fait cela.

Voilà la mort de Cossains, à l'advancement de laquelle ayda beaucoup la cruauté dont il usa à la Saint-Barthelemy, (ce dit-on,) comme de mesme elle en fit à Monsieur de Gouas, son compagnon & intime amy. Hélas! tous deux n'eurent pas grand loisir de jouyr à joye du butin beau qu'ils avoient fait; car comme j'ay dit, Gouas y mourut : dont certes ce fut un grand dommage; car c'estoit un très-bon Capitaine, & digne, pour les

gens de pied. Monsieur de Montluc luy avoit mis les armes en la main, & le loüe fort en son Livre. Il fut un des Lieutenants de Monsieur de Pienne au voyage d'Italie. Il n'estoit pas si piaffant, ny si bravasche, comme Cossains son compagnon; mais il estoit aussi mauvais garçon : & feu Monsieur de Guyse l'estimoit fort, comme Monsieur de Sarrion, autre Mestre-de-Camp, lequel, pour estre parent de Monsieur de Termes, le suivit en Corsegue, & là suivit (1) son Roy & son Général. A le voir, on l'eust pris pour un homme fort rustaud; mais estant en guerre, il sçavoit aussi-bien commander, conseiller & exécuter, que pas un de ses compagnons que j'ay dit cy-dessus, & estoit un très-homme-de-bien & d'honneur. Bref, je n'aurois jamais fait, si je voulois descrire tous nos Mestres-de-Camp. Il me suffira que je parle de *los Majorales*, comme dit l'Espagnol, de leurs plus grands, qui sont leurs Colonnels.

Pour retourner encore à Monsieur de Strozze, je dis que si Monsieur l'Admiral a rapporté grand los & gloire, pour avoir fait de si belles Ordonnances parmy l'Infanterie, & l'avoir si bien réglée (2), il faut loüer

---

(1) *ou* servit.
(2) *Voyez ci-dessus, pag.* 184.

Monsieur de Strozze, & luy donner cette réputation, que c'a esté cetuy qui l'a si bien armée, & qui luy en a porté la façon & l'usage des belles harquebusesde calibre qu'elle porte aujourd'huy. Bien est vray, que Monsieur d'Andelot luy (1) façonna un peu, lors qu'il vint de prison du Chasteau de Milan, où il les apprit des Espagnols. Car il n'y a nul vieux Capitaine, ny routier fantassin de guerre, qui ne die que nostre harquebuserie, le temps passé, n'estoit pas telle en armes comme elle a esté depuis : car ce n'estoit que petits meschants canons mal montez, qu'on appelloit à la Luquoise, en forme d'une espaule de mouton ; & le flasque, qu'on appelloit ainsi, estoit de mesme, voire pis, comme de quelque cuir bouilly, ou de corne, bref, toute chose chétive.

Du depuis, en Piedmont, ils s'accommoderent des canons de Pignerol, que l'on fit & forgea là un peu plus renforcez, mais forts longs & menus, qui certes estoient bons pour ce temps.

Du depuis, nous nous en sommes servis pour la chasse, à cause de leurs bontez. Leurs flasques ne valoient gueres non plus. La mesche de l'harquebuse se portoit par le soldat toute entortillée en rondeur dans le bras,

---

(1) l'y.

fors le bout de la mesche, que l'on tenoit en main, pour la mettre au serpentin. Les Janissaires Turcs du Grand-Seigneur n'èn ont point ençore oublié la coustume, qui portent encore ainsi leur mesche, qui pour cela ne se pouvoit si bien accommoder ny si promptement au serpentin, comme nous la portons aujourd'huy.

Du depuis, peu à peu, en Piedmont, ils s'accommoderent des canons de Milan, qu'ils recouvroient par quelques deffaites & dévalisements qu'ils faisoient sur les Espagnols; mais peu en recouvroient-ils autrement par le trafic de Milan, qui estoit deffendu des armes.

Monsieur d'Andelot vint donc de Milan, & en apporta quelques trois cents, à cause de la tresve, comme je luy ay ouy dire, & autant de fourniments; mais les canons estoient petits, & peu renforcez, & les charges des fourniments pareilles.

Du depuis, s'en porta-t-il en France peu-à-peu, & peu-à-peu commanda à ses Capitaines d'en fournir leurs Bandes le plus qu'ils pourroient: mais l'affluence du trafic n'estoit si grande, qu'on s'en pust armer grandement; si-bien qu'il se falloit ayder des canons de Metz & d'Abbeville, & fourniments de Blangy: mais tout cela n'approchoit point à ceux de Milan; & me souvient qu'aux premieres guerres, les Compagnies nouvelles

estoient au commencement très-mal armées : & bien-heureux estoit le Capitaine qui pouvoit dire avoir en sa Compagnie vingt ou trente harquebuses & fourniments de Milan. Certes, ce n'estoit que grosserie ; mais peu-à-peu, on en vid venir : & Monsieur de Guyse, qui estoit Capitaine provident en tout, en fit venir.

Il y avoit bien les Compagnies vieilles de Monsieur d'Andelot, & mesmes ses Colonnelles en estoient très-bien armées ; si-bien que dans Roüen l'une d'elles y estant, comme elles tiroient de très-bonnes harquebusades sur nous, plusieurs des nostres disoient : *Voyez les marauts ; la bonne poudre qu'ils ont léans, & que la nostre vaille si peu !* Monsieur de Guyse le dit un jour à un Grand, en sous-ryant, que je sçay, dont l'autre rougit : *Ne voyez-vous pas que ce n'est pas tant seulement leur bonne poudre ? Mais ce sont les grandes charges de leurs fourniments, & leurs bonnes harquebuses, qu'ils ne craignent de charger, voire de doubler la charge, que Monsieur d'Andelot a ainsi bien armez. Nos soldats ne le sont pas ainsi ; mais avec le temps, ils le seront. Et voilà*, dit-il, *nostre amy, la bonne poudre qu'ils ont.*

Or, Monsieur de Strozze, qui, dès son jeune asge, avoit plus aymé l'harquebuse que toutes autres armes de guerre, & sur-tout

les harquebuſes à meſche de Milan, quand il vint à ces premieres guerres à avoir ſa Compagnie, il fut fort curieux à avoir des armes de Milan, & en eut aſſez : pour le moins la moitié de ſa Compagnie l'eſtoit, qui en fut trouvée très-belle & rare, & Monſieur de Guyſe la loua fort à la voir. Je ſcay ce que je luy en vis dire. Puis après, luy venant à ſuccéder en la place de Charry, il y obſerva une fort exacte curioſité & obſervation.

De ſorte qu'il pria, voire quaſi contraignit, tous ſes Capitaines, de n'avoir plus autres armes, tant harquebuſes, fourniments, que corcelets, que de Milan ; & pour ce, moyenna de faire venir à Paris un fort honneſte & riche Marchand, nommé le Seigneur Negrot, & s'y tenir, qui, en moins d'un rien, en fit venir beaucoup ſur la parole de Monſieur de Strozze, & qu'il les luy feroit enlever : ſi-bien que ledit Negrot, prenant gouſt à ce premier profit, il en continua l'eſpace de quinze ou ſeize années le trafic, qu'il s'y eſt rendu riche de cinquante mille eſcus, voire davantage.

Tout le différend qu'avoit Monſieur de Strozze avec ledit Seigneur Negrot, c'eſt qu'il ne faiſoit venir les canons ſi gros & renforcez, comme il vouloit, quelque lettre de priere qu'il eſcriviſt & fiſt à maiſtre Gaſpar de Milan, qui les forgeoit, qui a

esté le meilleur forgeur qui jamais sera, jusques à ce que nous allasmes à Malthe.

Monsieur de Strozze luy avoit escrit quelques mois avant, qu'il luy forgeast deux douzaines de canons, de la grosseur qu'il les divisa, & que luy-mesme les yroit querir là.

Le bon-homme maistre Gaspar alors s'y affectionna si bien, que, quand nous fusmes arrivez à Milan, Monsieur de Strozze les trouva tous faits, & estoient selon son opinion, & en donnoit à ses amys, dont j'en eus un, & le garde encore dans mon cabinet : & soudain le bon-homme maistre Gaspar se mit à en faire grande quantité, que, tant il en faisoit, autant il en vendoit aux autres François qui venoient après nous, & qui à l'envy de nous autres en prenoient, car nous estions allez & marchez des premiers.

Je ne veux oublier à dire que le bon-homme Maistre Gaspar, lors qu'il vid Monsieur de Strozze, ne se put saouler de l'admirer & l'aymer, & tous nous autres, & voulut de tous prendre le nom ; disant que tous nous autres le faisions riche pour tout jamais.

Je me fusse bien passé de dire cecy ; mais tel souvenir & parler me plaist.

Après doncques cette veue, Maistre Gaspar continua à forger les canons de ce gros calibre, mais avec cela si bien forcez, si bien limez, & sur-tout si bien vuidez, qu'il n'y avoit rien à redire. Ils estoient très-seurs ;

car il ne falloit point parler de les crever: & avec cela, nous fismes faire les fournimens beaux, & la charge grande à l'équipollent.

Voilà d'où premiérement avons eu l'usage de ces gros canons de calibre, que, quand on les tiroit, vous eussiez dit que c'estoit des mousquetades, & un chacun nous admiroit par-tout ou nous passions en Italie, & où nous faisions quelque salve. Mais il ne faut point douter, qu'il y en avoit plusieurs bien mouchez & balaffrez, & par les jouës; d'autant que vilipendé, & mesprisé estoit celuy grandement, qui ne couchast en jouë, si-bien qu'il y en eut plusieurs bien mouchez.

Davantage, sans un honneste Gentil-Homme, que je ne nommeray point, de peur de me glorifier, qui trouva la façon à coucher contre l'estomac, & non contre l'espaule, comme estoit la coustume alors : car la crosse de l'harquebuse estoit fort longue & grossiere, & n'estoit comme aujourd'huy courte & gentille, & bien plus aysée à manier.

La façon Espagnole estoit ainsi courte, mais s'y sont si bien appropriez que la nostre, d'autant que cela donna mieux le coup, & Monsieur de Strozze le trouva bon, & s'en accommoda; car il s'y bridoit bien quelquefois, à cause des grosses charges, mais

pourtant bien plus souvent; car il estoit des meilleurs Harquebusiers du monde & des plus asseurez, & tirant de la meilleure grace.

Estant un jour à Malthe, devisant de ses armes à table, y estant le Marquis de Pescaire, Général de l'armée, Jean-André d'Orie (1), Général des Galeres, & plusieurs autres Capitaines & Seigneurs Espagnols & Italiens, il leur en fit à tous leçon, & les rendit tous estonnez que de son harquebuse il tuoit un homme de quatre cents pas, & leur monstreroit par expérience en un blanc: à quoy il fut prié de toute la compagnie de le leur monstrer; ce qu'il fit avec une si belle façon & bonne grace, qu'il ne faillit à sa visée: dont tous s'en estonnerent, & mesme luy estant si grand Seigneur, disoient-ils, faire ainsi si bravement & si asseurément la faction de soldat, & manier si dextrement les armes du soldat, & s'y adextrer si gentiment; ce qu'il sçavoit très-bien faire certes: non qu'il l'eust appris du soldat; mais c'estoit luy qui l'apprenoit au soldat, comme je l'ay veu souvent luy monstrer, ainsi qu'il se faisoit garder & façonner à ses armes pour s'en ayder & tirer, & prenoit un grand plaisir de les faire tirer, manier leur harquebuse, voir de quel calibre les uns estoient, les uns plus

(1) Doria. *Voyez son Eloge ci-dessus, Tome VI, Discours XXXV, p.* 56, des Capitaines Etrangers.

grands que les autres, voir aussi leurs fourniments & leurs charges, aymant fort les soldats qui avoient & s'aydoient de belles harquebuses & fourniments de Milan, desdaignant ceux qui se faisoient ailleurs: disant qu'en lieu de France jamais ouvrier n'avoit pu atteindre à la perfection de faire bien un fourniment à sa vuideure ny à sa charge, comme à Milan, ainsi qu'il est vray; car le François en toutes armes a très-bien imité l'estranger, fors qu'au fourniment de l'harquebuse. Il approuvoit fort les corcelets gravez de Milan, & ne trouvoit point que nos armures parvinssent à la perfection, non plus qu'aux Morions; car ils ne les vuidoient pas si bien, & leur faisoient la creste par trop haute.

Mais après, il crya tant, qu'ils y vindrent, & trouva un Doreur à Paris, qui les dora aussi-bien, ou mieux, d'or moulu, que dans Milan: ce qui fut une grande espargne pour les soldats: car au commencement, il n'y avoit Morion ainsi gravé d'or, qui ne cousta dudit Negrot quatorze escus. Je le puis dire, pour en avoir achepté plusieurs de luy à tel prix, & qui estoit trop.

Mais après, Monsieur de Strozze mit ordre, qu'on achepteroit dudit Negrot le Morion blanc gravé à bon compte, & puis on le donnoit à ce Doreur à Paris, & ne revenoit qu'à huict ou neuf escus.

Du depuis, cela a si bien continué, que plusieurs maistres s'en sont meslez à forger, dorer & graver, que nous en avons veu si grande quantité en France, & à bon marché. Aussi certes faisoit-il très-bon alors voir les Compagnies Françoises, mieux qu'à present, qui ont quitté les Morions; car outre que c'estoit une chose fort nécessaire, tant à un assaut de Ville, à cause des pierres, qu'à des combats, à cause des coups d'espée, dont le soldat se garantissoit, elle estoit très-belle & espouvantable à voir.

Je me souviens qu'à la reveuë que Monsieur nostre Général fit au voyage de Lorraine à Troye, il se trouva quarante mille hommes à pied François, tant de Monsieur de Strozze que de Brissac, dont il y avoit dix mille Morions gravez & dorez, & si n'estoient alors si communs comme depuis.

Aussi d'autant trouva-t-on la veuë plus belle & admirable : & faut croire là-dessus, que Monsieur de Strozze avoit esté curieux & pressant ledit Negrot, de faire provision de ces belles armes, le plus qu'il avoit pu, avec force beaux corcelets gravez & bien complets.

C'a esté aussi le premier qui a mis l'usage des mousquets en France, & certes avec une très-grande peine; car il ne trouvoit soldat qui s'en voulust charger : mais pour les gagner peu à-peu, luy-mesme au siege de la

Rochelle en faisoit porter tousjours un à un Page ou à un Laquay. Et quand il voyoit un beau coup à faire, il tiroit, & ainsi qu'il fit un jour à la premiere saillie qui fut faite-là, qui fut à la Fons, où le Capitaine Genieres, Guydon de Monsieur de Biron, fut tué, & le Fouillou, nepveu de la Haye, Lieutenant de Poictou.

Je vis, & plusieurs avec moy, ledit Monsieur de Strozze tuer un cheval de cinq cents pas avec son mousquet, & le maistre se sauva.

Du depuis, il gagna quelques Capitaines entretenus des siens, pour en porter; entre autres furent les Capitaines Berres, Saint-Denis, Calais, & autres.

Il m'en avoit donné aussi un, que je garde pour l'amour de luy, dont j'en tirois bien souvent, & n'usions point encore de charges de Bandoliers, mais de nos fourniments seulement; au-lieu d'une charge, nous en mettions deux.

Et si ce brave Monsieur de Guyse estoit en vie, que Dieu le voulust, il en sçauroit bien que dire : car ainsi que nous estions dans la tranchée auprès de ces masures de pierre au commencement, il nous y trouva ainsi que nous en tirions, & me pria de luy prester le mien ; car il m'aymoit fort, & qu'il vouloit essayer d'en tirer; ce qu'il fit par deux ou trois fois, & s'y pleut fort, me

disant plusieurs fois depuis, que j'avois esté le premier & la cause dequoy il avoit tiré du mousquet. Je ne veux pas dire seulement de luy ; mais s'il plaist à nostre Roy d'aujourd'huy se ressouvenir du Roy de Navarre, audit siege de la Rochelle, la premiere harquebuse à mesche, dont il tira jamais, je la luy donnay. Je m'en puis vanter, comme d'une chose très-vraie, qui estoit une harquebuse de Milan, fort légere & douce, & dorée d'or moulu, que Monsieur de Strozze m'avoit donnée pour nostre embarquement de Broüage, & l'en vis tirer souvent, & de fort bonne grace.

Que c'est que la générosité d'un Grand, qui veut sçavoir faire toutes choses généreuses, encore qu'elles ne touchent pas à son exercice royal ! Mais pourtant, quoy que ce soit, touchant & apportant en soy de la vertu, de la générosité & de l'adresse, cela sied bien tousjours à un Grand.

Ainsi ces deux grands Princes se mirent à manier l'harquebuse à la soldatesque : en quoy il les faisoit beau voir, tant pour faire paroistre une grace gentille & guerriere, que pour monstrer aux soldats comment les Grands honoroient les armes qu'ils portoient ; ce qui leur rapportoit une grande gloire & un grand contentement : & de fait, plusieurs soldats s'en esjouyrent dès-lors, & s'en tinrent advantagez, voyant ce grand Prince Monsieur de

Guyſe & leur Colonnel, tenir en main & en faction ce mouſquet : ſi-bien qu'ils ne les deſdaignerent puis après.

Que c'eſt que donner exemple, & combien il importe que les Grands les donnent aux petits ! Et dès-lors, ſi Monſieur de Strozze en euſt eu pluſieurs, force ſoldats s'en fuſſent chargez; car j'en vis pluſieurs qui en eurent envie à l'envy ; mais il n'en avoit pas une douzaine, de quelque deux douzaines dont il avoit fait proviſion pour noſtre embarquement.

Or notez que, tout ainſi que ledit Sieur de Srrozze aymoit les canons de très-gros calibre de l'harquebuſe, il abhorroit bien autant ces gros mouſquets que l'on a veu depuis; car ils eſtoient ſi grands & ſi puiſſants, ſi peſants & ſi démeſurez, qu'ils eſtoient inſupportables & irrecevables pour tout, & fort peu maniables : mais il les aymoit fort du vray calibre, ny trop gros, ny trop menu, qui ſe faiſoient à Milan, & duquel s'aydoient les Eſpagnols.

Je me ſouviens que, quelque temps après que ce grand Duc d'Albe paſſa vers Flandres, & qu'il introduiſit le premier & mena les braves Mouſquetaires, le Roy Charles, qui eſtoit curieux de tout, dit un jour à Monſieur de Strozze, qu'il falloit à cette imitation qu'il en fiſt avoir parmy ſes Bandes, & qu'il avoit commandé d'en faire à Metz une

centaine, & qu'il vouloit que ses Gardes les eussent.

Monsieur de Strozze respondit, qu'il feroit ce qui plairoit à Sa Majesté. Au bout de quelque temps, le Roy, après les avoir receus, non pas tous, les luy monstra; mais c'estoit de long mousquets par trop outrageusement, d'autres plus courts un peu, mais si grands & renforcez, qu'il estoit impossible au soldat de les porter & manier : si-bien que, comme il faut avoir mesure en toutes choses, il remonstra au Roy, qu'il n'y avoit nulle raison d'accabler le soldat soubs ce pesant fardeau, mais qu'il en feroit apporter de Milan de ceux des Espagnols, qui seroient plus aysez & plus propres : ce qu'il fit; & ce fut ces deux douzaines pour les premiers que je vis, qu'il fit venir pour l'embarquement de Broüage, dont ce fut la premiere fois qu'il accommoda quelques-uns, comme j'ay dit : & depuis se sont usitez & pratiquez parmy les Bandes; en quoy du tout en faut sçavoir bon gré à Monsieur de Strozze, qui fut le premier qui en fit la premiere institution & coustume avec la difficulté que j'ay dit : & si depuis nostre soldat, qui avoit entendu la grande paye que tiroit le Mousquetaire Espagnol, & son goujat pour le porter, vouloit fort pratiquer à telle paye & party; mais leur ayant monstré la volonté du Roy par ses Commissaires n'estre telle, ils se contenterent

tenterent d'une paye assez grande & raisonnable.

Voilà comme Monsieur de Strozze a commandé l'Infanterie Françoise, & à luy seul la gloire est deue. S'il y en a eu quelques-uns qui ayent voulu trouver à redire, & y augmenter, je m'en rapporte à eux; mais je croy qu'ils n'y sçauroient mieux faire, veu l'amour que portoit ce Colonnel à ses armes, & principalement à l'harquebuse; car n'estant que fort jeune, & noury Enfant d'honneur du petit Roy François II, estant Monsieur le Dauphin, oyant dire qu'en Piedmont se faisoient de belles guerres, il se desroba avec deux chevaux seulement, & son harquebuse de Milan à l'arçon de sa selle, s'y en alla, ayant pour guyde le bon rompu Jean d'Est, Allemand, que nous avons veu tant traisner en France, & depuis peu de jours pendu à Blois, ayant eu l'Ordre de Saint-Michel quelques années beaucoup devant (*a*), qui luy conseilla, pour faire le voyage, de desrober quelque bassin, couppe, & esguyere d'argent, à Madame la Mareschalle sa mere : ce qu'ayant sceu Monsieur le Mareschal son pe-

(*a*) Jean d'Esse. Il fut pendu, pour avoir, à ce qu'on disoit, pris argent du Roi pour lever quelques Reistres, qu'il mena ensuite au Prince de Condé. Voyez le *N. Journ. de Henri III*, sur ce temps-là.

re, & le subjet pourquoy il l'avoit fait, dit que si ce fust esté pour autre chose que pour cela, qui estoit honorable & glorieux, & pour voir de la guerre, qu'il l'eust pendu; mais qu'il luy pardonnoit, & luy pardonneroit, quand il en pouroit prendre davantage, mais que ce fust pour un si valeureux subjet.

Monsieur de Strozze me l'a conté ainsi. Après, quand il le vid, luy en fit très-bonne chere, & s'en mit à rire devant sa mere, qui en desiroit bien le chastiment, encore qu'il fust fort sévere de son naturel, & la rabroüa fort.

Il fut fort curieux de le faire très-bien nourir, & sur-tout très-bien instruire aux bonnes Lettres: & desiroit qu'il y sceust autant que luy; car il y estoit très-parfait: mais pourtant, son fils n'y pouvoit approcher, si en sçavoit-il assez.

Je luy ay ouy conter, qu'un jour, venant donner le bon-jour à son pere, il luy demanda ce qu'il avoit fait le matin. Le fils luy respondit qu'il avoit monté à cheval, joüé à la Paume, & puis, comme de besoing, qu'il avoit déjeusné. *Ah! malheureux!* luy dit-il, *faut-il que tu rassasies le corps avant l'esprit? Jamais cela ne s'advienne. Avant toutes choses, rassasie ton ame & ton esprit de quelque belle lecture & estude; & après, fais de ton corps ce que tu voudras.*

Voilà les bons enseignements & nouritures que donnoit ce sage peré au fils, dont depuis il s'en est très-bien prévalu; car qui sondoit bien au vif le fils, il l'eust trouvé aussi profond en discours comme en vaillance. Encore que depuis qu'il laissa les Livres pour prendre les armes, je croy qu'en sa vie il n'y a pas consumé une demie heure de jour à les lire. Il estoit un très-homme-de-bien.

Il y en avoit la plus grand-part qui le tenoient de légere foy. Ils pouvoient penser à leurs postes ce qui leur plaisoit; mais ils ne luy sonderent jamais l'ame assez. Il n'estoit pas certainement bigot, hypocrite, mangeur d'images, ny grand auditeur de Messes & Sermons: mais il croyoit très-bien d'ailleurs ce qu'il falloit croire touchant sa grande créance; & outre cela, il n'eust pas voulu faire tort à autre pour tout l'or du monde. S'il jasoit & causoit quelquefois qu'il estoit en ses goguettes, mesme pour le Purgatoire & l'Enfer, il n'y falloit point prendre garde; car certes, il croyoit l'Enfer, mais non pas qu'il pensast & crust, disoit-il, un grand dragon représenté par les Peintres.

Pour fin, il disoit force choses, dont il s'en fust bien passé; mais c'estoit plus par jaserie & gaudisserie, que pour autres choses de mal.

Quant à moy, je l'ay pratiqué fort fami-

liérement l'espace de trente ans ou plus ; je puis dire qu'on ne luy eust sceu rien reprocher de grossiere foy.

Il estoit très-bon François, & point ingrat à la France, qui l'avoit eslevé & noury. Un jour la Reyne-Mere me faisoit cet honneur de m'en ouyr parler aussi ; mais entre autres paroles, elle me dit ces mots propres, qu'il estoit homme-de-bien, & très-loyal & bon François. S'il eust vescu, nous n'eussions (si croy-je) tant de guerre en France, qu'avons eu. Son ambition a esté tousjours de l'oster de France, & la traisner ailleurs : non qu'il hayt autrement l'Espagnol, encore qu'il en eust quelque subjet, à cause de la mort des siens ; mais il vouloit oster le venin & la contagion de la France.

Il estimoit fort la nation Espagnole, & sur-tout les soldats : il en failoit grand cas, & loüoit fort leurs valeurs & leurs conquestes ; & pour ce, prenoit-il plaisir d'avoir affaire à eux.

Il y a force Espagnols qui luy ont voulu mal, pensant que ce fust leur ennemy mortel. Ils se trompoient ; car il ne l'estoit point. Il aymoit trop leur valeur, leur façon de faire, & sur-tout leur gloire & leur superbeté & leur langage ; & cent fois m'a dit, qu'il eust voulu avoir donné beaucoup, & sçavoir parler Espagnol comme moy.

Jamais pauvre soldat Espagnol ne s'addressa

à luy demander la passade, qu'il ne luy ayt donné de bon cœur.

Pour fin, ils l'ont tué, & se sont esjouys de sa mort, non pour mal, comme j'ay dit, qu'il leur voulut de son naturel, mais qu'il luy plaisoit de faire la guerre à une nation si belliqueuse : il me l'a dit souvent. En son combat naval, il fut très-mal assisté. Lors qu'il vid venir à soy l'armée que conduisoit le Marquis de Sainte-Croix, il eut telle envie d'aller à luy, plustost que le Marquis à luy, qu'estant son navire lourd & mauvais voilier, (car c'estoit une grosse hurque de Flandres,) il s'en osta, & se mit dans un vaisseau plus léger, où estoit Monsieur de Beaumont, Lieutenant de Monsieur de Brissac, & avoit esté son Gouverneur : & sans autrement temporiser, vint cramponner l'Admiral, & combattirent main à main longuement. Mais estant blessé d'une grande mousquetade à la cuisse, & assez près du genouil, ses gens s'en effrayerent, & se mirent à ne rendre plus de combat : si-bien que l'Espagnol entra dedans fort aysément ; & s'estant saisi de luy, le menerent au Marquis de Sainte-Croix, qui l'ayant veu en si piteux estat, dit qu'il ne feroit qu'empescher & ensallir le navire, & qu'on le parachevast : ce qu'on fit, en luy donnant deux coups de dague, & le jettant dans la mer.

Voilà sa fin : en quoy faut noter le mal-

heur de ce pauvre Seigneur, que luy, qui, l'espace de vingt ans, s'estoit tousjours affectionné à avoir quelque bon navire sur mer, qu'il envoyoit ordinairement busquer fortune, (& de fait je luy ay veu de bons & beaux vaisseaux, qui luy ont rapporté quelque profit,) qu'à ce voyage & entreprise de telle importance, il ne se fust équippé d'un plus beau & meilleur pour la guerre, que cette grosse & vilaine hurque, plus propre pour la marchandise que pour un combat; si bien qu'il en fallut emprunter un autre à l'improviste, & s'y jetter dedans, lequel estoit bon & joly, & assez grand, mais non pas suffisant pour attaquer cet Admiral superbe Espagnol.

L'autre malheur de luy c'est, qu'ayant fait à sa poste choix de ses Capitaines & de ses gens, tant mariniers que soldats, ainsi qu'il luy avoit pleu, tant parmy les bandes que parmy les ports, il fut si mal servy & secouru d'eux, que nul ne luy assista que le Comte de Brissac.

Monsieur de Guyse & moy en fismes un jour le discours dans une allée de son jardin à l'hostel de Guyse. Il y en eut un, qu'il avoit choisi pour un de ses grands amys & confidents, le préférant à une infinité d'autres qu'il avoit, qui fut blasmé de l'avoir mal secouru, & pour ce en fut mis en prison, & par Madame la Comtesse de Fiesque, sa cousine, qui aymoit fort son cousin, sage, ver-

tueuse & généreuse Dame, s'il y en a eu de nostre temps, & luy grévoit fort de l'avoir veu ainsi perdu par faute de secours : cet accusé estant en grande peine & danger de la vie, sans qu'aucuns disent que son innocence fut vérifiée. D'autres disent que la faveur luy ayda fort. Je m'en rapporte à ce qui en est. Si l'ay-je veu pourtant en de bonnes affaires, où il n'a jamais refusé combat, mais très-vaillamment y est allé, & en a rapporté glorieusement des marques.

Il y en avoit aucuns, qui accusoient ledit Monsieur de Strozze, pour n'y avoir appellé d'autres de ses plus grands amys, & très-approuvez en fidélité & en valeur, comme le jeune Lansac, lequel certainement il appella au commencement, & le mit en grands fraix; mais estant vers Bourdeaux, il luy forma quelque querelle d'Allemagne (*a*), aucuns disent venant de luy, d'autres de la Reyne-Mere, d'autres du Mareschal de Matignon, d'autres du Roy. Tant y a que ledit Lansac le vouloit faire appeller pour se battre avec luy; mais cela fut interrompu, & puis Monsieur de Strozze fit voile sans luy.

(*a*) Par corruption, pour *Querelle* faite *à la main*, comme dans Rabel. L. I, C. XXI. *Peigne d'Almain*, ou d'*Alman*, comme on lit dans l'édition de *Dolet*, 1542, pour le *peigne à la main*. On disoit anciennement *Alemaigne*, & *Alemaing*. De-là l'équivoque & la méprise.

Certes ce Seigneur Strozze avoit réputation de n'estre mauvais ennemy, ny bon amy. Aussi il me le fit paroistre là mesme, comme à Lansac ; car tout ainsi que je l'avois accompagné en la plusspart de ses guerres & voyages, & en France, & hors de France, vingt-cinq ans & plus, je ne me voulus retirer de celuy-là, luy m'en ayant prié, & me présentant bonne part de sa fortune, & continuation de son amitié.

Dont pour ce, estant sur le point de me marier en un bon lieu, qui m'eust rendu pour le reste de mes jours plus heureux que je ne suis, je rompis expressément le mariage : & ainsi que je m'en allois tout droit le trouver à Bourdeaux, je trouvois qu'il n'y avoit pas quatre jours qu'il m'avoit donné le coup de pied de mulet, & fait le tour d'un amy ingratissime.

Le discours en seroit long, si je le voulois mettre par escrit. Suffira le monde de sçavoir, que s'il ne m'eust usé de ce trait, sa mort me fust esté insupportable ; ou si je l'eusse suivy, pour le seur je fusse mort avec luy.

Je ne l'avois jamais desemparé d'un seul pas aux factions où il estoit, sans avoir jamais eu de luy bienfait ny plaisir ; mais telle estoit mon humeur, & de l'aymer. Force Capitaines & soldats, qui vivent encore aujourd'huy, le sçauroient bien dire.

Voilà donc ce pauvre Seigneur mort, aussi

homme-de-bien qu'il en fortit jamais de fa nation ny de fa Ville de Florence, comme j'ay dit. Il n'avoit que cela de mauvais, qu'il eftoit le plus froid amy que l'on vid jamais.

Un peu avant qu'il entreprift ce voyage par le commandement de la Reyne, il fut prié & preffé de fe deffaire de fon eftat de Colonnel, luy alléguant qu'il ne pouvoit tenir les deux eftats de Général en cette armée, & de Colonnel en France. Ce fut une parole qui luy fut ennuyeufe à l'ouyr, & aigre à la cracher. Toutesfois, le Roy defirant faire Monfieur d'Efpernon grand, & le gratifier de cet eftat, auquel il afpiroit plus qu'à pas un de la France, ledit Monfieur de Strozze fut contraint de le laiffer, à fon très-grand defplaifir; car je fçay bien ce qu'il m'en dit alors, & qu'il mourroit à cette entréprife, ou bien qu'il auroit un eftat plus grand que celuy-là, & que nul n'oferoit jamais penfer de luy ofter, ny d'y vouloir entreprendre.

Le Roy luy donna cinquante mille efcus pour récompenfe, lefquels il convertit en l'achat de Breffuire en Poictou; & ç'a efté ce qu'il a jamais laiffé, luy & fon pere, de tant de biens qu'il porta en France, & à fon fervice. Car j'ay ouy dire à plufieurs, que, lors qu'il y vint, il avoit un million d'or, ou en banque, ou en meubles & joyaux, ou en argent monnoyé, jufques à la Librairie.

ARTICLE XII.

Mr. d'Espernon, *huitiesme Colonnel-Général de l'Infanterie Françoise.*

Voila maintenant Monsieur d'Espernon Colonnel de France, de la façon que j'ay dit, & comme l'ayant aussi très-bien mérité, fust au temps, fust après.

De descrire maintenant ses valeurs & ses faits, ce seroit une chose très-vaine & superflue à moy, que de m'y amuser, veu qu'ayant esté un Favory de Roy le plus grand que jamais Roy de France ayt eu, jusques-là que je l'ay veu que l'on ne l'appelloit à la Cour que *Monsieur* simplement, comme fils ou frere de Roy, bien que Monsieur d'Alençon vesquit.

Ne seroit-ce pas à moy superfluïté donc d'en faire des Discours, puisqu'il est vraysemblable qu'ayant esté si grand & tenu tel rang, qu'il n'ayt obligé pour le moins quelque bon Escrivain qui ayt escrit ou escrive & publie ses loüanges, ainsi que j'en ay veu quelques livrets, qui ne sont pas mal-faits, qui sont beaucoup pour luy, & le nous font connoistre pour tel grand personnage qu'il est? D'autres ont esté faits contre luy. Mais les Autheurs (ce dit-on) ont un peu parlé

par passion : & ne faut pas croire quelquefois ce que l'on dit & escrit par médisances. Comme celuy que l'on fit de luy, qui fut le Gavaston (1) : & l'autre, dont l'on en fit une risée ; car estant fait nouveau Gouverneur de Provence, il alla pour y mettre ordre, d'autant que la Ligue se troubloit un peu. Il se fit un Livre à Paris par mocquerie de luy, qui se vendoit devant le Palais & parmy les ruës, comme l'on en void des cryeurs & vendeurs de plusieurs autres ; & s'intituloit ledit Livre : *Les hauts faits, gestes & vaillances de Monsieur d'Espernon en son voyage de Provence.* Le tiltre le chantoit ainsi, & estoit très bien imprimé ; mais tournant le premier feuillet, & les autres ensuivant, on les trouvoit tous en blanc, & rien imprimé.

Les curieux, tant amis qu'ennemis, dudit Sieur d'Espernon, accouroient ausdits petits cryeurs & porteurs de Livres, pour voir ce que c'estoit, & en achetperent, lesquels

(1) Gavaston, favori d'Edouard II, Roi d'Angleterre, dans l'*Histoire* duquel on dépeignit alors les excès du Duc d'Espernon, comme on prétend qu'on dépeignit ensuite ceux du Connétable Albert Luines dans celle *de Jean II, Roi de Castille*, ou plutôt de son Connétable Alvare de Lune, publiée sous le nom du Sr. du Chaintreau, mais qu'on attribue au Cardinal de Richelieu.

voyant le titre, déboursoient de leurs gibbecieres pour en faire l'achat.

Aucuns en voyant ce tiltre, & puis en tournant le feuillet, & n'y voyant rien, se couroucoient contre les vendeurs, disant qu'ils estoient des abuseurs de monde, de monstrer par l'apparence du Livre & rien dedans : & eux pour excuse respondoient : *Aussi n'a-t-il rien fait, Monsieur. Pourquoy voulez-vous qu'on en imprime rien ?*

D'autres, se contentant de la premiere inscription, sans regarder dedans, y mettoient leur peu d'argent, & eux arrivant à leur logis, pensant faire quelque belle lecture après disner, y trouvoient biancs (1) ; & bien fachez d'avoir si mal employé l'argent de leur baudrier, aucuns se mocquoient d'eux-mesmes.

D'autres, plus raquedenases, se despitoient & maudissoient, & Monsieur d'Espernon, & son Livre, & ses gestes, d'y avoir mis & employé si mal leurs pieces, qui leur eussent servy d'ailleurs.

Si est-ce que, nonobstant cette blanque, plusieurs luy donnoient réputation d'y avoir pris une place inexpugnable, comme Lorges, au milieu de l'hyver, des pluyes, des glaces, & des neiges, & monté & planté son artillerie

(1) ou *bianco*, c'est-à-dire *blanc*.

pour faire sa batterie en un lieu si inaccessible, que c'est tout ce que pourroient faire les chevres que d'y aller, & la prit pourtant, mais avec perte de force bons & honnestes hommes, tant Gentils-Hommes que Capitaines & soldats, à la barbe d'un des braves & vaillants Gentils-Hommes que j'aye connu, qui estoit Monsieur de Vins, qui luy donna bien des empeschemens, & luy en eust bien donné davantage, s'il eust vescu.

En son second voyage, qu'il a fait après la mort de son frere Monsieur de la Valette, encore qu'il ayt trouvé de braves & vaillants hommes, qui luy ont bien fait teste, l'ayant empesché de prendre les meilleures Villes du Pays, que s'il les eust pu empiéter, il ne les eust pas desmordues aysément, pour lesquelles attrapper il n'y a rien oublié de toutes les sortes d'industries ny de mains (1); car il fit entreprise sur Marseille de nuict, par les moyens des petards, & quelque petite intelligence qu'on le disoit avoir dedans.

Aucuns disoient & croyoient que ce n'estoit que vaine ostentation, qu'on disoit l'avoir entrepris, & qu'on dit après, & publia-t-on par la France, que Monsieur d'Espernon avoit esté à tenter (2) avec deux mille

(1) Moyens.
(2) attentes.

hommes sur la plus renommée & forte Ville de la Gaule du temps des Romains & autres Empires & Regnes, & que, de nos temps, Monsieur de Bourbon & le Marquis de Pescaire, si grands & excellents Capitaines, avoient failly, voire l'Empereur Charles, en son voyage de Provence.

Voilà comment le monde discouroit sur cette entreprise vaine de Monsieur d'Esper-non, la tenant pour vaine.

D'autres disoient & affirmoient, qu'il s'estoit armé de bon, & à bon escient, & que, sans un petard, qui tarda à venir, la Ville estoit sienne, car desjà elle estoit toute en peur. Je m'en rapporte à ce qui en est.

Une autre belle expédition qu'il à faite, c'est cette Citadelle, ou plustost Bastille, ou forteresse, ou blocus, (on l'appellera comme on voudra, car c'est pervertir autrement le nom de Citadelle, qui le veut bien déchiffrer,) qu'il fit devant Aix : car voyant ne la pouvoir avoir par force, à cause du peu de gens qu'il avoit, pour expugner & assiéger une telle Place, où il y avoit tant de gens de bien d'honneur, & de valeur dedans, il s'advisa d'y bastir & construire une Citadelle, pour les tenir en bride, les affamer, & faire venir à composition; & de fait, la battit (1) à leur barbe, nonobstant les belles

(2) bâtit.

ſorties que tous les jours ceux de dedans faiſoient ſur les ſiens : œuvre certes très-admirable, & qu'un plus grand & plus puiſſant que luy n'euſt ſceu faire. Et ſi ce grand Empereur Fréderic a eſté loué & admiré, pour avoir baſty une telle bride devant Parme, & l'appella *Victoria*, comme nous trouvons par eſcrit, il faut dire de meſme, que cet œuvre de Monſieur d'Eſpernon a équipollé & parangonné à luy d'un (1) des grands Empereurs & braves qui avoit eſté depuis Charlemagne juſques à luy. Et ce qu'il faut admirer, eſt que, dès le commencement de cette forteresſe, il y fut très-griefvement bleſſé; car ainſi qu'il eſtoit une après-diſnée dans une tente, & qu'il joüoit pour paſſer le temps avec quelques Gentils-Hommes, il fut tiré de la Ville un coup de couleuvrine, penſez par le rapport de quelque bon eſpion, qui luy emporta deux Gentils-Hommes auprès de luy, dont l'un fort ſon amy, (quel ſecret de Dieu !) ayant la cuiſſe emportée & le bras ; des os qui en ſortirent, vindrent donner contre le ventre & la cuiſſe dudit Monſieur d'Eſpernon, qui le bleſſerent tellement, qu'on le tint pour mort long-temps; mais après, il fut ſi bien ſecouru, qu'il en eſt reſchappé : & nonobſtant ſa bleſſure, jamais ne ceſſa ſa fortifica-

(1) un.

tion, & commanda de la continuer; tellement qu'il l'a mit en peu de temps inexpugnable & logeable de plus de douze cents hommes, tant à cheval qu'à pied, qui ordinairement donnerent si grande fatigue à ceux d'Aix, que la Ville s'en alloit à sa mercy, sans la révolte qui sourdit en la Provence, tant du costé de la noblesse que du peuple, & sans que se remettant à l'obéyssance du Roy, adviserent d'appeller Monsieur d'Esdiguieres, un des grands Capitaines qui soit aujourd'huy en France, sans faire tort aux autres, ainsi que j'ay ouy dire à de plus entendus que moy, & que les faits le monstrent encore mieux, comme j'en parle en sa vie : & nul qu'un seul Monsieur d'Esdiguieres pouvoit faire ce coup, & nul disoit-on que Monsieur d'Esdiguieres se pouvoit opposer à luy, ny à l'affronter, ny faire songer à sa conscience, ny abbaisser sa cupidité & ambition. Aussi, à bon chat bon rat, ce dit-on.

Veu les hazards qu'a couru ce Monsieur d'Espernon, il y a plusieurs gens qui ont opinion qu'il soit Fée, ou qu'il ayt un Démon ou esprit familier qui le guyde ; car estant hay en France plus qu'homme qui fut jamais favory du Roy, (si croy-je,) il a esté guetté, cavalé, vendu, attenté, & conjuré en toutes façons, & blessé, & pourtant eschappé jusques icy.

Il fut fait une entreprise sur luy à Angoulesme, aussi-bien traisnée qu'il en fut jamais : mais, les exécuteurs ne firent rien qui vaille; & au-lieu de le charger, s'amusèrent à piller son cabinet & ses habillements, & les jetter dans les fenestres.

Il y demeura deux jours & deux nuicts dans le Chasteau assiégé, tellement que luy & les siens n'avoient de l'eau pour boire : si-bien qu'aucuns des siens, comme je leur ay ouy dire, furent contraints de boire de leur pissat; & tous s'en alloient mourir de soif, (mort de Roland) sans que les assiégeants se mirent à capituler, & faire composition d'abolition du tout : mais depuis, ils l'ont bien payé.

Au bout de quelque temps après, tournant de son Gouvernement de Boulogne, & passant vers Monstreuil, il deffit la garnison de cheval de-là fort heureusement, & en prit prisonnier le Gouverneur, & force autres Gentils-Hommes avec luy; & venant passer & loger à Corbie, où estoit Monsieur de Longueville, Lieutenant-Général pour le Roy en toute la Picardie, mon-dit Sieur d'Espernon, ne sçachant pas, ou ne se souvenant, ou du tout ne voulant point, ne présenta ses prisonniers audit Lieutenant-Général, comme la raison vouloit. A quoy Monsieur de Longueville, Prince d'honneur & de mérite, se sentant picqué, les luy

envoya demander ce soir, lesquels luy estant refusez de l'autre, Monsieur de Longueville fait mettre tout le monde en armes, & bons corps de garde & barricades devant le logis de Monsieur d'Espernon, qui eut subjet de dire, comme il a dit depuis à ses amis, que jamais il n'eut si belle peur, ny pensa mieux mourir que là. Mais enfin Monsieur de Longueville, comme Prince bon & courtois, à la mode de Monsieur son pere, qui l'estoit s'il en fut oncques, se contenta de quelque honneste satisfaction, n'advisant pas tant à la convoitise ny au profit. Si-bien que le tout s'appaisa, & Monsieur d'Espernon sortit dès le lendemain matin de la Ville, bien-ayse; il ne le faut pas demander.

Voilà un grand hazard pourtant. Que s'il eust eu affaire avec un homme turbulent, rapineux, & subjet à la pince & à l'avarice, je sçay qu'il n'en fust pas esté quitté à si bon marché.

Je ne sçay comment ils en sont, & s'ils sont tousjours en querelle : mais plusieurs disent que Monsieur d'Espernon ne luy doit rien demander, puis qu'estant en son pouvoir, ne luy ayant fait mal ny desplaisir, & luy en pouvant faire, s'en estoit allé ainsi.

Je m'en rapporte aux grands Capitaines Duellistes, qui ont là assez ample subjet pour s'y esbattre de paroles. Ce Seigneur eschappa là pourtant un grand hasard.

Il a esté aussi souvent blessé, & fort grandement, & mesme à Pierrefont, d'une grande harquebusade à travers les machoires, dont il n'y avoit ordre qu'il reschappast; non plus que d'un grand cerf en son rut, qui luy donna des cornes à travers le corps, & le porta à demy-mort par terre.

Force autres blessures qu'il a eues, & de frais à la fougade de Brignolles, qui a esté une grande eschappade & hazard, dont il en est eschappé fort heureusement, & par la grace de Dieu, & par la bonne main de Monsieur Sourlin, qui est Prévost des Bandes Françoises, & un des meilleurs Chirurgiens de France, très-heureux à l'endroit de Monsieur d'Espernon, & pas tant à d'autres.

Voilà pourquoy on ne sçavoit oster de l'opinion de plusieurs, qu'il n'eust quelque démon qui le tint par la main, tant pour la vie que pour les biens, faveurs & grandeurs; car il a eu du Roy son maistre tout ce qu'il a jamais voulu : touchant l'or & l'argent qu'il en a jamais tiré, le monde en dit tant, que je n'en puis croire la moitié.

Quant aux Places & Terres, il n'en a jamais eu qu'Espernon & Fontenay, & depuis peu Vilebois & autres Terres de Monsieur de Montpensier en Angoulmois, qu'il a acheptées à ses propres deniers, & non de ceux du Roy, comme Espernon & Fontenay : & n'a voulu faire comme un feu Monsieur le

Connestable, Monsieur le Mareschal de Saint-André, Mareschal de Rets, Matignon & autres Favoris de Roys, qui se sont plus délectez à avoir & acquester des belles Places. Mais celuy-cy s'est advisé d'une cabale d'œconomie, à laquelle les autres n'avoient jamais jetté l'œil, comme on disoit à la Cour; car luy, détestant toutes ces possessions, domaines, propriétez, ny territoires, il s'est fait donner force beaux Gouvernements, qui luy valoient plus que tous les acquest du monde qu'il eust sceut faire.

On l'a veu pour un coup avoir le Gouvernement de Metz & Pays Messin, de Bologne & Bolonnois, & de Loches, du Marquisat de Saluces, de Provence, d'Angoulmois, Xainctonge, Aunis, Touraine, Angers, & de la Normandie. Celuy-là il ne le garda gueres. Il le donna à Monsieur de Montpensier : d'autant qu'il n'appartenoit de tout temps qu'au Dauphin de France, & luy faillant, & autres fils de Roy, appartenoit de tout temps à un grand Prince du Sang. Ledit Monsieur de Montpensier disoit alors : *Mon maistre, ce morceau est trop gros pour vous; il vous estranglera, si vous vous meslez de le vouloir avaler.* Aussi le quitta-t-il.

(Or, je vous laisse à penser comme il a pu faire valoir le talent de tous ces Gouvernements.) Aussi ont-ils esté cause du maintien de son estat & de sa grandeur, & si que

possible sans iceux le Roy son maistre, qui l'avoit tant aymé & eslevé, & puis s'en estoit refroidy, luy eust fait un mauvais tour, ainsi que le bruit de la Cour & de la France en trottoit.

Et si ces Gouvernements luy ont fort servy, l'estat de Colonnel l'a fondé encore mieux, d'autant qu'il avoit soubs luy tant de Compagnies à sa dévotion, & tant de soldats. Il les mettoit, il les ostoit, deffaisoit, les renouvelloit, les transmuoit, les transportoit où bon luy sembloit, en disposoit à sa volonté, les jarroit aux garnisons, faisoit des loix comme il vouloit, nouvelles, observoit les vieilles, ainsi qu'il voyoit luy estre utiles. Fit ériger cet estat en Officier de la Couronne de France, ce qui n'avoit jamais esté fait; & a esté le premier qui fit ce coup: & qui plus est, il estoit mieux ordinairement accompagné que le Roy-mesme; car il avoit à sa suite plus de Capitaines en chef, plus de Lieutenants, d'Enseignes, de Sergents, de Capitaines entretenus de payes réales. Bref, qu'estoit-il question de voir plus belle suite & compagnie, que d'un tel Colonnel, qui le vouloit ainsi, & le commandoit expressément.

J'ay ouy dire qu'au camp de Jalon, lorsque le Roy François manda quérir ses vieilles Bandes du Piedmont, pour faire teste à l'Empereur, qui vouloit descendre en Champa-

gne, Monsieur de Tais vind faire la révérence au Roy fort pompeusement, accompagné de toutes ses Bandes & Capitaines victorieux, triomphans de cette-dite mémorable battaille de Cérisoles, où il y en avoit grande quantité; car il y avoit vingt-quatre ou vingt-cinq Enseignes. Je vous laisse à calculer combien il y pouvoit avoir de Capitaines, tant en chef, qu'autres Membres & Capitaines entretenus, & Dieu sçait quels hommes, tous carrez de Princes. Voire, de plus, admira fort cette trouppe, & dit après: *Foy de Gentil Homme, voilà le plus bel estat de mon Royaume, & aussi suffisant pour se faire accompagner, craindre, & respecter. Et m'estonne beaucoup de mes petits sots fats Princes de mon Royaume, qui font tant des grands & des glorieux, n'y ont jamais aspiré, qui servirent d'eux & de leurs moyens pour avoir des gens à se faire suivre, craindre, & respecter, au lieu qu'à mes despens, & qui ne leur cousteroit rien du leur, ils seroient tousjours mieux accompagnez que moy, & par ainsi espargneroient le leur, pour l'employer mieux pour leur service. Je ne sçay s'ils le font pour craindre, ou pour espargner leur peau; car l'estat est fort hazardeux: mais, pourtant, ils en seront bien-heureux, honorez, & respectez; & sont des petits sots, qui le desdaignent.*

Je ne sçay si Monsieur d'Espernon avoit pris langue de-là ; mais je trouve, & d'autres avec moy, qu'il ne fit jamais mieux que de se pourvoir de cet estat, qu'il n'a voulu pourtant jamais desmordre, quelques sollicitations que le Roy d'aujourd'huy luy en ayt faites, desirant gratifier Monsieur de Chastillon.

Davantage, que le Roy disoit, que Monsieur d'Espernon ne s'y rendoit pas subject, & qu'il s'amusoit trop aux autres plus grandes charges qu'il avoit touchant ses Gouvernements. Car quand tout est dit, le plus souvent qu'il l'a exercé, il estoit, & Lieutenant-Général, & Gouverneur, & Colonnel, exerçant tous les estats ensemble, & s'en acquittant très-dignement avec cela, & vaillamment : car on ne luy sçauroit reprocher qu'il ne fust très-brave & vaillant, & avec cela fort accomply & universel en tout, tant pour la Cour que pour la guerre, pour affaires d'Estat, pour finances, pour discours, pour gentillesses, pour les Dames & l'amour, pour plaisir, que pour tout ; si-bien que ceux qui voudroient escrire, en ont ample matiere & bien blanche carte : qu'ils la noircissent bien, s'ils veulent.

Quant à moy, je n'en parleray pas plus outre, pour ne luy avoir obligation à n'en dire bien ny mal ; si est-ce que sa vertu me contraint de dire cecy en passant.

Par-quoy, je fais fin à nostre discours de nos Colonnels de France. On les void-là tous jusques icy, qui ont esté depuis leur premiere institution.





Des Colonnels-Généraux de l'Infanterie ou des Bandes Françoises de Piedmont.

S'ensuit de parler des Colonnels de Piedmont, qui ont été, lesquels je déchiffreray les plus promptement & briefvement que je pourray, afin de n'en traisner tant cette besoigne, qui possible pourroit ennuyer à plusieurs.

ARTICLE XIII.

Monsieur de Bonnivet, premier Colonnel-Général des Bandes Françoises de Piedmont.

Monsieur de Bonnivet donc, comme j'ay dit, après la cassation & le desappointement de Monsieur de Tais, fut fait Colonnel des Bandes du Piedmont.

Encore qu'il méritoit beaucoup, une Dame luy ayda grandement; & du temps du Roy Henry, une autre Dame aussi, comme j'ay dit ailleurs. Il estoit très-beau; de-sorte

que, quand on parloit de luy, on disoit tousjours *le beau Bonnivet.* Il estoit de fort bonne grace, & tout luy séoit bien en tous ses exercices & actions.

J'ay ouy dire à la Reyne-Mere, qui me faisoit cet honneur de m'addresser quelquefois sa parole, que le feu Roy Henry avoit esté en sa jeunesse un des meilleurs sauteurs de la Cour, & mesme au plein saut; & que nul ne luy tenoit pied que Bonnivet, & ne se pouvoient vaincre l'un l'autre des deux doigts, quelquefois l'un, & quelquefois l'autre, selon que les hommes sont journaliers: & mesme qu'ils se plaisoient fort à sauter des fossez de vingt-deux & trois pieds, qu'ils franchissoient souvent; & ledit Bonnivet s'y fust noyé une fois, dans un plein d'eau, sans que le Roy son maistre le sauva.

Pour fin, il estoit de son temps des Galands de la Cour. Lorsqu'il alla en Piedmond, plusieurs eurent opinion qu'il ne pourroit estre le très-bien venu parmy les Capitaines & soldats; d'autant qu'on le tenoit par trop dameret, & plus propre pour la Cour & les Dames, que pour la guerre & l'Infanterie. Mais il n'y fut pas plustost, qu'il s'y fit bien fort aimer, & gagna fort le cœur de ses soldats & Capitaines; car il s'y rendit assez familier & compagnon : non qu'il leur en laissast passer une seule à ceux qui failloient en leur devoir & aux Ordonnances; car il y

estoit fort sévere, quand ils y délinquoient.

Au demeurant, il estoit fort libéral. Il tenoit ordinairement très-bonne & longue table, bien garnie à tous venants; car c'est ce que le soldat demande : & puis ordinairement tables & dez de Colonnels; aucuns disoient tables de Capitaines.

Il avoit avec luy force Capitaines entretenus, & Dieu sçait quels! Il eut au commencement deux membres de la Colonnelle, Vilemagne & Tais, cousins, braves gens, & sur-tout grands piaffeurs; & mesme Tais, qui long-temps avoit pratiqué parmy les Espagnols, & en parloient la langue comme le Gascon, d'où ils estoient. Cossains me l'a conté ainsi; & pour ce, je luy faisois la guerre quelquefois, d'avoir appris d'eux à estre ainsi grand piaffeur & bravasche sur-tout.

Ce Colonnel estoit fort soigneux & pressant à faire faire souvent monstre, & très-bien payer ses gens. Aussi ne voyoit-on rien si brave, si bien en point, ny si Gorgias, (ils usoient de ce mot alors parmy les soldats du Piedmont;) car quant à leurs armes, elles estoient la plusspart dorées & gravées. Pour les accoustrements, ce n'estoit que tout soye d'ordinaire.

J'ay ouy dire à un Capitaine, qui n'estoit que soldat, que, pour venir en Guyenne, avec Monsieur le Connestable, pour la Gabelle, on vid pour un coup au Capitaine la Chas-

se, Gentil-Homme Provençal, cinquante soldats, qui tous avoient le bonnet rouge ou de velours, ferré, doré, avec la chaisne au col faisant deux tours, avec le fourreau, & l'escarpe de velours. Ainsi parloit-on; car c'estoit une grande chose, que d'avoir telle chaussure (*a*), & le foureau.

J'ay ouy dire, que, pour un premier jour de May, un Caporal de la Colonnelle, nommé Albret, comparut le matin à la Messe habillé tout de satin verd, & ses Bandes de chausses toutes ratachées de doubles ducats, d'angelots, & nobles, jusques à ses souliers.

Aussi j'ay ouy dire, qu'en la Colonnelle de Monsieur de Bonnivet, (car il n'en eut qu'une,) il s'y est trouvé quatre-vingts corcelets de Milan, tous gravez & dorez aux enseignes; qu'à la teste de la Compagnie marchoient Monsieur de Pienne, les Comtes de Charny, & du Lude, qui tous, pour plaisir, avoient pris l'harquebuse, & entroient en garde, & faisoient la faction, afin d'apprendre en jeunesse, pour se faire capables après, ainsi qu'ils ont esté : & celuy qui m'a fait ce conte, c'estoit un soldat, depuis Capitaine, de nostre Terre de Bourdeille, qui alors estoit soldat très-signalé de cette Compagnie, & fort advantagé, qui faisoit le quatriesme avec ces trois Seigneurs.

(*a*) *Lisez* telle chaisne.

Bref, il n'y avoit que pompe & gorgiasse parmy les soldats du Piedmont alors : si-bien que j'ay ouy raconter à plusieurs, qui estoient tant Courtisans, Capitaines, que soldats, que quand ce grand Roy Henry alla faire son entrée parmy toutes les Villes du Piedmont, qui estoit une belle chose, aller si loing chez soy, sans passer ny s'engager en terres d'autruy, l'on n'y vid rien si brave, ny si bien en point, qu'estoient les Capitaines & soldats, qui se trouvoient aux entrées, chacun pour recevoir leur Roy, qui, bon Prince & magnanime & magnifique qu'il estoit, se pleut fort en tel spectacle, & en admira ses gens. Mais Monsieur le Connestable, desdaignant la superfluïté par trop grande, le monstra au Roy, & advisa d'en faire plusieurs retranchements sur les payes, les abbaisser, & gagner quelques jours sur les mois ; bref, y faire quelques petits anicrochements : si-bien que du depuis on y trouva un peu à redire d'auparavant, mais non pas qu'il y parust gueres ; car, certainement, il a fait tousjours beau voir ces Compagnies, & mesme quand elles vindrent en Guyenne pour cette gabelle, que passant par la France, on n'avoit accoustumé d'en voir de si belle, qu'un chacun en entroit en admiration : aussi servirent-elles beaucoup à rendre le peuple rebelle obéyssant à son Prince ; & Monsieur de Bonnivet les mena ousjours.

Il ne prenoit pas plaisir de voir les querelles & supercheries parmy ses trouppes, & se plaisoit à les accorder, au moins les Capitaines : & s'ils ne se vouloient accorder & le croire, il leur permettoit le combat à part, ou sur le pont du Pau, ou en quelque autre lieu à l'escart qu'ils eussent voulu, ou bien luy-mesme les faisoit battre devant luy; & après s'estre tiré trois ou quatre coups d'espée du moins ou plus, comme il croyoit estre besoing, & que chacun des combattants se pouvoit contenter, & après mieux s'accorder, mettant la main à l'espée, & en cryant, *Holà*, *holà*, & se mettant entre deux, les séparoit : ayant introduit cette coustume, que, quand on cryoit ces *Holà* de Piedmont, & que c'estoient Capitaines d'authorité, il falloit s'arrester sur la peine de la vie.

J'ay ouy encore raconter que le Capitaine la Chasse, que j'ay cy-devant nommé, eut une querelle contre le Capitaine Riolas, Gascon, gentil soldat, que j'ay veu depuis suivre Monsieur de Guyse, qui l'aymoit fort, & se servoit de luy en fidélité. Il fut fort blessé au siege de Roüen. Leur différend fut à cause de la Noblesse. Riolas disoit qu'il estoit Gentil-Homme comme luy. La Chasse luy respondit, que certes il estoit Gentil-Homme, à cause de son espée qu'il avoit au costé, dont il s'en estoit tousjours très bien prévalu

& acquitté ; mais avoit ce point sur luy, qu'il estoit Gentil-Homme de race, & de l'espée & de tout, dont un chacun ne peut ignorer. Ils ne se purent sur cela nullement accorder, & fallut qu'ils se battissent & missent la main à l'espée devant Monsieur de Bonnivet : & après avoir tiré quelques coups, il mit la main à l'espée, & cryant *Holà*, il les sépara, & puis les mit d'accord. Je sceus ce conte d'un Capitaine de foy.

De raconter les vaillances de ce Colonnel, je m'en remets aux vieux Capitaines & soldats qui ont esté soubs luy. Je diray ce mot, que Paradin, qui a esté de nostre temps, pour le bien loüer, dit qu'un jour il parut sur un bastion, estant assiégé dans Saint-Ya (*a*), avec un bouclier Barcelonnois, & l'espée au poing, & y demeura long-temps planté, en contemplant la contenance des ennemis, sans jamais en bouger, jusques à ce que ses gens l'en ostassent.

Voilà bien loüé un Colonnel ! Car & pour cela, quelle plus grande vaillance y a-t-il estre en cette posture & bute, & ne combattre rien, si-non avec son espée trancher le vent, & faire le moulin, & cryer ça ça. On a veu des simples soldats, voire des pionniers & goujats, en faire de mesme. Voilà pour-

(*a*) En Piémont, *Jacobi Fanum.*

quoy il y a des gens, desquels vaudroit mieux estre blasmé que loüé, tant sçavent-ils loüer mal.

Il eust mieux valu qu'il l'eust loüé, en disant comme il s'alla bravement & résolument jetter dans cette Place. Aussi avoit-il avec luy de très-bons confidents, qui estoient Ludovic de Biragues, le Capitaine Moret, Calabrois, & Thebellet Bedaine, Albanois, très-bons Capitaines, & des meilleurs du monde de ces gens de pied, qui certainement firent là tous vaillamment, & monstrerent une belle contenance de recevoir le grand assaut que leur préparoit le Duc d'Albe. Que s'ils se fussent le moins du monde estonnez, ils estoient perdus.

J'ay ouy dire & raconter à Monsieur du Gua l'aisné, qui alors estoit dedans, que, tant faut que Monsieur de Bonnivet monstra (1) le moindre semblant d'appréhension, que, le jour du grand assaut qu'on attendoit, Monsieur de Bonnivet fit venir derriere le rempart sa bande de violons, qui montoient tousjours à une demie douzaine, (car il n'en estoit jamais despourveu,) & les fit tousjours sonner & joüer, tant que l'allarme dura (a):

---

(1) montrât.

(a) Le Prince de Condé enchérit de nos jours sur cette bravade, en ce qu'au siege de Lérida,

ſoubs quel ſonnet des tambours & des trompettes tout le monde ſe treſſailloit de joye, comme s'ils fuſſent eſté en une ſalle de bal, & n'avoit garde d'apprêhender aucune peur. Auſſi Monſieur de Bonnivet joüa un trait de très-brave Colonnel; car il y avoit deux mille François, & Dieu ſçait s'il avoit choiſi des pires, puis que, comme Colonnel, il y eſtoit luy-meſme, outre deux Enſeignes de Lanſquenets, & Italiens, & Chevaux-légers.

Pour fin, Monſieur de Bonnivet a eſté un très-galant & brave Colonnel. Il a commandé à des meilleurs Capitaines de la France, comme à Monſieur de Montluc, & à pluſieurs autres. Par-tout où il s'eſt trouvé, il a tousjours bien fait. J'en ay ouy dire, & en Piedmont, & en France, tant de biens de luy, qu'on ne le ſçauroit aſſez loüer.

Son malheur pour luy a eſté, qu'il n'eſt mort en Piédmont, ny aux factions, où il avoit ſouvent employé & hazardé ſa vie. Ainſi ſont morts une infinité de braves Capitaines, tant du vieux temps, que du noſtre. Ainſi mourut Pompée, ainſi Céſar, ainſi Alexandre, bréf, pluſieurs anciens. Ainſi eſt mort

---

il fit monter ſa premiere tranchée par ſon Régiment, précédé de violons. Voyez les *Mémoires du Comte de Grammont, pag.* 180.

N v

Monsieur de Brissac, Général dudit Bonnivet, & soubs qui il avoit bien appris & bien guerroyé: ainsi sont morts Messieurs de Termes, d'Aussun, Montluc, & un monde d'autres ses contemporains, & compagnons de guerre dudit Bonnivet, ausquels le sort n'a permis de mourir parmy les battailles & les combats qu'ils ont rendus, & les assauts qu'ils ont endurez, & aux lieux où ils se sont trouvez.

Ce Monsieur de Bonnivet donc mourut à Saint-Germain-en-Laye, de maladie, aussi mal visité en son mal & sa mort, que jamais homme fut : car ce fut lorsque Monsieur le Connestable estoit si desplaisant du mariage de Monsieur de Montmorency son fils, & de Mademoiselle de Pienne, de laquelle Monsieur de Bonnivet estoit demy-frere; & par ce, Monsieur le Connestable n'en voyoit de bon cœur, ny la race, ny tous tous ceux qui le visitoient, & le frere, & la sœur, qui, pour quelque temps, à tort fut recluse en un Monastere, si-bien que mal-aysément on la pouvoit voir. Son frere fut veu & visité fort peu, voire secouru : dit-on qu'il mourut autant de regret, que du mal, que luy, qui avoit tant bien servy le Roy son maistre, à l'appetit de Monsieur le Connestable, qu'il avoit pourtant aydé à advancer, il n'avoit esté visité de son Roy, ny de peu de gens de sa Cour.

Telle a esté sa fin, telle a esté sa mort. Monsieur du Bellay en a fait un très-beau tombeau en peu de Vers, en Latin & en François. On le trouvera en ses *Poësies Latines & Françoises.*

ARTICLE XIV.

Mr. le Vidasme de Chartres, second Colonnel-Général des Bandes Françoises de Piedmond.

APRÈS Monsieur de Bonnivet, fut mis en sa place Monsieur LE VIDASME DE CHARTRES, & fut Colonnel-Général des Bandes du Piedmont, comme l'autre.

Il estoit digne certes de cette Charge, voire d'une plus grande, tant pour le lignage & ses grandes richesses, que pour ses vaillances & illustres faits, qui ont esté tels, que de son temps on ne parloit que de (1) Vidasme de Chartres; & si on parloit de ses proüesses, on parloit bien autant de ses magnificences & libéralitez.

Il fut si splendide & magnifique, qu'à ses propres cousts & despens, il mena au combat en Italie Artiagues, avec cens Gentils-Hom-

---

(1) du.

mes en poste, tous vestus d'une mesme parure & fort superbe, tant de la poste que du pied, & chascun une chaisne d'or au col faisant trois tours; car pour lors, cela s'usoit, & paroissoit fort, & en faisoit-on fort grande parade.

Cet Artiagues estoit un Espagnol, qui, ayant querelle contre un autre, & ayant veu raisonner la renommée de Monsieur le Vidasme, tant de ses vaillances que de ses magnificences, le vint trouver en France, & le supplier de vouloir estre son parrain en un camp clos & deffy, contre un autre, duquel bonnement ne me souvient du nom, pour n'avoir esté de ce temps; car j'estois trop jeune, mais pour l'avoir ouy dire à de Gentils-Hommes qui estoient du convoy.

Monsieur le Vidasme, qui ne refusa oncques personne de courtoisie ny de gentillesse & libéralité, accorda aussi-tost la priere de l'Espagnol, & le mena ainsi au combat, avec telle compagnie honorable, & luy seul fit les fraix du combat, qui n'estoient pas petits; car en telles choses, les despens y sont grands & excessifs, & bien souvent emportent leur homme & l'abbatent, comme j'ay dit ailleurs (1). En quoy l'Espagnol ne fut pas sot d'a-

---

(1) *au* Discours des Combats & Duels, *ci-dessous Tome XII.*

voir choisi un si bon deffrayeur, & si vaillant parrain. Aussi pour lors en France, Italie & Espagne, ne parloit-on que de l'appareil & somptuosité de ce convoy & voyage.

Qu'on m'aille trouver aujourd'huy de telles personnes somptueuses & libérales, & mesme à l'endroit d'un Espagnol, ausquels (1) il n'avoit aucune obligation comme à un François. Aussi en fit-il de mesme à Fandilles (*a*), duquel j'ay parlé au Chapitre des combats (2).

Il fust esté bien plus grand encore, & eust eu plus de moyens à despenser, s'il eust voulu espouser une fille d'une grande Dame de la Cour, que je ne nommeray point, qui est Madame de Valentinois.

De plus, peut-on rien parler de plus libéral, pompeux, & magnifique, que les immenses despenses qu'il fit en Angleterre, lors qu'il y fut envoyé en ostage avec Messieurs d'Aumale & d'Annebaut, pour la paix jurée entre le Roy Henry & le Roy Edouard. Entr'autres, il fit un festin au Roy & aux Dames de sa Cour, le plus superbe qu'il est possible d'ouyr parler. Les mets estoient servis tous par artifices si bien faits, représen-

---

(1) auquel.

(*a*) Au combat d'entre Fendille & d'Aguerres. Il y en a une Relation imprimée.

(2) *Ci-dessous, au commencement du Tome XII.*

tez & appliquez, qu'on les voyoit venir du Ciel, lequel estoit représenté ainsi dans la salle où se faisoit le festin. Cela se peut mieux dire & représenter par paroles, gestes & devisements, que par escrit.

Quand ce vint aux fruits des confitures, ce ciel, ainsi artificieusement fait & façonné, se mit à esclairer, tonner, & gresler de telle façon & tempeste, que dans la salle on n'oyoit que tonnerres & esclairs; & au-lieu de pluye du ciel & gresle, on ne vit que dragée de toutes sortes pleuvoir & gresler & tomber dans la salle l'espace d'une demie-heure, & pleuvoir après toutes sortes d'eaux de senteur si bonne, si odoriférante, & si suave, que la compagnie en demeura en toute admiration de telle représentation & artifice si splendide.

Le Roy Edouard s'en tint extresmement obligé à luy. Aussi l'aymoit-il autant ou plus que Seigneur de son Royaume, & le gouvernoit comme il vouloit; & luy donna ample liberté, sans aucun esgard de sa subjection d'ostage, de se promener par tout son Royaume comme il luy plaisoit, voire jusques en Escosse, & au fin fond des Sauvages: & fut par tout recueilly comme un Roy, & aymé de tout le monde, tant il avoit l'esprit & la grace pour sçavoir s'entretenir avec toutes sortes de gens; car estant parmy ces sauvages Escossois, comme j'ay dit, il se fit

(1) aymer d'eux, qu'il les gouvernoit comme il vouloit.

Ils luy dresserent un jour une chasse générale de bestes rousses & fauves, où ils en prirent si grande quantité, que c'estoit une chose très-estrange. Et ce qui plus sauvage estoit, comme je tiens de Monsieur de Montmorency, qui vit encore, qui le tient de mondit Sieur le Vidasme son grand amy & confédéré, & nous le dit en Escosse, c'est qu'après la chasse, ils firent festin de la moitié de leur chasse, & la mangerent sans cuire, avec du pain, & toute crue (*a*); & n'avoient seulement que de petits bastons de coudre, ou autre bois, & en pressoient fort la chair, d'où en faisoient sortir le sang, & en rendoient la chair si seche, que parmy eux c'estoit un très-grand manger : & en convierent Monsieur le Vidasme, qui en gousta & mangea un peu pour leur plaire, dont ils luy en sceurent très-bon gré, & l'aymoient tous infiniment. Aussi, par-tout où il passoit, il laissoit de très-grandes marques de sa libéralité & magnificence : lesquelles si je voulois descrire tout par le menu, je n'aurois jamais fait; comme celles qu'il a employées en la

(1) tant.

(*a*) La chair ainsi préparée est ce que nos vieux Livres appellent *Chair nostrée.* Voyez *Perceforest* & *Froissard.*

Cour de ses Roys, en habits, en pompes, en esclat, en tournois, en combats, enfin en toutes gentillesses où les braves & sages Courtisans sçavent despenser.

Quant à la guerre, il faut demander à ceux qui ont veu ses Compagnies, car il y (1) a encore d'assez vivants, quelles ont esté, tant ses Compagnies de Gendarmes, que des Chevaux-légers; les gens de pied, que des Cornettes de Général, comme il a esté, ainsi qu'après je le diray, comment il les faisoit beau voir. S'il y avoit quelque galant homme en France, il falloit qu'il l'eust, fust ou pour combattre ou pour embellir ses trouppes, & pour luy lever, & l'a bien fort fait valoir (*a*). On a voulu dire, qu'il l'a aymé, chéry, & porté pour l'amour d'une plus que très-grande Dame (*b*), laquelle l'a tousjours aymé & porté jusques au jour de sa viduïté, & donnoit-on ailleurs à ce Sei-

(1) en.

(*a*) *Je pense qu'il faut lire*: Et pour le verd; il l'a bien fort fait valoir. *Catherine de Médicis avoit aimé ce Seigneur, &* le verd *fut la couleur favorite de cette Princesse jusqu'à son veuvage.*

(*b*) La Reine Catherine de Médicis, pour laquelle le Vidame de Chartres n'ayant eu que de l'indifférence, cette Princesse s'en vengea; car il mourut empoisonné, après quelques mois d'une rude prison.

gneur réputation de la servir; mais sur la fin, il s'en trouva mal.

Il faut passer cela, pour dire qu'au siege de Metz, ce Seigneur se fit fort remarquer par les sorties qu'il y fit, & mesme en une qu'il fit sur les Allemands du costé du Pont-aux-Mores, laquelle se trouve par escrit en l'Histoire de nostre temps.

Si faut-il que j'aille rémémorer une, à cause du stratagesme gentil qu'il usa, ainsi que le camp de l'Empereur deslogea de là-devant, & se retiroit avec très-grande perte, misere & confusion : car ayant fait mener quelques barques sur le grand chemin de Thionville, & luy s'estant accommodé avec quelques autres en passager, luy qui sçavoit parler Espagnol comme son François, & de ce temps rarement parmy nous ce langage estoit peu commun, comme pauvre battelier convioit ces pauvres soldats Espagnols de passer la Moselle, leur faisant accroire que le Duc d'Albe l'avoit-là envoyé & commis pour leur passage. Ces pauvres gens, las & harrassez, le crurent, comme il estoit aysé, & aussi qu'ils eussent pris tels partis qu'on leur eust présenté, tant ils en avoient besoing; ainsi en passa-t-il pour le moins trois cents. Ayant mis sa Compagnie en embuscade de-là l'eau; & après, ayant fait le signal à l'impourveu, furent tous investis : mais à tous, il leur fit mercy & grace, & les en-

voya tous bague ſauve avec l'eſpée, fors l'harquebuſe, & n'en retint aucun priſonnier, ſi non un Gentil-Homme de la maiſon de l'Empereur, & quelque Page de ſa chambre, & un Tréſorier du Duc d'Albe, & quelques Marchands d'Anvers, leſquels il mena dans la Ville, pour en triompher ſeulement, & puis les renvoya en toute courtoiſie & honneſteté.

En quoy il fut très-hautement loüé, tant des noſtres que les Eſpagnols, qui tous, & principalement le Duc d'Albe, luy renvoyerent par un trompette le remerciement & mille honneſtetez; & les ſoldats diſoient tous les biens du monde de luy.

Certes, ce trait eſtoit brave & gentil. Je l'ay ouy conter ainſi à ceux qui y eſtoient, & en ferois volontiers le long diſcours; mais il faut vaquer ailleurs.

Or, après que ce Seigneur eut longuement ſervy ſon Roy aux guerres de France en Gendarmes & en Cheval-léger, c'eſt-à-dire, en Capitaine de l'une & de l'autre Compagnie, & après en avoir eu l'ordre de ſon Roy, & fait pour cette cauſe compagnon & confrere de ſon Roy, voire en fort jeune aſge, mais ſes mérites l'avoient rendu vieil & meur en cela, car ſon premier commencement & le plus beau fut à la battaille de Cériſoles, il s'en alla en Piedmont, pour commander à l'Infanterie, y ſuccédant à

Monſieur de Bonnivet, comme j'ay dit : là-où il ſervit ſon Roy à pied auſſi fidellement & vaillamment qu'il avoit fait à cheval, tenant du naturel de Céſar, qui eſtoit, & bon homme de pied, & bon homme de cheval; né manquant d'apporter & hazarder ſa vie en tous ces lieux dangereux qu'il croyoit eſtre néceſſaire pour ſon ſervice, ainſi qu'il fit au ſiege de Conis, pour la ſeconde fois aſſiégé des François, mais failly par deux fois auſſi, comme eſtant place ſeule Fée & fatale de ces Pays-là contre la puiſſance Françoiſe. Auſſi qui eſt la choſe qui puiſſe réſiſter au deſtin!

Monſieur le Mareſchal de Termes vint à faire perdre la battaille de Gravelines, & y fut fait priſonnier, lequel avoit eſté conſtitué par le Roy Gouverneur de Calais, & Pays aux environs. Monſieur le Vidaſme de Chartres eut ſa place, & y fut Lieutenant-Général de Sa Majeſté. Durant le temps qu'il y fut, il garda très-bien tout ce qu'on luy avoit donné en charge, & en fatigua fort l'ennemy. Il eut pluſieurs fois revanche de la deffaite de Gravelines, & de plus fit une très-belle entrepriſe ſur Saint-Omer ; mais elle faillit, & ne tint pas à luy : il s'en faut prendre à ceux qui en furent cauſe.

Pour avoir ce Gouvernement & Lieutenance-Générale, il quitta ſa charge au feu Prince de Condé, duquel il eſtoit fort proche parent, à cauſe de la Maiſon de Vendoſme,

de laquelle & l'un & l'autre estoient sortis; mais l'un s'appelloit *René de Vendosme* (*a*), & le Prince, *Louys de Bourbon.*

La paix s'en ensuivit du Roy Henry & Roy Philippes, & la France mit bas les armes; ce qui fut cause des Guerres Civiles : car le François ne fut jamais qu'il n'ayma à mener les mains, si-non contre l'Estranger, plustost contre soy-mesme. Aussi le Bourguignon & le Flamand disent de nous, que quand le François dort, le Diable le berce.

Monsieur le Vidasme, concevant en soy ce qui a esté depuis, se rendit oyseux, & d'autant plus qu'on l'avoit veu autrefois gentil & galand Courtisan, & n'ayma rien tant que la Cour. Il s'en retira après la mort du Roy Henry son maistre; & estant en oysiveté, on conjectura que grand homme qu'il estoit, il ne pouvoit ainsi demeurer coy, sans projetter en son profond de l'ame quelque chose de grand pour l'advenir.

Il fut soupçonné, fust à faux, fust à vray, d'avoir sceu quelque chose de la conjuration d'Amboise, & autres menées qu'il faisoit avec le Prince de Condé contre l'Estat. Parquoy, le Roy François II, estant à Fontai-

(*a*) Erreur : son nom de baptême étoit *François.* Voyez les Rem. sur la Har. de *d'Aubrai* dans le *Catholicon d'Espagne.*

nebleau, commanda à un Capitaine de ses Gardes de l'aller prendre prisonnier à Paris, & le mettre dans la Bastille.

Ce fut lors que feu l'Admiral présenta au Roy sa requeste pour ceux de la Religion, & qu'il dit qu'il parloit de la part de plus de cinquante mille hommes, & que ce grand Monsieur de Guyse dit en plein Conseil : *Et moy, avec cent mille hommes, dont j'en seray le chef, je leur rompray à tous la teste.*

J'estois alors à Fontainebleau. Mais je puis asseurer que Monsieur de Guyse fut autant marry de la prison de Monsieur le Vidasme, qu'aucun qui fust à la Cour; car je le vis en son souper le loüer en toutes sortes de louanges.

Aucuns disoient que ce Mariçon ressembloit à celuy de César, quand il vit la teste de Pompée, dont il s'en mit à pleurer. Si avoit-il bien servy à son siege de Metz.

Une grande Dame (1) fut fort blasmée de cette prison, qui pourtant autrefois ne luy eust usé de ce tour. Mais qu'y sçauroit-on faire? Quand une Dame, qui a aymé, vient à hayr, elle en trouve toutes les inventions du monde pour bien hayr.

Ce Seigneur demeura plus de cinq mois

(1) Catherine de Médicis.

dans la Bastille. Puis, le Roy estant mort, il en sortit fort malade, dont il mourut en son logis là-auprès, aussi mal content de cette Dame, qu'elle de luy, & en disant prou de mal : non de mal-talent aigre qu'il luy portast, mais d'un jaloux despit, ainsi qu'est le naturel de plusieurs amants, que ceux qui ont aymé esperduement, ne hayssent jamais à l'extresmité de l'inimitié de sa mort & de sa vie, comme l'on dit.

Voilà la fin de ce grand Seigneur, qui, pour un des Seigneurs mondains de la Cour, se retira & se resserra si estroitement, que, sur la fin de ses jours, on n'eust jamais dit de luy que c'estoit ce brave Vidasme de Chartres, qui avoit esté autrefois; & bien changé de ce brave Hector, qui avoit tant paru en ce monde, & auquel de son temps, ny en la Cour du Roy, ny de l'Empereur, nul n'osa comparoir pour le paragonner, fors Monsieur de Nemours, le non-pair pour lors de la Chrestienté, qui l'a surpassé en tout : & s'il eust eu les moyens de Monsieur le Vidasme & ses richesses, encore qu'il en eust assez, il surpassoit tout le monde ensemble.

Si diray-je encore ce mot de ce Seigneur Monsieur le Vidasme, que luy, qui avoit servy en son temps tant de belles, grandes & honnestes Dames, & assez bien desiré d'elles, il se mit sur ses vieux jours à aymer

une More, qu'il ayma & tint en ses délices, de telle sorte qu'il desdaigna toutes sortes de beautez & toutes autres Dames honnestes, jusques à sa femme, qui estoit une très-honneste & sage femme, estant de la Maison d'Estissac, de qui j'estois fort proche.

Que c'est! quand une personne se change en un poinct, il change aussi en plusieurs autres, ainsi qu'il fit en ses despenses, somptuositez & superfluïtez, desquelles il se retrancha du tout : si-bien que de grand & splendide Seigneur qu'il estoit auparavant, il ne paroissoit que comme simple Gentil-Homme, encore qu'il luy restast plusieurs belles & grandes maisons, richesses & moyens, pour en faire de mesme ; car les héritiers qui en sont venus, en ont eu de très-bonnes pieces & friands morceaux. C'est assez parlé de luy.

ARTICLE XV.

Mr. le Prince de Condé, troisiesme Colonnel-Général des Bandes Françoises de Piedmont.

Après luy, vint en sa Charge de Colonnel de Piedmont, Monsieur le Prince de Condé, lequel n'eut grand temps & loysir

de faire valoir beaucoup sa Charge, d'autant qu'il l'eut sur le déclin de la guerre; car la paix bien-tost s'en ensuivit. Si est-ce que pour si peu qu'il fut en guerre, il s'acquitta de sa Charge dignement.

Or, de loüer ce Prince, c'est autant de mocquerie à moy, d'autant que Messieurs de la Religion, de qui il a esté grand Général & Protecteur, ne l'ont point oublié en leurs escrits; & Dieu sçait s'ils sçavent bien dire, & mal dire, aussi tout ensemble, quand ils veulent. Il leur faut donner cette gloire, qu'ils ont esté les premiers de la France, comme je tiens de bon lieu, qui ont commencé à des mieux & mal dire & escrire, & ont monstré le chemin aux autres.

Voilà pourquoy j'en remets pour ses loüanges, Messieurs (1) qui en ont dit ce qu'il en faut, n'ont point touché beaucoup de gentillesses & nobles particularitez qu'il a faites, que j'escrirois volontiers. Mais l'on m'a nommé un honneste-homme, qui en a fait un Livre à part non encore imprimé. Voilà pourquoy je m'en tais (2).

Or, mondit Sieur le Prince, ayant eu, par

---

(1) Louanges. Ces.

(2) *Voyez pourtant l'Eloge que Brantome a déja fait de ce grand Prince, ci-dessus Tome IX, Disc. LXXX, Art. I, p. 253 des* Capitaines François.

par Monſieur l'Admiral ſon oncle, le Gouvernement de Picardie, qui d'aſſez bonne ancienneté & dès la mort de Monſieur de Pienne, du temps du Roy Louys XII, appartenoit à ceux de la Maiſon de Vendoſme; & luy ne pouvant tenir deux tels eſtat qu'eſtoient ce Gouvernement & celuy de Colonnel des Bandes de Piedmont, & auſſi pour l'amour de la guerre civile, le Roy en gratifia Monſieur le Mareſchal de Briſſac pour ſon fils aiſné le Comte de Briſſac (1).

---

(1) qui fut ainſi le IV[e]. Colonel-Général des Bandes de Piedmont.

Fin du onzieme Tome, & de la cinquieme & derniere Partie des Hommes Illuſtres François.



TABLE

DES DISCOURS

Du Tome XIe. & de la cinquieme Partie des *Hommes illustres François.*

DISCOURS LXXXIX.

ARTICLE IV.

ARTICLE V.

ARTICLE VI.

ARTICLE VII.

ARTICLE VIII.

ARTICLE IX.

ARTICLE X.

ARTICLE XI.

ARTICLE XII.

ARTICLE XIII.

ARTICLE XIV.

ARTICLE XV.

Fin de la Table.



